N° 514 - 44e année — JANVIER 1997

LE MONDE diplomatique

Allemagne : 7,50 DM · Antilles/Guyane : 26 F · Autriche : 60,00 ATS · Belgique : 150 FB · Canada : 4,95 $C · Espagne : 510 PTA · Etats-Unis : 4,50 $US · G.-B. : 2,90 £ · Grèce : 1 100 DR

32 pages - 22 F

Abonnements : voir tarif page 26

Publication mensuelle - 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

QUÉBEC

Un pays à portée de la main

(Pages 14 et 15)

Régimes globalitaires

Par IGNACIO RAMONET

ON appelait « régimes totalitaires » *ces régimes à parti* unique qui n'admettaient aucune opposition organisée, qui subordonnaient les droits de la personne à la raison d'Etat, et dans lesquels le pouvoir politique dirigeait souverainement la totalité des activités de la société *dominée*.

A ces systèmes succède, en cette fin de siècle, un autre type de totalitarisme, celui des « régimes globalitaires ». Reposant sur les dogmes de la globalisation (1) et de la pensée unique, ils n'admettent aucune autre politique *économique*, *subordonnent les droits* sociaux du citoyen à la raison compétitive, et abandonnent aux marchés financiers la direction totale des activités de la société dominée.

Dans nos sociétés déboussolées, nul n'ignore la puissance de ce nouveau totalitarisme. Selon une récente enquête d'opinion, 64 % des personnes interrogées estimaient que « *ce sont les marchés financiers qui ont le plus de pouvoir aujourd'hui en France* (2) ». Après l'économie agraire, qui a prévalu pendant des millénaires, après l'économie *industrielle*, *qui a marqué* les XIXe et XXe siècles, nous sommes entrés dans l'ère de l'économie financière globale.

La mondialisation a tué le marché national, qui constituait l'un des fondements du pouvoir de l'Etat-nation. En l'annulant, elle a rendu largement obsolète le *capitalisme national et diminué* le rôle des pouvoirs publics. Les Etats n'ont plus la capacité de s'opposer aux marchés. Le volume des réserves des banques centrales est ridiculement faible face à la force de frappe des spéculateurs.

Les Etats ne *disposent plus de* moyens pour freiner les flux formidables de capitaux, ni pour contrer l'action des marchés contre leurs intérêts et ceux de ses citoyens. Les gouvernants se plient aux consignes générales de politique économique que définissent *des organismes* mondiaux comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale ou l'OCDE. En Europe, les célèbres critères de convergence établis par le traité de Maastricht (déficit budgétaire et endettement public réduits, inflation contenue) exercent une véritable dictature sur la politique des Etats, fragilisent le fondement de la démocratie et aggravent la souffrance sociale.

Si des dirigeants affirment croire en l'autonomie du politique – « *Nous ne sommes pas pieds et poings liés dans un monde qui s'imposerait à nous* », déclarent certains (3) –, leur volonté de résistance ressemble à du bluff, puiqu'ils ajoutent immédiatement en guise de constat : « *La situation internationale est caractérisée par le libre mouvement des capitaux et des produits, ce qu'on appelle la mondialisation.* » Et qu'ils réclament, avec insistance, des « *efforts d'adaptation* » à cette situation. Or, en de telles circonstances, qu'est-ce que s'adapter ? Tout simplement admettre la suprématie des marchés et l'impuissance des hommes politiques.



ROGER SOMVILLE. – « L'Emeute » (1995)

TELLE est la logique de ces régimes globalitaires. En favorisant, au cours des deux dernières décennies, le monétarisme, la déréglementation, le libre-échange commercial, le libre flux de capitaux et les privatisations massives, des responsables politiques ont permis le transfert de décisions capitales (en matière d'investissement, d'emploi, *de santé*, *d'éducation*, *de culture*, *de protection* de l'environnement) de la sphère publique à la sphère privée. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, sur les deux cents premières économies du monde, plus de la moitié ne sont pas des pays mais des entreprises.

Le phénomène de multinationalisation de l'économie s'est développé de manière spectaculaire. Dans les années 70, le nombre de sociétés multinationales n'excédait pas quelques centaines. Il dépasse désormais les 40 000... Et si l'on considère le chiffre d'affaires global des 200 principales entreprises de la planète, son montant représente plus du quart de l'activité économique mondiale ; et pourtant, ces 200 firmes n'emploient que 18,8 millions de salariés, soit moins de 0,75 % de la main-d'œuvre planétaire... Le chiffre d'affaires de la General Motors est plus élevé que le produit national brut (PNB) du Danemark, celui de Ford est plus important que le PNB de l'Afrique du Sud, et celui de Toyota dépasse le PNB de la Norvège. Et nous sommes ici dans le domaine de l'économie réelle, celle qui produit et échange des biens et des services concrets. Si l'on y ajoute les acteurs principaux de l'économie financière (dont le volume est cinquante fois supérieur à celui de l'économie réelle), c'est-à-dire les principaux fonds de pension américains et japonais qui dominent les marchés financiers, le poids des Etats devient négligeable.

De plus en plus de pays, qui ont massivement vendu leurs entreprises publiques au secteur privé et ont déréglementé leur marché, sont devenus la propriété de grands groupes multinationaux. Ceux-ci dominent des pans entiers de l'économie du Sud ; ils se servent des Etats locaux pour exercer des pressions au sein des forums internationaux et obtenir les décisions politiques les plus favorables à la poursuite de leur domination globale.

Ces phénomènes de mondialisation de l'économie et de concentration du capital, au Sud comme au Nord, brisent la cohésion sociale. Ils aggravent partout les inégalités économiques, qui s'accentuent à mesure qu'augmente la *suprématie des marchés*. Aussi, l'*obligation de révolte*, le droit à l'émeute redeviennent-ils des impératifs citoyens pour refuser ces inacceptables régimes globalitaires. N'est-il pas temps de réclamer la mise sur pied, à l'échelle planétaire, d'un nouveau contrat social ?

(1) Lire « Scénarios de la mondialisation », *Manière de voir*, n° 32, novembre 1996.

(2) *La Vie*, 21 novembre 1996.

(3) « Entretien avec Edouard Balladur », *Le Monde*, 18 décembre 1996.

À LA CONQUÊTE DE LA SOCIÉTÉ MEXICAINE

Le grand virage des zapatistes

Réveil ou mort des guérillas en Amérique latine ? L'irruption du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), le 18 décembre 1996, dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima (Pérou) coïncide avec une recrudescence des actions violentes en Colombie, et montre combien les ravages de l'hyperlibéralisme relancent des formes de lutte que l'on croyait en voie de disparition. Au même moment, au Guatemala (comme précédemment au Salvador), gouvernement et guérilla signaient un accord mettant fin à trente ans d'une guerre civile qui a fait près de cent mille morts. Dans ce contexte, l'Armée zapatiste, apparue en janvier 1994, demeure une référence singulière. Distincte de toute autre expérience militaire en Amérique latine, elle propose désormais à la société civile mexicaine des voies nouvelles et spécifiques pour redonner vie à un authentique projet démocratique.

Par MAURICE NAJMAN *

L'ARMÉE zapatiste de libération nationale (EZLN) serait-elle sur le point de trahir le zapatisme authentique en cherchant le contact à l'échelle internationale, tant avec la « gauche institutionnelle » qu'avec la « gauche caviar », au détriment des « luttes autonomes » ? A l'occasion de la récente venue à Paris de la première délégation officielle de l'Armée zapatiste à l'étranger, ses délégués ont tenu à ouvrir le cercle de leurs relations politiques au-delà des seuls réseaux militants de solidarité.

Pour cette « *offensive diplomatique* », M. Javier Elorriaga et Mme Gloria Benavidès (1) avaient reçu du « sous-commandant » Marcos et du Comité clandestin révolutionnaire indigène (CCRI) (2) un mandat politique précis : afin de desserrer l'étau de l'armée mexicaine, briser l'isolement et « *offrir un peu d'oxygène* » à un mouvement ghettoïsé dans les montagnes et les forêts du Chiapas, il fallait entamer un dialogue politique direct avec les « *grandes forces politiques et syndicales* » du monde.

Pour la troisième fois, le zapatisme entre dans une nouvelle phase de sa déjà longue histoire.

(Lire la suite page 12.)

* *Journaliste, Paris.*

(1) M. Javier Elorriaga et Mme Gloria Benavidès avaient été arrêtés par les autorités mexicaines en février 1995, alors que le gouvernement lançait une offensive militaire au Chiapas (lire Maurice Lemoine, « Le Mexique en guerre au Chiapas », *Le Monde diplomatique*, mars 1995). L'un et l'autre ont été libérés depuis.

(2) Constitué vers la fin de 1993, le CCRI est la véritable direction politique du zapatisme. Composé uniquement d'indigènes (le Chiapas compte sept ethnies principales), ses membres représentent directement les communautés. Le « sous-commandant » Marcos, dont le rôle politique est évident, n'est, en droit, que le porte-parole et le *chef militaire du mouvement*.

DANS CE NUMÉRO :

Vacarme et silence

« N'est-il pas temps de réclamer la mise sur pied, à l'échelle planétaire, d'un nouveau contrat social ? », interroge Ignacio Ramonet dans son éditorial.

EXPÉRIMENTATION

En attendant, c'est le Sud qui devient l'avenir du Nord. Dans les laboratoires capitalistes, les vieilles recettes de l'exploitation sont *remises au goût du jour. Les travailleurs* étrangers se trouvent aux avant-postes de la précarité *(pages 18 et 19)*. L'arbre du salariat ne dissimule plus la forêt des activités domestiques, informelles ou illégales *(page 20)*. Une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse : voilà le secret du formidable essor de la Silicon Valley indienne, autour de Bangalore *(page 21)*. Mais la flexibilité du travail pour le plus grand nombre n'est pas non plus étrangère au « miracle » de l'emploi aux Etats-Unis *(pages 16 et 17)*.

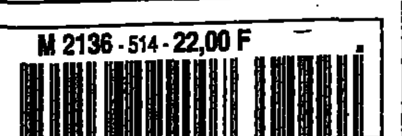
SIGNAL D'ALARME

Sans doute la peur de l'insécurité explique-t-elle, en partie, l'hésitation des Serbes. Mis en cause pour son autoritarisme, le président Milosevic se présente en garant de la paix, mais aussi des acquis sociaux *(page 3)*. Mme Benazir Bhutto, au Pakistan, n'a pas obtenu de sursis *(pages 4 et 5)*. En Guyane aussi, le signal d'alarme a sonné : derrière la façade de Kourou se dissimule une misère que la jeunesse n'accepte plus *(page 22)*.

OUBLI

Vacarme des bouleversements sociaux et politiques, silence de l'oubli qui entoure les crimes d'hier et d'aujourd'hui. Cinquante ans après, que reste-t-il de la République kurde iranienne de Mahabad, étranglée par une répression brutale *(page 6)* ? Les crimes des dictatures latino-américaines peuvent-ils être pardonnés *(page 32)* ? Et quand Amnesty International dénonce la torture médicalement assistée des prisonniers palestiniens en Israël, pourquoi les médias ne lui font-ils pas écho *(page 8)* ?

Lire le sommaire détaillé page 32.


M 2136 - 514 - 22,00 F

Jacques Decornoy, une culture de combat

Par CLAUDE JULIEN

SECOUÉ par de graves alertes, notre ami – mon ami – Jacques Decornoy ne pouvait être surpris par la mort. Lui que toute injustice mettait en colère l'a regardée venir avec sang-froid, l'a accueillie avec un calme dont s'étonneront ceux-là seuls qui le connaissaient mal. Il est mort le lundi 16 décembre, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les étapes d'une carrière ne rendent jamais compte de la riche complexité d'une vie humaine. Tout en lui était volonté, engagement, choix délibéré, au service non pas d'une ambition personnelle, cela va de soi, mais d'une décision mûrie dès son jeune âge : servir, lutter, se battre pour ceux que piétinent des sociétés impitoyables aux faibles, aux pauvres, aux oubliés.

Par sa naissance, Jacques n'appartient certes pas à la tribu des « héritiers », qui lui offre à foison des occasions de la brocarder, de la contester. A sa sortie de l'ENA, il dédaigne naturellement le parcours qui s'ouvre à lui vers la haute administration. Pour rester maître de son combat, il choisit la presse et, à vingt-sept ans, nous rejoint au service étranger du *Monde*. Début d'une longue amitié, parfois orageuse, jamais ternie par la banalité. Amitié solide, car d'emblée nous faisons le même constat (les puissants n'ont évidemment nul besoin de nous) et partageons la même folie, la seule tant soit peu raisonnable : une commune détermination à rester d'abord attentifs au sort de ceux – les trois quarts de la population mondiale – qu'écrase la triple suprématie de l'argent, des armes, des technologies de pointe.

LE premier terrain de notre engagement commun, c'est le Vietnam, où l'escalade militaire atteint alors un rare degré de barbarie. Envoyé spécial du *Monde*, Jacques sillonne le pays en guerre, fait percevoir les horreurs de ce merveilleux laboratoire qui paraît spécialement conçu pour expérimenter des armes aussi cruelles que sophistiquées. Il donne à voir de pitoyables hôpitaux de campagne, fait parler les combattants célèbres ou anonymes, prévoit les multiples conséquences de ce long affrontement. Ses articles font choc, et le choc est d'autant plus rude que, comme à l'accoutumée, Jacques n'a rien à cacher. « *Le scandale*, écrivait Bernanos, *n'est pas de dire la vérité, c'est (...) d'y introduire un mensonge par omission, qui la laisse intacte au dehors mais lui ronge, ainsi qu'un cancer, le cœur et les entrailles* ». Ce n'est certes pas de ce cancer-là que Jacques vient de mourir.

Bernanos encore : parmi les textes que Jacques a sélectionnés pour être lus, le 23 décembre, pendant la cérémonie d'adieux, cette phrase dans laquelle le pamphlétaire des *Enfants humiliés* se dit « *humblement solidaire des pauvres gens* ». Tel est peut-être le seul choix que Jacques n'ait pas eu besoin de faire : c'est sa nature même qui le porte spontanément aux côtés des « *pauvres gens* », dans cette Asie multiple qu'il ausculte pour le journal, mais aussi dans cette France disloquée par l'arrogance, l'avidité et souvent l'incompétence de notables trop satisfaits d'eux-mêmes pour entendre et comprendre la voix des humbles.

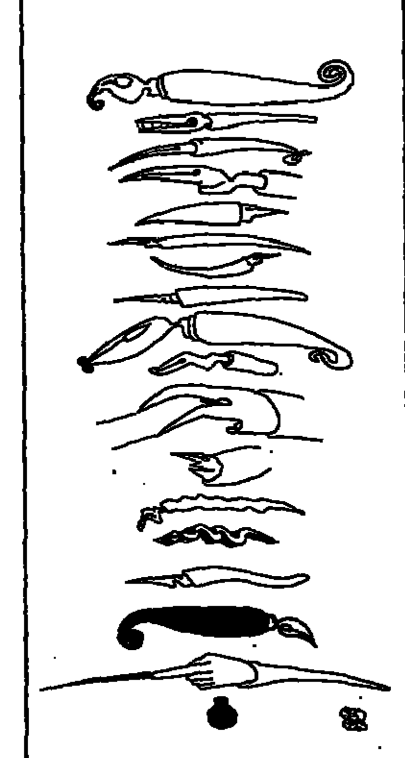
Jacques le savait : la froide « objectivité » du journaliste est un leurre. Il tenait en horreur le rôle de témoin impassible. Mais, d'un même mouvement, il se défiait de toute indignation qui ne s'appuierait pas sur des faits *scrupuleusement vérifiés*, sur des témoignages contrôlés, sur des dossiers que certains, les jugeant trop arides, se contentaient de feuilleter. C'est bien pourquoi, vingt-trois ans après son entrée au *Monde*, je fus si heureux de l'accueillir dans l'équipe du *Monde diplomatique*.

La simple évocation d'un parcours professionnel risquerait d'en occulter l'essentiel. Pour donner à ses engagements leur plénitude, Jacques ne lésinait pas. Bourreau de travail, il dédaignait tout ce qui aurait pu le détourner de son insatiable soif de connaître, connaître pour comprendre, comprendre pour servir. Un regard toujours aux aguets, une tranquille aptitude à enrichir sa documentation, à dévorer d'austères dossiers, mais aussi à fouiner chez son bouquiniste préféré, à s'épanouir par la poésie ou la musique. La culture n'était évidemment pas pour lui un ornement de l'esprit, mais un atout indispensable pour mieux interpréter des signes souvent énigmatiques, pour aller à la rencontre intime d'autres êtres humains façonnés par d'autres cultures.

RIEN, dans cet incessant travail, n'allait sans un subtil mélange de joie et de fureur. Lorsque, aux prises avec la bêtise et les horreurs, il bouillonnait et s'encolérait, nous savions que, jusque dans ses bougonnements, il y avait, mystérieuse et touchante, une quête d'espérance. Et je savais qu'il cesserait de bougonner à l'approche du moment décisif : il est mort dans une sereine lucidité.

Sa femme, Denise, ses deux filles, Myriam et, adoptée au Vietnam dès la fin des combats, Noémi, savent notre affection, notre tristesse, mais aussi notre joie d'avoir eu un tel ami. Reste la fidélité à un engagement sans fin, inlassablement repris par d'autres qui, tout aussi passionnément, continuent de lui donner vie.

COURRIER DES LECTEURS



« Du Rwanda au Zaïre »

Suite à la publication de l'article de Colette Braeckman « Du Rwanda au Zaïre, l'onde de choc d'un génocide », paru dans notre numéro de décembre dernier, M. Jean Barrué, de Paris, nous écrit :

Je crois rêver lorsque je lis, sous la plume de Colette Braeckman, la description idyllique du retour des réfugiés rwandais hutus dans leur pays. Les combats entre Banyamulengés et ex-FAR à proximité des camps des réfugiés hutus ont conduit ceux-ci à fuir. Ils en témoignent eux-mêmes. Où pouvaient-ils aller ? Ils appréhendèrent moins un retour au Rwanda qu'une mort probable au Zaïre, par la faim ou du fait d'une population qui les hait. Lorsque les journalistes interrogent les réfugiés, on entend ceux-ci répondre – et il leur faut un certain courage, en terre rwandaise – qu'ils « *préfèrent mourir dans leur pays* ». Cela est éloquent. Les cohortes lamentables qu'on a vues à la télévision, laissant les mourants sur les bas-côtés de la route, sont une honte pour la communauté internationale, qui a tergiversé avant d'abandonner toute idée d'intervention. Mieux valait apparemment laisser mourir des milliers de personnes que de risquer un soupçon de collusion avec les ex-FAR ou le régime Mobutu. (...)

Actuellement, le Rwanda est retombé sous la coupe d'une minorité. Certains ministres hutus ont d'ailleurs démissionné après avoir servi un temps de faire-valoir au général Kagamé. Dans ce petit pays, 80 000 Hutus sont en prison dans des conditions très dures, alors qu'on sait que les grands responsables du génocide ont fui au Zaïre. Les vengeances de Tutsis revenus au Rwanda sont inévitables, et le gouvernement de Kigali a tout intérêt à les dissimuler. Un Hutu peut-il, dans ces conditions, revenir « *sereinement* » au Rwanda ? (...)

« A l'ombre de Sankara »

Le docteur Germaine Souchon, de Paris, réagit à l'article de Michel Galy, « Le Burkina-Faso à l'ombre de Sankara », paru en décembre 1996 :

Cet article omet les faits concrets où s'enracine cette légende. Homme intègre, Sankara utilisait comme « voitures de fonction » une Mobylette et une Renault. Président d'un des Etats les plus pauvres du monde partiellement inscrit dans la zone sahélienne, il voulait d'abord nourrir son peuple. Aussi refusait-il toutes les importations de luxe et de semi-luxe. Ce qui le faisait haïr de sa bourgeoisie. En revanche, il favorisait de tout son pouvoir l'agriculture biologique. Celle-ci n'exige ni coûteux engrais chimiques, ni semences sophistiquées, ni pesticides. Elle économise la très précieuse eau d'arrosage et convient tout particulièrement à la culture vivrière familiale, comme à l'approvisionnement des petits marchés locaux. Elle appliquait la méthode de compostage que P. Rabbi avait enseignée aux paysans.

Le résultat : le centre écologique suisse Albert-Schweitzer note, stupéfait, que, en 1990, année sèche de récolte nulle par ailleurs, cette méthode a permis aux paysans de sauver leurs propres productions, en compensant un déficit de 4 000 mètres cubes d'eau à l'hectare !

Quand François Mitterrand vint au Burkina, Sankara se permit de contester publiquement la nature de l'« aide » française. Mitterrand prit fort mal la chose. Le président de la Côte-d'Ivoire, constructeur de cathédrale et possesseur de comptes suisses, haïssait également Sankara pour le mauvais exemple qu'il donnait ! Résultat : en 1987, Compaoré assassinait celui-ci et s'emparait du pouvoir.

Aussitôt, Bouygues s'abattit sur le pays, construisit un palais-bunker pour Compaoré et un marché couvert pour Ouagadougou. Toutes choses dont Sankara ne voulait pas.

M. Malcolm Tsadaki (Lomé, Togo) note :

Sankara a été une lumière éclatante dans une Afrique trop souvent assombrie par la corruption et l'indifférence des dirigeants aux besoins africains. Il était la preuve qu'un pouvoir africain n'est pas nécessairement corrompu, que la corruption n'est pas une fatalité.

Digne héritier des héros émancipateurs de l'Afrique noire, Nkrumah et Patrice Lumumba, il tenta de concrétiser le rêve panafricain. Farouche militant anti-impérialiste, Sankara avait refusé de s'inscrire dans la logique néocolonialiste de Paris (...).

La démocratie pour Sankara, celle qui engendre le développement, exigeait plus que l'organisation de pseudo-élections multipartites avec la bénédiction de ces mêmes bailleurs de fonds qui, hier encore, renflouaient les poches des dictateurs, et qui aujourd'hui prétendent conditionner l'octroi des aides à l'organisation des élections libres. Sankara n'est pas mort. Sa vraie mort serait qu'on l'oublie. Neuf ans après son assassinat, sa mémoire reste plus vivante que jamais. Et nous ne sommes pas encore prêts à l'enterrer.

« Misère du journalisme de province »

M. François Bluteau, reporter localier à La Nouvelle République du Centre-Ouest *de Tours, critique la présentation faite de la presse de province par Philippe Decamps (ancien journaliste à FR 3-Grenoble) dans son article « Misère du journalisme de province », publié dans* Le Monde diplomatique *de novembre :*

Je ne me suis pas reconnu dans la peinture qui y est faite du journaliste de province, pas plus je n'ai reconnu mes collègues, ni même le journal dans lequel je travaille depuis bientôt vingt ans. A en croire Philippe Descamps, le journaliste ne serait que provincial faute d'avoir pu monter à Paris, échec « *douloureux* » qui lui vaudrait d'occuper une « *position obscure et inférieure* » par rapport à sa direction et surtout par rapport à ses confrères parisiens. (...)

Il y a de cela vingt ans, je suis en effet tombé amoureux (je pèse ce mot) de la profession de reporter. (...) Contrairement à ce qui est dit, le journalisme localier est ouvert sur le monde, sur la réalité, celle que vivent sur le terrain des millions de provinciaux. On peut, par exemple (cela m'est arrivé), dans la même journée, aller voir le dernier des sabotiers qui ferme son atelier, revenir interviewer Bronislav Geremek de passage à l'université de Tours, et le soir dîner (gratuitement, il est vrai...) avec Jean-Jacques Annaud. Le lendemain, aller voir des ouvrières en lutte pour sauver leur emploi menacé par les délocalisations, les intermittents du spectacle dont on menace le statut, etc. (...)

Sommes-nous assez cultivés pour « zapper » de la sorte entre les sujets ? Jamais assez, certainement, mais sûrement plus que Philippe Descamps ne le laisse supposer. La plupart de mes collègues ont en effet un niveau d'études qui n'a rien à envier à celui des journalistes de la presse parisienne. Le cliché du journaliste de province qui entrait dans la presse faute d'avoir eu le bac est aujourd'hui éculé : depuis des années, le journal dans lequel je travaille recrute à bac plus cinq, voire plus six.

Sommes-nous complices des potentats locaux ? Il convient toujours de s'interroger sur une complicité possible, volontaire ou inconsciente. Pour autant, j'ai toujours eu l'impression d'être indépendant intellectuellement dans mon travail, d'être, selon la formule consacrée, connu de tout le monde mais ami de personne, et je suis certain qu'il en est de même pour la totalité de mes collègues. Il faut dire que le journal dans lequel nous travaillons nous y aide bien. (...)

Quant aux voyages offerts, sachez qu'en quinze ans de locale je n'ai jamais dépassé les frontières du département, professionnellement s'entend. Et j'en suis fier : l'insolite n'est pas obligatoirement à Caracas, il peut être à notre porte, tout est une question de regard porté sur les autres. Je ne souffre pas du syndrome d'Albert Londres : quand je veux faire un voyage, c'est pour être en vacances, et je paye ! (...)

A *La Nouvelle République*, la liberté d'écrire sur tel ou tel annonceur a toujours été totale, avec pour conséquence qu'on nous a parfois retiré de gros budgets publicitaires par suite d'articles qui n'avaient pas plu aux bailleurs de fonds. Dans ce cas, jamais il n'a été fait le moindre reproche à l'auteur de l'article. Pour autant, il serait faux de prétendre que les journalistes de *La NR* restent insensibles à la publicité. Notre entreprise est notre gagne-pain, et nous pesons nos mots avant d'écrire des choses désagréables sur un annonceur qui nous rapporte 4 millions de francs dans l'année.

Colloques et rencontres

● À CHACUN SA MÉMOIRE. Trois jours d'entretiens proposés par la direction du patrimoine du ministère de la culture, en trois volets : les sciences humaines face aux passions identitaires ; les acteurs (Etat, sociétés savantes, associations) et les territoires ; l'avenir du passé (archéologie nationale à l'Est, dans les ex-colonies et chez les minorités américaines). A Paris, les 6, 7 et 8 janvier. *(Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 75007 Paris. – Tél. : 01-47-27-26-27.)*

● LA RESPONSABILITÉ COMMUNE. Organisé par l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme. La dimension économique des droits de l'homme : droit au niveau de vie suffisant, au travail, à la propriété, au logement, à la santé, etc. A Fribourg, le jeudi 9 janvier. *(Université, 6, rue Saint-Michel, 1700 Fribourg, Suisse. – Tél. : [41] 26-300-73-44. Site internet : http : //www. inifr. ch/iiedh.)*

● LE CINÉMA DE L'UNION EUROPÉNNE. Le 24e Festival international du film de Bruxelles a l'ambition de promouvoir le cinéma européen dans le monde, de faire découvrir le cinéma mondial aux Européens. Avec un encouragement particulier au cinéma belge et, cette année, un panorama du cinéma grec. A Bruxelles, du 15 au 25 janvier. *(Festival international du film, 50, chaussée de Louvain, 1210 Bruxelles. – Tél. : [32-2] 18-53-33.)*

● NOUVELLE PAUVRETÉ URBAINE AUX ÉTATS-UNIS. Rencontre-débat organisée par la revue *M*. A Paris, le 16 janvier, 18 h 30. *(Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. – Tél. : 01-43-57-80-41.*

● SÉCURITÉ EUROPÉENNE. Le traité de Maastricht prévoit que l'Europe se dotera d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) : défis, partenaires, propositions. A Chantilly, les 18 et 19 janvier. *(Centre culturel Les Fontaines, BP 219, 60631 Chantilly Cedex. – Tél. : 03-44-67-12-60.)*

● ALGÉRIE, UNE GUERRE ET LA SOCIÉTÉ. Débat organisé par les Editions sociales, avec Jacques Dimet et Sadek Aïssat. A Paris, le 23 janvier à 18 heures. *(Librairie La Balustrade, 25, rue d'Alsace, 75010 Paris. Contact : Editions sociales. – Tél. : 01-40-36-73-24.)*

● UNE PRESSE POUR DÉCHIFFRER, RÉSISTER, ESPÉRER. La presse catholique s'interroge sur le journalisme, métier à risques (superficialité, conformisme, conditionnement). A Thonon-les-Bains, les 23 et 24 janvier. *(Office du tourisme, place du Marché, BP 82, 74202 Thonon-les-Bains Cedex 2. – Tél. : 04-50-71-55-55.)*

● CONTRE L'IDOLÂTRIE DU MARCHÉ. Des arguments intellectuels pour réfléchir, résister et remplacer la nouvelle idéologie dominante. Un colloque d'Espaces Marx. A Paris, les 24 et 25 janvier. *(Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris. Contact : La Pensée. – Tél. : 01-42-17-45-17.)*

● CONTRE LE NÉOLIBÉRALISME. Pour créer un réseau de relations permanentes entre les syndicats, partis, mouvements sociaux, ONG. Par le CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde). A Bruxelles, le 25 janvier. *(Vrije Universiteit Brussel, VUB, avenue de la Plaine, Ixelles, Bruxelles, Belgique. Contact : CADTM. – Tél. : [32-2] 522-61-27. Site internet : http : //www. linkline.be/users/cadtm.)*

● L'EXTRÊME DROITE. Spécificité française. Première rencontre d'une nouvelle association de quartier, La Gamberge. A Paris, le 30 janvier, 20 h 30. *(Salle Martin-Luther-King, 32, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris. Pour tout renseignement sur l'association, tél. : 01-45-45-01-37.)*

Avec « Le Monde diplomatique »

● LA TOLÉRANCE. Six jours de débats avec la participation de Barbara de Negroni, Pierre Saurat, Alfred Grosser, Alain Gresh, Elias Sanbar, Pierre-André Taguieff, Yves Lacoste... Ils évoqueront la civilisation andalouse, Jérusalem, les crimes de l'Etat vichyste, les valeurs républicaines et l'idée de nation, avec un hommage aux écrivains Primo Levi et Robert Antelme. A Paris, du 20 au 25 janvier. *(FNAC Forum des Halles, 1, rue Pierre-Lescot, 75003 Paris. Contact : Florence Maurice. – Tél. : 01-40-41-40-62.)*

● LES NOUVEAUX MÉDIAS DU POINT DE VUE DES FEMMES. Une journée, le 4 février à la Vidéothèque de Paris, organisée par l'association Les Pénélopes, en collaboration avec l'Association des femmes journalistes. Avec la participation d'Alain Gresh. *(Les Pénélopes, 3 bis, rue de la Défense, 93100 Montreuil. – Tél. : 01-48-94-89-01.)*

Notre collaborateur Selçuk expose, du 9 au 25 janvier, à la Galerie des lumières. *(49, rue Maurice-Thorez, Nanterre. – Tél. : 01-41-20-08-41.)*

Édité par la SA Le Monde diplomatique
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Actionnaires : SA Le Monde, Association Gunter Holzmann, Association Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Ignacio RAMONET, président, directeur de la publication ; Bernard CASSEN, directeur général

Directeur de la rédaction : Ignacio RAMONET
Rédacteur en chef : Alain GRESH
Rédaction : Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Serge HALIMI, Dominique VIDAL
Secrétariat de rédaction et conception artistique : Solange BRAND
Documentation : Maria IERARDI
Secrétariat : Joseline CAPRON, Monique SALOMÉ

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Anciens directeurs : François HONTI (1954-1972), Claude JULIEN (1973-1990)

Conseil de surveillance : Jean-Marie COLOMBANI, président ; Alain GRESH, vice-président

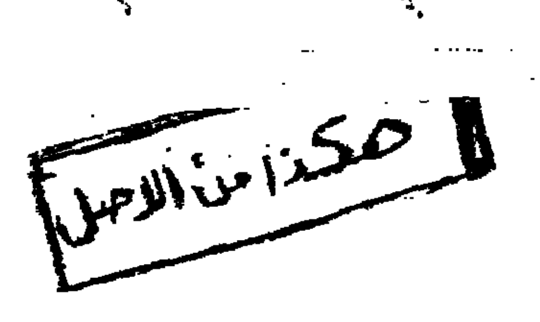
Rédaction
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Tél. : 01-42-17-20-00 – Télécopieur : 01-42-17-21-00
Courrier électronique : Secretariat@Monde-Diplomatique.fr

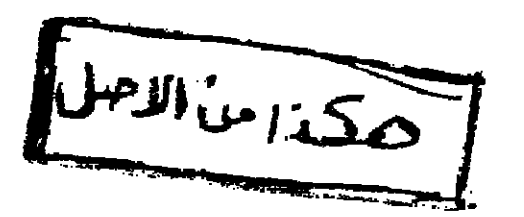
Responsable de la diffusion : Patrick MANCHEZ
Tél. : 01-42-17-33-78

Relations clientèle, abonnements : tél. : 01-42-17-32-90

Publicité
Le Monde Publicité SA
133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08
Responsable : Natacha HERCEGOVA
Tél. : 01-44-43-76-25 – Fax : 01-44-43-77-30

Le Monde diplomatique est imprimé sur papier recyclé.





M. MILOSEVIC MANŒUVRE POUR SAUVER SON POUVOIR

Epreuve de force en Serbie

DÉCLENCHÉ après l'annulation, le 19 novembre, de la victoire de l'opposition au second tour des élections municipales, le mouvement de contestation en Serbie n'a pas faibli. Face aux manifestations, le Parti socialiste au pouvoir a opté pour la souplesse, invitant une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui, dirigée par M. Felipe Gonzalez, devait confirmer le succès de l'opposition. Parallèlement, quelques succès de l'opposition étaient reconnus (notamment à Nis). Dans un second temps, M. Slobodan Milosevic a tenté, avec un succès mitigé, de mobiliser à son tour dans la rue. Optera-t-il, en désespoir de cause, pour la répression ?

Par CATHERINE SAMARY *

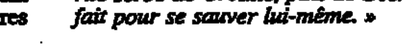
L'histoire s'accélère en Serbie. Le 3 novembre dernier, le Parti socialiste serbe du président Slobodan Milosevic et ses alliés, regroupés dans l'Alliance de gauche (1), remportaient haut la main les élections législatives fédérales de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). Rassemblée dans la coalition Zajedno (Ensemble), l'opposition (2) obtenait un score bien inférieur à ce qu'elle espérait – compte tenu d'un découpage électoral défavorable. Les partis au pouvoir en Serbie et au Monténégro sont donc très proches – à 9 voix près – des deux tiers nécessaires pour amender la Constitution... Ce que M. Milosevic souhaite faire, soit pour briguer un troisième mandat à la prochaine présidentielle de Serbie, soit pour consolider les pouvoirs d'un président fédéral qu'il accepterait volontiers de devenir... *s'il* surmonte la première grande épreuve de l'après-guerre.

Car, quelques jours après, la coalition Zajedno l'emportait, au deuxième tour des élections municipales, dans une quinzaine de grandes villes, dont la capitale, Belgrade. L'annulation par le pouvoir d'une partie de ces résultats et l'organisation dans les circonscriptions contestées d'un « troisième tour » électoral (boycotté par l'opposition) ont provoqué, depuis la mi-novembre, la colère d'une population sortie de son apathie. Des dizaines de milliers de manifestants ont bravé chaque jour le froid et la neige, exigeant la reconnaissance de leur vote et, au-delà, un Etat de droit. Alors qu'un nombre croissant de magistrats se sont dissociés des décisions qui ont privé l'opposition de ses victoires électorales, soulignant notamment les ambiguïtés de la loi qui permettent manipulations et abus (3), le président a proposé à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de se saisir du dossier.

Après la confirmation par la Cour suprême, puis par la Cour fédérale, de l'annulation d'une partie des résultats électoraux, la pression internationale sur le régime de Belgrade s'est également intensifiée. Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont différé la conclusion d'un accord commercial favorable à la RFY. Après une prise de position similaire émanant du président William Clinton, les seize ministres de l'Alliance atlantique, réunis le 10 décembre 1996 à Bruxelles, ont appelé le gouvernement de Belgrade à *« respecter la volonté démocratique du peuple et à revenir sur cette décision* (4) *»*.

Le précédent croate pourrait toutefois encourager le président serbe à considérer ces protestations comme verbales. Car M. Franjo Tudjman, lui non plus, n'a pas admis la défaite de son parti (l'Union démocratique croate, HDZ) lors des élections municipales de 1995 à Zagreb... Après avoir mis son veto aux candidats proposés par le conseil municipal dominé par l'opposition, il a finalement imposé son maire... Or, en dépit de ces atteintes à l'Etat de droit, auxquelles s'est ajoutée l'interdiction de la radio 101, la Croatie vient d'être admise au Conseil de l'Europe...

Les manifestations populaires mettent leur grain de sable dans l'engrenage d'une realpolitik fondée sur les pouvoirs forts de la région : à Belgrade, comme à Zagreb, elles déstabilisent les gouvernements en place. Il y a certes une particularité du régime serbe : rebaptisé Parti socialiste, l'ancien parti unique (la Ligue des communistes) est resté au pouvoir sans connaître ni de révolution de velours à la tchécoslovaque, ni de table ronde avec l'opposition à la polonaise, bref – dit-on souvent dans l'opposition – sans renversement, électoral ou social, du pouvoir communiste. *« La Serbie n'est même pas engagée dans la transition*, estiment, rageurs, les journalistes de radio B 92. *Le pouvoir communiste s'est maintenu grâce à la guerre, lorsqu'il était menacé de l'intérieur, en envoyant ses chars contre sa propre jeunesse en mars 1991, puis en se lançant dans la guerre, soi-disant au secours de la minorité serbe de Croatie, puis de Bosnie, en fait pour se sauver lui-même. »*



De volte-face en volte-face

LE nationalisme a remplacé l'idéologie « communiste » officielle pour aider l'ancienne nomenklatura à maintenir ses privilèges et son pouvoir : le cas serbe fait penser au cas roumain. Mais la comparaison a ses limites. Il y a bien eu rupture avec le passé (on le voit symboliquement au nom des rues de Belgrade) et remise en cause de la Constitution titiste, en Serbie *comme dans toutes* les autres Républiques – sauf que c'est l'ancien parti, repris en main par M. Milosevic en 1987, qui a assuré tous les changements constitutionnels, avant les résultats des premières élections pluralistes de 1990...

C'est la « flexibilité » du président serbe qui lui a permis de consolider son pouvoir en jouant sur plusieurs cordes. Dans la première phase de son ascension, *jusqu*'en 1990, alors que M. Vuk Draskovic, écrivain nationaliste dirigeant du Mouvement du Renouveau serbe, valorisait la dynastie serbe et propageait ses slogans guerriers en faveur d'une Grande Serbie *« partout où se trouvaient les tombeaux serbes »*, M. Slobodan Milosevic incarnait plutôt un projet yougoslave recentralisateur, la défense des protections sociales et la « révolution culturelle » contre les directions communistes corrompues et discréditées de Vojvodine et du Monténégro... La reprise en main du Kosovo, province autonome à majorité albanaise replacée brutalement sous la botte serbe, fut le premier emprunt au programme de son opposition nationaliste (5). Suivit le basculement du pouvoir serbe (et de l'ex-armée yougoslave) dans le soutien aux milices qui propagèrent dans la violence les politiques sécessionnistes serbes de Croatie, puis de Bosnie-Herzégovine. M. Slobodan Milosevic s'allia alors avec son extrême droite, le Parti radical de M. Vojislav Seselj et M. Radovan Karadzic, entre 1990 et 1993.

Dans le même temps, M. Draskovic, horrifié par les horreurs de Vukovar et par les nettoyages ethniques, basculait dans le mouvement anti-guerre. Pourtant, le programme de son parti en 1993 assurait encore : *« Le but politique du MRS est que la Baranja, Srem occidental et les parties serbes de la Slavonie orientale deviennent parties intégrantes de Serbie, et que les autres parties de l'actuelle Krajina serbe rejoignent la Bosnie-Herzégovine* [que le mouvement espère associer à la Serbie en tant que province.] *La Croatie devrait recevoir l'Herzégovine occidentale jusqu'à la rive droite de la rivière Neretva. »* Toutefois, le texte affirmait aussi : *« Nous sommes contre le nettoyage ethnique, indépendamment de qui le préconise et le réalise.* (...) *Des migrations forcées sont des formes de génocide spirituel. Nous ne pouvons emporter avec nous les tombes de nos prédécesseurs, les mémoires humaines, nos patries et les cœurs des maisons où nous sommes nés... »* Mais pouvait-on œuvrer à la redéfinition des frontières sur des bases ethniques, sans déplacement massif et forcé des populations – donc sans faire la guerre ?

Vint le jour où le président Milosevic estima que la politique de ses alliés d'extrême droite menaçait la stabilité de son propre pouvoir. Parallèlement, son épouse, Mme Mirjiana Markovic, dénonça les crimes du nationalisme serbe et constitua, avec la Gauche yougoslave (JUL), une organisation poussant le Parti socialiste à rompre avec le Parti radical serbe de M. Seselj et avec le Parti démocratique serbe (SDS) de M. Radovan Karadzic – tout en s'efforçant de « blanchir » le pouvoir serbe de ses responsabilités dans les crimes commis... Le divorce se produisit début 1993, et le président serbe, il est vrai sous pression occidentale, commença à soutenir systématiquement tous les plans de paix.

Dénonçant la *« trahison de Milosevic »*, le parti de M. Seselj, dont les milices étaient directement impliquées dans le projet de Grande Serbie, passa dans l'opposition. Pour les partis hostiles à la guerre, il devenait tentant de soutenir, au contraire, le nouveau cours « pacifiste » du régime. Ce fut le choix de Nouvelle Démocratie. Une partie de l'opposition hésita. L'Alliance civique et le mouvement de M. Vuk Draskovic furent favorables aux accords de Dayton. Au contraire, le dirigeant du Parti démocrate, M. Zoran Djindjic, choisit d'affirmer son opposition au « communisme » en s'affichant aux côtés de M. Radovan Karadzic, et en soutenant son parti, le SDS, hostile à toute reconstruction d'une Bosnie unifiée, lors des élections de septembre dernier en Bosnie-Herzégovine (6). Les uns et les autres allaient naturellement s'indigner du cynisme du leader serbe – de l'abandon des Serbes de la Krajina face à l'offensive de l'armée croate, durant l'été 1995, au blocus imposé aux Bosno-Serbes pour qu'ils acceptent la *Pax americana*.

Désormais, M. Milosevic trouve sa légitimité non dans la guerre, mais dans la paix ; non dans la Grande Serbie, mais dans la reconnaissance des frontières de la Croatie, de la Macédoine et, *dernièrement*, de la Bosnie-Herzégovine ; non dans le refus du dialogue avec les Albanais du Kosovo, mais dans sa rencontre récente avec M. Ibrahim Rugova (7).

Ce contexte, mouvant, éclaire les résultats apparemment contradictoires des élections fédérales et municipales. Ils révèlent en effet la force et les faiblesses du pouvoir serbe – mais aussi de son opposition. Dans les élections fédérales, la population a voté pour la stabilité, en politique internationale comme sur le plan social.

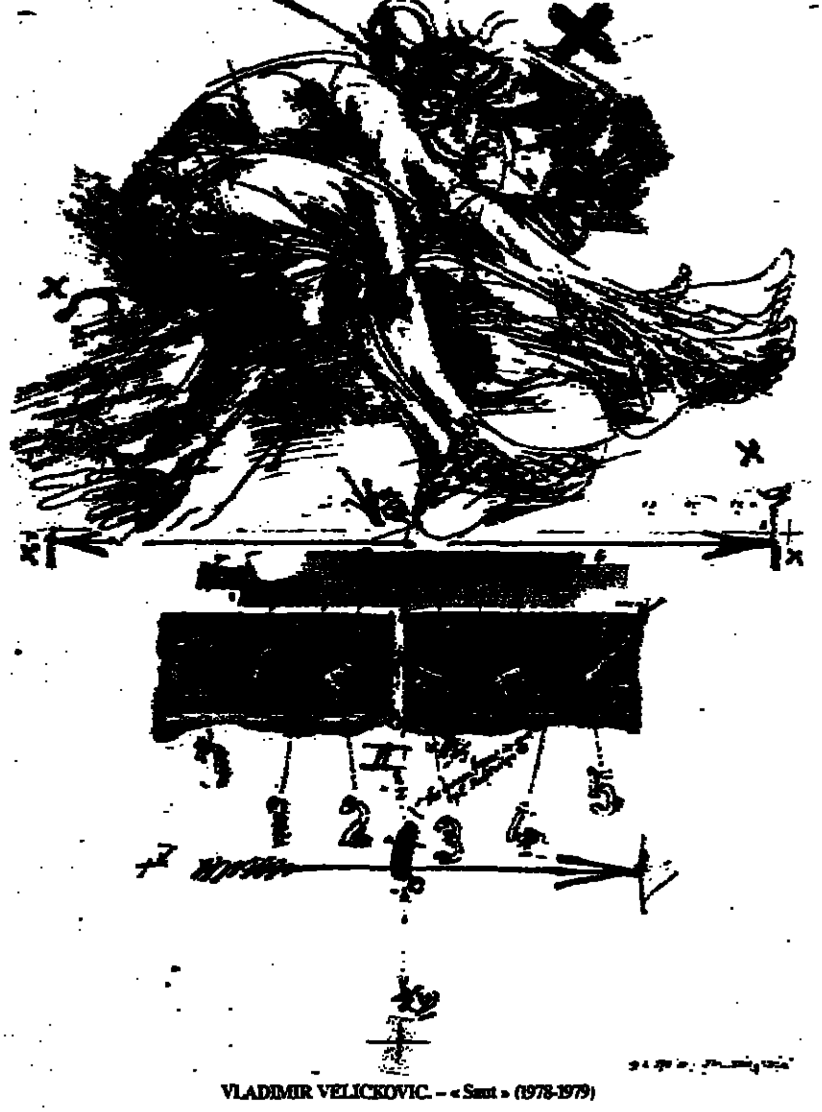
Lasse des grands discours nationalistes, elle s'est d'abord prononcée en faveur des accords de Dayton, pour l'arrêt de la guerre, la levée des sanctions contre la Serbie et le Monténégro, la reconnaissance réciproque des Etats issus de l'ex-Yougoslavie – tout ce dont M. Milosevic est crédité. Minoritaire en Republika Srpska (8), le président serbe a *intérêt* à jouer les accords de paix contre ses adversaires. Et c'est aussi pourquoi la Pax americana s'est appuyée sur lui contre son ancien allié, M. Radovan Karadzic. Lequel a, en retour, clairement exprimé son espoir d'une victoire de l'opposition contre le président serbe, manifestant publiquement son soutien à Zajedno durant la campagne électorale et, depuis, à l'occasion des manifestations.

Sans doute Zajedno en a-t-il fait les frais aux élections fédérales : globalement, la coalition d'opposition manquait de cohérence. Seule l'Alliance civique s'est toujours opposée à la politique de Grande Serbie. Mais elle est restée marginale, et son hostilité au nationalisme débouche sur une conception de la citoyenneté qui se heurte à la question du Kosovo. Sur ce plan, Zajedno – dans ses composantes nationalistes comme démocrates – n'a pas pu représenter une perspective acceptable par les Albanais du Kosovo (9), qui sont restés à l'écart des élections. Par ailleurs, le choix d'une alliance avec des formations nationalistes, dans le seul but de faire tomber M. Slobodan Milosevic, a fait éclater l'Alliance civique au printemps 1996. Près de la moitié de sa direction, dont l'universitaire Zarko Koran, a créé une *Union social-démocrate, qui* est restée en marge des élections.

Cette scission s'est aussi opérée sur les questions socio-économiques, désormais centrales (10) : les tenants de la nouvelle Union critiquent les options libérales dominantes de l'Alliance civique. Sur ce plan, le parti au pouvoir garde une influence majeure dans les campagnes et les entreprises, en dépit d'une montée des grèves pour non-paiement des salaires et d'une situation sociale dramatique – plus de 60 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Malgré ses responsabilités dans ce triste état des lieux, la coalition majoritaire offre plus de protections sociales que l'opposition globalement libérale. Le Parti socialiste, la JUL et Nouvelle démocratie s'opposent en effet à une remise en cause radicale de la propriété sociale, tout en étant ouverts aux privatisations – moins cependant que les socialistes du Monténégro.

Si des syndicats indépendants (Nezavisnost) ont commencé à se développer parmi les journalistes, mais aussi dans l'industrie, ils demeurent marginaux et divisés – y compris dans une course aux soutiens occidentaux *qui leur* vaut les attaques de la JUL. Récemment, ils ont appelé les travailleurs à soutenir les manifestations de l'opposition, sans grand succès. Car le pouvoir s'appuie sur les syndicats officiels qui assurent toujours une fonction minimale de distribution de produits et services, non sans exercer, à l'occasion, des menaces contre ceux qui choisiraient d'adhérer aux syndicats indépendants ou seraient absents de *l'usine aux heures de manifestation* de l'opposition. Des velléités de grèves ont *été* cassées par une distribution de salaires. Enfin, même avec de très faibles salaires, les travailleurs et leurs familles trouvent de quoi survivre dans les lopins de terre dont ils disposent. Dans l'ensemble, les campagnes – avec le statut massivement répandu de paysans/travailleurs – jouent un rôle d'amortisseur social et de soutien du régime.

En revanche, le pouvoir est discrédité par les rapports clientélistes et la mafia des directeurs-ministres sur lesquels il s'appuie – et cela vaut du PS comme de la JUL. C'est ce qui a commencé à *s'exprimer à travers les élections municipales*, à l'occasion desquelles la population a rejeté la corruption et l'enrichissement des gens en place (11). Ce fut aussi un vote des villes contre les campagnes, reflet de la paupérisation subie par les classes moyennes. Au fond des urnes se retrouvait enfin le rejet de cette « démocrature » qui, derrière les formes du parlementarisme et du pluralisme, exerce un contrôle pesant sur les médias, notamment la *télévision*.



VLADIMIR VELICKOVIC. – « Saut » (1978-1979)

ÉDITIONS ACATOS

Une génération s'éveille à la politique

DERNIER facteur, et non le moindre : toute une génération s'éveille à la politique avec pour seul bagage la crise des années 80, puis la guerre (ils furent nombreux à déserter), l'isolement de la Serbie, la difficulté d'émigrer – *et, si* on y parvient, *la* difficulté à se dire serbe. C'est chez elle que cette jeunesse-là veut trouver liberté, formation et travail. Elle se veut indépendante du pouvoir comme de l'opposition : ainsi, tous les jours, les cortèges étudiants sont-ils appelés séparément, sans consignes à l'égard du deuxième cortège. Les étudiants veulent aussi éviter tout engrenage de violence. Même les œufs jetés sur les bâtiments officiels sont désormais interdits : *« Nous voulons seulement un Etat de droit, la possibilité de nous organiser de façon indépendante et la démission d'un recteur qui ment sur notre mouvement* (12). *»*

Lorsque le président de l'Assemblée de Serbie, M. Dragan Tomic, a accusé les manifestants d'être des *« fascistes qui manipulent des enfants »*, ces enfants-là – les étudiants – rétorquèrent : *« Où étiez-vous quand des gens de notre âge ont été tués dans les champs de bataille autour de Vukovar par ordre du régime auquel vous appartenez ? »* Mille enseignants ont signé une pétition de soutien au Comité de défense de la démocratie de l'université – ils ont été immédiatement menacés de licenciement.

Le président serbe est sorti de son mutisme pour promettre aux étudiants que *« la vérité serait faite »* sur les élections. Il s'est aussi engagé à ne pas faire donner la police contre les manifestants. Pourtant, les arrestations sélectives et les brutalités policières ont commencé à s'abattre sur la jeunesse pour en casser le mouvement. Un jeune ouvrier de vingt et un ans, M. Dejan Bulatovic, arrêté dans un cortège alors qu'il portait un mannequin représentant M. Slobodan Milosevic en bagnard, a subi brimades et brutalités. Sa condamnation (pour *« atteinte à l'ordre public »*) à vingt-cinq jours d'emprisonnement a été confirmée en appel.

Quelles que soient les concessions immédiates décidées par le pouvoir serbe, le risque d'engrenage violent demeure dans la nouvelle phase de l'histoire serbe qui vient de s'ouvrir : le déclin du pouvoir de M. Slobodan Milosevic. La flexibilité du président ira-t-elle jusqu'à accepter, comme le lui recommandent ses alliés du Monténégro et de la Nouvelle Démocratie, sa défaite aux élections municipales à Belgrade ? Quand bien même il obtiendrait, ce faisant, un sursis, la question de l'alternance – avec ses enjeux économiques et sociaux – est désormais posée.

* Maître de conférences à l'université Paris-Dauphine. Auteur de *La Déchirure yougoslave*, L'Harmattan, Paris, 1994.

(1) Celle-ci incluait, outre le Parti socialiste serbe, la Gauche yougoslave (JUL) dirigée par l'épouse du président, Mme Mirjana Markovic, et Nouvelle Démocratie, formation qui a quitté l'opposition en 1993.

(2) Elle regroupait l'Alliance civique, regroupement de démocrates libéraux anti-nationalistes, animateurs du mouvement anti-guerre dirigé par Mme Vesna Pesic ; et trois formations plus ou moins nationalistes : le Mouvement du renouveau serbe de l'écrivain Vuk Draskovic ; le Parti démocrate du philosophe Zoran Djindjic, et le Parti démocratique serbe de M. Vojislav Kostunica – ce dernier se présentait seul aux élections municipales.

(3) *Cf.* les informations fournies, le 13 décembre 1996, par le Centre d'information établi par plusieurs associations à Belgrade, le 5 décembre 1996, pour rendre compte de la situation des droits de l'homme en RFY. Son adresse : Avalska 9, 11000 Belgrade, tel/fax 381 11 444 39 44 ; courrier électronique : hlc@EUnet.yu.

(4) *Libération*, 11 décembre 1996.

(5) A son congrès de 1993, voici comment le mouvement de M. Vuk Draskovic traite la question albanaise du Kosovo : *« Les termes Kosmet et Kosovo-Metohija devraient être bannis du langage de la politique et de la géographie et l'on devrait restaurer l'ancien et seul nom historiquement authentique de « Vieille Serbie ». La Vieille Serbie est le centre de la religion nationale, de la culture et de la mémoire collective de tous les Serbes. C'est tout ce qui mérite d'être dit ici... »* *Cf. The Case of Serbia in the Early Nineties*, sous la direction de Vladimir Goati, 1995, Institut des sciences sociales de Belgrade, annexes sur les programmes des partis.

(6) *Cf. Libération*, 19 décembre 1996. Depuis, la coalition Zajedno s'est déclarée favorable aux accords de Dayton.

(7) Voir Christophe Chiclet, « La question albanaise, autre piège des Balkans », *Le Monde diplomatique*, décembre 1996.

(8) La coalition qu'il soutenait y a obtenu environ 12 % des voix, contre 60 % pour le SDS de M. Radovan Karadzic. *Cf.* Paul-Marie de la Gorce, « Amers lendemains d'élections en Bosnie », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

(9) *Cf.* AIM Pristina, Shkelzen Maliqi, 30 novembre 1996.

(10) *Cf.* Catherine Samary, « Le pouvoir serbe dans la tourmente de la paix », *Le Monde diplomatique*, juin 1996.

(11) *Cf.* Gordana Igric, « Profiteurs de guerre », *Le Monde diplomatique*, juin 1996. Lire également, Yannick Bovy, « Dangereuses dérives en Yougoslavie », *Avancées*, Bruxelles, décembre 1996.

(12) Lire Branka Kaljevic, AIM Belgrade, 3 décembre 1996.

INSTABILITÉ PERSISTANTE

L'armée, arbitre

MALGRÉ la conquête de Kaboul, les talibans n'ont pas réussi à venir à bout de leurs ennemis et à unifier l'Afghanistan. Si l'origine des « étudiants en théologie » est en partie mystérieuse et si le mouvement est plus hétéroclite qu'on le croit généralement *(lire l'article de Stéphane Allix)*, son avenir dépend largement du soutien d'Islamabad. Secoué par une crise profonde, dont le dernier épisode a été le renvoi du premier ministre, Mme Benazir Bhutto, marqué par la corruption de la classe dirigeante, enfermé dans sa rivalité permanente avec l'Inde, enlisé dans le conflit afghan, le Pakistan doit voter le 3 février prochain. Quel que soit le résultat du scrutin, le nouveau Parlement ne pourra qu'entériner le rôle déterminant et les choix de l'armée, perçue par de nombreux citoyens comme le dernier rempart contre l'incompétence des politiciens et comme la garantie de la nation.

Par LUCILLE BEAUMONT

Le renvoi, le 5 novembre 1996, du premier ministre pakistanais, Mme Benazir Bhutto, par le président de la République, M. Farooq Leghari, pour « corruption, népotisme et mauvaise gestion », a confirmé l'instabilité du pouvoir politique au Pakistan. Le père de Mme Bhutto, Zulficar A. Bhutto, reçut le pouvoir du général Yahia Khan en 1971. Renversé par le général Zia Ul Haq en 1977, il fut condamné à mort et exécuté en 1979. Les structures permettant un exercice effectif de la démocratie parlementaire et un partage du pouvoir entre civils et militaires, d'une part, et par l'ensemble de la population, d'autre part, n'existent que sur le papier de la Constitution. Les militaires restent les véritables détenteurs du pouvoir, même s'ils ne semblent plus disposés à l'exercer directement.

La fragilisation politique de Mme Bhutto s'est accélérée au cours de l'automne 1996. En l'espace de quelques semaines, elle a été mise en difficulté, de manière simultanée, sur tous les plans : politique intérieure, politique économique et politique extérieure.

Le 20 septembre, son frère Murtaza était tué à Karachi, au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Mme Bhutto et son mari, M. Asif Zardari, ont été accusés d'avoir commandité le meurtre du dernier descendant masculin de Zulficar A. Bhutto et rival de sa sœur pour la direction du parti fondé par leur père, le Parti du peuple pakistanais (PPP). Même si les preuves manquent pour étayer cette grave accusation, les circonstances obscures du décès de Murtaza Bhutto ont suscité des vagues de protestations dans le Sind, où il était membre de l'Assemblée provinciale. Que Mme Bhutto et son mari aient été impliqués ou non dans cette mort, l'incapacité du premier ministre à faire régner l'ordre dans la grande métropole du pays a alors été démontrée avec force.

Karachi est en effet en proie à une violence politique qui oppose à la fois les Mohajirs (1) aux autres ethnies du pays et les chiites aux sunnites, faisant 1 800 morts environ en 1994 et plus de 2 000 en 1995. La forte réduction du nombre des victimes en 1996 (environ 400) est surtout due à l'action des forces de l'ordre qui ont multiplié les arrestations et les meurtres « extrajudiciaires », c'est-à-dire dans les locaux de la police ou en détention, sans que les causes de cette violence aient été extirpées.

C'est dans ce contexte de fortes tensions intérieures que le gouvernement, le 22 octobre dernier, a resserré sa politique budgétaire, déjà rigoureuse, du mois de juin. Pour la première fois dans l'histoire nationale, un impôt sur les revenus agricoles était instauré et levé directement par les provinces la première année. La roupie était dévaluée de 8 %. Ce sévère correctif était destiné à amadouer le Fonds monétaire international, qui devait verser la deuxième tranche d'un prêt de 600 millions de dollars.

Enfin, si l'arrivée des talibans à Kaboul, le 27 septembre, peut être considérée comme une victoire pour Mme Bhutto, elle a aussi contribué à sa chute. En effet, leurs succès militaires ne peuvent se comprendre sans une intervention directe des services secrets pakistanais. Ces étudiants en religion, pachtounes et fondamentalistes, ont été constitués en force de guerre à l'instigation du ministre de l'intérieur, le général Nasrullah Babar. Son objectif était de mettre fin à la guerre civile en Afghanistan pour ouvrir, enfin, la route transafghane, qui doit permettre au Pakistan de se positionner comme le débouché naturel de l'Asie centrale et d'assurer son approvisionnement énergétique *(lire article ci-dessous)*.

Mais l'instauration d'un régime islamique « pur » à Kaboul sert également de modèle aux militants fondamentalistes pakistanais. Depuis juillet 1996, le qazi Hussein Ahmed, sénateur et chef du parti religieux Jamaat-i-Islami (JI), annonçait qu'il organiserait des manifestations jusqu'à l'instauration d'un régime islamique au Pakistan, parce que *« les élections, dans ce pays, sont une farce* (2) *»*.

Le départ de Mme Bhutto permettra-t-il de résoudre la crise du pouvoir au Pakistan ? Trois mois – le délai imposé par la Constitution pour la tenue d'élections prévues en février – ne suffiront pas à briser le cercle vicieux du jeu politique pakistanais. Ce cercle vicieux se nourrit de trois dynamiques principales.

En premier lieu, celle des privilèges hérités du passé. Le personnel politique – députés, ministres – est, dans sa plus grande partie, formé de membres de l'aristocratie foncière et de leurs obligés. Ils ont longtemps pu se dispenser de la formation nécessaire à la gestion d'un pays, puisque les palliatifs étaient nombreux. L'armée, d'abord, chargée de protéger et défendre la nation, disposait d'un budget important et du privilège d'intervenir directement dans la gestion du pays si celle-ci lui semblait trop erratique. La bureaucratie, ensuite, formée essentiellement par des Mohajirs, plus éduqués que les autres habitants du nouvel Etat pakistanais, a longtemps suppléé aux lacunes du personnel politique, peu formé à la prise de décision politique.

Mais la société pakistanaise a évolué, l'environnement politique du pays aussi. L'armée ne souhaite plus intervenir directement dans les affaires du pays, la bureaucratie a perdu une partie de ses privilèges dès les années 1970, avec l'abolition du Civil Service of Pakistan (3) en 1973. Mais la caste des propriétaires terriens, dont Mme Bhutto est issue, a conservé des habitudes et privilèges jugés préjudiciables pour le pays. C'est le cas de sa surreprésentation à l'Assemblée nationale et de sa non-soumission à l'impôt sur les revenus agricoles.

En l'absence d'un recensement (le dernier date de 1981), les circonscriptions n'ont pas été redéfinies et avantagent les ruraux, alors que les migrations vers les centres urbains ont été massives. L'introduction d'un impôt sur les revenus agricoles décidée en octobre 1996 est délicate. Il semble difficile d'en espérer une application efficace dès la première année, même si le gouvernement de Mme Bhutto comptait en tirer 48,5 millions de dollars de rentrées fiscales. C'est une élite rurale non représentative de la société qui gouverne – mal – le pays.

Un pouvoir confisqué

DEUXIÈME dynamique, l'absence de partage du pouvoir. La conception pakistanaise du pouvoir politique est très monopolistique. Le pouvoir politique est concentré entre les mains d'une élite qui ne se diversifie pas. Les grands propriétaires terriens du Pendjab et du Sind ont gardé le même comportement politique à travers les siècles. En particulier, ils ont toujours été des fidèles soutiens du pouvoir dont ils dépendaient, que celui-ci soit sikh, afghan, moghol ou britannique (4). Leurs objectifs ont toujours été de perpétuer leurs avantages et prérogatives, non de répondre aux attentes de leurs administrés. Quant aux partis, ils sont plus des rassemblements autour d'une personnalité charismatique que des organisations politiques avec un programme précis, qui offrent des possibilités d'expression aux individus. La dissension n'est que tolérée : elle conduit à la constitution de factions, en rivalité ouverte avec le courant principal. Le seul moyen d'expression qui apparaisse efficace est alors le recours à la violence. Cette dernière est d'ailleurs encouragée par les politiciens.

Enfin, l'absence de confiance dans les institutions de l'Etat conduit les individus à chercher d'autres allégeances. Celles-ci – religieuses ou ethniques – sont autant de facteurs de division de la population en groupes antagonistes, renforçant le traumatisme de la partition indo-pakistanaise. Né de la division de l'Empire des Indes autant que de la scission du Pakistan oriental (devenu le Bangladesh en 1972), le Pakistan est un pays où les plus extrémistes, au nom de la pureté, voient dans la distanciation d'avec les « autres » la solution au problème de la difficile cohabitation interethnique. Par exemple, le Mohajir Qaumi Movement (MQM) (5) réclame, au nom des Mohajirs, la création d'une entité politique séparée à laquelle ceux-ci estiment avoir droit, au même titre que les Pendjabis ou les Baloutches ; cette entité pourrait être Karachi, la grande métropole où ils se sont installés (6).

Il en résulte un système politique fermé, dans lequel la participation des citoyens est purement formelle. Ce cercle vicieux du jeu politique ne pourrait être brisé que par une implication du plus grand nombre et par la définition de nouvelles règles.

Le fameux impôt sur les revenus agricoles sera le baromètre de la volonté de changement gouvernementale. Les observateurs sont pessimistes, essentiellement en raison de la tradition de fraude fiscale. Ensuite, parce que ce sont les provinces qui devront le lever. Se distinguant des trois autres, l'Assemblée provinciale du Pendjab a refusé d'adopter la législation nécessaire à son application. Or il s'agit de la province la plus riche du pays. Le gou-

(1) Les Mohajirs (« émigrants » en ourdou) sont les descendants des habitants ourdophones du nord de l'Inde qui ont choisi de s'installer au Pakistan au moment de la partition de l'Empire des Indes. Leur suprématie dans l'appareil bureaucratique du nouvel Etat a attisé les tensions interethniques.

(2) *The Friday Times*, Lahore, 11-17 juillet 1996.

(3) En 1973, Zulficar Bhutto a aboli le concours élitiste du CSP (que l'on peut assimiler à l'Ecole nationale d'administration française) et [illegible] que l'armée ne serait plus composée que [illegible] corps.

(4) Voir *Islam, Politics and the State*, [illegible] direction de Mohammed Asghar, Zed, Londres, 1985.

(5) Mouvement de la communauté mohajir, fascisant, composé d'immigrés indiens musulmans du Sind.

(6) Alexandre Dastarac et M. Levent, « Karachi, une île à la dérive », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

De la résistance à la prise de Kaboul,

Par notre envoyé spécial STÉPHANE ALLIX *

QUAND, à l'automne 1994, Mollah Mohammed Omar Akhunzada, dirigeant des talibans, arrive dans la ville de Kandahar, ancienne capitale royale d'Afghanistan, il a trente et un ans. Sa légitimité religieuse ainsi que celle de ses compagnons ont suffi à faire trembler les potentats locaux, qui ont rendu les armes et ouvert les portes des villes et villages. Le tout jeune mouvement est alors un mélange de tradition et de renouveau. Tradition dans la manière de s'imposer en représentant de l'ordre moral, appuyé sur l'organisation tribale et clanique du Sud pachtoune et sur les réseaux de pouvoir existants. Renouveau parce que, paradoxalement, il utilise les aspirations populaires pour consolider un pouvoir d'abord constitué de manière éphémère autour de mollahs qui, pour toute légitimité, ne peuvent se parer que de leur probité. Aucun n'est issu d'une grande famille, aucun n'est un dirigeant religieux reconnu. Ils n'ont simplement pas de passé et se posent en force de transition pour entraîner l'adhésion des Afghans. Deux ans après, plus de la moitié du pays sous leur coupe et maîtres de Kaboul, ils sont entrés dans le jeu politique et s'efforcent de ne pas s'y enliser.

Le mouvement taliban a une double origine. L'une, interne, date des années qui suivent le départ officiel du dernier soldat soviétique en février 1989. L'autre, extérieure : pour le Pakistan, l'Afghanistan est traditionnellement un enjeu de politique nationale.

En avril 1992, les forces du commandant Ahmed Shah Massoud, alliées aux miliciens ouzbeks du général Rachid Dostom, prennent de vitesse celles du Hezb-e-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar guidées par des militaires communistes khalquis (1) et pénètrent les premières dans Kaboul. La résistance s'est bâtie sur l'idée d'une nation afghane, dont Kaboul est devenue le symbole. Victorieuses, les milices vont reproduire la logique du pouvoir communiste : qui tient Kaboul tient l'Afghanistan.

CHRIS STEELE-PERKINS - MAGNUM

LA CONQUÊTE DE KABOUL, LE 27 SEPTEMBRE 1996
Une seule légitimité, l'islam

Pendant que les vainqueurs se déchirent, le reste du pays se désolidarise une nouvelle fois du destin de la capitale. Officiellement, les partis de la résistance *(djihadis)* se partagent provinces et régions où l'autonomie s'affirme. Chacun organise son fief, sa base, son territoire. L'Etat islamique rêvé depuis Peshawar n'existe que sur le papier. L'Afghanistan de l'« après-guerre » se retrouve pris entre une diversité bien réelle, non seulement ethnique mais également politique (héritage des clivages apparus durant les neuf années d'intervention soviétique), et le mythe d'un Etat unifié derrière sa capitale, Kaboul, où les alliances, ruptures et combats détruisent jour après jour une ville jusqu'alors épargnée, faisant des dizaines de milliers de morts.

Dans le reste du pays, les zones d'anarchie alternent avec les provinces en paix, où la reconstruction est en marche. La production de pavot explose. Une large proportion des millions de réfugiés reste disséminée entre le Pakistan et l'Iran. Loin de Kaboul, la légitimité du pouvoir des *djihadis* se décompose petit à petit au profit du détenteur traditionnel de l'autorité : le mollah. Mais personne n'avait imaginé que les mollahs pachtounes du Sud puissent devenir une force cohérente.

Le Pakistan a joué avec les talibans un jeu dangereux. S'il est hasardeux d'affirmer qu'Islamabad a créé le mouvement, il est évident que certaines personnalités influentes s'y sont très vite intéressées. Depuis l'invasion de l'armée soviétique en décembre 1979, jusqu'au début des années 90, la politique afghane du Pakistan fut celle du général Zia Ul Haq et de ses héritiers. Les institutions mises en place par celui qui fit exécuter le père de Mme Benazir Bhutto sont toujours en vigueur. Des « trois A » qui garantissent la stabilité du pays, Allah, armée et Amérique, le deuxième, l'armée, est encore aux mains des partisans de la politique de Zia Ul Haq, tandis qu'Allah est récupéré aussi bien par le parti islamique Jamaat-e-Islami, héritier du général Zia, que par son concurrent direct, la branche Fazlur Rehman du Jamiat Ulema-e-Islami allié au Parti populaire pakistanais (PPP) de Mme Benazir Bhutto.

Au sein de l'armée, l'Inter-Service Intelligence (ISI), les puissants services secrets du pays, coordonna l'aide militaire internationale à la résistance afghane selon ses intérêts. Le principal bénéficiaire en fut M. Gulbuddin Hekmatyar, très lié au Jamaat-e-Islami, et qui sera le grand perdant après l'arrivée des talibans.

Dans la République islamique du Pakistan, l'exercice du pouvoir est impossible sans le soutien d'un mouvement religieux. Le Jamiat Ulema-e-Islami va trouver en Mme Benazir Bhutto (et dans une frange de l'armée et de l'ISI) un partenaire dans son opposition au Jamaat-e-Islami. L'Afghanistan est bien l'un des terrains d'affrontement des forces politiques du Pakistan.

Au-delà, c'est l'armée qui assume l'intérêt supérieur de la nation et entend contrôler le pouvoir en place à Kaboul. MM. Burhanuddin Rabbani et Ahmed Shah Massoud avaient le double défaut d'être hostiles à Islamabad et de privilégier leurs liens avec l'Inde. L'urgence d'une politique plus offensive du Pakistan a trouvé sa concrétisation dans le mouvement des talibans, dont une majorité viennent de *madrassas* (écoles religieuses) pakistanaises sous le contrôle du Jamiat Ulema-e-Islami. Un certain nombre de leurs coreligionnaires vont les suivre dans leur croisade pour la défense de l'islam. Parallèlement, des groupuscules religieux pakis-

* Journaliste.

(1) Le Khalq, une des deux tendances, nationaliste, militaire et pachtoune, du Parti de la patrie (ex-Parti démocratique du peuple afghan [PDPA], ex-communiste) ; l'autre est le Parcham, auquel appartenait le président Najibullah.

هكذا من الأصل

…BILITÉ PERSISTANTE

…née, arbitre

…pouvoir confisqué

EN ASIE CENTRALE

suprême au Pakistan

vernement intérimaire semble cependant déterminé à faire participer les grands propriétaires terriens à l'effort national : M. Javed Burki, ministre des finances et ancien vice-président de la Banque mondiale, a lui-même déclaré : « *Les féodaux doivent apprendre qu'ils doivent payer leurs dettes à la société* (7). » Mais le renvoi de Mme Bhutto ne peut être considéré comme synonyme d'un renouvellement en profondeur de la classe politique pakistanaise.

Un de ses principaux rivaux, l'ancien capitaine de l'équipe nationale de cricket, M. Imran Khan, a créé son propre parti en avril 1996 – le Mouvement pour la justice. Il a fait de la dénonciation de la corruption des politiciens son cheval de bataille favori. Les observateurs restent sceptiques sur sa capacité à changer la politique dans le pays, malgré son immense popularité.

Les militaires demeurent la principale force politique du pays, la seule dont la légitimité à gouverner le pays ne soit pas contestée. L'armée est depuis toujours une institution centrale pour le Pakistan, qui a été créé dans un contexte de violence, et où le mythe de la « patrie en danger » a été entretenu pendant plusieurs décennies. Le Pakistan est un pays sans frontières naturelles, dont l'élite dirigeante – composée, dans sa grande majorité, de militants du mouvement nationaliste originaires du territoire indien (vallée du Gange surtout) et de militaires pendjabis – a constamment agité l'épouvantail de l'Inde, voisine et ennemie (8). La mission naturelle de l'armée – la défense de la patrie – a revêtu un caractère sacré car elle s'accompagnait de la défense de l'islam, la religion fondatrice du pays considéré comme un « foyer national pour tous les musulmans ».

Autre élément renforçant le caractère central de l'institution militaire : 95 % de ses membres servent dans l'armée de terre, élément central de la défense du pays. D'autre part, les trois quarts des officiers sont originaires du Pendjab, le cœur économique et historique du Pakistan.

Dernier rempart

EN outre, l'armée est la seule institution étatique structurée. Elle a elle-même organisé la perception nationale de la menace extérieure, dominée par la rivalité avec l'Inde. Elle a également été un facteur important dans la relation étroite entretenue avec les Etats-Unis. L'intérêt de Washington à l'égard du Pakistan était plus vif quand le pays était gouverné par des militaires acquis à la lutte contre l'Union soviétique, comme ce fut le cas lors de la guerre d'Afghanistan ou au sein de l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (Otase), pacte signé en 1955.

L'armée n'échappe pas aux critiques adressées à toutes les institutions de l'Etat. Elle a perdu les trois guerres contre l'Inde (1948, 1965 et 1971) ; elle a été gagnée par la corruption au cours des années 80 (parce qu'elle a participé aux trafics de drogue et d'armes créés par la guerre d'Afghanistan) et qu'elle s'est engagée dans des manœuvres troubles en Afghanistan (soutien au fondamentaliste Gulbudin Hekmatyar pendant les années 80). Son image reste néanmoins meilleure que celle des civils, car nombreux sont ceux qui la jugent encore efficace, contrairement à la classe politique. Elle est même perçue comme le dernier rempart contre l'incompétence des gouvernements. Ainsi, les appels se sont multipliés pour que le chef d'état-major de l'armée de terre la laisse intervenir à Karachi, au moment où la siuation se tendait, au cours de l'année 1995.

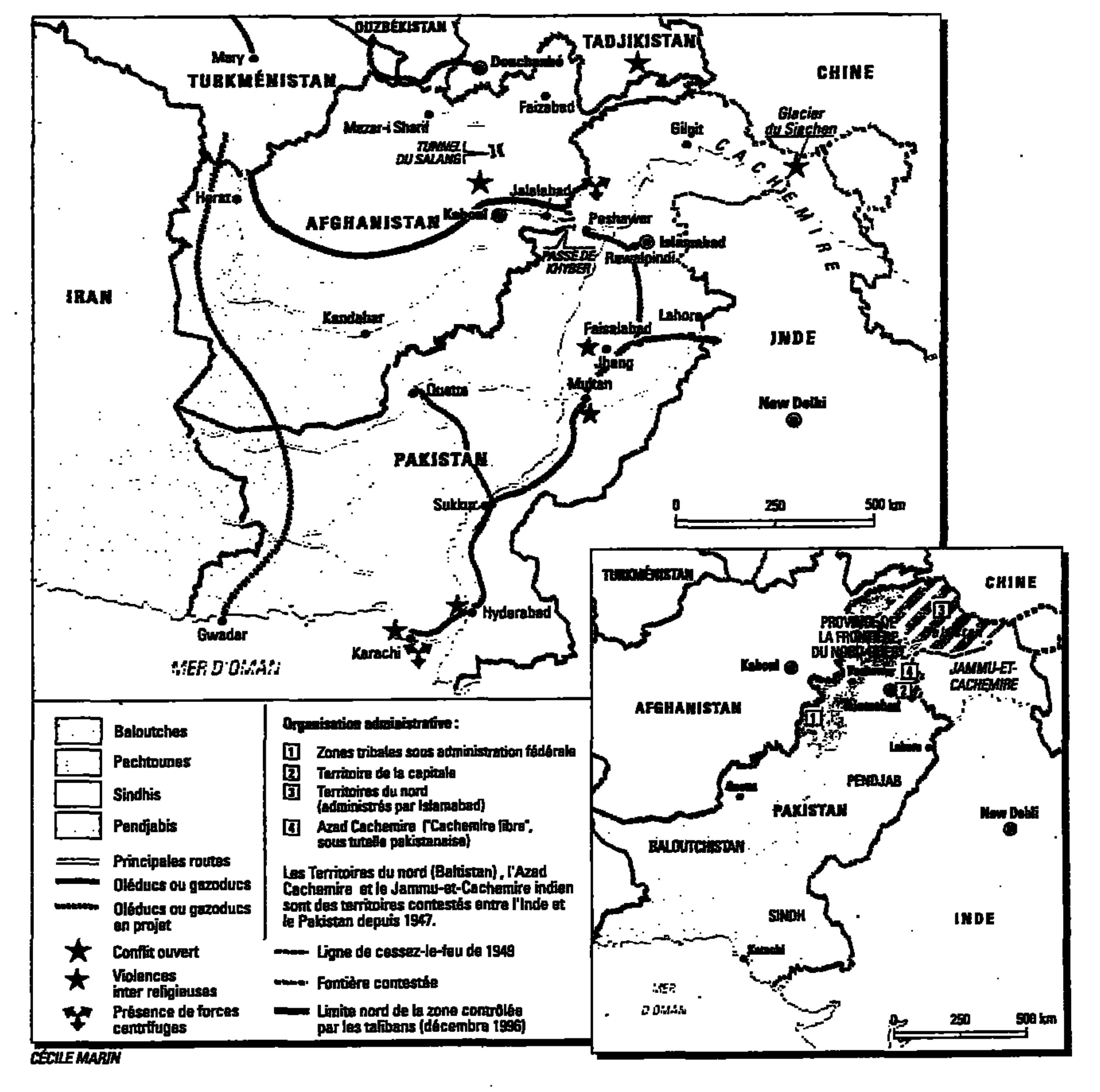
Mais, comme son prédécesseur, le chef d'état-major actuel, le général Jehangir Karamat, refuse l'intervention directe dans la gestion du pays. Il n'a certainement pas été étranger au renvoi de Mme Benazir Bhutto en novembre dernier. Mais on sait, à Rawalpindi, siège de l'état-major, qu'un gouvernement militaire ne serait pas accepté par la communauté internationale en général, et par les bailleurs de fonds en particulier.

L'absence d'institutions étatiques a attisé les particularismes ethniques et religieux au Pakistan et entravé la cohésion nationale d'un pays dont les frontières et les contours, tant géographiques qu'idéologiques, demeurent incertains.

LUCILLE BEAUMONT.

(7) *Cf. Far Eastern Economic Review*, Hongkong, 21 novembre 1996.

(8) Lire Alexandre Dastarac et M. Levent, « Le Pakistan privé de jeu régional », *Le Monde diplomatique*, avril 1996.



CÉCILE MARIN

CONFLITS, VIOLENCES ET ASPIRATIONS SÉPARATISTES

Depuis l'intervention de l'armée soviétique en Afghanistan (1979), l'Asie centrale est en proie à de violents affrontements. Loin de s'être atténuées avec la fin de la guerre froide et la disparition de l'Union soviétique, les violences se sont étendues. Partout s'affirment les revendications ethniques et les aspirations séparatistes.

…de Kaboul,

l'histoire secrète des talibans

tanais sont envoyés sur le terrain par l'ISI, qui fournit l'aide logistique : carburant, éventuellement munitions, assistance et conseils techniques. Avions, chars, hélicoptères, armes sont déjà dans le pays depuis l'époque de la lutte contre l'occupation soviétique, provenant à la fois des stocks astronomiques laissés par l'armée rouge et des quantités non moins importantes livrées à la résistance par les Etats-Unis.

L'ISI pakistanaise sert aussi d'intermédiaire pour obtenir le ralliement de commandants locaux tel M. Jalahuddin Haqani, grande figure de la résistance dans la province du Paktia, qui s'est joint aux étudiants religieux il y a un peu plus d'un an. On rapporte de nombreux cas où les talibans n'ont pas eu à se battre, les commandants locaux ayant été priés par leurs vieux amis pakistanais d'abandonner tel camp, tel dépôt d'armes. Les talibans ont pu ainsi récupérer jusqu'à des missiles antiaériens américains Stinger.

Forte de son autonomie financière aux origines douteuses, l'ISI, où le bureau chargé de l'Afghanistan regroupe près de deux cents officiers, a toujours joué son propre jeu dans ce pays, indépendamment des gouvernements en place. Cette diversité d'intervenants expliquerait certaines erreurs tactiques majeures des talibans telles que l'assassinat d'Abdoul Ali Mazari, chef du parti chiite Hezb-e-Wahdat (le 12 mars 1995), ou celui de l'ancien dirigeant communiste Mohammed Najibullah (le 26 septembre 1996) qu'aurait désapprouvé Mollah Omar.

Mais les interventions extérieures ne doivent pas masquer l'autonomie des talibans. Parce qu'ils ne sont pas les dociles exécutants des volontés de leur puissant voisin et qu'ils rencontrent un certain succès dans les zones rurales pachtounes du Pakistan où perdure le mythe du Pachtounistan, Islamabad s'emploie à prolonger l'état de guerre afin d'affaiblir le pouvoir de son allié afghan.

Reste qu'il est peu probable que le Pachtounistan soit l'un des objectifs de la direction des talibans, pas plus que l'expansionnisme islamique militant en direction de l'Asie centrale, l'ouverture d'une route commerciale pour le Pakistan ou la construction du gazoduc de la compagnie américaine Unocal (2). Ces facteurs secondaires peuvent expliquer la sympathie américaine et l'hostilité de Téhéran, la frayeur du gouvernement tadjik et celle de Moscou, ou la « fraternelle » aide saoudienne ; ils ne fondent *pas une politique. La direction des talibans* refuse toujours de signer les contrats avec le représentant d'Unocal, arguant du fait que, n'y connaissant rien, elle risque d'être trompée.

QU'EST-CE QUE L'ISLAM ? – Rochdy Alili

★ La Découverte, Paris, 1996, 384 pages, 149 F.

Présentant de manière didactique l'islam comme un fait anthropologique total, Rochdy Alili met en œuvre la dynamique historique et la trajectoire intellectuelle propre à cette religion, des origines jusqu'à la rupture du XIXe siècle, qui sera lourde de conséquences dans les rapports avec l'Occident. Bien documenté, le livre présente l'islam dans ses dimensions historiques, culturelles et idéologiques, à travers un exposé synthétique sur la signification dogmatique du Coran, sur les fondements de l'autorité, sur le soufisme et les confréries, sur les traditions philosophiques et théologiques, et, enfin, sur le réformisme du XIXe siècle et l'islam radical du XXe siècle. Ce livre vient à point nommé pour satisfaire les besoins de connaissance des étudiants, des journalistes ou des lecteurs désirant élargir leur culture générale dans un domaine que l'actualité internationale a fortement idéologisé. Il comble une lacune pour ceux des lecteurs qui voudraient aller au-delà des jugements sommaires et des stéréotypes. En effet, l'islam ne se réduit pas à Hassan El Banna ou à Khomeyni. Il y a lieu aussi de connaître la pensée d'auteurs comme Chah Wali Allah ou, encore plus proche de nous, Mahmoud Mohamed Taha, exécuté en 1985 au Soudan pour apostasie, pour avoir préconisé de privilégier les versets de La Mecque au détriment des versets de Médine, ce qui aurait, selon lui, atténué le caractère juridique du Coran au profit de son caractère spirituel.

LAHOUARI ADDI.

Troublant rôle des anciens communistes

A ne regarder le mouvement taliban qu'à travers ses alliances, on en oublie sa spécificité. En avril 1996, devant des milliers de mollahs et d'étudiants religieux réunis pour l'occasion à Kandahar, Mollah Mohammed Omar Akhunzada a été « élu » *amir ol momumin*, « commandeur des croyants », à l'âge de trente-trois ans, sans même avoir fini ses études religieuses interrompues par l'invasion soviétique. En guide suprême de son propre mouvement, Mollah Mohammed Omar marque ainsi son désir de prendre de la distance avec les courants religieux « extra-afghans », wahhabites, mais également avec les autres tendances représentées dans les *madrassas* pakistanaises liées à l'école de Deoband.

Derrière Mollah Omar, l'organe décisionnel des talibans est la Choura – le Conseil – suprême composée de vingt-cinq à trente membres, puis une Choura élargie qui peut compter plusieurs centaines de participants ; mais le pouvoir est en fait exercé par un noyau extrêmement restreint de son entourage.

Les mollahs talibans ne sont pas tous... des mollahs. Ainsi Mollah Mohammed Hassan Rahmani, un des hommes les plus puissants du mouvement, est un ancien chef de la résistance mais n'appartient pas du tout au monde religieux. Certains sont même d'anciens officiers communistes de la tendance khalquie, ce qui explique peut-être le culte du secret au sein du mouvement.

La plupart des commandants des talibans qui conduisent les offensives depuis deux ans ont un faux nom. Mollah Borjan, un des membres fondateurs, mort deux jours avant la prise de Kaboul, s'appelait Touran Abdul Rahman. Ancien élève de l'université militaire de Kaboul, ce Kandahari d'origine avait participé à *la révolution de palais* de Hafizullah Amin en septembre 1979 (3). Il quitta Kaboul en décembre, quand les Soviétiques intervinrent et renversèrent Amin. Au Pakistan, il rejoindra le Harakat-e-Inqilab-e-Islami de M. Mohammadi Nabi, parti auquel a également appartenu Mollah Omar.

D'autres n'ont pas ce passé de résistant. Shah Sawar fut responsable d'une unité de reconnaissance sous commandement russe près de Sarobi ; il commande désormais, chez les talibans, des batteries d'artillerie dans le nord de Kaboul. M. Mohammed Akbar, ancien responsable d'un département du Khad, la police secrète communiste, remplit des fonctions identiques dans le nouveau régime. Le général Mohammed Gilani, lui aussi dans le mouvement taliban depuis la prise de Kandahar, vient d'être nommé commandant de la défense aérienne. Ce khalqui était resté dans l'armée communiste afghane jusqu'en 1992.

La revanche des paysans

POUR un certain nombre de talibans, il est difficile de savoir s'ils ne représentent que des ralliements khalquis individuels motivés par des liens tribaux ou l'opportunisme, comme cela s'est passé dans d'autres partis *djihadis*, ou si leur présence est voulue, coordonnée en vue de jouer un rôle dans l'avenir. Des rumeurs circulent sur l'implication de Shah Nawaz Tanaï dans le mouvement de Mollah Omar. Nawaz Tanaï, ancien ministre khalqui de la défense, tenta de renverser le président Najibullah en mars 1990 avec le soutien du Hezb-e-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar. Il vit, depuis son échec, dans la base de Chaklala, centre nerveux de l'ISI près d'Islamabad, et raconte à qui veut l'entendre tout le bien qu'il pense des nouveaux maîtres de Kaboul.

Que les talibans sachent se battre n'a rien d'étonnant dans ce pays en guerre depuis quinze ans. Ce qui l'est, en revanche, c'est la tactique militaire adoptée sur le terrain, notamment l'habitude, empruntée à l'ancien régime prosoviétique, d'utiliser des contingents de soldats extérieurs à la zone de combat. De la même façon, la plupart des gouverneurs nommés récemment le sont dans des provinces dont ils ne sont pas originaires.

Ainsi, malgré le secret, découvre-t-on progressivement que le mouvement taliban est une fédération d'Afghans de *tous bords qui ont* pour seul point commun de n'être pas trop marqués par les rivalités et par les déchirements qui ont suivi le départ des Soviétiques. Ils se sont drapés du manteau de l'islam traditionaliste, seule légitimité encore intacte et capable de remporter l'adhésion de la majorité du pays.

Jusqu'à présent plébiscités, les talibans furent extraordinairement surpris d'être conspués par la communauté *internationale après la prise de* Kaboul, se voyant au contraire comme des libérateurs. C'est qu'ils font figure d'arriérés du Sud dans une capitale qu'ils croient livrée au vice et où ils s'attaquent notamment aux femmes. Leur prosélytisme tient de la revanche du paysan sur le citadin, tandis qu'ailleurs ils font montre de plus de souplesse. Ils n'ont pas bouleversé les structures locales et ne doivent leur pérennité qu'à une multitude d'accords passés sur le terrain. Reste à savoir si les luttes internes donneront l'avantage à la tendance dure du mouvement, qui prône un renforcement du nationalisme et du traditionalisme, et une prise de distance à l'égard du Pakistan. Les Afghans sont passés maîtres dans l'art des renversements d'alliances, et les talibans savent qu'ils doivent faire face à une forte opposition militaire et qu'ils risquent de voir le pays se désagréger.

STÉPHANE ALLIX.

(2) Lire Olivier Roy, « Avec les talibans, la charia plus le gazoduc », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996. Lire aussi Ahmed Rashid, « L'Afghanistan à l'heure des talibans », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.

(3) A la veille de l'intervention soviétique, une lutte pour le pouvoir agite la branche khalquie du PDPA. Amin, vice-premier ministre, fait assassiner son rival, Nour Mohamed Taraki, premier ministre et président du conseil révolutionnaire, le 16 septembre 1979. Il sera lui-même exécuté trois mois plus tard.

CINQUANTE ANS APRÈS LA DISSOLUTION DE LA RÉPUBLIQUE KURDE

La mémoire meurtrie de Mahabad

VILLE maudite de l'Iran, sous les islamistes comme sous le chah, pour s'être érigée en République autonome kurde au lendemain de la seconde guerre mondiale, ce gros bourg rural de soixante mille habitants demeure sous haute surveillance militaire. Isolée administrativement de la province du Kurdistan, asphyxiée économiquement, niée culturellement, dépouillée de son identité et de son histoire, l'ancienne cité-symbole de l'indépendantisme kurde n'est plus qu'un obscur exemple de la répression ordinaire subie en permanence par les Kurdes d'Iran et d'ailleurs.

Par notre envoyé spécial JAN PIRUZ

Mahabad, cœur de l'éphémère République kurde proclamée en Iran le 22 janvier 1946 et dissoute par les troupes du chah Mohammed Reza en décembre de la même année, se situe à moins de 100 kilomètres à l'est de la frontière irakienne. Un demi-siècle plus tard, que reste-t-il de cette ville, qui a profondément marqué l'imaginaire kurde ?

La militarisation de la région est *manifeste et fausse la perception des* distances. Le relief tourmenté ne facilite pas le contrôle de ces espaces que Téhéran voudrait bien voir délimités par une « zone de sécurité » afin d'y instaurer un no man's land maîtrisable. L'agglomération de Mahabad regroupe *soixante mille habitants (seize mille en* 1946). Avec les villages limitrophes, le *sharestan* (district) de Mahabad en totalise environ cent dix mille. Une croissance démographique modeste si on la mesure à l'échelle de l'Iran dont le taux d'accroissement naturel a été de 3,5 % en *1993*. Mais le Kurdistan est marqué par les stigmates du passé.

Le découpage administratif de Mahabad est un premier paradoxe. De manière arbitraire, l'ancienne capitale kurde n'appartient pas à l'*ostan* (province) du Kurdistan, mais à celle de l'Azerbaïdjan occidental. Les autorités régionales ont centré le Kurdistan iranien (1) sur la ville de Sanandaj (ex-Sinneh), située à 280 kilomètres au sud de Mahabad. De timides mouvements d'opinion locaux ont pourtant plaidé pour un rattachement à la province du Kurdistan, telle que constituée dans les années 30, ou bien en faveur de la création d'un autre Kurdistan dont l'épicentre serait Mahabad. En vain. Le pouvoir central iranien, sous les chahs comme sous les mollahs, se refuse à accorder au Kurdistan une expression administrative qui correspondrait plus fidèlement à l'aire de peuplement de la population kurdophone.

En outre, Mahabad, « ville de la lune » en persan, est un nom imposé par Reza Chah il y a plus de soixante ans dans le cadre d'une vaste politique de persanification des toponymes. L'ancienne dénomination, Saujbolagh, était d'origine turque. La ville fut fondée au XVII[e] siècle par un sultan qadjar dont on peut voir le mausolée près du nouveau cimetière. Pour son malheur, aux yeux du pouvoir iranien, Mahabad ne pouvait se faire valoir d'aucune antique légitimité perse.

La ville a été implantée dans un bassin d'altitude, encaissé dans les contreforts des monts Zagros dont les pics culminent à plus de 2 000 mètres. Cette situation renforce le sentiment d'isolement des habitants et les expose aux rigueurs de l'hiver. Au nord-est, la silhouette de l'une des montagnes qui barrent l'horizon est évocatrice. Elle se dénomme Qulqulaq, ce qui, dans un turc approximatif, veut dire « oreille de loup ». En scrutant les sommets, on découvre que les crêtes sont parsemées d'installations militaires qui placent la ville sous contrôle permanent. La méfiance règne. Pis : les abords de ces installations sont minés et provoquent des accidents presque quotidiens au sein de la population terrorisée.

Il est interdit de se souvenir



POUR s'en convaincre, il suffit de visiter l'hôpital de Mahabad, construit par le dernier chah et rebaptisé Ayatollah-Khomeiny après la révolution islamique. Les victimes des mines – bergers, promeneurs, enfants – y sont entassées sans ménagement. De quoi rappeler un autre événement inscrit dans toutes les mémoires. Pendant la guerre irano-irakienne, Mahabad fut bombardée pendant plus de vingt jours par l'armée iranienne. Suspectée d'abriter le Parti démocratique kurde iranien (PDKI) et les Moudjahidines de M. Massoud Radjavi – en partie ralliés à l'Irak –, la ville a été pilonnée par les troupes iraniennes. Lors de ce siège punitif, la population qui n'avait pas réussi à fuir a dû se terrer dans les caves et les sous-sols. Ceux qui en sortaient en quête de nourriture le faisaient au risque de leur vie. *On estime que près de* mille cinq cents habitants, majoritairement des civils, ont péri pendant cette opération militaire qui confinait à la guerre civile. L'objectif proclamé des responsables iraniens est resté tristement célèbre : *« La tête du serpent kurde est à Mahabad, il faut l'écraser. »* Cet acharnement aveugle a laissé des traces.

Malgré ses soixante mille habitants, il est difficile de considérer Mahabad comme une ville à part entière. Il s'agit plutôt d'une grosse bourgade commerçante tournée vers son environnement agricole et rural. La dynastie des Pahlavi pas plus que la République islamique n'ont cherché à développer le tissu industriel de la ville, comme pour la condamner à une lente asphyxie. Les promesses de développement industriel du président Ali Akbar Rafsandjani, de passage à Mahabad en août 1995, sont restées lettre morte.

L'activité agricole est de plus en plus fragilisée, faute de débouchés. Certes, le barrage de Mahabad, construit par les Yougoslaves dans les années 60, a permis d'irriguer les champs de betteraves à sucre, de tomates et de tabac, mais les retombées locales sont faibles. La valorisation de ces produits par le biais d'une industrie agroalimentaire se fait ailleurs. Un vif sentiment d'abandon s'insinue chez les habitants. Surplombant la ville, un silo à grain délabré, hérité des Soviétiques, est là pour incarner leur misère.

L'anémie économique pousse la jeunesse kurde hors de la région, à la recherche d'un travail, l'exposant ainsi à l'assimilation par la culture dominante perse. A Mahabad, la formation universitaire est dévolue, depuis peu, à une « université libre islamique » qui attire également quelques étudiants des villes limitrophes, principalement d'Ourmieh, la capitale de l'Azerbaïdjan occidental. Il s'agit d'un établissement privé, assez onéreux et dont tous les enseignements *sont subordonnés* à la religion chiite, majoritaire en Iran. Or le Kurdistan est essentiellement sunnite (2), d'où de nombreuses provocations et frictions.

Inutile de dire qu'il n'y a eu aucune manifestation publique ni officielle pour commémorer les cinquante ans de la République kurde. Il est interdit de se souvenir ouvertement. De même, les recherches historiques sur cet épisode sont inconcevables ; si le livre référence de William Eagleton (3) a été traduit en persan et en kurde kurmandji par un historien local, la diffusion de cette traduction a été interdite dès la fin de 1982. Les témoins directs de la République disparaissent peu à peu, quand ils ne sont pas liquidés. Pourtant, un patient travail de sauvetage et de restauration de cette mémoire confisquée s'opère dans l'ombre. Les tombes des trois dirigeants historiques de la République kurde – notamment celle du « président » Mohamad Quazi – pendus après l'entrée des troupes iraniennes dans Mahabad, restent visibles dans l'ancien cimetière. D'accès difficile, entourées de hauts murs, de barrières et de barbelés, elles sont entretenues en catimini.

La place dite des « Quatre Lampes » est doublement connotée. C'est là que Mohamad Quazi instaura la République, *le 22 janvier 1946, et c'est là que ses* trois principaux dirigeants furent pendus le 31 mars 1947. Mais aucun bâtiment officiel n'a survécu. Tout au plus, le nouveau responsable de la ville y a fait installer astucieusement quatre lampadaires destinés à rappeler les événements qui se déroulèrent sur cette place circulaire.

Autre lieu de mémoire, le nouveau cimetière dans lequel un périmètre est utilisé – sans aucune autorisation – pour y concentrer les sépultures d'écrivains patriotes vénérés, natifs de Mahabad. Plusieurs de ces tombes ornées de poèmes invitant le peuple kurde au sursaut portent des traces de balles. Sur l'une des stèles, un mot a été particulièrement visé et mutilé : *« liberté »*.

Alors comment être kurde à Mahabad ? Le plein exercice, à découvert, de son identité kurde est périlleux. Dans ce règne de l'arbitraire, il faut trouver des voies détournées, biaisées. Le double jeu et la ruse prédominent. La peur tenaille, alimentée par la répression militaire et policière. Si la pratique de la langue kurde dans les lieux publics est en principe tolérée en Iran, l'expression culturelle demeure contrariée (c'est un euphémisme), en particulier dans les médias et l'édition. Ceux qui s'aventurent à publier en kurde sont très rapi*dement contraints* à l'exil.

Immédiatement après la révolution islamique, les partis, organisations, journaux et revues kurdophones ont fleuri pendant deux ans. Cette époque dorée est révolue. Deux publications kurdes, strictement littéraires, ont survécu : *Serva*, à Ourmieh, et *Alvena*, à Téhéran. Aucune à Mahabad. En outre, les émissions en kurde à la radio et la télévision publiques ne sont que des traductions exhaustives des bulletins officiels et ne recueillent que très peu d'audience. Afin de pallier l'absence de médias privés, les plus nantis se sont dotés d'antennes paraboliques. Diabolisées par le régime iranien, elles sont détruites ou confisquées par les pasdarans (gardiens de la révolution). Pour assouvir leur besoin d'information libre et d'images du *monde entier, les habitants prennent* maintenant leurs précautions. Ils ne sortent leurs paraboles qu'à la nuit tombée.

Ainsi, une cinquantaine de familles suivent régulièrement les émissions de MED-TV, canal kurde émis depuis Londres. La conscience pankurde peut ainsi s'aiguiser, sur les vestiges de la République de Mahabad. Mais les tentatives de renaissance politique sont violemment réprimées. Le PDK iranien, fondé à Mahabad, est présenté par le pouvoir comme une clique de terroristes contre-révolutionnaires et traité comme telle. Les internements arbitraires, la torture et les exécutions sommaires sont légion. Toute initiative citoyenne, même prudente et respectueuse de la légalité islamique, est systématiquement contrecarrée par Téhéran. Cinquante ans après, les Kurdes de Mahabad semblent continuer à devoir payer leurs audaces passées.

(1) Le Kurdistan, région peuplée par les Kurdes, est à cheval sur la Turquie, l'Irak et l'Iran. Dans chacun de ces pays, les Kurdes luttent pour la *reconnaissance de leurs droits.*

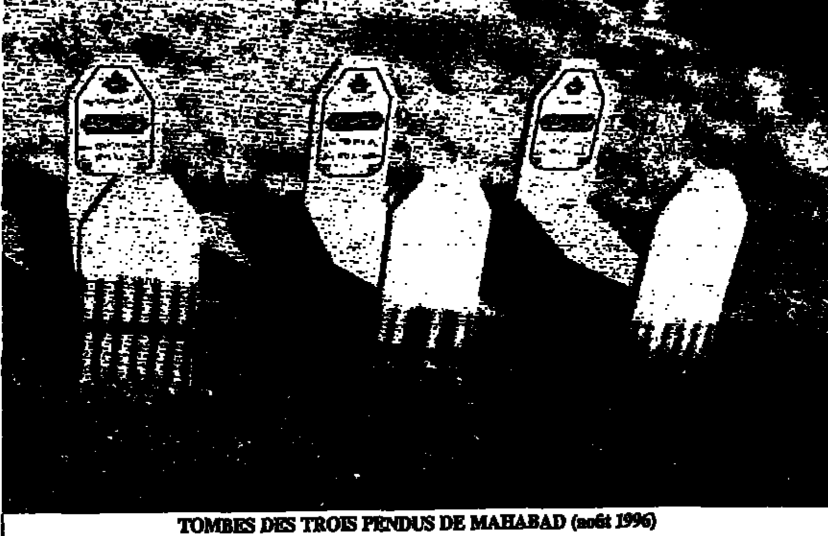
(2) Il existe des Kurdes chiites ou « gens de la vérité », dans la partie méridionale du Kurdistan iranien. La proportion de chrétiens est très faible.

(3) William Eagleton, *La République kurde de 1946*, Complexe, Bruxelles, 1987.

Limite orientale du peuplement kurde
Limite de province créée en 1992
Situation fin 1945 :
République de Mahabad (contours approximatifs)
Limites approximatives de la République autoproclamée d'Azerbaïdjan du Sud
Afflux des Barzani
Remontée de l'armée iranienne
(1) : Kurdistan officiel iranien

CÉCILE MARIN

UN RÊVE ÉPHÉMÈRE
En 1946, pendant un an, la République kurde de Mahabad concrétise les aspirations d'un peuple.



JAN PIRUZ

TOMBES DES TROIS PENDUS DE MAHABAD (août 1996)

Quatorze mois d'autonomie

L'EXPÉRIENCE d'autonomie kurde à Mahabad est née dans le contexte de la seconde guerre mondiale. En 1941, l'occupation de l'Iran par les Soviétiques au nord et les Britanniques au sud, et l'abdication de Reza Chah libèrent le nationalisme kurde iranien de la féroce répression exercée jusqu'alors par le pouvoir central. A Mahabad, Mohamad Quazi en profite pour prendre en main le gouvernement de sa ville et de la région qui l'entoure, du lac d'Ourmich à Sakiz.

Mohamad Quazi est avant tout un négociateur qui recherche le soutien des Soviétiques, tout en essayant de s'entendre avec Téhéran. Faute de résultat, il finit par adopter une attitude plus belliqueuse en 1944 : signant un accord d'aide mutuelle pour la création du grand Kurdistan avec les dirigeants kurdes d'Irak et de Turquie, il se rallie tardivement au Komala (organisation secrète pour la renaissance kurde en Iran, ancêtre du PDKI, Parti démocratique du Kurdistan d'Irak). Et, le 17 décembre 1945, il fait hisser le drapeau kurde sur les bâtiments officiels de Mahabad. Cette fois, il obtient la protection de l'Union soviétique, qui a des vues sur le Kurdistan.

Le 22 janvier 1946, Mohamad Quazi proclame la naissance de la première *République autonome kurde. De faible importance territoriale* (15 000 km²) *et* sans grands moyens, la République a surtout une importance culturelle et symbolique. Ainsi, de nombreux Kurdes d'Irak viennent aussitôt s'installer à Mahabad. Et ce sont eux, sous la direction du général Mohamad Barzani, qui repoussent les premières attaques de l'armée iranienne.

Mais le contexte international évolue défavorablement. En mai 1946, sous la pression des puissances occidentales, les militaires soviétiques évacuent l'Iran. En août, Mohamad Quazi va une fois de plus à Téhéran pour négocier un modus vivendi. En vain, le nouveau chah, Mohamad Reza, enfin maître chez lui, renoue avec la sanglante politique antikurde de son père. Le 27 novembre, l'armée iranienne attaque. Mahabad capitule le 16 décembre. Le 31 mars 1947, Mohamad Quazi est pendu sur la place publique. Cette même place où il avait proclamé quatorze mois plus tôt la naissance de la République de Mahabad.

Turcs et Kurdes réconciliés par le cinéma

Par NICOLAS MONCEAU *

JAMAIS encore le conflit dans le Sud-Est anatolien n'avait été abordé de front par une œuvre cinématographique. *Que les lumières ne s'éteignent pas*, premier long métrage du réalisateur turc Reis Çelik, traite pour la première fois de ce sujet « sensible ». Un groupe du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et une unité militaire turque, qui s'affrontent sur les hauteurs de la frontière, sont décimés par une avalanche. Seuls survivants, l'officier turc et le chef des rebelles – avec, pour un temps, une jeune militante –, sont contraints de s'entraider afin de survivre dans ces conditions extrêmes. L'observation de l'« autre » et le dialogue s'installent peu à peu, avant la descente au village et le retour aux réalités du conflit.

Volontairement didactique, le récit pèche parfois par simplisme. Au cours de leur errance, les personnages expriment et confrontent leurs divergences – le discours officiel de l'Etat turc d'un côté, les revendications des rebelles de l'autre –, au risque d'apparaître comme des stéréotypes. Cette pluralité des points de vue et la nécessaire neutralité qui s'impose au cinéaste pour d'évidentes raisons de censure (la loi de 1986 sur le cinéma interdit, entre autres, toute forme de *« propagande séparatiste »*) s'accompagnent toutefois de choix narratifs et de mise en scène plus audacieux.

En ouverture du film, le meurtre d'un *korucu* (gardien de village, rémunéré par l'Etat turc) au cours de l'attaque d'un bus par les rebelles souligne le déchirement de la population locale entre les exigences de leur « cause » et les contraintes matérielles. Plus tard, la vision d'un village en ruine, totalement dévasté, en dit long sur la violence des combats qui se sont déroulés dans la région. Les militants du PKK y sont présentés comme des êtres humains, nourris d'espoirs et de doutes. Une image qui contraste avec le discours officiel des autorités militaires ou politiques sur les « terroristes ». La fraternité naissante entre le soldat et le rebelle suggère, très prudemment, que l'affrontement n'est pas irrémédiable. Et la conclusion du film est étonnante. Un villageois menace indistinctement les deux ennemis désarmés, symbolisant ainsi la responsabilité partagée de l'armée et des activistes kurdes dans la dévastation de la région.

Un tel film n'aurait pas vu le jour sans un assouplissement sensible de la censure en Turquie. La levée de l'interdiction de l'œuvre de Yilmaz Güney et de ses collaborateurs, officialisée par la projection, en 1995, de ses films majeurs (*L'Espoir*, *Yol*, ou *Le Mur*) au Festival du cinéma d'Ankara témoignent de cette ouverture dans le domaine culturel. Il en va de même pour les adaptations cinématographiques des textes de Nazim Hikmet, ou, dans un registre différent, pour la diffusion sur le petit écran de *Midnight Express* d'Alan Parker.

Cependant, si *Que les lumières ne s'éteignent pas* a pu traverser les mailles des différentes commissions de censure, où siègent des représentants du conseil pour la sécurité nationale et du ministère de l'intérieur, ses difficultés ne sont pas terminées pour autant. La Cour de sûreté de l'Etat qui, en mars 1996, condamnait l'écrivain Yachar Kemal à vingt mois d'emprisonnement avec sursis pour des écrits jugés « subversifs » sur les droits du peuple kurde a entrepris d'engager des poursuites à l'encontre du film.

LE film est sorti en salle le 25 octobre 1996. En dépit des mesures de sécurité renforcées à l'entrée des salles et d'une distribution réduite – seulement six copies à travers le pays –, plus de 40 000 spectateurs, turcs et kurdes confondus, ont assisté à sa projection durant les quinze premiers jours. Son lancement a également suscité l'intérêt des milieux politiques ou associatifs qualifiés de « progressistes ». L'avant-première du film, organisée dans un cinéma d'Istanbul, a rassemblé de nombreuses personnalités politiques. M. Ercan Karakas, député du Parti républicain du peuple (CHP), connu pour son militantisme actif en faveur des droits de l'homme en Turquie, a proposé d'organiser une soirée à Ankara autour du film en réunissant les principaux dirigeants des partis politiques ainsi que les parlementaires turcs. Cette « plate-forme » pour la paix devrait permettre, selon ses promoteurs, de développer un débat à l'échelon national à travers une œuvre qui dépasse largement le cadre du cinéma.

* Institut français d'études anatoliennes (IFEA), Istanbul.

BLIQUE KURDE

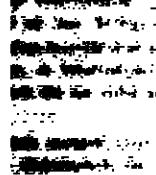
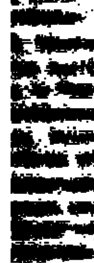
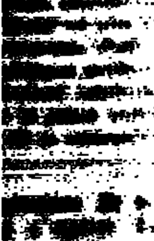
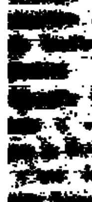
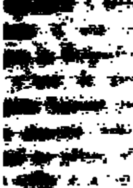
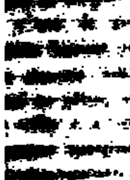
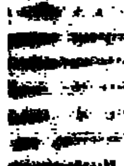
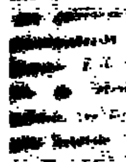
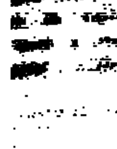
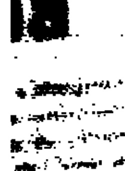
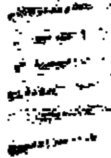
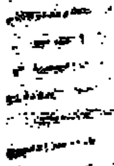
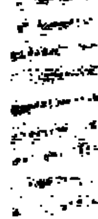
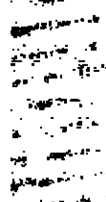
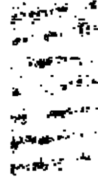
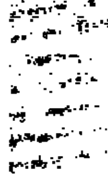
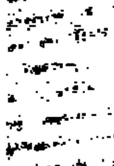
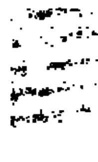
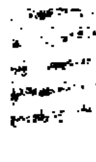
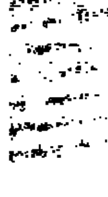
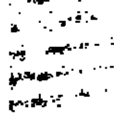
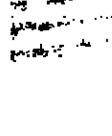
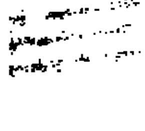
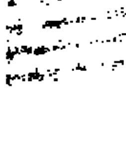
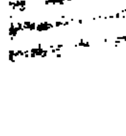
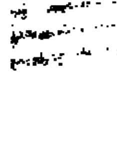
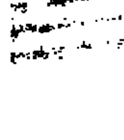
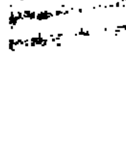
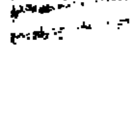
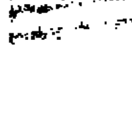
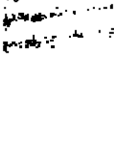
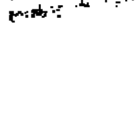
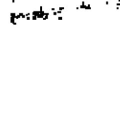
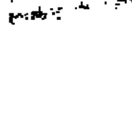
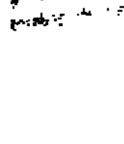
ahabad








rze mois d'autonomie

هكذا من الاصل

LES TRIBUS CONTRE LES MARCHANDS

Poussée conservatrice au Koweït

PRÈS de cinq ans après la fin de la guerre du Golfe, la démocratisation des sociétés de la région reste encore à accomplir. En Arabie saoudite, la montée d'une opposition islamiste, dont une partie a basculé dans le terrorisme, a entraîné un durcissement du régime. A Bahreïn, l'Intifada en faveur du retour au Parlement est entrée dans sa troisième année, sans que le pouvoir fasse la moindre concession. Au Koweït, les récentes élections ont confirmé le paradoxe de l'émirat : une démocratie relativement libre réservée à une petite minorité de citoyens.

Par YAHYA SADOWSKI *

En octobre 1996, les Koweïtiens ont élu une nouvelle Assemblée nationale. La presse occidentale n'y a pas prêté grande attention. Après tout, seuls 15 % des citoyens disposent du droit de vote – il s'agit des hommes adultes jouissant de la citoyenneté depuis au moins vingt ans et ne travaillant ni dans la police ni dans l'armée –, et, de toute façon, seule une petite minorité d'habitants sont des citoyens. Ainsi les travailleurs étrangers, qui représentent 60 % de la population, ne le seront jamais – depuis l'expulsion de 300 000 Palestiniens après la guerre du Golfe, le Koweït a recruté la plupart d'entre eux au sud de l'Inde et aux Philippines.

De surcroît, les pouvoirs de l'Assemblée nationale sont limités : les députés n'ont pas leur mot à dire dans la désignation du premier ministre (un poste réservé au prince héritier) et du cabinet, et l'émir, Cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah, peut annuler leurs décisions.

Et pourtant, il est dommage que l'Occident soit aussi mal informé des résultats du dernier scrutin. Les Koweïtiens ont assumé leur devoir électoral plus sérieusement que les Américains. Ils ont certes subi l'influence des candidats, mais aussi celle des discussions familiales, et plus de 80 % d'entre eux se sont rendus aux urnes. La campagne électorale elle-même avait été animée, et le dépouillement s'est déroulé rapidement et honnêtement. En fait, cette élection en dit long sur les profonds changements sociaux en cours non seulement dans l'émirat, mais aussi chez ses voisins du golfe Arabo-Persique (1).

Dans la septième assemblée nationale, élue en 1991 (2), trois groupes se partageaient l'hémicycle. Un tiers des cinquante députés étaient soit des « indépendants », soit des candidats des tribus, en général loyaux à l'égard de la famille régnante. Un autre tiers était composé de membres des mouvements islamiques, qui représentent à la fois la communauté chiite, en général libérale, et deux mouvements sunnites : le Mouvement constitutionnel islamique (issu de la branche locale des Frères musulmans, originaires d'Egypte) et les Salafiyines (liés au mouvement wahhabite conservateur d'Arabie saoudite). Le dernier tiers regroupe les opposants libéraux à la dynastie des Al Sabah, avec des nationalistes arabes organisés au sein du Forum démocratiques et un grand nombre de « progressistes » indépendants. Les libéraux dominaient donc l'Assemblée, dans la mesure où, sur des questions essentielles, ils étaient souvent à même de recueillir les suffrages des élus islamiques.

L'élection d'octobre dernier a radicalement modifié ces rapports de force. Les mouvements islamiques ont à nouveau obtenu un tiers des députés, le nombre de chiites diminuant, tandis que celui des Salafiyines augmentait légèrement. Malgré le gain d'un siège supplémentaire par le Forum démocratique, le reste de l'opposition libérale a virtuellement disparu : le nombre de sièges détenus par les indépendants libéraux est tombé de 10 à 2. En revanche, les représentants des tribus passent de 2 à 7. Avec les conservateurs indépendants, ils forment ainsi le bloc le plus puissant de l'Assemblée : plus de 50 % des sièges appartiennent désormais à des hommes qui suivront en général les directives de la famille régnante. De l'opposition à l'émir, le Parlement est donc passé à la collaboration avec lui.

La disparition du bloc libéral s'explique par une série de raisons. Nombre de ses dirigeants traditionnels (y compris le doyen des nationalistes arabes du Koweït, M. Ahmad Al Khatib) ont vieilli et décidé de se retirer du Parlement. Par ailleurs, les groupes tribaux ont instauré des élections primaires, afin de pouvoir choisir un seul candidat avant le scrutin, pour lequel ils pourraient alors voter en bloc. Deux autres facteurs déterminants méritent une attention particulière, car ils reflètent des évolutions structurelles qui continueront à modeler la vie politique.

La campagne électorale a été largement dominée par les questions économiques. A en croire les sondages, les électeurs étaient préoccupés par la protection des fonds publics, le chômage, le déficit budgétaire et les perspectives de privatisation. Rien là d'une surprise : l'économie du pays n'a jamais vraiment surmonté les conséquences de la guerre du Golfe. Avant celle-ci, le gouvernement disposait de 100 à 110 milliards de dollars placés dans un Fonds pour les générations futures.

ABBAS-MAGNUM

PORTRAIT DE GROUPE DES AL SABAH
Quand la famille régnante mise sur les Bédouins

Un pays débiteur

PRIVÉ par l'invasion, et pendant un an, de revenus pétroliers, le gouvernement a dû venir en aide aux réfugiés chassés par l'occupation irakienne, dépenser des milliards pour la reconstruction (après l'extinction des puits en feu), rembourser Washington (la facture américaine des opérations militaires proprement dites, pour l'Arabie saoudite, le Koweït et les autres émirats, s'est montée à 58 milliards de dollars) et récompenser la loyauté de ses alliés en leur achetant pour plus de 30 milliards d'armes nouvelles... Bref, du Fonds, il ne resta bientôt plus que 15 à 30 milliards de dollars, et le déficit budgétaire structurel s'installa, à hauteur de 5 milliards annuels.

De créditeur, le Koweït était devenu débiteur, et le gouvernement, pour s'adapter à ce changement, infléchit sensiblement le cap, à l'intérieur comme à l'extérieur. Quand les Etats-Unis déplacèrent massivement troupes et avions au Koweït, en septembre 1996, pour une démonstration de force contre l'Irak, il leur sembla évident que l'émirat allait assumer les 50 millions de dollars nécessités par ce déploiement. A tort : la question du financement suscita un embarrassant débat entre alliés – le Koweït paya, mais en plusieurs échéances.

Le régime a aussi décidé de diminuer les services offerts à la population. Jusque-là, l'Etat avait été le principal employeur, avec 93 % des salariés de l'émirat travaillant pour lui : la réduction des dépenses publiques a donc entraîné une augmentation du chômage. Les citoyens ne peuvent plus compter sur l'Etat pour financer le logement, et doivent attendre pour être raccordés au téléphone, avoir le tout-à-l'égout ou bénéficier de tous les autres services autrefois assurés à la demande. Si tant de députés libéraux n'ont pas retrouvé leur siège, c'est que, pour nombre de Koweïtiens, l'Assemblée élue en 1991 a perdu trop de temps à ergoter sur des questions perçues comme marginales alors qu'elle aurait dû se concentrer sur « le pain et le beurre ».

Autre évolution majeure : la nature de l'électorat. La société koweïtienne est de plus en plus polarisée. A Koweït-Ville, prévaut l'influence des vieilles familles de marchands qui bâtirent le pays. Mais les faubourgs sont peuplés d'arrivants récents, organisés selon leur appartenance tribale. Entre ces deux groupes, les différences sont profondes. En général, les habitants du cœur de la ville ont reçu une bien meilleure instruction, jouissent d'une prospérité plus importante, et occupent des positions éminentes dans la bureaucratie. Ceux des environs sont, au contraire, moins privilégiés – si cette expression peut s'appliquer à un pays dont la Constitution assure à tous les citoyens un gagne-pain ainsi qu'un enseignement et des services médicaux gratuits. Mais beaucoup se sont installés au Koweït trop tard pour profiter du boom de l'immobilier, dans les années 50, et du pétrole, dans les années 70.

Le noyau urbain relativement privilégié forme l'épine dorsale du vote libéral. Son activité impliquant des voyages d'affaires à l'étranger, les femmes et filles travaillant souvent hors de la maison, des valeurs cosmopolites se frayent un chemin. Les familles les plus influentes – comme les Al Ghanim, Al Hamad, Al Saqr, etc. – se considèrent comme les égales des Al Sabah, auxquels, depuis longtemps, elles n'épargnent pas leurs critiques.

Les secteurs tribaux des environs s'accrochent, eux, à leurs valeurs conservatrices. Ils s'indignent de l'attitude de l'élite marchande et se sentent en dette à l'égard de la famille régnante, qui les a accueillis au Koweït et en a fait des citoyens. D'ailleurs, l'existence même de cette périphérie témoigne du succès des Al Sabah : pour doter leur pouvoir d'une base de masse contrebalaçant l'opposition des familles de négociants, ils ont encouragé les Bédouins à s'installer et accordé la citoyenneté, depuis 1960, à 250 000 membres des tribus locales – en sont encore privés quelque 100 000 membres des tribus, dits *bidoun*... Malgré la reconnaissance qui leur est accordée pour le courage avec lequel ils se sont battus pendant la guerre du Golfe – ils formaient le gros des troupes –, la majorité des Koweïtiens estiment, vu la crise économique, qu'il n'est pas possible de faire des *bidoun* des citoyens, avec tous les privilèges que cela implique. Quoi qu'il en soit, la capacité d'organisation des anciens Bédouins installés dans la périphérie a grandi peu à peu. Les élections d'octobre 1996 représentent leur première grande victoire sur la vieille structure de pouvoir.

A court terme, le succès de la périphérie signifie que les Al Sabah gagneront plus facilement le soutien du Parlement. A long terme, leur situation sera plus difficile. A une époque de réductions budgétaires, il leur sera difficile de récompenser les tribus loyales sous forme d'emplois et de services. Soit ils peuvent continuer à réduire les services publics, tout en s'efforçant de créer des emplois par le biais de la privatisation et d'accroître ses ressources en alourdissant les impôts. Soit ils peuvent redistribuer les ressources existantes, mais peut-être en les réservant aux loyalistes plutôt qu'à leurs opposants.

Ainsi, tandis qu'au centre les politiciens parlent d'affranchir les femmes pour assurer leur retour au pouvoir, à la périphérie, on grommelle que les autorités pourraient offrir plus d'emplois si elles appliquaient strictement les idées conservatrices en matière de ségrégation des femmes, et notamment leur exclusion de tous les emplois dépendant de l'Etat. Quel que soit le choix du gouvernement, il sera vraisemblablement douloureux et controversé : il dressera nécessairement contre lui un des deux blocs en présence.

* Chercheur à la Brookings Institution, Washington.

(1) Lire Olivier Da Lage, « Incertaine démocratisation au Koweït », *Le Monde diplomatique*, avril 1991, et Gilles Kraemer, « Deux ans après, la démocratie reste balbutiante au Koweït », *Le Monde diplomatique*, février 1993.

(2) L'Assemblée parlementaire a été élue pour la première fois en 1963. Des élections devraient avoir lieu tous les quatre ans, mais l'émir a dissous deux fois l'Assemblée, en 1976 (jusqu'en 1981) et en 1986 (jusqu'en 1991).

Points de repère

Superficie : 17 800 km²
Population : 1 540 000 hab., dont 650 000 citoyens koweïtiens (chiffres de 1994.)
Revenu annuel par habitant : 13 600 dollars.
Production de pétrole : 1,84 million de barils par jour (1995).
Mortalité infantile : 18 ‰.
Taux d'analphabétisme des adultes : 21,4 %.

De la route des caravanes à la guerre du pétrole

1750 : construction de l'enceinte de la ville. Koweït a été fondée par des clans qui ont fui, sous la conduite de la famille Al Sabah, l'Arabie centrale vers la côte du Golfe pour échapper à la domination ottomane. C'est une localité prospère, située sur la route des caravanes, possédant une flottille de bateaux pour la pêche des perles.

1764 : Abdallah Ibn Sabah, bien que dépendant de l'Empire ottoman, obtient la protection du Royaume-Uni, car le Koweït est une étape importante du commerce des Indes.

1913 : un accord entre Londres et l'Empire ottoman attribue des territoires au Koweït. Mais l'accord est annulé par la première guerre mondiale. Le Koweït, riche en ressources pétrolières, devient protectorat britannique.

1920 : le Koweït, menacé par l'expansionnisme d'Ibn Saoud, est sauvé par l'intervention de l'armée britannique.

1961 : indépendance. L'Irak, qui a besoin d'une ouverture sur la mer d'Oman, revendique sa souveraineté sur ce territoire. Sous la pression de Londres, Bagdad reconnaît le Koweït en 1963, mais lui dispute la possession des îles de Warba et Bubyan.

1988 : fin de la guerre de huit ans entre l'Irak et l'Iran. Saddam Hussein se retourne contre son allié koweïtien en lui réclamant le prix de la reconstruction du pays et de nouveau les deux îles convoitées.

1990 : l'Irak envahit le Koweït le 2 août. Le 16 janvier 1991, les forces multinationales, sous la direction des Etats-Unis et disposant d'un mandat de l'ONU, attaquent l'Irak.

1991 : le 27 février, le pays est libéré. 730 puits de pétrole incendiés seront remis en état.

« LES 100 PORTES DU PROCHE-ORIENT »

Etat des lieux

LA dernière édition, remise à jour et augmentée, des *100 Portes du Proche-Orient* renouvelle et améliore encore le tour de force qui avait préludé à la première parution de cet ouvrage. Si le titre est comme un clin d'œil aux innombrables sésames indispensables à une bonne compréhension du conflit israélo-arabe, la facture de l'ouvrage réussit à associer la connaissance des spécialistes, l'intention pédagogique et l'honnêteté politique.

C'est ainsi que, sous la forme d'un lexique organisé autour de plus d'une centaine d'entrées, couvrant concepts et personnages-clés, événements historiques, organisations et partis politiques, données stratégiques et sociopolitiques, le tout complété de chronologie, cartes, documents, bibliographie et index, Alain Gresh et Dominique Vidal proposent au lecteur un outil unique qui, partant des pesanteurs historiques, dresse l'état des lieux du problème israélo-arabe et tente d'en esquisser le futur prévisible.

Pour ce faire, les auteurs ont évité la double écueil régulièrement rencontré dans des analyses qui pèchent par une vue tantôt trop globalisante et tantôt trop aiguë. Si les données régionales et stratégiques d'ensemble sont bel et bien présentes, la spécificité, l'identité « écrasante » des deux principaux acteurs, – israélien et palestinien –, de ce conflit centenaire occupent pleinement la place centrale qui leur revient. Ainsi présentée, la démarche semble aller de soi ; il suffit pourtant de feuilleter les ouvrages sur le sujet pour se rendre compte que cela n'est pas si évident. C'est là que se trouve la « porte » centrale de ce livre qui, s'appuyant sur des analyses élaborées sans être rebutantes pour un large public, a fait le pari de réussir la rencontre entre les connaissances des spécialistes et la clarté de l'énoncé.

En cela ces *100 Portes du Proche-Orient* servent non seulement la cause de la science politique, mais aussi celle de tous les hommes de bonne volonté soucieux de comprendre pour mieux travailler à une solution juste, globale et permanente d'un conflit hélas aussi long que notre siècle.

ÉLIAS SANBAR,
rédacteur en chef de La Revue d'études palestiniennes.

(1) Alain Gresh et Dominique Vidal, *Les 100 Portes du Proche-Orient*, Editions de l'Atelier, Paris, 1996, 399 pages, 149 F.

UN RAPPORT « OUBLIÉ » D'AMNESTY INTERNATIONAL

Torture sous contrôle médical en Israël

DEUX poids, deux mesures. Les médias ont largement rendu compte de la mort, sous la torture, de plusieurs prisonniers de l'Autorité palestinienne, et du rapport qu'Amnesty International a consacré à ces épouvantables pratiques. En revanche, bien peu ont fait état du cri d'alarme lancé, également par Amnesty International, contre l'association de médecins à la pratique généralisée de la torture des prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes (1). Et pourtant ces révélations intervenaient alors même que la Cour suprême d'Israël venait de confirmer la « légalité » du recours aux « pressions physiques modérées » que le Parlement lui-même hésite, depuis deux ans, à autoriser formellement. Voici des extraits du document « oublié », pourtant diffusé depuis la mi-octobre par Amnesty international, expurgé ici du récit même des tortures.

[...] Au cours des années 70 et 80, les forces de défense d'Israël (Tsahal) et le service de sécurité intérieure (Shin Bet) avaient largement recours à la torture des détenus palestiniens, mais ces organes, tout comme le gouvernement israélien, le niaient. En 1987, deux scandales donnaient à penser que le Shin Bet faisait une déclaration mensongère en niant que les détenus étaient maltraités, ce qui conduisit à l'instauration d'une commission d'enquête sur ses méthodes.

La commission, dirigée par Moshe Landau, ancien président de la Cour suprême, [...] utilisa l'argument légal de *« nécessité »* pour permettre le recours à des pressions physiques et psychologiques contre les personnes accusées d'*« activités terroristes hostiles »* (2). Elle cita l'argument de la *« bombe à retardement »* : le recours à la véritable torture, disait le rapport de la commission, *« pourrait être justifié pour découvrir une bombe sur le point d'exploser dans un bâtiment rempli de monde »* (par. 3-15) [...].

« Les moyens de pression devraient principalement prendre la forme de pressions psychologiques non violentes exercées lors d'un interrogatoire vigoureux et exhaustif, à l'aide de stratagèmes, y compris de tromperies. Toutefois, lorsque ces moyens n'atteignent pas leur but, des pressions physiques modérées ne peuvent être évitées. Les membres du service de sécurité intérieure qui procèdent aux interrogatoires doivent être guidés par des limites claires en la matière, afin que soit prévenu l'usage excessif de pressions physiques exercées arbitrairement par la personne qui mène l'interrogatoire. » (Par. 4-7.)

Dans les faits, ces directives se sont traduites par une légalisation de certaines méthodes de torture. Les moyens de pression que la Commission estime acceptables sont décrits dans un *« code de directives pour les membres du service de sécurité intérieure chargés des interrogatoires, qui définit, à la lumière des expériences passées, et de façon aussi précise que possible, les limites de ce qui est autorisé et les grandes lignes de ce qui est interdit. »* (Par. 4-8.) Ces directives, secrètes, figurent dans la partie II du rapport de la commission Landau, qui n'a jamais été publiée. [...]

La participation de médecins à l'élaboration de directives autorisant des secousses violentes potentiellement mortelles, des privations de sommeil pendant des périodes prolongées, des positions assises ou debout dans des positions douloureuses pendant des périodes prolongées, l'isolement cellulaire, le port d'une cagoule, des privations sensorielles, toutes ces directives violeraient l'article 1 de la Déclaration de Tokyo (1975), dans lequel l'Association médicale mondiale stipule que : *« Le médecin ne devra jamais assister, participer ou admettre les actes de torture ou autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants quelles que soient la faute commise, l'accusation, les croyances ou motifs de la victime, dans toutes situations, ainsi qu'en cas de conflit civil ou armé. »*

[...] Depuis octobre 1994, date à laquelle 22 personnes ont été tuées dans un bus de Tel Aviv lors d'un attentat-suicide perpétré par le Hamas (3), le comité ministériel a donné aux responsables des interrogatoires du Shin Bet une *« dispense exceptionnelle »* pour utiliser une pression physique accrue.

En 1995 et 1996, deux projets de loi ont été présentés qui auraient pu légaliser la torture. [...] Des protestations, tant nationales qu'internationales, ont sans doute contribué à persuader le gouvernement israélien de revenir sur sa position. La définition de la torture, dans le projet d'amendement *(« Interdiction de la torture »)* à l'article 277 du code pénal, reprend la définition qui figure dans la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines *ou traitements cruels, inhumains ou* dégradants.

La proposition de loi sur le service de sécurité intérieure (1996) présentée en janvier devait être la première loi à régir le Shin Bet. Ce projet de loi autorisait, à l'article 9-*a*, le recours à des pressions contre les personnes interrogées, dans certaines circonstances bien définies, *« afin de prévenir tout danger pour la sûreté de l'Etat »* et lorsqu'*« il n'existe aucun autre moyen raisonnable de prévenir ledit danger »*. L'article 9-*b* précisait que les méthodes qui pouvaient être utilisées par les membres du service de sécurité intérieure chargés des interrogatoires ne devaient pas entraîner de *« graves souffrances »* ni être *« cruelles ou inhumaines »*. Une partie de l'article stipulant que les méthodes utilisées *« ne doivent pas porter atteinte à la santé des personnes interrogées »* introduit dans la loi le rôle que jouent les professionnels de la santé lorsqu'ils fournissent une supervision médicale qui permet au système de la torture de fonctionner [...].

Le système des interrogatoires de détenus en Israël semble conçu pour obtenir des informations ou des aveux sans causer de blessures visibles ou sans laisser de traces qui pourraient être attribuées à ces techniques. Les médecins qui examinent les prisonniers avant et pendant les interrogatoires du Shin Bet sont habituellement membres du service de médecine pénitentiaire. Les quartiers réservés à la détention et ceux destinés aux interrogatoires sont dans des bâtiments séparés, le quartier de détention relevant d'un service séparé (le service de la prison, Tsahal ou la police). Le médecin qui examine le détenu dans le quartier réservé à la détention peut par conséquent affirmer qu'il ne connaît pas les conditions d'interrogatoire de ce même détenu. Les détenus palestiniens se plaignent de ce que, même lorsqu'ils présentent des ecchymoses, les *médecins transmettent rarement*, pour ne pas dire jamais, leur plainte aux autorités [...].

Dans les vingt-quatre heures qui suivent l'arrestation (ou au plus tard dans les quarante-huit heures), le détenu est emmené à la visite médicale, qui est habituellement effectuée par un auxiliaire médical (*hovesh* en hébreu). En mai 1993, un *« formulaire d'aptitude médicale »* à l'usage des centres d'interrogatoires était rendu public par le journal *Davar*. Dans ce formulaire, il était demandé aux médecins de dire si un détenu serait à même de supporter l'isolement cellulaire, d'être attaché, de porter une cagoule et de rester debout pendant une période prolongée. De nombreuses personnes ayant protesté, notamment des professionnels de la santé et des groupes locaux de défense des droits de l'homme, l'Association médicale israélienne a donné l'ordre aux médecins de ne pas utiliser ce formulaire. Les autorités israéliennes ont alors laissé entendre que ce formulaire avait été une erreur (4).

Cela étant, le retrait de ce formulaire ne change en rien le fait que, dans la pratique, l'examen médical préliminaire sert à évaluer la capacité du détenu à supporter la torture. Des membres du service de médecine pénitentiaire qui répondaient à des délégués d'Amnesty International en 1995 ont insisté sur le fait qu'ils ne donnaient jamais de conseils aux responsables des interrogatoires. L'un d'eux a précisé à Amnesty International : *« Le médecin doit examiner le patient, diagnostiquer sa maladie et faire des recommandations concernant le traitement. Nous ne nous occupons pas de l'enquête, nous n'en savons rien, ce n'est pas dans notre intérêt de savoir. Nous sommes extrêmement sensibilisés à cette question. Il est important que les services médicaux conservent un haut degré de moralité. »*



DR

MOREL DERFLER - « Têtes » (1988-1991)

Au mépris de toute éthique

MAIS l'utilisation qui est faite de l'*évaluation médicale de la santé* du détenu apparaît de façon manifeste dans le traitement spécial réservé, pendant l'interrogatoire, aux détenus ayant des problèmes de santé. Ils sont quand même torturés, mais la torture est modifiée en fonction de l'état du suspect.

[Suit le cas de Musa Masharqeh.]

La torture comporte une part de pression psychologique : on menace le détenu en lui disant qu'il sortira de l'interrogatoire paralysé, fou ou même mort (et lorsqu'on lui présente cette dernière possibilité, on lui donne le nom de ceux qui sont morts en détention). D'après les détenus, les visites des médecins ou des auxiliaires médicaux sont habituellement hâtives. Médecins et auxiliaires médicaux portent l'uniforme des officiels de la prison, et les médecins parlent rarement arabe. Toutes ces circonstances ne font qu'amplifier le sentiment d'isolement des détenus (5).

[Suivent les cas d'Abd al Rahman Abd al Ahmar et de Khaled Farraj, Hani Muzher.]

Pendant leur visite de 1995, les membres du groupe médical d'Amnesty International ont insisté auprès du service de médecine pénitentiaire pour savoir si des auxiliaires médicaux allaient voir les détenus quand leur tête était recouverte d'un sac. Ils ont refusé de répondre, même quand les délégués ont ajouté que ce fait – le port de sac en guise de cagoule – était reconnu par le ministre de la justice. Le chef du service de médecine pénitentiaire, le docteur Ziegelbaum, a déclaré : *« [...] Si les détenus se plaignent, le médecin l'inscrit dans le registre et fait un diagnostic. Le médecin est là pour l'aider et traiter sa maladie. Les médecins des prisons n'acceptent pas les directives de la commission Landau. Les directives qui leur sont transmises viennent du ministère de la santé. Il n'y a pas deux façons de traiter les patients, il n'y en a qu'une. »*

Les délégués d'Amnesty International ont insisté auprès des membres du *service de médecine pénitentiaire* sur le fait qu'ils ne se soucient pas du traitement des détenus pendant les interrogatoires et qu'ils ne déposent pas de plainte en cas de mauvais traitements et de torture. Un médecin du service a alors répondu : *« Ce n'est pas son boulot* [au médecin de la prison] *d'enquêter sur ce que font les enquêteurs. Parfois, d'anciens prisonniers racontent leurs souvenirs. Quand on travaille ici, ce n'est pas son boulot d'essayer de savoir quelle torture est pratiquée. S'il se passe quelque chose d'extraordinaire, il doit essayer de traiter le cas* [...]. *Si vous secouez quelqu'un trop fort, ce n'est pas bon, ça peut faire du mal, mais nous n'avons pas la responsabilité de vérifier chaque cas. »*

Il arrive que des médecins donnent un traitement ou prescrivent une période de repos pour les détenus, avant la reprise de l'interrogatoire.

[Suivent le cas de Hani Muzher, Daher Muhammad Salah Abu Mayaleh, Abd al Samad Harizat, Bassem Tamimi, Nader Qumsieh et Musa Masharqeh.]

[...] La délégation d'Amnesty International qui s'est rendue en Israël et dans les territoires occupés en août 1995 a rencontré le président de l'Association médicale israélienne, son conseiller juridique et le président de son comité d'éthique. Ils ont également rencontré le président de l'Association psychiatrique israélienne. Il leur a été dit que l'Association médicale israélienne n'avait aucun moyen de savoir si les médecins qui travaillent avec le Shin Bet sont membres de l'association, et que fort probablement la plupart sont de nouveaux immigrants originaires de l'ex-Union soviétique qui ne sont pas membres de l'association.

Selon le conseiller juridique, avoir un rôle actif dans cette question signifierait s'engager dans la politique ; les responsables de l'association estimaient que le meilleur moyen d'atteindre les médecins était de mener des actions d'éducation, d'écrire dans des revues médicales et de donner des cours d'éthique médicale, cours qui sont déjà donnés aux médecins des prisons. L'association déclarait ne pouvoir agir qu'en cas de plainte précise et qu'elle n'en avait reçu aucune [...].

Dans un document récent intitulé « Médecine et droits de l'homme », Amnesty International expliquait pourquoi les membres des professions médicales de différents pays ne recueillent pas d'informations sur les violations des droits de l'homme ni ne signalent ces actes. Parmi ces raisons : les pressions physiques et psychologiques, économiques ou juridiques, un manque de connaissance des questions d'éthique et un manque d'indépendance médicale. Pour ce qui est d'Israël, un mélange complexe de facteurs culturels, une identification avec les objectifs militaires, un sentiment d'insécurité, le fait que de nombreux médecins travaillant pour le système pénitentiaire sont des immigrés, ainsi que le message ambigu émanant à la fois des autorités et de la profession médicale, tous ces facteurs amènent les personnes concernées à penser qu'une intervention est de nature « politique » et ne relève pas des activités ou de la responsabilité légitimes du médecin de la prison.

[Après avoir évoqué le rôle de nombreuses ONG israéliennes et palestiniennes dans la lutte contre la torture, le rapport poursuit :]

L'attitude du service de médecine pénitentiaire est inacceptable. Les méthodes de torture du service de sécurité intérieure, tout en étant officiellement *confidentielles*, ont fait l'objet d'un large débat public en Israël ; à ce titre, les médecins n'ont pas pu ne pas le remarquer. S'ils ne connaissent pas les conditions d'interrogatoire, les médecins ont le devoir de s'en informer puisqu'ils sont chargés des soins à apporter aux prisonniers. Sachant que les détenus sont exposés à des pratiques qui nuisent délibérément à leur bien-être physique et psychologique, les médecins ont le devoir moral de ne pas déclarer les détenus aptes à subir de nouveaux mauvais traitements ou de nouvelles tortures.

En continuant à prodiguer des soins qui permettent de renvoyer les victimes à la torture, sans rien faire pour mettre un terme à cette torture, les médecins israéliens et autres membres des professions médicales responsables des détenus palestiniens pendant les interrogatoires se sont laissés transformer, violant ainsi leur éthique professionnelle, en élément indispensable du système de torture. [...]

(1) NDLR. « Under Constant Medical Supervision : Torture, Ill-Treatment and Health Professionals in Israel and the Occupied Territories. » (Sous contrôle médical constant. Les professionnels de la santé face à la torture et aux mauvais traitements en Israël et dans les territoires occupés). Londres, 14 août 1996.

(2) Cette note et les suivantes sont dans le rapport d'Amnesty International. « State of Israel : Commission of Inquiry into the Methods of Investigation of the General Security Service Regarding Hostile Terrorist Activity. Report, Part One » [Etat d'Israël : commission d'enquête sur les méthodes d'investigation du service de sécurité intérieure concernant les activités terroristes hostiles]. (Traduction anglaise fournie par les presses gouvernementales). Jérusalem, octobre 1987. La discussion principale autour de l'argument légal de *« nécessité »*, qui autorise un moindre mal lorsque aucun autre choix ne permet d'éviter un mal plus grand, se trouve aux paragraphes 3-8 à 3-16 du rapport.

(3) Amnesty International a lancé un appel au Hamas et à d'autres factions armées en Israël et dans les territoires occupés pour que cessent les attentats suicides et autres formes d'attaques dans lesquels des civils sont tués.

(4) D'après une lettre d'Itzhak Rabin, alors premier ministre, adressée à la présidente de l'Association médicale israélienne, Miriam Zangen, *« les formulaires ont été établis par souci pour la santé* [des prisonniers] ». Mais un formulaire a *« accidentellement été distribué au directeur de la prison de Tulkarm, qui l'a utilisé »* (Cité dans « Human Rights Watch/Middle East. Torture and Ill-Treatment : Israel's Interrogation of Palestinians from the Occupied Territories » [Torture et mauvais traitements : interrogatoires, par Israël, des Palestiniens des territoires occupés], New York, 1994.

(5) Le service de médecine pénitentiaire a déclaré aux délégués d'Amnesty International que les auxiliaires médicaux, qui parlent habituellement un peu arabe, servent de traducteurs entre médecins et détenus palestiniens qui ne comprennent pas l'hébreu.

هكذا من الاصل

en Israël



TOLÉRANCE DES BAILLEURS DE FONDS, DIVISIONS DE L'OPPOSITION

Des habits neufs pour le vieux despote kényan

TANDIS que des milliers de Rwandais chassés des camps de Tanzanie tentaient de se réfugier au Kenya, Nairobi accueillait, pour la deuxième fois, en décembre 1996, un sommet africain consacré à la crise de la région des Grands Lacs. L'échec de la tentative de médiation conduite par le président Daniel arap Moi ne remet pas en cause la pérennité d'un régime despotique et impopulaire, qui a réprimé violemment, le mois dernier, des manifestations étudiantes, faisant trois morts.

Par GÉRARD PRUNIER *

Pour comprendre la situation actuelle du Kenya, il faut remonter aux élections présidentielle et législatives de décembre 1992 (1), premières élections pluralistes qu'ait connues le pays en vingt-sept ans. Celles-ci n'étaient pas dues à une soudaine conversion du président Daniel arap Moi aux vertus de la démocratie élective, mais simplement au fait que les bailleurs de fonds occidentaux, exaspérés par les violations répétées des droits de l'homme, la corruption et les incessants scandales financiers dans lesquels une grande partie de l'aide extérieure se trouvait engloutie, avaient fini par couper le robinet à finances en novembre 1991. L'effet avait été presque instantané, amenant une abrogation de la clause de la Constitution qui imposait le monopartisme.

Cela fait, le président Moi s'était immédiatement employé avec autant d'efficacité que d'absence de scrupules à ruiner les chances de l'opposition. Cela n'avait pas été trop difficile. Tolérant d'abord la politique de « majimboisme » (régionalisme désignant par euphémisme une « rectification ethnique » tranquille) de ses alliés tribaux masais et kalenjins comme William Ole, Ntimama et Nicholas Biwott, il avait renforcé son camp, qui, bien que minoritaire, était très uni. Pour affaiblir ses ennemis, largement appuyés sur les ethnies majoritaires kikouyou et luo, il avait discrètement encouragé les ambitions rivales des divers dirigeants de l'opposition. Cette politique avait réussi au-delà de toute espérance.

Lors de l'élection présidentielle de décembre 1992, M. Moi avait dû affronter non pas un, mais trois candidats de poids : l'ambitieux Kenneth Matiba, dirigeant kikouyou du Forum for the Restauration of Democracy (FORD), dit « Asili », c'est-à-dire « originaire », pour le distinguer du FORD-Kenya, né de la scission dirigée par le vieux lutteur luo Oginga Odinga, lui aussi candidat et toujours populaire malgré ses quatre-vingts ans passés, ainsi que l'ancien vice-président Mwai Kibaki, kikouyou, du Democratic Party (DP). Ces trois hommes divisaient l'opposition en trois groupes d'importance à peu près égale. Le résultat fut que le président Moi, ultra-minoritaire avec 1,8 million de voix, gagnait les élections alors que les trois candidats de l'opposition en réunissaient un total de 3,4 millions.

Lors des législatives qui eurent lieu en même temps, les multiples triangulaires (voire quadrangulaires) permirent au parti gouvernemental, la Kenyan African National Union (KANU), d'envoyer au Parlement plus de cent députés, contre à peine quatre-vingts à l'opposition, alors que celle-ci avait regroupé 3,2 millions de suffrages, contre 1,3 million à la KANU. Comme devait le dire tristemebt le vice-président du FORD-Kenya, M. James Orengo : *« Ce n'est pas la KANU qui a gagné les élections, c'est l'opposition qui les a perdues. »*

« Vertueux » contre « réalistes »

HUMILIÉS, les Occidentaux déclaraient dès le début de 1993 qu'il n'y aurait pas de reprise de l'aide tant qu'un certain nombre de conditions ne seraient pas remplies. Il y avait bien sûr l'habituelle palette des mesures d'ajustement structurel, la libéralisation des douanes et des changes, le contrôle de la masse monétaire, la déréglementation, notamment pour les prix agricoles, et les privatisations. A ces mesures purement économiques s'ajoutaient des conditions politiques implicites : arrêt du harcèlement des opposants, maintien de la liberté de la presse, fin des violences ethniques appuyées par les amis du président, qui ensanglantaient tout l'ouest du pays, investigations sérieuses des divers scandales politico-financiers et même de certains meurtres à connotation politique comme celui du ministre des affaires étrangères Robert Ouko ou celui de la touriste britannique Julie Ward.

Loin de plier, le président Moi annonçait en mars 1993 qu'il n'appliquerait pas le plan d'ajustement structurel (PAS) que tentait de lui imposer le Fonds monétaire international (FMI). Tactique habile, car il savait déjà que le PAS était incontournable pour toute reprise de l'aide, la croissance économique étant tombée de 4 % en 1991 à 0,4 % en 1993 sous l'effet de l'étranglement financier. Mais la surenchère sur le PAS allait permettre au président Moi de négocier très habilement avec les bailleurs de fonds pendant les années 1994 et 1995, cédant petit à petit sur les mesures économiques inéluctables pour mieux résister aux conditions politiques, qu'il parvenait finalement à contourner.

Cet inégal duel des volontés entre un vieux renard de la politique qui se battait le dos au mur pour préserver un contrôle de fer sur la vie publique de son pays et un ensemble de gouvernements souvent peu sûrs de ce qu'ils voulaient vraiment et qui se méfiaient les uns des autres a quelque chose d'exemplaire pour l'évolution des rapports politiques entre l'Afrique et le monde occidental depuis le début des années 90. Lors de la réunion de Londres, organisée en 1993 sous l'égide de la Banque mondiale, on assistait à un affrontement entre les « vertueux » (Scandinaves, Américains, Allemands), qui insistaient sur un nécessaire assainissement de la vie politique kenyane comme condition préalable à toute reprise de l'aide, et les « réalistes » (Britanniques, Français, Japonais, Italiens), qui s'inquiétaient des effets délétères de l'ostracisme financier envers Nairobi et craignaient des conséquences graves pour un pays qui est la « base arrière » des Occidentaux dans la région.

* Centre national de la recherche scientifique, auteur notamment de *L'Ouganda contemporain*, en collaboration avec Bernard Colas, éditions Karthala, Paris, 1994.

Nairobi est en effet une plaque tournante régionale essentielle en Afrique orientale. Tout en dépend : les télécommunications, les agences de presse, les bureaux de l'ONU et des ONG, les liaisons aériennes, le système bancaire international et même la livraison de l'aide humanitaire, comme on l'avait vu lors de la crise somalienne de 1992 et comme on allait le voir lors du génocide rwandais de 1994. Une éventuelle implosion de l'économie kényane, sombrement évoquée par l'hebdomadaire *The Economist* à la mi-1993 (2), aurait eu des conséquences régionales telles que devant cette perspective les « vertueux » ne résistèrent pas longtemps ; dès octobre 1993, les Allemands débloquaient discrètement 103 millions de dollars d'aide bilatérale. Un mois plus tard, lors de la réunion du Club de Paris, les donateurs, quelque peu adoucis par la suppression du contrôle des changes et par le limogeage du très controversé directeur de la banque centrale, M. Eric Kotut, programmaient 850 millions de dollars de crédits pour 1994 en assortissant leur cadeau d'admonestations aussi dignes qu'imprécises sur la nécessité des « réformes ».

Jaugeant avec précision le degré de résolution de ces critiques, le président arap Moi poursuivait sa gestion intérieure entièrement à son gré. Alors que le scandale Goldenberg battait son plein (3), le gouvernement tolérait que les banques dites « politiques » (c'est-à-dire liées au régime) (4) acquièrent pour 230 millions de dollars de crédits à 3 % et qu'elles replacent immédiatement cet argent en bons du Trésor rémunérés à... 55 % ! Le plus ironique, c'est que la création de ces bons du Trésor à taux d'intérêt très élevé avait été saluée par la communauté internationale comme un véritable progrès parce qu'ils étaient censés servir à restreindre la masse monétaire et à limiter l'inflation.

Par ailleurs, le harcèlement des opposants se poursuivait sans relâche : imprimeries mises à sac, politiciens de l'opposition « bousculés », titres de la presse contestataire catholique interdits, procès arbitraires, comme celui du dissident Koigi wa Wamwere, condamné sans preuves à quatre ans de prison, et pressions administratives en tout genre, comme lorsque l'ONG kényane Clarion, qui avait réalisé pour le compte de Danida (l'agence de coopération danoise) une étude sur la corruption, se vit retirer son autorisation de fonctionnement (5).

Plus grave : dans la Rift Valley, à l'ouest du pays, le « regroupement ethnique » toléré, sinon encouragé, par le régime amenait des chocs répétés entre les « habitants originels » kalenjins (l'ethnie du président Moi) et les « colons » kikouyous établis dans la région depuis les années 60. La violence, qui durait depuis 1990, avait causé entre 1 000 et 1 500 morts et provoqué la fuite de près de 300 000 Kikouyous ; ceux-ci vivaient depuis dans des conditions très précaires, soit dans des camps de déplacés, soit renvoyés dans leur « région d'origine » où ils n'avaient souvent plus ni terre, ni maison, ni famille, celle-ci ayant déménagé depuis longtemps. Tout cela n'empêcha pas le Club de Paris, réuni en décembre 1994, de renouveler sa confiance au régime kényan en acceptant d'ouvrir de nouveaux crédits, d'un montant de 800 millions de dollars, pour 1995. C'était rendre hommage tant au rôle régional du Kenya qu'à l'habileté politique du président Moi, qui ne cessait de susciter des crises domestiques ou internationales pour les résoudre ensuite sélectivement, de manière à paraître faire des concessions alors qu'il ne faisait, en fait, que durcir ses positions.

Ainsi, après avoir brandi la menace de lois très répressives sur l'activité de la presse à la fin de 1995, il décidait généreusement de les « oublier » en janvier 1996, parvenant à donner l'impression que le statu quo était une ouverture majeure envers la liberté de la presse. De même, l'annonce des privatisations du National Social Security Fund (NSSF), des Kenya Cooperative Creameries (KCC) et du National Cereal and Produce Board (NCPB) en février 1996 apparut aux donateurs comme une mesure très encourageante, et ils accordèrent encore 730 millions de dollars de crédits au Kenya lors de la réunion du Club de Paris de mars 1996. En fait, ces privatisations étaient des opérations de chirurgie *post mortem*, les trois entreprises paraétatiques étant au-delà de tout secours, la KCC n'ayant même plus de conseil d'administration, tout le monde s'étant enfui pour éviter de se trouver pris dans les éventuelles enquêtes pour détournement de fonds et pillage de l'entreprise par ses dirigeants.

Le président Moi appliquait les mêmes recettes efficaces à la gestion de la politique extérieure. Après avoir, en 1993, menacé d'expulser tous les réfugiés somalis du Kenya (il y en avait 400 000), il accepta généreusement – et moyennant une aide accrue – de les garder. Au bord de la guerre avec l'Ouganda voisin au printemps 1995, il s'était heureusement réconcilié avec le président Yoweri Museveni un an plus tard et échangeait avec lui des représentants de « guérillas » aussi dérisoires les uns que les autres, les « subversifs » en question (le Kényan Odongo, l'Ougandais Itongwa) étant à la tête de mouvements fantômes qui ne menaçaient personne. Après avoir refusé de coopérer avec le Tribunal international sur le génocide rwandais en octobre 1995, il revenait sur sa décision et proclamait sa bonne volonté quelques mois plus tard.

Il n'était pas jusqu'à ses relations avec le gouvernement de Khartoum qui n'aient bénéficié de cette alternance de souffles froids et chauds puisque, tout en abritant les bureaux de la guérilla sudiste du colonel John Garang, le président Moi était le seul chef d'Etat d'Afrique orientale à demeurer en termes à peu près cordiaux avec le régime islamiste soudanais. Chef-d'œuvre d'ambiguïté qui faisait du Kénya, plus que jamais, le passage obligé de toute action en Afrique de l'Est. Lorsque, au printemps 1996, le FMI ouvrit au pays une nouvelle ligne de crédit de 216 millions de dollars (en dehors des engagements du Club de Paris un mois plus tôt), la lettre d'information britannique *Africa Confidential* put titrer : « Les donateurs sont battus » (6). Ils n'étaient pas les seuls.

Un pouvoir minoritaire

POUR que les Occidentaux ne se résignent pas à la pérennisation du régime du président arap Moi au Kenya, il aurait fallu que l'opposition offre une solution de rechange crédible. Or, depuis ses palinodies de 1992, elle semble n'avoir rien appris ni rien oublié. La mort du vieil Oginga Odinga en janvier 1994, loin d'améliorer les choses, les a plutôt aggravées. Le FORD-Kenya n'a pas renégocié d'alliance politique, il s'est au contraire déchiré entre les partisans de son fils, M. Raila Odinga, et le secrétaire général du parti, M. Wamalwa Kijana. Leur rivalité a atteint un point tel que le dernier congrès a tourné au pugilat. L'ethnicisation croissante du FORD-Kenya a amené les non-Luos, comme M. Gitobu Imanyara ou l'avocat Paul Muite, à démissionner.

Ces derniers ont cru un moment pouvoir trouver un nouveau point de chute avec le parti Safina que voulait lancer le paléontologue et écologiste Richard Leakey, mais le président Moi, conscient du fait qu'un Blanc, par nature en dehors des conflits ethniques actuels, constituait le meilleur candidat pour créer une fédération de l'opposition, a systématiquement refusé au nouveau parti toute reconnaissance légale (7). Le Democratic Party, quant à lui, est miné par les ralliements au gouvernement et les querelles internes, tandis que le FORD-Asili s'est récemment déconsidéré lorsque son président, M. Kenneth Matiba, a déclaré qu'il fallait expulser les Indiens du Kenya, une remarque qui a instantanément ramené à la mémoire de tout le monde en Afrique orientale le fantôme du général Idi Amin Dada, dont une mesure similaire en 1972 avait provoqué un désastre économique en Ouganda.

Malgré cette déconfiture de l'opposition, deux Kényans sur trois demeurent opposés au président Moi, et celui-ci le sait. Frustré par son impopularité mais rendu audacieux par ses victoires intérieures et extérieures, il se laisse aller à de fréquentes embardées verbales, accusant M. Leakey d'être soutenu par le Ku Klux Klan ou l'ambassadrice des Etats-Unis de s'ingérer dans les affaires intérieures du Kenya, recommandant à ses concitoyens de se méfier des *« ONG subversives »* et de l'homosexualité, *« vice de Blancs »*, ou annonçant que le président ougandais Yoweri Museveni a recruté des mercenaires sud-africains pour le renverser. Comme son homologue zaïrois le maréchal Mobutu Sese Seko, il sait qu'il peut beaucoup se permettre.

A l'heure où la démocratisation du continent africain semble de plus en plus tourner à la confusion générale, les vieux despotes ont compris qu'ils représentaient des « valeurs sûres » dans un continent perçu comme en pleine décomposition. Mais les vieux despotes détestent préparer leur succession. L'an prochain, le président Moi va briguer un nouveau mandat de cinq ans – alors qu'il en aura déjà soixante-douze. Il n'a plus de dauphin depuis que les soupçons de corruption et de complicité dans l'assassinat de Robert Ouko ont contraint M. Nicholas Biwott à prendre ses distances, et personne ne croit sérieusement que, contrairement à ce qui s'est passé en 1978 à la mort du président Jomo Kenyatta, le mécanisme constitutionnel de succession pourra jouer librement. En ne parvenant pas à se structurer alors qu'elle est largement majoritaire, l'opposition kényane porte une lourde responsabilité, non seulement pour le présent mais peut-être encore plus pour le futur.

(1) Lire Victoria Brittain, « Fin de règne mouvementée au Kenya », *Le Monde diplomatique*, janvier 1992.

(2) « If Kenya goes... », *The Economist*, Londres, 12 juin 1993.

(3) M. Kamlesh Pattni, le millionnaire d'origine indienne qui dirigeait la société Goldenberg, avait obtenu, en 1992, 230 millions de dollars en compensation d'exportations d'or non existantes. Arrêté vingt-quatre heures en janvier 1995, il était promptement remis en liberté grâce à de hautes protections. La rumeur publique attribuait ces dernières aux libéralités qu'il aurait eues envers la KANU durant la campagne électorale.

(4) Il s'agit de l'Exchange Bank, de la Delphis (appartenant au milliardaire indien Ketan Somaia, ami du président Moi), de la Panafrican et de la Postbank.

(5) Lire, notamment, le nouveau rapport *Kenya : Shadow Justice*, African Rights, Londres, 1996, 267 pages, 9,95 livres sterling.

(6) « Kenya : Donors Defeated », *Africa Confidential*, Londres, 12 avril 1996.

(7) Les 40 000 Blancs du Kenya sont bien intégrés, et les attaques racistes du président Moi contre M. Richard Leakey n'ont guère eu de succès. Si M. Leakey a un « problème ethnique », c'est plutôt celui d'être perçu comme un Kikouyou. C'est en effet sa langue maternelle au même titre que l'anglais, et ses amis africains sont souvent des Kikouyous.



LA REVUE NOIRE

SHAH KAMAL. – « Time aftertime » (1993)

Points de repère

Superficie : 569 137 km².
Population : 26 017 000 (tous les chiffres sont de 1994).
Densité : 50,5 habitants par km², en moyenne, mais les trois quarts de la population vivent sur un dixième du territoire (avec des densités de 400 par km²).
Principales villes : Nairobi (1 346 000), Mombasa (465 000).
Produit national brut/habitant : 260 dollars.
Espérance de vie : 58 ans.
Ressources naturelles : Maïs, sorgho, thé, café, sisal, pyrèthre.

Du protectorat à la crise

1895 : Protectorat britannique.
1914 : Début de la résistance armée à la colonisation.
1925 : Création de conseils représentatifs indigènes.
1952-1956 : Révolte Mau Mau contre le Royaume-Uni.
1953 : Emprisonnement de Jomo Kenyatta, un des chefs de la Kenya African Union, pour complicité avec la société secrète des Mau Mau.
1960 : Légalisation des partis politiques.
1963 : Indépendance, déclaration de la république (dont Jomo Kenyatta devient le président).
1978 : Mort de Jomo Kenyatta ; le vice-président arap Moi lui succède.
1982 : Tentative de coup d'Etat militaire.
1987 : Multiplication des critiques et pressions internationales contre le régime du président arap Moi, qui refuse un droit d'existence à l'opposition.
1992 : Règlements de comptes ethniques à l'ouest du pays (2 000 morts) et réélection du président Moi.
1993-1994 : Affrontements ethniques dans la vallée du Rift.

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 janvier 1997

1er	CUBA	Fête nationale
	HAÏTI	Fête de l'indépendance
	SOUDAN	Fête de l'indépendance
4	BIRMANIE	Fête de l'indépendance
26	AUSTRALIE	Fête nationale
	SOUDAN	Fête de l'indépendance

CINQ ANS APRÈS LA FIN DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

Les femmes d'Erythrée ne désarment pas

EN mai 1991, la prise d'Asmara par les forces du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) met fin à une guerre de trente ans. Lorsque, deux ans plus tard, le 25 avril 1993, le pays entérine par référendum une indépendance conquise par les armes, il compte 95 000 combattants, dont un tiers de femmes. La place qu'elles ont occupée dans la lutte de libération nationale, puis leur réintégration dans la vie civile vont bouleverser l'ordre traditionnel.

Par SILVIA PEREZ-VITORIA *

Dès septembre 1991, quatre mois après la prise d'Asmara, le président érythréen Issayas Afeworki annonce la démobilisation de 60 % des forces armées (1). L'opération va se faire en deux temps. Une première vague de 26 000 combattants, dont 4 500 femmes, ceux qui avaient rejoint le Front après 1990, est démobilisée avec une aide alimentaire de six mois et 1 000 à 5 000 birrs (2). Puis une deuxième vague, en février 1994 – 22 000 combattants, dont 8 000 femmes –, quitte l'armée avec 10 000 birrs. Un organisme, Mitias (mot qui désigne en langue tigrinya un système d'entraide mutuelle), est mis en place pour faciliter la réintégration. Si la réinsertion n'est pas trop difficile pour les premiers démobilisés, restés moins longtemps éloignés de la vie civile, il n'en est pas de même pour les autres. Certains, demeurés dans le maquis durant vingt ou trente ans, ont perdu tout contact avec la vie « normale » et retrouvent des familles décimées et appauvries. Les femmes se révèlent les plus vulnérables. Mme Askalu Menkarius, présidente de l'Association des femmes, le dit très clairement : *« Nous ne pensions pas à notre avenir personnel, nous pouvions mourir d'un jour à l'autre, d'autant plus que tout, y compris nos enfants, était pris en charge par le Front. »*

Le retour à la paix a souvent signifié le retour aux anciennes habitudes. Première difficulté pour les femmes : leur situation familiale. Fatma avait treize ans en 1977 quand elle rejoignit le Front après l'incendie de son village par les Ethiopiens : *« J'ai dû dire que j'avais seize ans pour être acceptée. »* Elle travaille dans l'administration publique du Front et se marie deux fois. Son premier mari, avec lequel elle a un enfant, meurt au combat ; son deuxième mari, avec lequel elle a aussi un enfant, demande le divorce après l'indépendance. C'est là un cas fréquent. De nombreuses unions, célébrées pendant les années de lutte, se soldèrent par des divorces, les femmes se retrouvant seules avec des enfants à charge.

Le retour au village – près de 80 % des combattants sont d'origine rurale – est parfois douloureux. Certaines familles traditionnelles n'ont pas accepté le départ sans autorisation de leurs filles ; les mariages mixtes (chrétien-musulman) sont souvent rejetés, et les volontés d'indépendance critiquées. Plus grave encore, les cas se multiplient de combattants qui quittent les femmes qu'ils épousèrent dans le maquis pour faire un mariage traditionnel, c'est-à-dire arrangé par les familles. Comme l'écrit un journaliste érythréen, *« il est plus facile d'enfermer les femmes dans les traditions que dans les maisons* (3) *»*.

Autre déconvenue : l'accès à la terre et au travail. En 1994, le gouvernement érythréen a promulgué une nouvelle loi selon laquelle la terre devait être distribuée à chaque citoyen âgé de plus de dix-huit ans à des fins de résidence ou de travail. Dans la pratique, les conseils de village chargés de la répartition sont très réticents à accorder ce droit aux femmes. C'est le plus souvent l'administration qui doit intervenir directement auprès des *baito* (assemblées de village) pour faire respecter la loi.

Hier égales, aujourd'hui soumises ?

TOUT au long des trente années de guerre, des milliers d'Erythréens de tous âges, de toutes religions et de toutes conditions ont rejoint le Front, certains poussés par la répression éthiopienne, d'autres par la misère, tous par l'idée que cette lutte de libération était la leur. La politique du Front fut de s'appuyer, dans les zones libérées, sur une large participation de tous. Ce qui impliquait de rompre les barrières entre les sexes, les religions, les nationalités et de jeter les bases d'une véritable transformation sociale dont les femmes furent les principaux acteurs.

Dans la société traditionnelle érythréenne, la condition féminine diffère selon les religions (chrétienne et musulmane) et les nationalités (les Kunama ont une structure matriarcale). Presque partout, cependant, les femmes furent cantonnées dans un rôle secondaire : mariage arrangé dès le plus jeune âge, aucun accès aux décisions. Dans les villes, les salaires des ouvrières étaient de moitié inférieurs à ceux des hommes, et beaucoup de femmes en étaient réduites à un travail de domestique proche de l'esclavage, voire à la prostitution. Dans les années 70, près de 95 % des femmes érythréennes étaient analphabètes. Beaucoup vécurent leur ralliement au Front comme un moyen de se soustraire à leur condition. Certaines s'échappèrent de chez elles vers treize ou quatorze ans, d'autres rejoignirent le maquis avec leurs enfants.

C'est avec perplexité que le Front accueillit ces nouvelles recrues. Mais, rapidement, il s'engagea dans un vaste programme d'éducation et de formation dont elles furent les principales bénéficiaires. Dès 1977, les droits des femmes deviennent partie intégrante du nouveau programme du Front. En 1978, une réforme de la législation bannit les mariages arrangés – *a fortiori* quand il s'agit d'enfants –, instaure l'égalité des hommes et des femmes vis-à-vis du divorce, de l'héritage et de l'éducation. L'excision et l'infibulation sont interdites. En 1979 est créée l'Union nationale des femmes erythréennes (NUEW), qui a pour tâche d'améliorer leur situation socio-économique et culturelle.

Au long des années, le Front a implanté dans ses bases de la région du Sahel, au nord du pays, de véritables communautés avec école, hôpital, ateliers, médias, crèche, administration. Les femmes, associées à toutes les activités, devinrent combattantes, enseignantes, mécaniciennes, médecins aux pieds nus, administrateurs. Une révolution : la plupart du temps, elles avaient été cantonnées dans une division du travail rigide. En 1989, une enquête menée par la NUEW (4) fait apparaître qu'elles occupent des fonctions dans tous les secteurs et à tous les échelons hiérarchiques : elles représentent 23 % des effectifs dans les forces combattantes, 35 % dans l'administration, 30 % dans l'industrie, 20 % dans la construction, 55 % dans la santé, mais seulement 2 % aux postes de direction.

Les femmes ont aussi constitué, avec les petits paysans, le fer de lance du bouleversement social instauré par le FPLE dans les campagnes libérées. L'Erythrée est à 80 % rurale. Les *baito*, exclusivement composées d'hommes, ont des pouvoirs étendus en matière de juridiction locale et de distribution des terres, généralement attribuées aux hommes mariés. Ces *baito* étaient le plus souvent dominées par les paysans les plus riches, dont les pratiques semi-féodales entérinaient exploitation et inégalités. C'est par un long travail politique que le Front a réussi à inverser le rapport de force en faveur des petits paysans et des paysans sans terre, femmes comprises. Le droit de vote et l'éligibilité des femmes a conduit, pour la première fois, 15 % à 30 % d'entre elles à être membres de ces assemblées, la nouvelle législation leur donnant désormais le droit de propriété au même titre que les hommes.

Les femmes ont également joué un rôle actif dans les milices populaires chargées de veiller sur les villages et de participer aux activités de production. Cela ne se fit pas sans réactions, en particulier parmi les populations musulmanes, scandalisées de voir des femmes sortir de chez elles et porter les armes (5). De manière moins visible, des milliers d'autres femmes aidèrent le Front en le renseignant, en effectuant divers travaux, en lui apportant un soutien matériel et financier, y compris les femmes exilées (6).



DANS UN VILLAGE DU SUD
Difficile retour à « la normale » après le maquis

PATRICK LAGES

Avec l'indépendance, le peuple érythréen mesura les ravages de la guerre : sur une population de 3 millions d'habitants, 150 000 morts, dont 65 000 combattants, et près de 1 million de réfugiés, dont 500 000 au Soudan. Les infrastructures et les moyens de production sont détruits, l'environnement saccagé dans un pays déjà peu gâté par la nature et dont l'agriculture dépend presque exclusivement des conditions climatiques. Avec un revenu annuel par habitant inférieur à 800 francs et une espérance de vie de quarante-sept ans, l'Erythrée est un des Etats les plus pauvres du monde.

Le gouvernement doit à la fois le doter d'une structure politique – une Constitution est en cours d'élaboration – et d'une organisation économique, juridique et sociale, tout en assurant l'intégration des ex-combattants et des milliers de réfugiés venus du Soudan.

A Adi Nefas, près de la capitale, Asmara, Tsehaitu est revenue de la lutte avec deux de ses sœurs, deux autres ayant été tuées au combat. Devant les tensions que ses exigences provoquaient, elle a momentanément renoncé à son droit à la terre. Comme beaucoup d'autres combattants, elle a aidé sa famille à reconstruire sa maison. Pour mieux s'intégrer, elle s'est présentée au conseil du village et a été élue. Le travail est difficile, mais, explique-t-elle, *« dans le maquis,* [elle a] *acquis une certaine expérience en matière d'administration et* [veut] *la mettre au service de* [son] *village »*, en espérant voir un jour reconnaître ses droits.

La terre, fondement traditionnel du statut social, a acquis une valeur nouvelle avec la politique économique définie par le gouvernement. Actuellement, l'Erythrée dépend encore pour son alimentation à 40 % de l'aide extérieure. L'objectif affiché est de parvenir à l'autosuffisance alimentaire dans les cinq ans à venir. Parallèlement, le pays entend développer ses exportations, principalement de poisson, mais aussi de produits agricoles. Adi Nefas, sur les conseils du ministère de l'agriculture, a décidé de concéder ses meilleures terres à un projet d'exportation de fleurs et de fruits en échange de bénéfices futurs. Tsehaitu soutient ce choix au nom de la *« modernisation »*. Mais les investissements réalisés n'auraient-ils pas servi plus utilement les petits producteurs de cultures vivrières ? La tentation est grande, devant l'étroitesse du marché intérieur, d'orienter la production vers des cultures exportables. Pourtant, cinquante années de politique de développement ont fait la preuve, partout dans le monde, des désastres qu'entraîne une telle démarche.

Le gouvernement érythréen est cependant attentif à éviter les déséquilibres ville-campagne inhérents à toute « modernisation ». Les implantations prévues pour les 500 000 réfugiés venus du Soudan sont exclusivement rurales. Ces réfugiés reçoivent 2 hectares de terre défrichée, quelques animaux, une aide alimentaire et, si nécessaire, une formation. On leur construit des maisons, et chaque nouveau village est doté d'une école et d'un dispensaire. Le but est de leur permettre de parvenir à l'autosuffisance. A ce jour, plus de 165 000 réfugiés sont revenus du Soudan, dont 25 000 ont bénéficié du programme gouvernemental.

Théoriquement, les ex-combattants sont prioritaires à l'embauche, mais artisans, commerçants et industriels sont réticents à employer des gens réputés « rebelles », c'est-à-dire peu disposés à accepter de trop mauvaises conditions de travail. A l'usine de textile Asmara, le contremaître avoue que les ex-combattantes ne pourraient pas être embauchées : *« Seules les femmes qui n'ont pas d'autre solution acceptent de travailler ici. Les ex-combattantes ont connu autre chose. »* Le salaire moyen dans cette entreprise – qui emploie 2 200 ouvriers, dont 75 % de femmes – est inférieur à 200 francs pour quarante-huit heures de travail, dans des conditions difficiles en raison de la vétusté du matériel.

La pénurie de structures d'accueil pour les enfants en bas âge étant un handicap supplémentaire pour les femmes à la recherche d'un emploi, certaines ex-combattantes ont décidé de se regrouper, renouant ainsi avec des formes d'organisation collective. Un millier d'entre elles ont crée une société anonyme, Bana, dont elles détiennent des parts. L'entreprise leur permet d'acquérir des formations, les aide à chercher du travail, à créer une poissonnerie et une boulangerie ainsi qu'une crèche et un service de transport routier.

Devant les difficultés d'insertion rencontrées par les ex-combattantes, les pouvoirs publics les poussent à créer leur propre emploi, conformément aux choix économiques du gouvernement érythréen, décidé à mettre en place une économie de marché, en rupture radicale avec le programme originel du FPLE.

Les organismes d'aide et autres ONG, après n'avoir accordé qu'un financement parcimonieux aux programmes collectifs d'intégration de Mitias, se montrent beaucoup plus généreux pour la création d'entreprises privées. Etudes et rapports fleurissent. Ici, une étude de marché analyse, chiffres en mains, les possibilités de transformer les ex-combattantes en coiffeuses, vendeuses ambulantes ou couturières, avec force formation en gestion et marketing ! Là, on met en place un système bancaire proche qui propose de petits prêts, mais conduit à une extrême individualisation du travail, l'idéal semblant de transformer les ex-combattantes en entrepreneurs individuels !

Pour nombre d'entre elles, attachées aux valeurs des années de lutte, la déception est amère. Aster, directrice de l'usine laitière d'Asmara et ancienne combattante, ne cache pas ses inquiétudes sur les dérives du « tout marché». Sans contrôle des prix, les produits de première nécessité, comme le lait, risquent de devenir inaccessibles aux plus démunis, tandis que les petits producteurs, majoritaires, seront marginalisés.

Membre d'une grande famille très respectée de la région du Sahel, Adey Zeyneb suivit ses filles qui, très jeunes, rejoignirent le Front. Poétesse, chantre de la guerre de libération, elle s'intégra à la vie communautaire. Aujourd'hui, de retour à Afabet avec une de ses filles (l'autre est morte au combat), elle parle avec nostalgie d'une double perte : celle de la société traditionnelle et celle de la société du maquis. *« Ici,* dit-elle, *chacun ne travaille que dans son intérêt, il n'y plus d'entraide, plus de solidarité, c'est chacun pour soi. »*

Le dilemme est là : se diriger vers une économie de marché, individualiste et inégalitaire, au détriment des idéaux pour lesquels se sont battus des milliers d'Erythréens ; ou s'attacher, contre vents et marées, à privilégier le social et l'humain.

* Journaliste.

(1) Lire Gérard Prunier, « Atouts et failles de l'Erythrée indépendante », *Le Monde diplomatique*, avril 1993.

(2) 1 birr = 0,70 F.

(3) *Eritrea Profile*, Asmara, 27 juillet 1996.

(4) *Beyond Conflict in the Horn*. Sous la direction de Martin Doornbos et alter, Institute of Social Studies, La Haye, 1992.

(5) Amrit Wilson, *The Challenge Road*, Earthscan, Londres, 1991.

(6) Ruth Simon, *Femmes combattantes, une lutte inachevée*, 1995 (inédit).

Une si longue guerre

L'HISTOIRE contemporaine de l'Erythrée débute en 1889 avec l'occupation italienne. Bien que présentant toutes les caractéristiques du colonialisme, celle-ci s'accompagne d'un développement économique et politique sans équivalent dans les pays environnants. Passée sous administration anglaise après la seconde guerre mondiale, la quasi-totalité des infrastructures industrielles, portuaires et ferroviaires est vendue ou démantelée. C'est un pays considérablement affaibli qu'en 1952 les Nations unies décident de fédérer à l'Ethiopie.

Selon les accords passés avec l'empereur Hailé Sélassié, l'Erythrée devait jouir d'une certaine autonomie, mais, très rapidement, le Négus lui impose une domination brutale et l'annexe unilatéralement. La répression s'abat – villages brûlés, populations massacrées –, la résistance s'organise. En 1961, naît le Front de libération de l'Erythrée (FLE) et en 1970 le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), scission marxiste du FLE, qui prend la direction de la lutte. Isolé internationalement, il combattra avec ses propres forces les deux superpuissances : les Etats-Unis d'abord, qui soutiendront Hailé Sélassié jusqu'à sa chute en 1974 ; l'URSS ensuite, qui apporte un appui inconditionnel à Mengistu Hailé Mariam, nouvel homme fort de l'Ethiopie, dont la dictature sanglante s'achève en 1991. Si l'on ajoute les sécheresses et famines catastrophiques des années 80, la résistance victorieuse du FPLE ne peut s'expliquer que par sa capacité d'organisation et son implantation dans la population.

هكذا من الاصل

« ON DIT QUE J'AI SURVÉCU, QUELQUE PART, AU-DELÀ DES MERS », de Gunter Holzmann

Le roman d'une vie

Après avoir offert au « Monde diplomatique » un don qui qui signifia le coup d'envoi de la filialisation du journal, Gunter Holzmann nous fait un autre cadeau : le récit de sa vie. Ou comment un jeune bourgeois de Silésie, chassé d'Allemagne par le nazisme, partit à l'aventure en Amérique latine. Soixante ans plus tard, il dresse le bilan d'un engagement au sens plein du terme. Nous publions ici, en bonnes feuilles, la préface et un extrait de son livre.

CERTAINES vies s'éclairent par leur fin. C'est au point d'arrivée que s'évalue rétrospectivement le parcours. Celui – assez prodigieux – de Gunter Holzmann ressortit sans aucun doute à cette catégorie. Mille *péripéties aventureuses*, soixante années de cavales extravagantes en Amérique latine *auraient pu* déboucher, comme c'est souvent le cas, sur une placide retraite sous *les palmiers de la Costa del Sol* espagnole, entourée de petits-enfants et assortie de considérations benoîtes sur les fantaisies du destin. Rien de tout cela chez cet « homme des bois » (traduction *de son* patronyme) qui, à quatre-vingts ans passés, confesse qu'il *n'est décidément « pas fait pour le paradis »*, et qui, citant l'écrivain cubain Alejo Carpentier, *ajoute avec* une pointe de dépit : *« Au royaume des cieux, il n'y a plus rien à conquérir. »*

Oui, c'est la dernière étape de cette errance impétueuse dans la *selva*, dans les faubourgs criards de Santa Cruz ou sur les pentes de la *Cordillère qui* ajoute à tous les mouvements de cette vie quelque *chose qu'il faut bien appeler un* « sens ». Convenablement enrichi (mais point milliardaire), perclus d'arthrite et cousu de cicatrices, au propre comme au figuré, Gunter Holzmann met finalement en avant non pas ses victoires sur l'adversité, mais ses convictions, non point quelques *symboles convenus* de réussite, comme le font ordinairement les *émigrés parvenus, mais* une indifférence à l'argent bien assez rare pour être saluée. *« Je me sens mal lorsque j'ai plus de six chemises et deux pantalons dans ma garde-robe,* écrit-il, *je donne ou jette tout vêtement superflu. L'accumulation de richesses me rebute, le luxe me déplaît, je préfère le vieux au neuf, je répare tout ce qui se déglingue, et je produis l'essentiel de ce que je mange. »*

Dans le cas de Gunter Holzmann, un tel aveu n'emporte cependant aucune délectation ascétique ou narcissique. Il s'inscrit visiblement dans une *vision frugale du monde, acquise au prix* fort, et procède d'une volonté claire et nette d'engagement. Tout bien réfléchi, ce n'est ni à ses enfants ni à une œuvre charitable qu'il léguera ses biens, mais à un journal, *Le Monde diplomatique* incarnant à ses yeux une volonté de résistance à l'*« utilisation de l'information comme instrument de domination à une échelle jamais égalée ».* A cette profession de foi, Gunter Holzmann ajoutera non pas un anti-américanisme irréfléchi, mais une solide et calme défiance à l'égard de « l'Empire », telle qu'on peut l'éprouver *in concreto* au sud du continent.

Il est vrai qu'après six décennies passées au milieu des *golpes* (coups d'Etat) bénis par la *CIA*, contre-guérillas, corruptions et dictatures soutenues par Washington, on ne voit pas tout à fait les choses comme à Paris ou Berlin. Gunter Holzmann, citoyen allemand et juif de Silésie, aura fait progressivement sienne, en quelque sorte, la sensibilité « latino ». Et chacun de ses « retours » sporadiques vers le Vieux Continent le renforcera un peu plus dans cette méfiance : *« Lors de mes voyages,* écrit-il, *j'ai observé à quel point l'Europe était en train de tomber sous l'influence politique, économique et culturelle de l'Amérique du Nord et de ses instruments de domination : le FMI et la Banque mondiale. »*

Cette détermination d'octogénaire est d'autant plus saisissante qu'elle ne s'inscrit nullement dans la logique d'une vie militante, au sens convenu du terme. Ce n'est pas un mouvement de révolte « politique », en effet, qui dès 1936 jette vers l'aventure sud-américaine, ses forêts et ses anacondas, le jeune bourgeois de Breslau (aujourd'hui Wroclaw) chassé d'Allemagne par la montée du nazisme. *C'est d'abord une extraordinaire vitalité*, une appétence jamais rassasiée pour l'action, l'invention, l'entreprise, les femmes ou la connaissance ; un surcroît d'énergie qui trouve sa récompense moins dans les « bénéfices » obtenus que dans l'ébriété de sa propre combustion.

DÉBARQUÉ avec 20 dollars en poche sur la côte du Pacifique, bientôt prospecteur *minier au Pérou (lire l'extrait ci-dessous)*, agent commercial en Bolivie, montreur de films, coureur d'arroyos, exploitant forestier, architecte maçon ou fugitif patron d'une société d'hélicoptères, il échappera ainsi plusieurs fois au désastre grâce à la chance, mais aussi au découragement à force d'opiniâtreté gaie. Rien n'est impossible là-*bas, lui avait-on dit de la Bolivie, où il finira par* planter ses racines. Rien d'impossible dans la vie, semblera-t-il répéter, soixante ans durant, en riant de ses propres témérités.

Il en faudra, on le vérifiera à la lecture, pour tirer aussi continûment parti de ses propres faiblesses et faire fonds de ses douleurs elles-mêmes. Ainsi, par exemple, cet ulcère lancinant et cette arthrite crucifiante, *qui l'amèneront peu à peu à se passionner* pour la pharmacopée indienne de l'Oriente bolivien, le venin de la fourmi de *palo santo*, jusqu'à en tirer un médicament aussitôt boycotté par les trusts pharmaceutiques. Cet homme, sachons-le, fut aussi capable de s'arracher plusieurs fois aux griffes des médecins en s'échappant de l'hôpital *couvert de pansements et de plaies pour courir se* soigner lui-même. Et guérir *in petto*... Il n'est pas interdit de voir dans ce geste recommencé le signe d'une exemplaire disposition au bonheur. Blessures profondes et cicatrices comprises...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.



SUR LES PENTES DE LA CORDILLÈRE
Gunter Holzmann (à droite), ou l'inextinguible soif d'action

Chercheur d'or dans la selva

SUR quelle profondeur devrions-nous creuser pour atteindre le lit rocheux de la rivière ? Pendant combien de temps allions-nous devoir remuer des tonnes de pierre, de gravier et de sable, avant de rencontrer la couche imperméable ou les failles de la roche-mère où l'or, le plus lourd des minéraux, s'accumule généralement ? Nous pensions : à peu près cinq mètres, et trente jours.

Nous étions, heureusement, en période sèche. Nous avions, théoriquement, à peu près trois mois devant nous avant que ne survienne une de ces soudaines et dangereuses *avenidas* (montée des eaux) qui aurait toute chance de noyer à nouveau le Chiflon, avec le risque, pour nous, d'être pris au piège comme des rats.

Au bout d'un mois, nous n'avions guère creusé qu'à quatre mètres, sans avoir encore vu des traces de roche-mère. Le lit, à ce niveau, était fait de sable fin parsemé de gros blocs de pierre, le tout inconsistant et perméable, de sorte que les bords de notre excavation se délitaient sans arrêt, rendant notre descente de plus en plus lente et périlleuse, comme s'accentuaient les infiltrations. Pour remédier à cette ultime difficulté, nous utilisions des pompes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, l'une à moteur et deux autres *manuelles* (...).

Après six semaines, nous étions à sept mètres de profondeur. En haut, l'orifice faisait vingt mètres de diamètre, pour trois mètres carrés au fond. Nous étions désormais arrivés à la roche-mère, mais la pression des eaux infiltrées devenait terrible, bien que nous étayions sans désemparer avec des troncs d'arbres et des pierres, et que nous actionnions les pompes de plus belle. Nous travaillions nuit et jour dans une grande tension, sans presque parler, sales, trempés, affamés, tombant de sommeil, couverts de plaies et de méchante humeur.

Au fond de la fosse, il n'y avait de place que pour deux, et ces deux-là avaient en permanence de l'eau jusqu'aux genoux. Il valait mieux qu'ils ne lèvent pas trop les yeux, car ils se voyaient alors au fond d'une tombe, dont les parois croulantes menaçaient de les ensevelir vivants. Tous les autres pelletaient sur les terrasses. Par deux fois le front antérieur s'écroula, sans, heureusement, qu'il n'y ait mort d'homme ; il fallut des jours pour tout remettre en l'état. Une vraie folie !

Mais un peu de terre bleue apparaissait à présent au fond de la fosse, avec pas mal de pyrite et quelques paillettes d'or. Nous n'avions jamais été si près du but... Chaque matin, nous nous éveillions de notre courte nuit *en nous disant : « C'est pour aujourd'hui ! » Et chaque soir, nous nous* glissions sous notre couverture avec un secret espoir : « C'est pour demain ! »

Vers le milieu d'août, un jour de soleil radieux, je sortis de la fosse vers 11 heures du matin. Le sable du fond, je m'en souviens, brillait parfois d'une façon prometteuse. Dans la vieille boîte de sardines que j'avais à la main, il y avait une cinquantaine de petites pépites, mêlées à des morceaux de magnétite noire et des grains de sable. Les plus grandes étaient de la taille d'un haricot, et c'était bien plaisant à regarder.

Je vis que José me faisait des signes. Ce jeune homme sympathique et gai travaillait alors juste au-dessus de la fosse, sur un petit canal de dérivation. Il me fit observer que les eaux étaient troubles. *Je regardai le ciel* : pas un nuage. Je me souvenais que Don Abel nous avait dit avoir repéré vers le cours supérieur du Cajones une harde de deux cents cochons sauvages, qui *avaient bien pu troubler l'eau en s'abreuvant. Ou bien n'était-ce pas les* ouvriers de Carmen qui lavaient de l'or en amont... Et si un orage avait éclaté plus haut ?...

J'EN étais à soupeser ces hypothèses lorsque je vis le débit de l'eau d'infiltration s'accélérer. Puis nous entendîmes un sifflement. Au-dessus de nous, je vis Thorsen qui criait en agitant désespérément les bras. *Il était trop loin pour que j'entende ce qu'il disait, mais je* n'eus pas trop de peine à l'imaginer. A mon tour, j'ameutai les hommes du bas afin qu'ils remontent à toute vitesse, non sans, pourtant, emporter avec eux machines et outils.

Je les vis en effet qui s'extrayaient de la fosse à la vitesse de singes fuyant un jaguar. Des eaux noires se mirent à remplir le fond. Nous nous affairions tous, cependant, à sauver les précieuses pompes en les tirant à l'aide de cordes jusqu'à quelque grotte, plus haut dans la paroi. Puis, tous les hommes coururent par le sentier, afin de gagner en altitude. *Déjà*, les eaux commençaient à s'engouffrer en tourbillonnant dans le Chiflon. Je faillis être pris par le flot comme j'achevais d'assurer une pompe, et n'atteignis le sentier qu'in extremis.

C'est à ce moment que les digues que nous avions élevées à l'entrée de la gorge ont dû se rompre : un effroyable mur liquide fit irruption dans la gorge avec une violence inouïe. Il se précipita dans le passage sinueux comme un gigantesque serpent noir orné d'une crête d'écume blanche. En haut de la gueule hurlante des eaux, deux arbres arrachés dansèrent un moment, avant d'aller se faire hacher sur des rochers.

A mi-hauteur de la colline, le dos collé à la paroi, une poignée d'hommes en haillons, trempés, contemplaient, muets, la catastrophe à leurs pieds. Un sourd mugissement emplissait à présent l'atmosphère, et *la terre elle-même tremblait* sous le coup de boutoir du Cajones, qui transportait de pesantes rocailles vers son aval. De nos digues et nos ponts, de nos chemins et nos défenses, et de notre excavation, c'était comme si rien n'avait jamais existé. Avec *les traces de notre aventure*, le torrent charriait des débris étrangers, comme ces restes d'une cabane arrachée en amont, que nous reconnûmes au passage.

Dans la soirée tout était fini. L'eau coulait encore trouble, mais déjà sans force. La rivière avait retrouvé son ancien lit, comme si nous ne l'avions jamais forcée à changer de route. Le travail de six mois était perdu. Deux jours plus tard, nous étions tous de nouveau sur le pont, recommençant à ériger des digues de protection, qui devraient, cette fois, être capables de soutenir les crues les plus puissantes. Nos explosions de dynamite faisaient voler les pierres qui montaient en sifflant à des centaines de mètres, mettant en fuite des bandes de perroquets multicolores et lançant *les chouettes aveugles et confuses hors de leur nid. Un soleil resplendissant* inondait la forêt. Nous étions vivants, la vie était belle (...).

Une mésaventure comme celle-ci n'ôtait rien au charme que je trouvais à la vie de la *selva*. Je m'étais peu à peu habitué à me passer de lumière électrique et de téléphone, et à descendre du campement matin et soir pour me laver à la rivière. Je trouvais toujours le temps de m'enfoncer dans cette merveilleuse nature sauvage, où la curiosité est sans cesse tenue en éveil. Marchant sans bruit dans les sous-bois, ou assis sur un tronc d'arbre, j'étais capté par ce monde bien plus intéressant que celui des nouvelles télévisées en train d'entrer dans les mœurs, ou que le cinéma. Jamais je n'ai connu un moment d'ennui malgré ma solitude – ou, qui sait, grâce à elle.

COMME *j'apprenais* à *mieux connaître la forêt, je la sentais devenir* plus amicale, plus sûre même que les grandes villes, où les menaces me semblent plus insidieuses que celles de rares jaguars ou d'une vipère occasionnelle. Je m'étais même entraîné à marcher nu-pieds ; le contact avec la terre humide, la pierre chaude, l'eau froide procurait de nouvelles stimulations à mes sens émoussés par des lustres de vie urbaine.

Un jour, comme j'essayais de récupérer un arbre coupé qui était resté fiché au milieu de la rivière et gênait nos travaux, j'en eus la jambe gauche *violemment heurtée ; le choc me projeta en l'air comme une poupée de* chiffon, et la douleur me fit vomir. Par chance, grâce aux longues bottes de caoutchouc que je portais, le fémur ne fut pas cassé. Seul le muscle était déchiré sous l'épiderme, ce dont la trace demeure visible un demi-siècle plus tard. Je me traînai, sur trois pattes, à ma cabane. Là, coupant mon pantalon pour *libérer le membre gonflé par l'hémorragie interne*, je m'injectai une dose de morphine, puis j'installai mon pied en suspension, le plus haut possible, au moyen d'une attache de chiffons. Le lendemain, ma jambe était noire, mais déjà elle ne me faisait plus souffrir, et l'œdème s'était un peu résorbé. Je me fabriquai alors des béquilles avec des bouts de bois, et redescendis vers la rivière pour diriger à nouveau les travaux. En dix jours, je fus pleinement opérationnel (...).

Durant ma première année à Incachara, je vis arriver un soir, par le sentier, un personnage étrange, tout efflanqué, mal monté sur une vieille mule. *J'étais étonné*, car nul n'apparaissait presque jamais dans ces écarts. Le jeune homme se présenta comme Jean-Luc Godard, parent d'amis assez éloignés, d'origine suisse, qui vivaient à Lima. Son oncle, le docteur Kuczinski – un médecin fort érudit qui sillonnait les rivières de la forêt en canot à moteur pour faire des recherches sur l'état de santé des indigènes –, lui avait conseillé de venir me voir, afin de connaître la *selva*. Jean-Luc, qui avait dans les vingt ans, était assez taciturne. Après que nous eûmes un peu fait connaissance, il me déclara tout à trac qu'il ne comprenait pas comment je pouvais me plaire ici, isolé de toute culture. Lui vivait à Paris. Il me confia être très intéressé par le cinéma. Pour satisfaire sa curiosité de la nature, je l'envoyai le jour suivant, avec un guide, chasser le sanglier. Il rentra à la nuit, suant et épuisé, bredouille. Il ne séjourna que trois jours parmi nous. Bien plus tard, j'appris qu'il était devenu l'un des meilleurs *cinéastes de sa génération*, et l'un des plus connus au monde.

Le livre de Gunter Holzmann « On dit que j'ai survécu, quelque part, au-delà des mers », publié aux Editions La Découverte, est disponible en librairie à dater du 14 janvier 1997 *(258 pages, 135 francs)*.

Les éditions en langues étrangères du « Monde diplomatique »

Italie. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien romain *Il Manifesto* (via Tomacelli 146, Rome 00186), dont la diffusion moyenne est de 100 000 exemplaires.

Allemagne. Le journal est traduit, publié et diffusé en supplément mensuel par le quotidien berlinois *Die Tageszeitung* (Kochstrasse 18, 10969 Berlin), dont la diffusion moyenne est de 70 000 exemplaires.

Suisse. L'hebdomadaire *WochenZeitung* (Luisenstrasse 7, Postfach 8031 Zurich) diffuse en supplément mensuel notre journal en langue allemande à quelque 20 000 exemplaires.

Espagne. Le journal est traduit et édité par *L. Press* (Plaza Marina Española, 5-2º D, 28013 Madrid). Sa diffusion est d'environ 25 000 exemplaires.

Monde arabe. Une édition trimestrielle en arabe est publiée en Tunisie (Impact, Le Méridien, bureau 344, 50, avenue Habib-Bourguiba, Tunis 1000). Elle est tirée à environ 15 000 exemplaires.

Grèce. Il existe une édition en langue grecque de notre trimestriel *Manière de voir* (Editions Dromeas Epe, Ch. Trikoupi 106, Athènes 11472), diffusée à quelque 10 000 exemplaires.

Au total, la diffusion du *Monde diplomatique* (250 000 exemplaires en français) et de ses différentes éditions étrangères est d'environ 500 000 exemplaires.

DE LA LUTTE ARMÉE À LA CONQUÊTE

Le grand virage

(Suite de la première page.)

« Le 12 janvier 1994, en écoutant ce que nous disait la société civile mexicaine, nous avons fait un choix stratégique : transformer une armée en une force politique nouvelle pour ouvrir vraiment le chemin à la transition pacifique et à la démocratie », ont expliqué sans relâche les envoyés spéciaux du « sous-commandant » Marcos.

Après avoir échoué dans la tentative de construire, à partir de la Convention nationale démocratique (3), un Mouvement de libération nationale (MLN) (4), après le « gel » de la négociation de San Andrès (septembre 1996), confronté à une impasse politique et à un relatif (mais réel) reflux du soutien de la société civile, le zapatisme – aussi fidèle à ses valeurs et principes que pragmatique dans sa politique quotidienne – effectue une nouvelle inflexion.

Du « néo-zapatisme », pour employer l'expression de Marcos, est-on sur le point de passer au « post-zapatisme » ? S'agit-il d'un simple mouvement tactique ou de l'amorce d'un « virage » qui transformerait le visage du mouvement ? En dialoguant avec la société civile, en refusant le pouvoir mais en luttant pour conquérir – pour les communautés qu'ils « contrôlent », mais aussi tous les autres – des espaces de citoyenneté, en négociant avec le gouvernement pour satisfaire les revendications des peuples indiens et, par-delà, celles des autres exclus, le zapatisme a tourné radicalement le dos aux pratiques « avant-gardistes » de la gauche révolutionnaire. Les paradoxes de cette « armée » qui a pour objectif de *« cesser de l'être »*, de ce mouvement révolutionnaire dont la radicalité s'exprimait aussi par l'utilisation d'un langage politique inédit et de pratiques en rupture avec le dogmatisme et le sectarisme de la gauche, tant radicale que réformiste, avaient su capter intérêt et soutien d'un très large spectre de mouvements politiques, syndicaux et associatifs. Sans parler de la soif de rêve d'une jeunesse apparemment sans idéaux et d'ex-militants en mal d'engagement.

Le défi lancé par les commandants indiens du Chiapas, c'était tout simplement la démonstration qu'il était toujours possible (et pas seulement juste) de lutter pour changer le cours – annoncé terminal – de l'histoire, d'inventer la radicalité (ou la révolution) du XXIe siècle.

L'approche zapatiste est aussi une éthique et un art du politique : les valeurs avant la « ligne » ; le dialogue « incluant » en lieu et place de la proclamation ; la fidélité aux mandants (le fameux *« diriger en obéissant »*, principe intangible de la « démocratie communautaire » des villages zapatistes) ; la valorisation de la société civile – horizontale – et de la démocratie « participationniste » au détriment du fétichisme de l'organisation partidaire – verticale – (pré)étatique, de la « société politique » et de sa démocratie en apparence « représentative ».

Une véritable révolution copernicienne ! Le sociologue Alain Touraine, conquis par sa participation à la Rencontre intercontinentale contre le néolibéralisme et pour l'humanité (5), faisait remarquer que cette vraie *« coupure épistémologique »* était fondée sur deux principes fondateurs : la centralité du « social » et de ses acteurs, les « nouveaux mouvements sociaux » ; et une façon originale de poser la relation, l'articulation, entre le singulier, l'individu, la communauté et l'universel, de penser les droits de la personne et les droits universels.

C'est pourquoi le sociologue français se risque à comparer Marcos avec Martin Luther King ou M. Nelson Mandela. Eux *non plus ne luttaient pas pour le* pouvoir, *mais pour défendre et conqué*rir les droits d'exclus, des droits autant politiques que sociaux. Ce faisant ils durent favoriser l'auto-organisation des communautés et, par la mobilisation non violente, ouvrir des espaces de citoyenneté, démocratiser le pays, transformer la relation des gouvernés avec les gouvernants (et vice-versa). Les armes portées (mais si peu utilisées) par les soldats et les officiers de l'Armée zapatiste de libération nationale furent, *in fine*, après que les communautés indiennes eurent épuisé toutes les autres options, le seul moyen de parler pour se faire entendre.

Le 12 janvier 1994, après quelques jours d'affrontements quelquefois très violents, parvient à l'état-major zapatiste une surprenante information : le gouvernement déclare un cessez-le-feu, propose une amnistie et l'ouverture d'un dialogue. *« Une nouvelle force dont on n'imaginait même pas l'existence était apparue,* raconte Marcos, *et on a compris que ce n'était pas le gouvernement qui voulait le "dialogue", mais le peuple, celui-là même qu'on appelait à nous rejoindre pour combattre. »* De cette rencontre avec la société civile, naît le néo-zapatisme.

La découverte que la crise économique et sociale a sécrété la naissance d'un tissu d'associations, de comités, de mouvements sociaux indépendants, d'organisations non gouvernementales (ONG) urbaines et rurales, fonctionne en effet comme une révélation pour les insurgés. Ce déplacement dans la vision du monde les entraîne à assumer jusqu'au bout une spécificité qu'ils avaient jusque-là cherché à masquer derrière la rhétorique « classiste » du marxisme-léninisme qui leur tenait encore de bréviaire : la thématique indigène qui n'était qu'à peine formulée, en termes voilés, devient centrale. Non sans réticences. *« Les camarades voulaient qu'il soit bien clair que leur lutte était nationale. Si on insiste trop sur le côté ethnique, celui qui n'est pas indien ne se sentira pas inclus »*, dirent-ils lors de la discussion sur le texte de la première Déclaration de la forêt Lacandone (6).

« Quand mes textes se firent de plus de plus l'écho de ces préoccupations spécifiques, certains m'ont dit : "On va croire que notre mouvement est local, ethnique ; cela va nous isoler" », raconte Marcos. Pour d'autres, donner un caractère ethnique à la lutte, c'était être renvoyé à un passé certes fait de résistance et de lutte permanente, mais aussi de défaites, d'affrontements internes brutaux et sanguinaires. La réticence continue à s'exprimer. Marcos, qui adore les paradoxes, a dû savourer celui-ci : ce sont les communautés les plus traditionnelles de Los Altos, *« la partie la plus indienne de l'EZLN »*, qui marquèrent le plus de doutes quand le CCRI décida de soutenir à fond le Congrès national indigène (7).

« C'est ainsi qu'est née notre façon d'en appeler à l'humanité tout entière, aux valeurs universelles, qui incluent tout le monde : plus on s'enracinait dans la singularité plus on s'ouvrait au tout », insiste Marcos. Si les indigènes

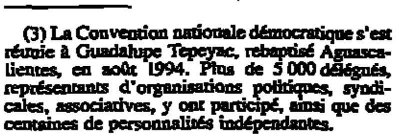


ALBERTO BELTRAN. – « Liquidation des zapatistes » (1947).



ISIDORO OCAMPO. – « Mort d'Emiliano Zapata » (1947).

Depuis 1919, une volonté de détruire les racines de la contestation



(3) La Convention nationale démocratique s'est réunie à Guadalupe Tepeyac, rebaptisé Aguascalientes, en août 1994. Plus de 5 000 délégués, représentants d'organisations politiques, syndicales, associatives, y ont participé, ainsi que des centaines de personnalités indépendantes.

(4) La proposition de constituer un Mouvement de libération nationale a été faite par Marcos, au nom de l'EZLN, lors de la réunion de la CND.

(5) Cette rencontre s'est tenue du 27 juillet au 4 août 1996, au Chiapas. Elle a réuni quelque 3 000 délégués venus d'une quarantaine de pays (lire *Le Monde diplomatique*, août 1996).

(6) Intitulée : « Ya basta ! », 1er janvier 1994.

(7) Ce Congrès s'est tenu du 8 au 12 octobre 1996.

DANS LES ÉTATS DE GUERRERO, OAXACA ET MEXICO

Une multitude de guérillas

Par FRANÇOISE ESCARPIT *

L'INTERVENTION, le 28 juin 1996, au gué d'Aguas Blancas dans l'Etat de Guerrero (1), de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR) a surpris tous ceux qui, au Mexique, avaient oublié les guérillas traditionnelles, pariant sur un nouveau réformisme, une *« révolution post-guerre froide »* incarnée par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et le « sous-commandant » Marcos.

La présence et l'activité de l'EPR dans plusieurs Etats du Sud et du Sud-Ouest renvoient à l'histoire des mouvements armés mexicains des trente dernières années, mais trouvent leurs raisons profondes dans l'aggravation de la crise politique et économique depuis la mise en œuvre de politiques néolibérales, au début des années 80. Le mouvement zapatiste de janvier 1994, majoritairement indien, a considérablement accéléré la prise de conscience de couches pauvres de la société et favorisé la naissance de nombreuses organisations populaires.

L'EPR et son bras politique, le Parti démocratique populaire révolutionnaire (PDPR), sont nés des multiples divisions d'organisations, urbaines ou rurales. Mouvement hétérogène, à la fois indien et métis, il s'est nourri des rancœurs envers les orientations, jugées « centristes », du Parti de la révolution démocratique (PRD) et de l'impuissance du mouvement populaire à obtenir, de quelque manière que ce soit, une amélioration de ses conditions de vie. L'EPR est aussi héritière d'une tradition rebelle, assise depuis toujours dans l'Etat du Guerrero.

En 1988, dans les campagnes accablées par la misère et l'injustice, lasses de la violence des caciques et victimes de la chute des prix agricoles qui les condamne à la culture de la marijuana et du pavot (2), le candidat du Front démocratique national (3), M. Cuauhtémoc Cardenas, avait trouvé un appui inconditionnel. Après l'élection frauduleuse de M. Carlos Salinas de Gortari, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) à la présidence de la République (4), les paysans proposèrent à M. Cuauhtémoc Cardenas de *« donner leur vie pour défendre le vote »*, les armes à la main. M. Cardenas choisit la voie *« de la légalité »*, frustrant de leur victoire beaucoup de Mexicains.

En 1989 naît le Parti de la révolution démocratique (PRD), avec pour objectif l'organisation du courant populaire de 1988, *« l'insurrection des urnes »*, comme l'a appelée le politologue Lorenzo Meyer (5). Le PRD ne parviendra pas à répondre à cette énergie nouvelle. Mais, en même temps, son activité prendra des formes multiples dans les campagnes, jusqu'à la défense par les armes de résultats électoraux locaux. Avec ses 400 morts, victimes de la guerre sale, dont 17 paysans assassinés à Aguas Blancas, le PRD *« s'est fait déborder à gauche »*, constate M. Lorenzo Meyer.

L'histoire des groupes armés mexicains, influencés par la révolution cubaine, qui avait rendu crédible l'idée de la prise de pouvoir par les armes, commence dans l'Etat de Guerrero. En 1963, Genaro Vasquez Rojas, un maître d'école, abandonne la lutte civique et prend les armes à la tête de l'Association nationale civique révolutionnaire (ANCR). Il mourra en 1972, des suites d'un accident d'auto. En 1967, Lucio Cabanas Barrientos, un autre instituteur, fonde le Parti des pauvres (PDLP) et les Brigades paysannes d'exécution, et entre en clandestinité.

L'ANCR réclamait *« la fin de l'oligarchie des grands capitalistes et propriétaires terriens pro-impérialistes au pouvoir, l'établissement d'un gouvernement de coalition composé de paysans, ouvriers, étudiants et intellectuels progressistes »*. Le PDLP insistait sur *« un nouvel ordre politique et économique par l'expropriation des usines et des latifundia (6) »*. Avec la disparition de Lucio Cabanas, mort dans une embuscade en décembre 1974, une étape de la guérilla rurale se terminait. Elle laissait un solde de centaines de morts et plus de 300 « disparus » dans le seul Guerrero.

Réponse armée à une guerre non déclarée

PARALLÈLEMENT, dans d'autres régions, une quarantaine de petits groupes (7) s'étaient organisés, convaincus, après les répressions de 1968 et 1971, qu'il ne pouvait y avoir de changement par la voie pacifique. Ils furent pourchassés sans merci. Cependant, pour le général-brigadier Mario Arturo Acosta Chaparro (8), ils ne furent jamais totalement désarticulés. Ils ont dû se replier en raison du *« travail de neutralisation par les forces de l'ordre et les services de renseignements »* parvenus *« à exterminer les foyers d'insurrection »*. Selon M. Acosta Chaparro, ces mouvements ont mis sur pied, en 1978 à Cuba, lors du XIe Festival mondial de la jeunesse, une Coordination nationale révolutionnaire ayant pour base l'Etat de Guerrero.

Des structures clandestines furent maintenues et de nombreux commandos ont poursuivi leur lutte, sous des formes diverses, à une époque où les guérillas centraméricaines avaient le vent en poupe. Mais, tout comme la détérioration des conditions de vie des campagnes a provoqué le soulèvement du Chiapas, le massacre du 28 juin 1995 et l'impunité institutionnelle ont rallumé le feu dans le Guerrero et les Etats voisins.

Le 7 août 1996, ses dirigeants affirmaient que leur mouvement constituait *« une réponse armée à une guerre non déclarée par le gouvernement et l'oligarchie »*. Le discours de l'EPR a surtout été entendu dans les campagnes. L'EPR s'est, pour l'heure, limitée à des attaques contre les positions de l'armée fédérale et de la police. Comme la plupart des groupes armés, il s'est financé, pour l'essentiel, par le hold-up, l'attaque des banques et l'enlèvement contre rançon. Le plus célèbre, attribué au Procup-PDLP (intégrant du PDPR, façade politique de l'EPR), est l'enlèvement du directeur d'une importante institution financière, M. Alfredo Harp Helu, en 1994.

L'EPR réclame *« la chute du gouvernement antidémocratique, la restitution de la souveraineté populaire et des droits fondamentaux de l'homme, la solution aux problèmes sociaux, le châtiment des coupables de l'oppression politique, de répression et de corruption »*. Il appelle à *« la création de groupes d'autodéfense armés contre les gardes blanches (9), les groupes de choc, les corps policiers et les militaires »*.

Sept mois après son apparition, l'EPR poursuit ses actions armées contre militaires et policiers, dans les Etats de Guerrero, Oaxaca et Mexico. Il a respecté une trêve d'un mois au moment des élections municipales dans le Guerrero, car *« la lutte électorale ne s'oppose pas à la lutte armée révolutionnaire mais contribue à son renforcement et permet au peuple de conquérir des espaces politiques pour la défense de ses intérêts (10) »*. Ces élections ont vu une forte progression du PRD. A la fin du mois d'octobre, le commandement général de l'EPR et le PDPR, se référant pour l'essentiel à l'impunité du massacre d'Aguas Blancas, ont affirmé qu'ils ne négocieront pas tant que *« les offenses sociales ne sont pas réparées »*. Ils réclament le châtiment de l'ex-gouverneur Ruben Figueroa et, au plan national, une Assemblée constituante conduisant à la mise en place d'un gouvernement de transition.

Les réactions à l'apparition de l'EPR ont été tranchées, de la colère de M. Cuauhtémoc Cardenas, parlant à chaud de *« pantomime grotesque »*, à la volonté de se démarquer de la lutte armée de la plupart des organisations politiques et sociales de gauche.

Au Chiapas, le « sous-commandant » Marcos a d'abord observé un silence prudent, avant d'appeler à renoncer à la lutte armée et à s'appuyer sur la société civile. Un commandant de l'EPR, au cours d'une des premières rencontres clandestines avec la presse, avait déclaré qu'il ne suffisait pas de *« faire de la poésie pour faire la révolution »*. Il avait également affirmé que des groupes appartenant à l'EPR avaient, en 1994, lors du soulèvement zapatiste, apporté *« leur grain de sable »*. L'EZLN répondait qu'il n'avait pas besoin de l'EPR, et Marcos appelait les *« éperistes » à démontrer qu'ils avaient « des bases d'appui »* afin de se légitimer socialement. Tandis que se poursuivent les opérations de l'EPR, plusieurs organisations ont souligné que, même si ses objectifs – gagner le pouvoir par les armes – contredisent l'effort de la société civile pour une transition pacifique à la démocratie, ce n'était pas en marginalisant ce mouvement que s'ouvrirait le chemin de l'unité.

En 1997, les Mexicains renouvelleront le Sénat et la Chambre des députés. Le parti au pouvoir, le PRI, pourrait perdre la majorité qu'il détient depuis sa fondation, il y a plus de soixante ans, au profit du très conservateur Parti d'action nationale (PAN) et du PRD. De plus, pour la première fois, le maire de la capitale, jusque-là désigné par le président de la République, sera élu. Les « éperistes », en polarisant la situation, espèrent faire mieux que les zapatistes. Ils considèrent que ces derniers, en deux ans de négociation, n'ont pas obtenu de réponses significatives à leurs revendications.

Une militarisation tous azimuts

DES groupes armés existent dans d'autres Etats du Mexique. Le 20 novembre 1996, l'Armée révolutionnaire d'insurrection populaire (ERIP) a fait son apparition dans le centre et le nord du pays, notamment dans le Valle de San Quintin, en Basse Californie. Elle appelle *« à une solution politique exprimée par la démission de l'actuel gouvernement et la mise en place d'un gouvernement de transition et d'une Assemblée constituante »*. Elle affirme qu' *« elle ne tolérera pas l'anéantissement de l'EZLN »* et *« ne se taira pas devant la campagne de répression contre l'EPR »*.

Sans ouverture politique, le président Zedillo devra recourir à la répression. Il s'y est préparé par la militarisation tous azimuts de la capitale et du pays. La défense est le deuxième poste du budget et, au cours des dix dernières années, le gouvernement a acheté pour 1,5 milliard de francs de matériel militaire aux Etats-Unis. Plus que durant les *trente-cinq années précédentes...*

* Journaliste, Mexico.

(1) A l'appel du Front ample de construction du Mouvement de libération nationale (FAC-MLN) se célébrait, dans cet Etat de la côte du Pacifique, le premier anniversaire du massacre de 17 paysans, membres de l'Organisation paysanne de la Sierra du Sud (UOSS) et du Parti de la révolution démocratique (PRD), assassinés par des policiers de l'Etat gouverné par M. Ruben Figueroa (1992-1995).

(2) Le Guerrero est l'un des premiers producteurs mondiaux de pavot et de gomme d'opium.

(3) Fondé en 1988 pour appuyer une candidature unique d'opposition, celle de Cuauhtémoc Cardenas, qui avait quitté le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) depuis 1987.

(4) Le système de comptage des votes tomba « en panne ». Il fallut dix jours pour proclamer vainqueur le candidat du PRI.

(5) « L'EPR », vidéo du Canal « 6 de julio».

(6) Grandes propriétés.

(7) Parmi les plus connus et actifs : les Forces de libération nationale (1969), le Mouvement d'action révolutionnaire (1969), la Ligue communiste 23 septembre (1973), et le Parti révolutionnaire ouvrier paysan-union du peuple-Procup (1971). En 1980, Procup et PDLP fusionnaient et font partie du Parti démocratique populaire révolutionnaire.

(8) Ancien collaborateur de Ruben Figueroa père (1976-1982), il pourrait avoir organisé l'opération d'Aguas Blancas.

(9) Milices à la solde des grands propriétaires.

(10) Communiqué de l'EPR, août 1996.

DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MEXICAINE

des zapatistes

avaient quelque chose d'original à apporter au peuple mexicain tout entier c'était bien leur façon de s'organiser, de lutter, de penser. « *Ce qui nous a fait le plus de bien en 1994*, dit Marcos, *ce qui a mieux fait comprendre le sens de notre lutte, ce ne sont pas tant les communiqués, les contes ou les lettres de Marcos, mais bien plutôt les reportages des journalistes qui sont allés dans les communautés.* » Les gens découvrent ce qu'il y a derrière les passe-montagnes : des communautés organisées de façon autonome, un monde différent du leur, disposant de son organisation politique et sociale singulière, un monde qui a su, ainsi, survivre dans la résistance. Le choc fut rude et son onde toucha bien au-delà des groupes sociaux marginalisés.

Le vol de la victoire de M. Cuauhtémoc Cardenas à l'élection présidentielle de 1988 déclencha, en son temps, un mouvement de résistance civique dont on parle encore, dix ans après, comme d'un événement fondateur. De l'autre côté de l'échiquier, la renaissance du Parti d'action nationale (PAN), droite catholique, sa transformation en un mouvement conservateur moderne, commença à capitaliser le mécontentement des couches moyennes et supérieures. La corruption de la famille Salinas, l'implication du frère du président – incarcéré aux Etats-Unis – dans le narcotrafic, la criminalisation d'un régime n'hésitant pas à passer à l'assassinat politique pour régler ses différends, et la fuite de l'ex-président Carlos Salinas (réfugié en Irlande) finirent par créer un climat d'ingouvernabilité dont les zapatistes profitèrent.

La sympathie générale, le puissant écho du « message », la mobilisation « autour », « avec » ou « à partir » du zapatisme, de la société civile indépendante, n'ont pas seulement aidé l'EZLN et les communautés indiennes du Chiapas à résister. Ils les ont aussi contraints à changer. « *Les indigènes n'étaient plus des gens avec lesquels on pouvait sympathiser. On pouvait désormais devenir leur compagnon de lutte* », analyse Marcos. Pour autant, explique-t-il, « *nous n'avons pas pris immédiatement la mesure de ce renversement. Nous en étions encore largement à penser les choses en termes de zapatisme-EZLN, de zapatisme militaire. Nous n'avions pas encore vraiment compris que nous avions, sans le savoir, commencé à construire quelque chose d'inédit, un "zapatisme civil" aux formes et au contenu, politique, social et programmatique, indéfini, qui entamait sa vie autonome, organique, y compris à l'échelle internationale. Dès lors il fallait modifier notre discours et nos initiatives afin que les relations entre le zapatisme militaire et ce zapatisme civil deviennent plus égalitaires* ».

C'est à partir de la convocation, par l'EZLN, de la Convention nationale démocratique que, dit Marcos, « *nous avons commencé à parler d'un zapatisme qui n'était déjà plus celui de l'EZLN, ou du moins pas seulement celui de l'EZLN, mais qui incluait bien d'autres secteurs sociaux, bien d'autres traditions et bien d'autres formes de lutte* ». Le zapatisme est alors un mouvement complexe, constitué de « *trois composantes en interrelations* ». Pour reprendre les termes du « sub-comandante », il y a d'abord l'EZLN – à la fois les forces combattantes et les communautés qui fournissent les « bases d'appui » et n'ont de relations avec l'extérieur qu'au travers de l'EZLN. « *Un zapatisme qui reste encore, par la force des choses, marqué par l'autoritarisme et l'impatience des militaires, et les traits d'une armée hiérarchisée qui, comme toute armée, est la chose la moins démocratique qui soit.* »

Il y a aussi le zapatisme civil, né dans les villes, au départ une sorte d'immense comité de solidarité, mais qui tend à se transformer en une force politique organisée. Et il y a un zapatisme social plus dilué, plus dispersé mais aussi plus ample, qui comprend des gens n'ayant aucune intention de s'organiser, ou appartenant à d'autres organisations politiques, d'autres groupes sociaux, et qui s'exprime dans les luttes sociales, culturelles, indépendantes. « *Depuis*, ajoute Marcos, *est apparu un "zapatisme international" dont la rencontre "intergalactique" de l'été dernier a montré l'étendue mais aussi la confusion.*



ABBAS-MAGNUM

AU CHIAPAS, UN GUÉRILLERO ZAPATISTE LIT UN MAGAZINE
L'adversaire politique est une partie de la solution aux problèmes du pays

Construire une force politique indépendante

LE « post-zapatisme » qui s'affirme est né là : de la nécessité pour l'armée zapatiste de redéfinir ses relations avec les communautés, avec le zapatisme civil en voie d'organisation à travers le Front zapatiste de libération nationale, avec le zapatisme social et le zapatisme international. C'est-à-dire « *avec elle-même* », conclut Marcos. Toutes les initiatives de l'EZLN sont dès lors pensées avec cet objectif : la CND ; la consultation nationale (8), au cours de laquelle 1,2 million de personnes ont voté en faveur de la transformation de l'EZLN en une force politique indépendante ; les différentes rencontres avec les forces vives du pays, intellectuels, ONG, organisations indépendantes, etc. Jusqu'aux négociations avec le gouvernement qui ont été pensées « *de façon à ouvrir un espace pour que s'exprime la parole de ceux qui ne l'ont jamais* ». Qu'il s'agisse de la négociation consacrée aux « droits et à la culture indigène » ou de celle centrée sur la « justice et la démocratie », la délégation zapatiste, entourée de dizaines de « conseillers » souvent non zapatistes, s'est à chaque fois faite l'expression de revendications et de propositions préalablement élaborées dans de larges forums.

Face au danger, le gouvernement et le parti au pouvoir, le PRI, décrédibilisés, secoués de crises et partagés entre fractions défendant des options différentes – voire antagoniques – se devaient d'agir. Malgré les tirs de barrage et les provocations de la fraction la plus réactionnaire, s'appuyant sur la croissante militarisation du pays, la tendance « modernisatrice » toujours dominante, consciente de jouer son avenir, devait elle aussi prendre des initiatives pour relégitimer le régime chancelant. Ce furent les accords scellant, avec l'assentiment des deux grands partis d'opposition (Parti de la révolution démocratique (PRD) et PAN), une « réforme électorale » limitée, mais ayant l'énorme avantage de bloquer l'examen des propositions zapatistes de « réforme de l'Etat ».

« *Ce qu'a fait le gouvernement, c'est tout au plus d'élargir quelque peu le cercle des décideurs tout en envoyant à l'EZLN et aux organisations indépendantes un message sans ambiguïté : celui qui veut faire de la politique dans ce pays doit le faire avec nous, à l'intérieur du cadre que nous fixons, en acceptant nos règles.* » La réforme électorale est donc, pour Marcos, « *une réforme du pouvoir pour le pouvoir* » qui continue d'exclure la société du jeu politique.

Pour autant la tactique gouvernementale marque des points. Crise économique aidant, la société civile se fatigue tandis que, sans grand ni ostensible déploiement de forces, le contrôle militaire s'étend, que les négociations traînent en longueur et que le déversement clientéliste de fonds de soutien pour les communautés indiennes du Chiapas cherche à les diviser.

Passée la rencontre intergalactique (à laquelle participèrent peu de Mexicains et de Latino-Américains), la voie s'est faite de plus en plus étroite pour l'EZLN, d'autant que l'espoir mis dans un développement impétueux du Front zapatiste devait être revu à la baisse. De l'aveu même de ses coordinateurs, les quelque 400 « comités de dialogue » mis en place n'ont pas réussi à organiser massivement les jeunes sympathisants et, pour la plupart, ne regroupent que des militants « réveillés » par l'insurrection de janvier 1994. Vu le flou entretenu à dessein sur sa stratégie et son programme, le Front n'a même pas les avantages que donne à un petit mouvement la cohérence d'une orientation et d'une organisation.

L'indéfinition, la poésie élevée au niveau du programme et le conte à celui de politique (9), qui avaient pendant toute une période donné au mouvement sa couleur spécifique et avaient tant fait pour sa popularité, commencent dès lors à se transformer en obstacles. « *Un moment arrive où, tout en restant tolérant et ouvert à la pluralité du monde, l'EZLN doit élaborer ses propres propositions politiques*, explique le porte-parole du mouvement. *Dans ce sens aussi le passe-montagne a ses limites.* »

C'est d'autant plus vrai qu'il est « *impossible que dure une situation dans laquelle nous disposons du pouvoir sur une partie du territoire de l'Etat mexicain : ou cela se généralise, ou il nous écrase. Mais je ne vois pas de généralisation à l'horizon. Nous ne pouvons pas non plus rester une force militaire qui ne combat pas et une force politique que la clandestinité empêche de faire un travail politique ouvert, nécessairement légal* ». Les deux bouts de la chaîne tendent à se séparer de plus en plus. L'EZLN doit opter pour l'une ou l'autre de ces options et en tirer toutes les conséquences. Ne pas choisir, c'est prendre des risques : « *A force d'indéfinition, plus personne ne va pouvoir se reconnaître en nous.* »

A l'intérieur de l'EZLN, la pression pour l'élaboration d'une « définition » pourrait rapidement entraîner des contradictions et, à terme, des divisions. Pour l'instant, elles ne s'expriment pas, ouvertement du moins. Mais elles existent. Jusqu'ici, grâce à son génie tactique, Marcos a été capable de maintenir l'équilibre. A chaque impasse, il a su trouver l'initiative, le défi, qui allaient à la fois resserrer les rangs, surprendre le gouvernement et la société, reprenant ainsi, pour un temps, l'avantage stratégique. Mais on n'invente pas tous les jours...

Il suffirait que le gouvernement fasse assassiner Marcos (Emiliano Zapata fut lui-même assassiné en 1919) pour que, comme le « sub » l'envisage, « *les unités commencent à fonctionner militairement et politiquement de façon autonome, y compris en tant qu'ethnie. On pourrait voir la naissance d'une armée chol, d'une armée tzotzil, d'une armée tolojabal, d'une armée tzetzal, etc.* » Une tendance à la « balkanisation » qui s'inscrit dans une tradition d'opposition séculaire entre les différents peuples indiens et qui avait été, pour la première fois, surmontée grâce à la constitution du CCRI qui les rassemble tous.

Mais « choisir » n'est pas une chose facile : « *Nous ne pouvons ni ne voulons revenir à la force militaire que nous étions avant, quelque chose comme l'Armée populaire révolutionnaire (ERP) ; mais nous ne voulons pas plus nous transformer en une force politique traditionnelle, comme le PRD. Nous ne voulons pas non plus que notre « définition » soit celle d'une force politique – ou politico-militaire classique : une doctrine bien carrée qui ne propose aux gens que de l'adopter* », dit encore Marcos.

Le temps presse. Coincé entre une société civile en reflux et une société politique plus soudée, le zapatisme doit accélérer sa mutation. Pour « desserrer l'étau », il doit prendre des initiatives sur un terrain qui n'est pas le sien et que ses cadres ne connaissent pas : la politique. Il sait que, si le Parlement ne vote pas rapidement une loi modifiant la Constitution, de façon à intégrer dans la législation les accords, signés lors du premier cycle des négociations de San Andrès, sur l'autonomie politique, juridique et culturelle des communautés indiennes, le risque existe que de nombreux sympathisants, à commencer par certaines communautés indigènes, se détournent de la voie pacifique et rejoignent les « purs et durs » de l'EPR. Ceux-ci, isolés (voire manipulés, selon certains), disposent de bases sociales conséquentes dans les zones les plus marginalisées du pays.

Une possibilité perceptible au cours des travaux du Congrès national indigène réuni au début du mois d'octobre 1996. Celui-ci a démontré que les peuples indiens étaient dans le Mexique actuel la fraction de la population la plus consciente, la mieux organisée, la plus combative aussi. Cette situation fait de l'organisation créée par les quelque 300 délégué(e)s des 57 ethnies représentées au Congrès le seul axe autour duquel les autres forces alternatives pourraient se regrouper. Une perspective qui irait à l'encontre des efforts de l'EZLN tendant au contraire à les rassembler, sur un pied d'égalité, autour d'un projet national.

D'où la proposition d'un « *dialogue national pour une paix digne et juste* » destiné, selon M. Javier Elorriaga, à « *créer un consensus de plus en plus large, de façon à établir un diagnostic de la situation réelle du pays et d'élaborer des alternatives pour la nation* ». A ce « dialogue », qui pourrait se concrétiser bientôt en un congrès pour la paix, les zapatistes convient tout le monde, « *jusques et y compris nos adversaires* », précise le coordinateur, tant il est vrai que « *notre conception de la politique, de la démocratie et du pouvoir nous amène à considérer l'adversaire, dès lors qu'il ne s'agit pas de l'éliminer, comme une partie de la solution aux problèmes du pays* ».

La crise du PRI, au sein duquel se fait entendre l'écho, même lointain, des revendications zapatistes, l'existence d'un « centre-gauche » qui se cherche autour de quelques personnalités politiques et universitaires, dans le contexte d'une dégradation de la situation susceptible d'amener à la multiplication des manifestations violentes, des affrontements armés et de la répression, rend crédible cette perspective hétérodoxe. « *C'est ça ou la guerre civile !* », a prophétisé le délégué de l'EZLN à ses interlocuteurs français (10).

MAURICE NAJMAN.

(8) Référendum organisé par les zapatistes, le 27 août 1995.

(9) On pourra lire tous les communiqués du CCRI et du « sous-commandant » Marcos publiés entre octobre 1994 et janvier 1996 dans *Ya basta ! Vers l'internationale zapatiste*, traduit de l'espagnol par Anatole Muchnik avec la collaboration d'Alexandra et Eduardo Carrasco, texte annoté par Tessa Brisac, Editions Dagorno, Paris, 1996, 666 pages, 80 F.

(10) En France, le réseau de solidarité Mexique repose essentiellement sur la Cimade, les Comités Chiapas (33, rue des Vignolles, 75020 Paris), le GRAM (42, rue d'Avron, 75020 Paris) et la revue *Volcans*. Après la visite des délégués zapatistes, des initiatives de coordination avec la CGT, la FSU, SUD-PTT, le PC, les Verts, la CAP, l'Arev et de nombreuses autres associations sont en cours.



LES CONTRADICTIONS DES SOUVERAINISTES

Pour les Québécois, un

LOIN de clore le débat sur la souveraineté du Québec, la victoire d'extrême justesse du *« non » au référendum d'octobre 1995 n'a fait* que radicaliser les positions. A Ottawa, le gouvernement de M. Jean Chrétien joue le pourrissement et dramatise les conséquences d'une éventuelle indépendance de la province. Face à cette stratégie fédéraliste, le chef du gouvernement du Parti québécois, M. Lucien Bouchard, s'efforce de résoudre la quadrature du cercle : se concilier les anglophones tout en maintenant l'objectif de la souveraineté-association, s'inscrire dans une logique néolibérale tout en se réclamant de la social-démocratie. Au risque de démobiliser une base qui ne sépare pas affirmation nationale et projet de société solidaire.

Par notre envoyé spécial BERNARD CASSEN

De combien d'événements n'a-t-on *pas dit qu'après eux, rien ne serait plus* jamais comme avant ? Le Québec peut, à coup sûr, en revendiquer trois, dont les ondes de choc se propagèrent bien au-delà des frontières du Canada. Le premier, *le 24 juillet 1967, fut le « Vive le Québec libre ! »* lancé par le général de Gaulle du balcon de l'hôtel de ville de Montréal. Il provoqua une houle d'exaltation sur place et mit en fureur le monde anglo-saxon. Le deuxième eut lieu le 15 novembre 1976, avec la première victoire électorale du Parti québécois (PQ) conduit par René Lévesque, qui succéda au libéral Robert Bourassa à la tête du gouvernement de la province. L'inimaginable était arrivé, et l'ex-ministre fédéral et candidat libéral Jean Marchand n'hésita pas, sur le moment, à pronostiquer une sorte de fin du monde, avec un Québec réduit à l'esclavage et voué à ressembler à l'*Ouganda* d'*Idi Amin Dada* !

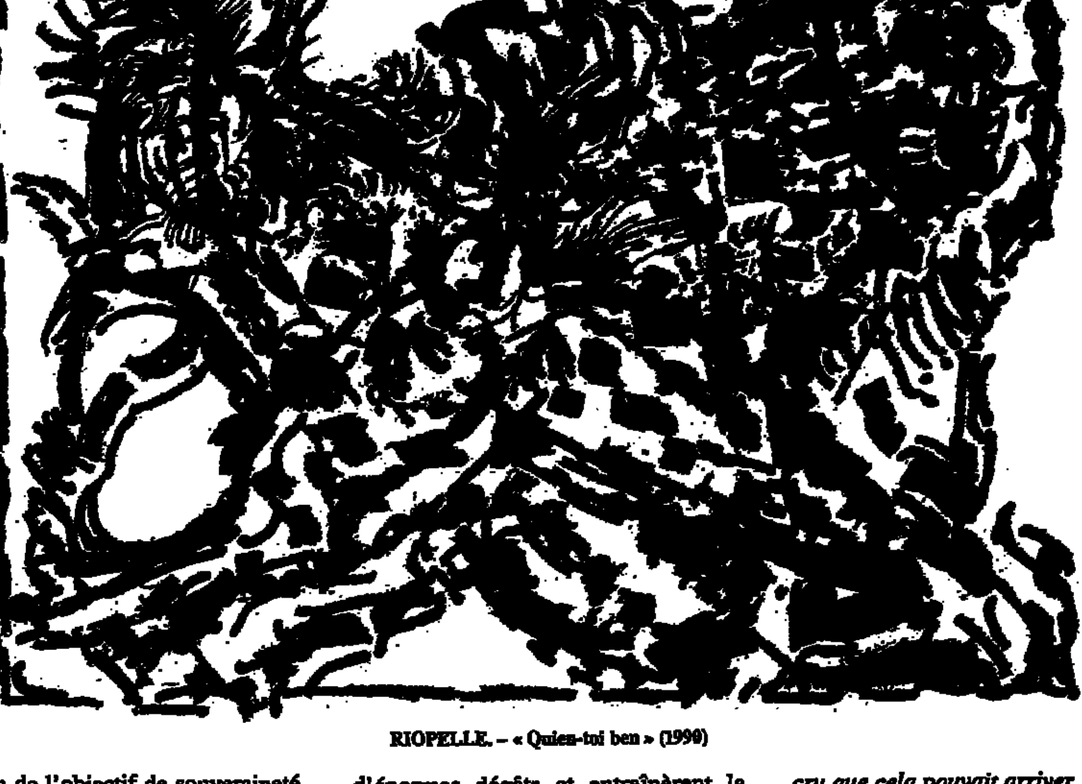
Troisième événement : le référendum du 30 octobre 1995 qui vit le « oui » à la souveraineté échouer d'extrême justesse (49,4 %), après une campagne qui avait pourtant mal démarré sous la direction du premier ministre du PQ, M. Jacques Parizeau, et qui, au cours des dernières semaines, fut galvanisée par M. Lucien Bouchard, alors seulement chef du Bloc québécois au Parlement fédéral d'Ottawa. M. Parizeau, tirant la leçon de son échec personnel, allait passer la main en janvier 1996 à M. Bouchard. Mais, devant le conseil national du Parti québécois du 9 décembre 1995, il avait exprimé la griserie qui, l'espace du début d'une nuit, avait envahi les souverainistes et qui, depuis, a créé une situation de non-retour dans les rapports entre communautés québécoises, et entre le Québec et le reste du Canada : *« Le 30 octobre, nous sommes arrivés presque au sommet. Pendant quelques heures, nous avons même pu apercevoir, de l'autre côté, le pays qui nous attend, et ces quelques heures nous ont remplis d'une fierté, d'une joie, d'une dignité qui fait maintenant partie de nous. »*

« On sent très fortement les saisons au Québec, et elles rythment le cycle de la vie politique », explique M. Bruno Jean, professeur à l'université du Québec à Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent. *« Après l'automne du référendum, l'hiver est arrivé ; un peu plus d'un an après, tout paraît bien loin, le train-train quotidien a repris le dessus et le projet s'est estompé. »* Ainsi s'exprime, un peu partout dans la province, le sentiment de désenchantement et d'enlisement qui a gagné un très grand nombre de partisans de la souveraineté, et que la gestion gouvernementale de M. Bouchard ne fait rien pour dissiper. A peine désigné, le nouveau premier ministre avait fait comprendre que, dans la mesure où il n'était pas possible d'organiser un nouveau référendum avant les prochaines élections législatives – sauf à modifier préalablement la loi sur les consultations populaires –, l'heure n'était plus au lyrisme, mais à la remise en marche d'une économie languissante.

Assainissement des finances publiques, déficit zéro, austérité, compétitivité, flexibilité, déréglementation du marché du travail, restructuration des services publics, adaptation à l'économie globale, le tout au service supposé de l'emploi : on aura reconnu *les mots-clés*, familiers aux oreilles européennes, des thérapies néolibérales. Ils sont omniprésents dans les discours de M. Bouchard, en particulier dans ceux tenus lors de ses trois grands rendez-vous publics de l'année 1996 : les « sommets » socio-économiques de mars et octobre et le congrès du Parti québécois du mois de novembre *(lire, ci-dessous, l'article de Jean Pichette)*.

De ce congrès, les médias anglophones n'ont voulu retenir que la réaffirmation de l'objectif de souveraineté, le reste – orthodoxie économique néolibérale et statu quo sur la question hautement sensible de l'affichage public en *français* – relevant uniquement, pour eux, de l'opportunisme et de la duplicité. Le premier ministre est un *« emberlificoteur »*, écrivait *The Toronto Sun*. *« C'est une farce, évidemment »*, renchérissait *The Telegraph Journal* de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), car, *« si le point de vue de Bouchard représente la ligne modérée, où sont les marginaux lunatiques ? »*.

The Edmonton Sun résumait assez bien l'opinion de ses confrères de langue anglaise : *« Voici un homme dangereux pour le Canada. Bouchard est plus déterminé que Lévesque et plus crédible que Parizeau. Et, pour bien des Québécois, sa crédibilité est sortie renforcée du congrès. Et, si l'économie québécoise se relève, la séparation sera à portée de la main* (1). » Aucun geste d'ouverture du premier ministre ne pourra désormais laver l'affront que le quasi-succès du référendum d'octobre a infligé à ceux qui parlent au nom du ROC *(Rest of Canada)*, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas le Québec.



GALERIE LELONG

RIOPELLE. – « Quien-toi ben » (1990)

Exemple de cette vindicte : au lendemain des dramatiques inondations qui, en juillet dernier, provoquèrent d'énormes dégâts et entraînèrent la mort d'une dizaine de personnes dans la région du Saguenais, il s'est trouvé des commentateurs anglophones pour voir dans cette catastrophe un « acte de Dieu » visant à châtier un bastion indépendantiste ! Ce qui, heureusement, n'empêcha pas la grande majorité des Canadiens de manifester leur solidarité à l'égard des « Bleuets », comme on surnomme les habitants de cette partie du Québec située à 500 kilomètres au nord-est de Montréal.

Autre signe de radicalisation, le virage vers un anti-souverainisme primaire imposé par son nouveau propriétaire, M. Conrad Black, à *The Gazette*, l'un des quotidiens anglophones de Montréal. Cette ligne éditoriale de combat a provoqué la démission de la rédactrice en chef, Joan Fraser. Qu'on ne s'y trompe pas, cette journaliste fort respectée dans les milieux de presse montréalais, n'est nullement une « molle », soupçonnable de complaisance à l'égard du PQ. Bien au contraire, elle l'accuse d'avoir fraudé lors du dernier référendum, en transformant des votes « non » en bulletins nuls. Selon elle, le résultat de cette consultation *« a traumatisé chacun des deux camps. Ce fut un choc inimaginable car personne n'avait vraiment cru que cela pouvait arriver. Comme le gouvernement ne peut pas actuellement organiser de référendum, on parle de défense linguistique à la place »*.

Et, de fait, certains anglophones de Montréal, s'estimant pris en otage, moins en raison de leur comportement propre qu'en tant qu'éléments avancés du fait anglais en Amérique du Nord, pensent n'avoir le choix qu'entre l'exil intérieur et le départ. Joan Fraser, citant le cas de plusieurs de ses amis, constate l'exode des membres de sa communauté : plus de 200 000, à la fin des années 80, sur le million du début des années 70. Un phénomène qui s'est accéléré depuis le dernier référendum (2). Elle n'a pourtant pas fait ce choix : *« Je suis canadienne, mais je n'ai pas envie de vivre ailleurs qu'à Montréal. »*

Montréal : la ville dont les équilibres linguistiques sont devenus un enjeu *hautement symbolique pour tout le*

(1) *Revue de la presse anglophone au lendemain* du congrès du PQ publiée par *Le Devoir* (Montréal), 30 novembre-1er décembre 1996.

(2) *Selon les données préliminaires de Statistique Canada*, de janvier à juin 1996, 19 000 personnes auraient quitté le Québec pour s'établir ailleurs au Canada, alors que 12 000 seraient venues s'y installer, soit un solde migratoire négatif de 7 000 personnes.

Régime minceur, version social-démocrate

Par JEAN PICHETTE *

LE Québec aime à revendiquer sa « distinction » dans l'espace politique canadien. Aussi son gouvernement a-t-il adopté, en novembre dernier, une loi sur le déficit « zéro » et l'équilibre budgétaire, *unique au Canada. Cette initiative peut surprendre* de la part d'un gouvernement se réclamant de la social-démocratie. Elle épouse pourtant parfaitement sa propension à noyer – de façon consensuelle – ses politiques néolibérales dans un cadre néomercantiliste, au nom des *« intérêts supérieurs de la nation »*. En fait, la spécificité québécoise réside peut-être dans l'exigence de légitimité dont ces politiques ne peuvent encore faire l'économie dans la Belle Province. Quitte à ce que cet exercice de justification passe par une condamnation rituelle du néolibéralisme, pourtant invité dans l'antichambre du pouvoir.

La dette publique est devenue une véritable obsession : *« Il faut mettre de l'ordre dans la maison québécoise »,* répète souvent le premier ministre, M. Lucien Bouchard. En mars dernier, à l'*occasion du premier sommet sur l'avenir social* et économique du Québec, regroupant des responsables politiques, patronaux et syndicaux, ainsi que des représentants des mouvements socio-communautaires, le gouvernement avait *convaincu ses partenaires de la nécessité* de s'attaquer à une dette accumulée qui représentait 44 % du produit intérieur brut (PIB) en 1995-1996. Après la réduction du déficit de 5,7 milliards de dollars canadiens (1 dollar = 3,70 FF) en 1994-1995 *(3,4 % du PIB) à 3,9* milliards l'année suivante (2,3 % du PIB), soit 9,3 % d'un budget total de 42 milliards, il a ainsi été convenu de continuer à le résorber jusqu'à son élimination complète dans l'année financière 1999-2000 (1).

La situation des finances publiques est certes préoccupante, puisque environ 16 % des revenus de la province sont consacrés au service de la dette (2). D'autant que le gouvernement fédéral, lui-même confronté à un endettement représentant les trois quarts du PIB canadien, a diminué de *façon importante sa contribution aux budgets des* provinces.

Déjà entre 1983-1984 et 1995-1996, la part des transferts fédéraux dans les revenus budgétaires du Québec est passée de 28,9 % à 21,3 % (soit une chute d'un peu plus de 8 milliards de dollars). Et ces transferts ne cesseront de diminuer au cours *des prochaines années, s'établissant* à 5,82 milliards en 1997-1998. Des chiffres que le gouvernement de M. Bouchard ne manque jamais de rappeler pour justifier ses réductions de dépenses dans les domaines de l'éducation, de la santé et de *l'aide sociale*.

Le problème des finances publiques dépasse de beaucoup le contentieux Ottawa-Québec. Aux deux niveaux de gouvernement, la façon de le traiter révèle en effet un commun refus de s'opposer à la subordination du pouvoir politique à un économisme qui s'impose partout dans le monde. A cet égard, le mariage des velléités social-démocrates et de la mauvaise conscience financière trouve son terrain d'élection dans l'adhésion béate du Québec à la libéralisation du commerce international. Et ce tous partis politiques confondus.

Pour de nombreux souverainistes, qui ont puissamment contribué à légitimer la constitution d'un grand marché nord-américain, en 1988, l'accentuation des échanges selon un axe Nord-Sud, *plutôt qu'Est-Ouest, constitue en effet un* passage obligé pour le renforcement économique et politique de la province (3). Mais ce ralliement rapide à l'idéal libéral d'abolition des frontières économiques heurte de front, au nom du sacro-*saint principe de la compétitivité, les politiques* social-démocrates développées depuis une trentaine d'années. Le dépassement – apparent – de cette contradiction passe alors par la mobilisation générale de l'ensemble des « forces vives », afin de permettre la conquête de nouveaux marchés, désormais considérée comme l'indispensable détour permettant d'assurer le maintien, voire l'élévation, du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Lors de la *« grand-messe du consensus »* d'octobre dernier, à l'occasion du deuxième et dernier volet du sommet socio-économique, le *message lancé a été on ne peut plus clair* : la société québécoise doit s'adapter au nouveau contexte économique mondial. Cela passe, notamment, par une fiscalité concurrentielle et un allégement de la réglementation des entreprises, *afin d'améliorer leur compétitivité. Les conséquences* n'ont pas tardé à se faire sentir dans la fonction publique. Tout juste deux semaines après ce sommet, le gouvernement, soucieux de respecter son échéancier menant au « déficit zéro », enjoignait quelque 400 000 travailleurs syndiqués de contribuer à une réduction de 6 % des coûts de main-d'œuvre de la fonction publique. *« C'est la société québécoise qui s'est donné un objectif* [...] *de réduire le déficit à 3,2 milliards cette année jusqu'à zéro en l'an 2000,* explique M. Bernard Landry, vice-premier ministre. *La société ne doit pas se dévaloriser elle-même, à ses yeux et à ceux des agences* [de cotation], *en ratant un objectif solennellement annoncé* (4). »

L'obsession des déficits

POUR *atteindre son but, le gouvernement* reprenait en partie un modèle déjà en vigueur à la société d'Etat Hydro-Québec, où la nouvelle convention collective, entérinée en novembre dernier, prévoit une réduction du temps de travail *avec baisse proportionnelle des salaires* : une « recette » de création d'emplois qui commence à être discutée au Québec. Afin de compenser cette perte de salaire, les syndiqués du secteur public auraient obtenu un « congé » proportionnel de *cotisation à leurs caisses de retraite, qui enregistrent* actuellement des excédents.

Rejetée par les syndicats, cette proposition a néanmoins permis de parvenir à un accord, qui reste à ratifier par les intéressés, prévoyant, notamment, *le départ ou la mise à la retraite*, sans remplacement, de 15 000 employés de l'Etat, opération financée à 50 % par les excédents des régimes de retraite. Cela dans une province de quelque 7 millions d'habitants où le taux de chô*mage continue à osciller autour de 12 %* (soit près de 400 000 personnes), sans compter les 800 000 bénéficiaires de l'aide sociale.

La lutte obsessionnelle contre les déficits s'apparente à ces opérations de dégraissage *(downsizing)* réputées relancer la compétitivité des entreprises. Elle permet au gouvernement, par l'incessante évocation d'une « guerre économique mondiale », d'appeler sa population à serrer les coudes sous la bannière du « Québec Inc. », *afin de conquérir des parts de marché*.

Ce mariage entre néolibéralisme et néomercantilisme fait toutefois l'*impasse sur la source de la* dérive actuelle des finances publiques : depuis une douzaine d'années, le service de la dette du gouvernement québécois excède en effet son déficit annuel, résultat d'une politique monétaire de la *Banque du Canada, inspirée des modèles* américain et britannique. Sa lutte contre l'inflation a été tellement efficace que non seulement elle a favorisé le pompage des revenus de l'Etat par les entreprises et les banques, mais elle a fini par *mener le Canada au bord de la déflation. Ainsi,* malgré la baisse presque ininterrompue du taux d'escompte de la Banque du Canada depuis un an et demi – il a atteint en novembre dernier son plus bas niveau depuis une quarantaine d'années –, la *consommation* des ménages continue de stagner.

La relance passera-t-elle par les exportations, *via une amélioration de la compétitivité ? Cela* voudrait dire une diminution des salaires et des charges des entreprises, donc des revenus de l'Etat. D'où une détérioration des finances publiques et une inégalité croissante dans la distribution *de la richesse*.

* Journaliste, *Le Devoir* (Montréal).

(1) Gouvernement du Québec, ministère des finances, *L'Evolution des finances publiques au Québec, au Canada et dans les pays de l'OCDE*, octobre 1996.

(2) Gouvernement du Québec, ministère des finances, *Mise à jour du cadre financier du gouvernement du Québec*, octobre 1996.

(3) L'actuel vice-premier ministre et ministre d'Etat de l'économie et des finances, M. Bernard Landry, écrivait déjà, en 1987, que *« le libre-échange des biens et des services entre des espaces nationaux ouverts ne détruit pas les nations mais les consolide et les agrandit » (Commerce sans frontières*, Editions Québec-Amérique, Montréal, 1987).

(4) *Le Devoir*, 11 décembre 1996.

FACE A L'ÉTAU FÉDÉRAL CANADIEN

pays à portée de la main

Québec. C'est essentiellement pour que la métropole d'un *pays francophone* à plus de 80 % ne constitue pas une enclave où le français deviendrait minoritaire qu'ont été élaborées, au cours des années, les lois linguistiques 101, 86 et 40 (*lire l'encadré ci-dessous*). La question la plus polémique, depuis vingt ans, est celle de l'affichage public. La loi 86, dont M. Bouchard a imposé le maintien en l'état lors du congrès du PQ, prévoit qu'il peut être bilingue à condition que le français y occupe une place prépondérante : deux tiers contre un tiers. Le visiteur francophone qui se promène dans le centre de Montréal ne se sent, en effet, guère dépaysé, mais une étude officielle publiée en novembre dernier montre que cette première impression n'est pas entièrement fondée : la proportion des commerces n'affichant qu'en français dans l'ensemble de l'Ile-de-Montréal stagne à un peu plus de 40 %, mais ceux ne respectant pas les équilibres de la loi se situent eux aussi à plus de 40 %...

S'il est difficile, entre Québécois et avec un observateur étranger, de ne pas évoquer la question linguistique, il est encore plus difficile de l'aborder, sauf si l'on est par avance d'accord. Les positions en présence sont, en effet, pratiquement inconciliables car, chez la quasi-totalité des anglophones et allophones (ceux dont la « langue d'usage à la maison » n'est ni le français ni l'anglais), comme chez la majorité des francophones, on ne parle pas de la même chose. Pour les premiers, il s'agit de l'exercice d'un droit : celui d'utiliser l'anglais dans tous les actes de la vie quotidienne. Pour les autres, qui mettent la barre infiniment plus haut, ce qui est en cause n'est ni plus ni moins que la survie d'un îlot parlant français dans la mer anglophone d'Amérique du Nord, et donc la pérennité du socle d'une « société distincte ».

M. Pierre-Etienne Laporte, ancien président du Conseil de la langue française récemment élu député libéral, ne perçoit pourtant pas de danger immédiat : *« Je ne relève aucun signe manifeste de dégradation de la situation du français, alors que j'ai eu l'occasion d'écrire que les jeunes anglophones, eux, encourent un risque de discrimination »*, nous dit-il. Lors du congrès du PQ, M. Bouchard a apporté un renfort inattendu à cette argumentation en faisant de l'affichage bilingue une affaire de « droits fondamentaux » et de « respect des minorités ». Il s'est aussitôt attiré une vive réplique de Lise Bissonnette, directrice du *Devoir* : *« Aucun gouvernement du Québec, qu'il soit libéral ou péquiste, n'avait jamais reconnu que les "droits linguistiques" étaient des "droits fondamentaux". Tout simplement parce qu'ils n'en sont pas en soi. Les pays sont libres de leur aménagement linguistique qui peut être plus ou moins coercitif* (3). »

Pour le camp du souverainisme « pure laine », il ne saurait y avoir de solution médiane renvoyant dos à dos les « extrémistes » partisans de l'unilinguisme français et ses adversaires les plus acharnés. L'écrivain Yves Beauchemin considère que *« les adversaires du français mettent en péril notre langue et notre culture, tandis que ses partisans ne menacent évidemment pas l'anglais qui ne cesse de prospérer »*. Imaginons, écrit-il, que les francophones deviennent minoritaires à Montréal. A ce moment-là, *« ceux qui nous demandent de respecter la minorité exigeront alors que nous respections la majorité. C'est ce que nous enseigne l'histoire des minorités françaises dans les autres provinces du Canada* (4) ». On revient toujours finalement à Montréal, verrou de la « sécurité linguistique » du Québec, et donc à l'immigration qui pourrait le faire sauter, puisque près de 90 % des immigrés se concentrent dans la zone métropolitaine...

Immigration et affichage public

POUR les tenants d'une politique linguistique conséquente, le nouvel arrivant qui débarque à l'aéroport de Mirabel doit immédiatement comprendre qu'il va s'établir dans un pays *francophone, et non pas quelque* part en Amérique du Nord. D'où l'importance de l'affichage car, comme l'écrivait René Lévesque, *« à sa manière, chaque affiche bilingue dit à l'immigrant : il y a deux langues ici. On choisit celle que l'on veut »*. En fait, depuis l'adoption de la Charte de la langue française, en 1977, des efforts considérables ont été accomplis pour inciter les immigrants à s'intégrer par le français, et la province dispose du droit de sélectionner elle-même une partie des nouveaux arrivants, ce qui lui permet de privilégier ceux, notamment asiatiques et latino-américains, culturellement plus proches du français que de l'anglais. Mme Nadia Assimopoulos, présidente du Conseil de la langue française, dresse un bilan plutôt optimiste : *« Nous avons renversé la tendance et endigué l'anglicisation de l'immigration : 80 % des nouveaux arrivants sont scolarisés en français et 20 % en anglais. »*

Notre interlocutrice a quelque mérite à avoir accepté du gouvernement péquiste une fonction officielle car, sur les quelque 80 000 Grecs établis à Montréal, et très fortement anglicisés, 99 % sont vigoureusement hostiles à toute sécession avec le Canada et votent libéral. C'est aussi le cas des deux autres principales « communautés culturelles » du Québec (qui en compte près de cinquante) pour reprendre la terminologie officielle : Italiens (200 000) et Juifs (120 000). *« Il faut du temps pour devenir souverainiste »*, nous dit en souriant Mme Assimopoulos. Mais ce temps paraît désormais compté, à en juger par les scénarios élaborés par les fédéralistes eux-mêmes et par les inquiétudes qu'une sécession de la Belle Province suscite déjà aux Etats-Unis. Voilà qui devrait remonter le moral des militants indépendantistes désabusés...

Rétrospectivement, comme l'écrit David Campbell, l'un des rédacteurs en chef de *Canada Watch*, publication de l'université York (Ontario), *« il est effrayant de constater à quel point les deux camps en présence étaient peu préparés à un succès du « oui » au référendum de l'an dernier. Le Canada se trouve confronté à un énorme défi : il ne peut se permettre ni de l'ignorer ni d'espérer qu'il s'évanouira* (5) ». Les quatorze mois écoulés depuis ont certes permis une certaine clarification des enjeux, mais dans une logique de confrontation ouverte désormais mise en œuvre par Ottawa.

Après avoir brandi la carotte (ce que l'on appelle au Québec le « plan A »), le gouvernement fédéral de M. Jean Chrétien manie maintenant le bâton (le « plan B »). La carotte, c'était avant le scrutin, pour détourner les électeurs de la tentation du « oui », avec la promesse d'« enchâsser » dans la Constitution canadienne le caractère distinct du Québec et son droit de veto au sein de la Fédération. A la place, le premier ministre a fait voter une simple loi sans aucune valeur constitutionnelle.

Un marché de dupes, mais pouvait-il faire plus ? Non, fait remarquer M. Guy Laforest, professeur à l'université Laval (6), car la Loi fondamentale de 1982, imposée par le premier ministre fédéral Pierre Trudeau au Québec, avec le « rapatriement » de la Constitution canadienne de Londres à Ottawa, est *« une citadelle inexpugnable, un ensemble irréformable »* puisque tout amendement requiert l'accord du Parlement fédéral et des assemblées de toutes les provinces. La radicalisation du ROC rend évidemment vaine cette perspective.

Montréal, comme Belfast ou Sarajevo ?

L'IMPASSE est devenue totale, chacun des protagonistes n'ayant aucune marge de manœuvre : le Québec ne peut pas sortir du Canada sans un nouveau référendum, et M. Chrétien, même s'il le voulait – ce qui n'est pas le cas –, est dans l'incapacité de lui donner des raisons de courir ce que René Lévesque avait appelé *« le beau risque »*, c'est-à-dire un fédéralisme profondément renouvelé. Chacun place donc par avance ses pions sur un échiquier virtuel, celui qui se dessinera lorsque viendra l'inéluctable heure de vérité : M. Bouchard s'efforce, sans aucun succès à ce jour, de donner des gages aux Anglo-Québécois pour tenter d'en rallier certains le jour venu. A Ottawa, au contraire, on pratique la politique de la terre brûlée : il s'agit, avec le « plan B », de démontrer que l'accession à la souveraineté ne sera pas une partie de plaisir.

Ainsi, le gouvernement fédéral a demandé à la Cour suprême canadienne de se prononcer sur la légalité d'une éventuelle sécession du Québec. Comme si le problème était d'ordre juridique ! Il vient de déclarer qu'il n'avait que faire d'une souveraineté-association entre le Québec et le ROC, qui demeure la position du PQ : ce sera le statu quo ou la sécession pure et simple avec, dans ce cas, un prix élevé à payer, en particulier l'obligation de renégocier l'adhésion à l'Association de libre-échange nord-américain (Alena), sans garantie de résultat.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les offensives d'activistes anglophones pour l'affichage bilingue, voire unilingue en anglais, les menaces ouvertes de certaines municipalités anglophones de faire sécession de la province, et les encouragements discrets – venant aussi d'une sous-commission de la Chambre des Communes de Londres – prodigués aux communautés indigènes (Cris et Inuit) du Québec pour qu'ils fassent de même... Des scénarios de politique-fiction (7) s'élaborent : à propos de Montréal, on évoque ouvertement Belfast, Sarajevo ou Jérusalem. Même le Congrès des Etats-Unis, après un article remarqué de *Foreign Affairs* (8) qui envisageait le possible « détricotage » du Canada, s'en mêle : en septembre dernier quatre spécialistes ont « planché » devant une sous-commission de la *Chambre des Représentants* pour évaluer l'impact d'une sécession du Québec sur les Etats-Unis.

L'éventualité de cette sécession ayant ainsi été accréditée par ceux-là mêmes qui la combattent ou la craignent, il ne reste plus beaucoup d'espace pour un hypothétique « plan C », qui consisterait en une refondation du Canada réalisée à partir des provinces et non d'Ottawa. M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, après nous avoir signalé qu'il a jumelé sa ville avec Calgary (Alberta) – *« et nous nous entendons très bien »* – considère que *« puisque le système fédéral se refuse à évoluer, l'objectif ultime pourrait être une confédération »*, un peu, dit-il, comme l'est l'Union européenne par rapport à ses Etats membres.

Mais, quel que soit le cadre institutionnel, la question fondamentale reste celle de la compatibilité entre le projet souverainiste – dépourvu de sens s'il n'est aussi *« un projet social émancipateur et rassembleur qui permettrait de susciter l'adhésion d'un nombre significatif d'allophones, d'anglophones et d'autochtones* (9) » – et la logique néolibérale et libre-échangiste qui inspire l'action des dirigeants actuels du Québec (10). A la permanence qu'il tient chaque lundi dans sa circonscription de Verchères, M. Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre d'Etat de l'économie et des finances, n'élude pas la question : il rappelle qu'au sein du Canada, c'est le Québec qui a été en pointe pour la conclusion de l'Alena, et qu'il ne compte pas s'arrêter là. En prenant pour modèle le traité de Rome de 1957, notre interlocuteur évoque en effet *« une organisation des deux Amériques qui pourrait constituer un contrepoids à la puissance écrasante des Etats-Unis »*, et il souligne les affinités de la province avec le sud de l'hémisphère : *« Nous sommes les Latins du Nord. Un Brésilien voit souvent les choses comme nous. »*

Un Québec souverain serait donc le fer de lance de l'intégration des Amériques ? *« Oui, car la dimension continentale était dans la corbeille de naissance du peuple québécois. Nous nous sommes repliés sur un périmètre sans nous replier psychologiquement. »* La vision est séduisante, mais elle suppose que les Etats-Unis seraient prêts à se laisser ligoter par des mécanismes de régulation politique à l'échelle du continent. Il faut un formidable optimisme pour envisager que Washington puisse un jour se prêter au jeu. Dans l'immédiat, constate prosaïquement M. Landry, revenant à la vigilance des « marchés » sur les déficits publics du Québec, *« notre destin se joue à Wall Street »*.

BERNARD CASSEN.

(3) Lise Bissonnette, « L'engrenage », *Le Devoir*, 29 novembre 1996.

(4) Yves Beauchemin, « La recette impossible. Douze mauvaises raisons de garder la loi 86 », *Le Devoir*, 20 novembre 1996.

(5) *Canada Watch*, vol. 4, nº 5-6, août 1996, York (Ontario).

(6) Guy Laforest est le maître d'œuvre, avec Mikhaël Elbaz et Andrée Fortin, de *Les Frontières de la modernité. Modernité et postmodernisme au Québec*, Presses de l'université Laval/L'Harmattan, Paris, 1996.

(7) Lire le numéro spécial consacré au « plan B » de *Canada Watch*, cité à la note 5. M. Robert Lecker, professeur de littérature anglaise à l'université McGill de Montréal et adversaire virulent de la souveraineté, a élaboré un véritable scénario-catastrophe avec perspective de chaos et de terrorisme : « The writing's on the wall », *Saturday Night*, Toronto, juillet-août 1996.

(8) Charles F. Doran, « Will Canada Unravel ? », *Foreign Affairs*, New York, septembre-octobre 1996. La livraison de septembre-octobre 1996 de *Canada Watch* propose également trois points de vue américains sur l'indépendance du Québec.

(9) Gilles Bourque et Jules Duchastel, « Des camps retranchés », *Le Devoir*, 25 octobre 1996.

(10) Lire Ignacio Ramonet, « Québec et mondialisation », *Le Monde diplomatique*, avril 1996.

La langue française au cœur de l'identité

LA question de la langue se pose au Québec depuis le traité de Paris (1763), qui fit passer les possessions françaises d'Amérique sous l'autorité britannique. Le droit des Français du Canada à faire usage de leur langue, à conserver le droit civil français et à pratiquer la religion catholique fut consigné dans l'Acte de Québec en 1774 et confirmé par l'Acte constitutionnel de 1791.

En fait, c'est seulement à partir de la Révolution tranquille, entamée en 1960 avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral québécois (PLQ) de Jean Lesage, que la question de la langue devient un enjeu. En 1969 est votée la loi 63, ou loi pour promouvoir la langue française au Québec. En 1974, sous le gouvernement de Robert Bourassa (PLQ), est adoptée la loi 22, qui proclame le français comme langue officielle du Québec. Ambiguë et difficile à appliquer, elle mécontente aussi bien les anglophones que les francophones.

En 1977 le gouvernement « péquiste » de René Lévesque fait adopter la fameuse loi 101 (ou Charte de la langue française), qui fait de la légitimité de l'aménagement linguistique une question centrale de la politique du Québec et affirme très clairement la primauté du français dans tous les domaines. La Charte va faire l'objet, de la part des anglophones, d'une suite ininterrompue de contestations et de recours devant les tribunaux et la Cour suprême du Canada, qui en édulcoreront plusieurs dispositions, notamment sur l'unilinguisme français obligatoire dans l'affichage commercial.

En 1993, sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa, est votée la loi 86, qui permet l'affichage bilingue, extérieur comme intérieur, à condition que le français occupe une place prépondérante. Lors du congrès du PQ de novembre 1996, M. Lucien Bouchard impose le maintien de la loi 86 en l'état contre une base de son parti largement hostile. Cependant le gouvernement fait voter en décembre par l'Assemblée nationale le projet de loi 40, modifiant la Charte, qui crée une commission de protection de la langue française chargée d'assurer le respect des textes en vigueur. Cette commission est aussitôt dénoncée par les anglophones et les porte-parole libéraux comme une « police de la langue », alors qu'elle apparaît aux souverainistes comme un moyen parfaitement justifié pour endiguer une anglicisation rampante – et illégale – qui saperait les fondements mêmes de la nation québécoise.

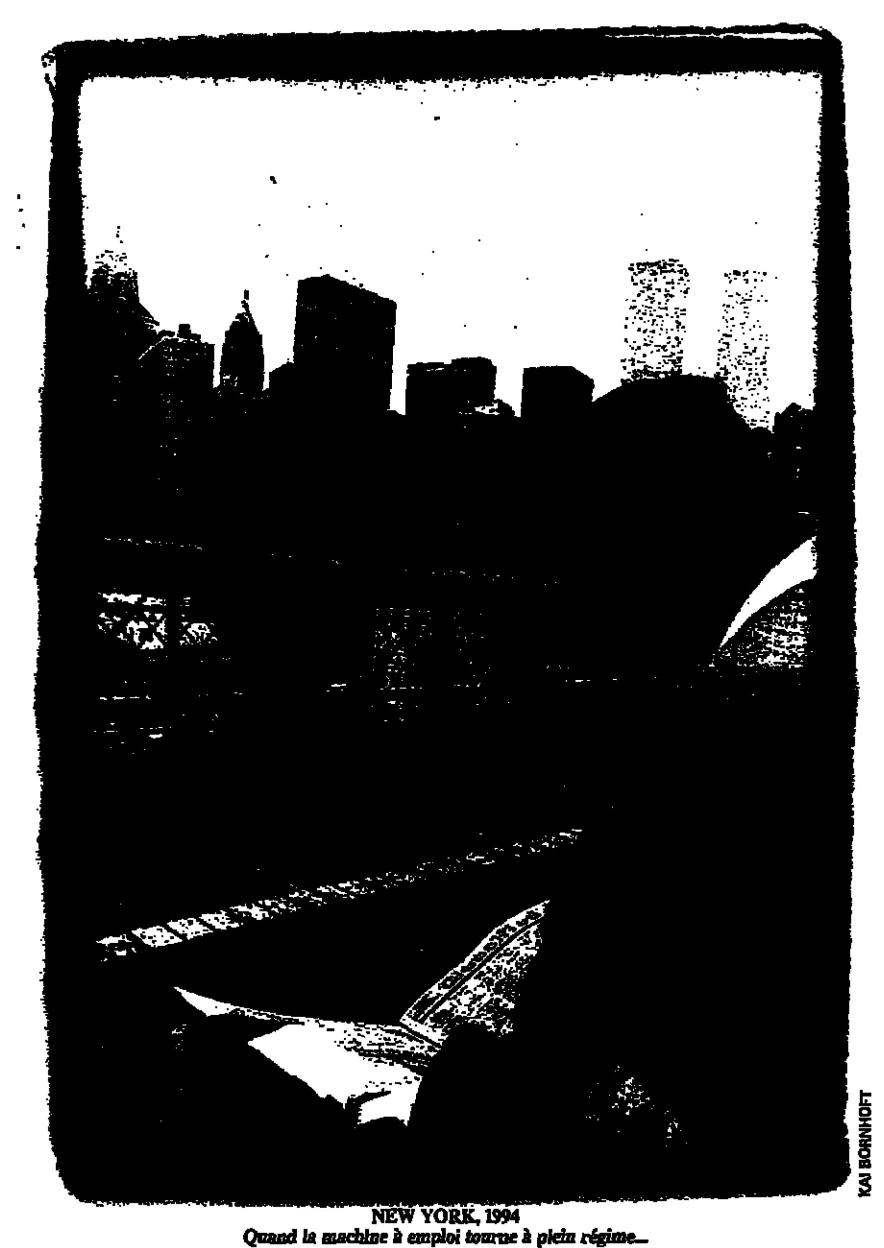
B. C.



DANS LES LABORATO

Eternel retour du « ...acle améric...

Trois modèles en moins d'un an : l'allemand, l'américain, le britannique. Et déjà monte la clameur qui célèbre la Hollande et la Nouvelle-Zélande... Pour convaincre des salariés encore rétifs d'abandonner certains de leurs « privilèges » et d'accepter davantage de « flexibilité » dans leurs vies, la machine idéologique d'inspiration patronale ne connaît pas le répit. Au bout du compte, c'est toujours cependant l'exemple des Etats-Unis qu'elle privilégie. Un pays en croissance où le nombre des emplois ne cesserait de progresser. On en oublie presque l'envol des inégalités et la généralisation de l'insécurité salariale. Mais si le « modèle » continue de mériter son nom, n'est-ce pas aussi que le pays le plus riche du monde sert de laboratoire géant à la mondialisation de la précarité *(lire pages 18 à 21)* **?**


KAI BORNHOFT

NEW YORK, 1994
Quand la machine à emploi tourne à plein régime...

Par SERGE HALIMI

PÉREMPTOIRE comme un ministre français, il tranche : *« Il n'y a pour ainsi dire plus de chômage aux Etats-Unis. »* Lorsqu'elle évoque ce pays, l'étude du FMI préfère, elle, le ton ingénu de la révélation faussement interrogative : *« Le chômage est-il réversible ? »* Et les journalistes européens qui, six mois plus tôt, avaient découvert la *« peur des classes moyennes américaines »* victimes des restructurations industrielles, s'extasient soudain devant une *« machine à emploi »* qui tournerait *« à plein régime »*. Bref, s'il y a l'art et la manière, la conclusion, elle, ne change guère : pour sortir du marasme, l'Europe doit regarder au-delà de l'Atlantique.

L'intimation est d'autant plus pressante et répétée que la volonté d'obtempérer manque. En France, par exemple, l'expérience quotidienne d'une précarité qui se généralise n'incite pas vraiment à forcer l'allure dans la voie d'une flexibilité accrue du marché du travail. Ce modèle américain tente d'autant moins (1) que le discours le glorifiant, chacun l'a en tête comme un remake obsédant. Déjà, il y a douze ans...

Il y a douze ans, M. Ronald Reagan venait d'être réélu : l'Amérique était « de retour », elle avait retrouvé la cadence, les emplois nouveaux foisonnaient... Puis, un jour, le rideau s'était déchiré. Des emplois assurément, mais lesquels, et à quel prix ? Combien de nouveaux exclus, quel droit du travail, combien de salariés précaires (2) ? Pour convaincre les récalcitrants, les partisans de la flexibilité à l'américaine devaient pouvoir devancer l'objection. Eh bien, c'est fait ! A les lire, les années Clinton n'auraient pas créé des petits boulots par millions, mais de bons emplois, à la fois solides et payant mieux que la moyenne.

Manipulation des statistiques

ICI deux préalables s'imposent. D'une part, on le verra, la manipulation des statistiques (ou leur mauvais usage) est le péché habituel de ceux qui veulent résumer en une phrase définitive la somme des éléments disparates, notamment régionaux, composant le tableau de l'emploi aux Etats-Unis. Il y a huit mois, M. Frank Levy, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT), a rappelé l'évidence : *« Il est possible, en choisissant soigneusement les données et en juxtaposant certains faits, de " prouver " ce qu'on veut sur la situation du travailleur américain* (3). » Ne donnons ici que trois exemples. Quel sens peut avoir une *comparaison du nombre d'emplois créés* en Europe et aux Etats-Unis si elle ne tient pas compte du fait que, l'année dernière, la population américaine a augmenté cinq fois plus vite que celle de l'Union européenne (4) ?

Deuxième exemple : plutôt que de se voir *opposer la baisse sensible* (13 % depuis 1973) du salaire horaire moyen aux Etats-Unis, *les propagandistes du* modèle américain préfèrent évoquer la légère augmentation (4 %) du revenu moyen familial. Mais, là encore, la statistique est trompeuse. Si, pour maintenir le revenu de la famille à un niveau donné, un nombre croissant de ses membres est obligé de se présenter sur le marché de l'emploi, c'est bien qu'une détérioration de la rémunération du travail s'est produite. Inversement, si la dimension de la famille moyenne a baissé, le maintien du revenu familial pourrait traduire une amélioration du niveau de vie. Autant d'argent dans une famille où davantage de membres travaillent (ou travaillent plus longtemps), c'est *moins*. Autant d'argent dans une famille dont les effectifs se sont contractés, c'est plus.

Troisième exemple : pour, paraît-il, mieux réfléchir la réalité américaine, une commission présidée par l'ancien conseiller économique du président Bush, M. Michael Boskin, vient de recommander qu'on abaisse de 1,1 % l'estimation du taux annuel d'inflation. D'*apparence technique*, une telle réforme aboutirait à réduire sensiblement les prochaines revalorisations de la retraite de base (indexée sur le niveau de la hausse des prix) et celles des 20 % de contrats d'entreprise qui prévoient une échelle mobile des salaires. *Rétrospectivement*, elle permettrait aussi de prétendre que l'âge d'or américain n'aurait jamais cessé : reflétée par toutes les statistiques, la stagnation du niveau de vie moyen des décennies 1970-1980 n'aurait été que le résultat d'une « exagération » du niveau de l'inflation (5). Gageons qu'une « découverte » de ce type ne saurait tarder à traverser l'Atlantique. Et à justifier un nouveau tour de vis social, pénitence *différée* de prodigalités jusque-là insoupçonnées.

L'autre préalable est à la fois plus général et plus fondamental. Il tient à l'*usage* – et à l'*abus* – de « moyennes ». En particulier aux Etats-Unis. Car que signifie une augmentation du salaire ou du revenu moyen, dans un pays où l'inégalité des salaires et des revenus n'a cessé de se creuser ; où le rapport entre la rémunération annuelle de l'ouvrier et du patron est passé de 1 à 41 en 1975 à 1 à 187 en 1994 ; où, entre 1979 et 1994, la valeur du salaire horaire minimum a reculé de 25 %, pendant que 20 % des familles les plus riches se partageaient 97 % des bénéfices de la croissance économique (6) ? Sous l'œil d'un lec-


HARRY STERNBERG...
Cette œuvre reflète un des aspects de *L'Amérique*...
au musée de la Sita (12...
De nombreuses gravures et lithographie, souve...
l'ancrage des peintres américains c...

Modèle social

- *Les 1 % d'Américains les plus riches dét...* Les 80 % d'Américains les plus pauvres en dét... 1996.)
- Les 1 % d'Américains les plus riches ont ... nationale du pays entre 1983 et 1989. Les 80 % ... 1,2 %. (*US News and World Report*, 22 janvier 1996.)
- La part du revenu national détenue par ... de 16,5 % (1974) à 18,6 % (1992), pour atteindre ... d'Américains les plus pauvres est passée de ... *natives économiques*, Paris, octobre 1996.)
- *« L'inégalité des revenus s'est accentué... ajusté diminuant de 21 % pour les membres ...* pauvres] (...) *et augmentant de 22 % au 90e ...* *miques de l'OCDE, Etats-Unis-1996*, OCDE, Paris, p. ...
- En matière de retraite, *« les prestations ... salaire de l'ouvrier moyen, soit beaucoup mo...* *op. cit.*, p. 111.
- En matière de chômage, *« selon les est... plupart des travailleurs aux Etats-Unis se sit... Le système américain ne prévoit pas de pro... pas plus que pour les personnes travaillant ... d'assurance-maladie ».* (OCDE, *op. cit.*, p. 114-1...
- Le président Clinton reconnaît : *« Nous ... à ne pas faire bénéficier tous les salariés de ... rance-maladie. »* (Bill Clinton, *Quand histoire et es...*

Les

Quand les patrons doutent...

UNE fois bousculés les « corporatismes » et *les « conservatismes » (des salariés), une fois* « dégraissés » des centaines de milliers d'emplois (inutiles), *les restructurations à l'américaine devaient* accoucher d'entreprises « effilées et méchantes » (*lean and mean*), *prêtes à affronter la concurrence. Le calcul* était simple, presque élémentaire : moins de salariés, c'est *plus de productivité par salarié qui reste*. Et Wall Street triomphait à l'annonce de chaque charrette de licenciements.

Mais Wall Street se met à douter. Et si le remède avait l'effet des lavements ordonnés par les médecins de Molière ? Découragement, démotivation, surmenage, peur que toute innovation technologique ne se traduise aussitôt par de nouveaux licenciements : ne risque-t-on pas de voir certains patients devenir plus malades encore, et mourir ?

Chez Kodak, on a « restructuré ». Et Rochester, la *ville où était installée l'entreprise, a dépéri.* Et les licenciements ont fait le bonheur des concurrents du géant *de la photo, qui ont recruté dans le vivier des « dégraissés »* des trésors de savoir et d'innovation. Le quoti*dien des milieux d'affaires américains* en tire une leçon : *« La réduction des coûts est devenue le Saint Graal du patronat. Mais ce qui améliore aussitôt le bilan financier se révèle nuisible à moyen terme* (1). »

Car ce n'est pas uniquement par humanisme que les chefs d'entreprise américains s'interrogent désormais sur le *downsizing* : *« Mercer Management Consulting Inc., qui a étudié 131 sociétés ayant drastiquement réduit leurs coûts entre 1985 et 1990, en a conclu que, en 1995, 37 % d'entre elles étaient devenues la version miniature de leur configuration précédente, que 26 % avaient augmenté leur chiffre d'affaires mais perdaient de l'argent, que 10 % continuaient encore à réduire leurs coûts, et que seulement 27 % avaient développé leurs activités et gagnaient de l'argent* (2). »

Cette règle de la coquille vide se retrouve ailleurs. Bull *« fait la même chose qu'avant, mais à plus petite échelle »*. British Gas, qui a licencié 25 000 salariés au moment de sa privatisation, *« n'a plus le personnel nécessaire pour élaborer sa stratégie à long terme »*. Digital a perdu ses meilleurs vendeurs et voit ses clients lui reprocher la qualité médiocre de ses services. Certaines entreprises sont même obligées de payer plus cher comme sous-traitants les employés qu'elles ont licenciés : 17 % des salariés « restructurés » travailleraient ainsi, loués par leur ancienne entreprise. Souvent mal vus par leurs anciens collègues, ils se montrent moyennement motivés (3)...

Pendant que, chez les patrons américains, le *downsizing* n'est plus ce qu'il était, la cote du salaire minimum remonte un peu. Car, en octobre dernier, les effectifs du secteur de la grande distribution et de la restauration ont augmenté. Quel rapport ? Ces emplois paient souvent le salaire minimum horaire. Or, ce mois-là, il augmenta enfin, passant de 4,25 dollars à 4,75 dollars. C'était même sa première revalorisation depuis 1991. Le patronat avait bien sûr annoncé la faillite, les licenciements... Mais, quand M. Edward Tinsley, président d'une chaîne de *steakhouses* à prix modérés, a été contraint d'augmenter ses tarifs de près de 5 %, s'attendant au pire, il a été fort surpris. Pour la plupart de ses habitués, l'augmentation des prix n'a rien changé. Mais pour ses clients les plus modestes, ceux qui s'offrent le dîner à prix fixe (7,75 dollars), elle avait en effet été plus que compensée par la revalorisation du salaire minimum. Et, devant ses tables soudain plus pleines, M. Tinsley a alors compris : *« Nos employés sont nos clients. Et si nos employés disposent d'un pouvoir d'achat supérieur, ils peuvent dépenser davantage* (4). »

AU moment où M. Tinsley redécouvrait Keynes, *l'OCDE publiait son rapport sur les Etats-Unis*. On pouvait y lire : « [L'OCDE] *n'approuve pas, en principe, la hausse récemment décidée du salaire minimum. Bien que ce dernier demeure encore relativement faible par rapport aux salaires moyens et bien que cette augmentation puisse réduire certaines inégalités de revenu, il s'agit d'un instrument peu adapté qui risque de mettre en danger les moins qualifiés en réduisant leurs possibilités d'emploi* (5). » Décidément, l'OCDE est assez « conservatrice »...

S. H.

(1) « Call it Dumbsizing : Why Some Companies Regret Cost-Cutting ». *The Wall Street Journal Europe*, Bruxelles, 15 mai 1996. Lire aussi « Loser Layoffs », *US News and World Report*, 25 novembre 1996.

(2) « New Buzzword Sweeps US Companies : Growth », *The Wall Street Journal Europe*, Bruxelles, 9 décembre 1996.

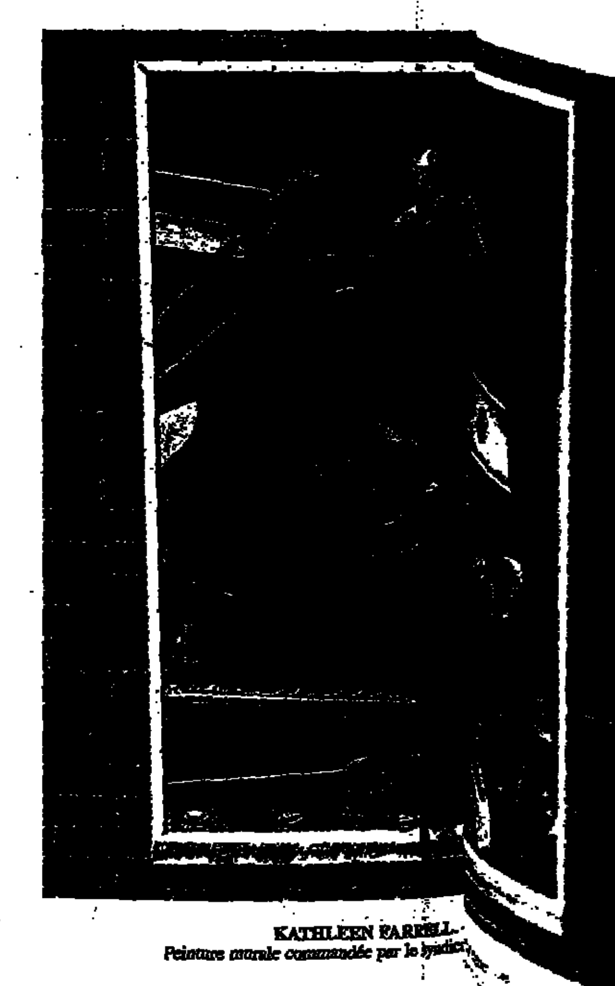
(3) « More Downsized Workers are Returning as Rentals », *The New York Times*, 8 décembre 1996.

(4) « US Takes Rise in Minimum Wage in Stride », *The Wall Street Journal Europe*, 21 novembre 1996.

(5) *Etudes économiques de l'OCDE : Etats-Unis, 1996*, OCDE, Paris, p. 12.

Nos précédents articles :

- Ces dures grèves des ouvriers américains, par *Thomas Frank* et *David Mulcahey* (octobre 1996).
- Quand le président Clinton « réforme » la pauvreté, par *Loïc Wacquant* (septembre 1996).
- Devenir pauvre en travaillant, par *James Petras* et *Todd Cavaluzzi* (juillet 1996).
- Ces emplois américains bien flexibles, par *Marie-France Toinet* (juin 1994).
- Comment expliquer les millions d'emplois créés aux Etats-Unis ? par *Serge Halimi* (*in* « Etats-Unis, fin de siècle », *Manière de voir*, nº 16, octobre 1992).


KATHLEEN FARRELL...
Peinture murale commandée par le syndi...

DANS LES LABORA… ES DE L'EXPLOITATION

…l retour du miracle américain »

teur – ou d'un journaliste – pressé, le revenu « moyen » et le revenu médian peuvent se ressembler. Mais, aux Etats-Unis, si le revenu moyen des familles (somme des revenus divisée par le nombre de ménages) est relativement élevé (48 165 dollars par an), le revenu médian (point d'équilibre entre les 50 % de ménages qui gagnent davantage et les 50 % de ménages qui ne gagnent pas autant) l'est moins (35 536 dollars par an). Or la vraie famille moyenne américaine dispose d'un revenu médian. Avec lequel il lui faut régler des frais d'université et d'assurance, qu'aucun Européen n'envierait (7).

Ces préalables posés, qu'en est-il vraiment de la « machine à créer des emplois » ? Depuis 1980, l'économie américaine a, en solde net, créé 27 millions d'emplois, dont plus de 11 millions depuis la fin de la dernière récession, en mars 1991. Même s'il faut les relativiser à l'aune de l'essor démographique du pays et des rémunérations dont s'accompagnent ces « nouveaux » postes de travail (lorsqu'ils entreprirent de construire les pyramides, les pharaons créèrent eux aussi beaucoup d'emplois...), ces chiffres sont impressionnants. Et ils sont indiscutables. On peut toutefois rappeler qu'entre 1976 et 1980, pendant la présidence tant décriée de M. James Carter, l'économie américaine « créait » déjà 2 800 000 postes de travail par an en solde net, c'est-à-dire proportionnellement bien davantage que ces quatre dernières années.

Mais, pour les thuriféraires du « modèle américain », il ne s'agit plus seulement de nous parler du nombre des nouveaux emplois. Il faut aussi convaincre de leur qualité. L'OCDE a donc expliqué : *« Les emplois créés ont été en fait concentrés dans les activités les mieux rémunérées* (8). » Et, en avril dernier, dans un communiqué qui a reçu un écho retentissant, le Conseil économique de la présidence (Council of Economic Advisers) a précisé : *« Deux tiers des nouveaux emplois ont été créés dans des activités et industries qui paient davantage que le salaire médian. »* Grisés par la bonne nouvelle, nombre de journalistes ont aussitôt traduit : *« Plus de deux tiers des postes de travail créés offrent des rémunérations supérieures à la moyenne. »* Entre les deux formulations, la différence ne saute pas aux yeux. Mais elle est fondamentale.

La Maison Blanche – qui ne parlait pas du salaire « moyen », mais du salaire « médian » – se gardait de prétendre que deux tiers des emplois créés payaient davantage : elle annonçait seulement qu'ils se situaient *dans des activités ou industries* dont la rémunération moyenne était supérieure à ce salaire médian. Assurément complexe, une telle formulation n'était nullement accidentelle.

Chacun de ses mots, de ses adjectifs, de ses entrelacs sémantiques avait un sens. Ainsi, un nouvel emploi (de coursier, par exemple), peut à la fois payer moins que le salaire médian et dépendre d'une « activité ou industrie » (la finance, par exemple), qui, en moyenne, paie plus. Inversement (mais rare) un individu peut à la fois gagner plus que le salaire médian et travailler dans un secteur qui, en moyenne, paie moins.

En somme, la statistique des économistes de la présidence transformait le coursier de Goldman Sachs en privilégié, et le patron de la société Burger King en damné de la terre. Sans doute parce que ce brouillage des chiffres lui rappelait les grandes manipulations de l'ère Reagan, M. Lester Thurow, professeur d'économie au MIT, a réagi en notant que la proclamation de la Maison Blanche était *« probablement exacte, mais sans pertinence* ("irrelevant"). *Chaque activité comporte une large palette de rémunérations. Et les nouveaux emplois ont été créés au bas de l'échelle des rémunérations de chaque activité* (9)».

Cela, M. Thurow le suppose plus qu'il ne le sait. Car, pour détaillées qu'elles soient, les statistiques du ministère du travail ne permettent pas de distinguer le niveau de salaire du « nouvel » emploi de celui de l'« ancien ». Catégorie par catégorie, elles recensent l'évolution des effectifs, et établissent le salaire, moyen ou médian, de chaque groupe de professions. Ensuite, les économistes concluent.

Manpower plutôt que Microsoft

OR si le niveau de rémunération est, on l'a vu, individuellement très différencié à l'intérieur d'un même métier, il l'est également, en moyenne, d'une profession à l'autre, fussent-elles rattachées à la même catégorie. Entre 1983 et 1994, le regroupement *Managerial and Professional specialty* (cadres et professions libérales) a certes créé 10 300 000 emplois (+ 43,8 %). Qu'en conclure au niveau du salaire, quand cette catégorie au titre ronflant amalgame les analystes financiers et les gérants de motels, les instituteurs et les curés, les travailleurs sociaux et les athlètes ? Un autre sous-ensemble, *Technical, sales, and administrative support* (agents techniques, commerciaux et administratifs), a créé 6 100 000 emplois (+ 22 %). Mais, là encore, la catégorie inclut à la fois les pilotes d'avion et les caissiers, les dactylos et les techniciens, les coursiers et les laborantins. Même chose pour les emplois dits de services (*Service occupations*), en hausse de 21 % : si le serveur et le policier en font partie, le premier est mal payé, pas le second (10).

Quant au nouvel eldorado de l'électronique, des logiciels et d'Internet, il faudra l'attendre. L'ensemble des fonctions associées directement à la « révolution numérique » (*computer and data processing services*) occupe à peine plus d'un million de salariés. C'est-à-dire moins que les effectifs cumulés de trois chaînes de magasins bas de gamme (Wall-Mart, K-mart et Sears). Qui cherche un gisement d'emplois dont la croissance est explosive gagnerait alors à regarder vers Manpower plutôt que vers Microsoft (11). Depuis quinze ans, les effectifs des agences d'intérim (72 % de femmes) ont en effet plus que quintuplé. Et quand l'informatique créait à peine 300 000 emplois depuis 1990, l'intérim en a « créé » 800 000 (12). Une création toute relative : souvent les intérimaires remplacent des salariés à plein temps. Plus flexibles, plus précaires, ils coûtent beaucoup moins cher.

S'appuyant sur les données du ministère du travail, le *New York Times* a procédé à une enquête par sondage. Et après avoir interrogé des titulaires de nouveaux emplois, le quotidien a conclu que 55 % de ces emplois payaient, en 1995, *moins* que la moyenne. La proportion n'est assurément pas aussi catastrophique que celle des années précédentes : en 1992, 78 % des nouveaux emplois étaient dans ce cas (13). Mais le manque de main-d'œuvre dans certaines régions et activités aurait dû provoquer une revalorisation des rémunérations. Trouver bon le chiffre actuel, c'est donc entériner l'idée à la mode selon laquelle il faut, même en période de croissance relativement soutenue et alors que Wall Street a gagné 80 % en deux ans, sacrifier la feuille de paie à l'emploi. Quoi qu'il en soit, 45 %, ce n'est pas *« plus de deux tiers »*...

Le calcul du solde net des fameux *« 10 millions d'emplois créés »* tient compte des 3 millions d'emplois supprimés chaque année. Mais, pour le salaire, on les oublie souvent. Assurément, 73 % des personnes licenciées entre 1993 et 1995 avaient retrouvé du travail en février 1996. A quel prix ? A peine 35 % d'entre elles pouvaient se vanter d'un niveau de rémunération égal ou supérieur à celui qu'elles avaient connu (14). Un tel sujet, couramment traité l'an dernier, a-t-il soudain perdu tout intérêt ?

M. James Sweeney, dirigeant de l'AFL-CIO, tranche : *« Ces dernières années, les Américains ont travaillé comme des mules et ont été traités comme des chiens. »* S'il faut ici faire la part de la formule, ce jugement souligne que le travail existe. C'est le salaire qui traîne. Les 7 900 000 Américains qui occupent plusieurs emplois à la fois ne le font pas pour meubler le temps qui les sépare de l'éternité. Les ouvriers qui travaillent en moyenne 360 heures de plus par an que leurs camarades français (et 430 de plus qu'en Allemagne) ne détesteraient pas prendre davantage que deux semaines annuelles de vacances.

Chômage peu couvert, retraite précaire, assurance-maladie parcellaire, durée moyenne du travail en hausse : c'est aussi cela « la machine à emplois américaine ». Mais autant sa « flexibilité » est donnée en exemple, autant quelques-uns de ses principaux ressorts sont expédiés en quelques mots. Depuis 1992, le déficit commercial a doublé, le dollar a baissé. Et l'endettement des ménages atteint un record. Ces aspects-là du modèle, si contraires à la politique déflationniste induite par le traité de Maastricht, pourquoi n'en parle-t-on pas davantage ?

SERGE HALIMI.

(1) Pourtant conduit à une période où les médias ne cessaient d'exalter la situation de l'emploi aux Etats-Unis, un sondage a montré que, pour la majorité de l'opinion française, l'image du modèle social américain s'était sensiblement dégradée. *Cf. Le Monde*, 5 novembre 1996.

(2) *Cf.* Loïc Wacquant, « La généralisation de l'insécurité salariale en Amérique », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, Paris, décembre 1996.

(3) *Cf.* Steven Pearlstein, « Are We Better Off or Not ? », *The Washington Post National Weekly Edition*, 13 mai 1996.

(4) Depuis dix ans, l'accroissement moyen annuel de la population a été de 1 % aux Etats-Unis, de 0,5 % en France, de 0,4 % au Japon, de 0,3 % au Royaume-Uni et en Belgique, de 0,2 % en Espagne et au Danemark, de 0,1 % en Irlande, nul en Italie, et la population a baissé de 0,1 % par an au Portugal. Aux Etats-Unis, la population en âge de travailler est passée, entre 1992 et le premier trimestre 1996, de 192 millions à 200,3 millions (*Etudes économiques de l'OCDE, Etats-Unis, 1996*, OCDE, Paris, tableau C, p. 248.)

(5) Cette révision statistique permettrait de prétendre que le revenu horaire réel a, de 1973 à 1995, progressé de 13 % (au lieu d'avoir baissé de 13 %). Et, pendant la même période, le revenu médian des familles aurait progressé de 36 %, et non pas de 4 %... (*Cf.* Michael Boskin, « Prisoners of Faulty Statistics », *The Wall Street Journal Europe*, Bruxelles, 6-7 décembre 1996.)

(6) The New York Times, *The Downsizing of America*, Times Books, New York, 1996. Même dans son analyse enthousiaste de l'état de l'économie américaine, l'OCDE doit admettre que, *« depuis la fin des années 60, chacun des quatre quintiles les plus bas* – c'est-à-dire les 80 % de familles les moins riches (un quintile représente 20 %) – *s'est en fait contracté au profit des 5 % supérieurs de l'éventail des revenus »*. (*Etudes économiques de l'OCDE, Etats-Unis, 1996, op. cit.*, p. 103.)

(7) *Cf.* Serge Halimi, « Prélèvements facultatifs, inégalités obligatoires », *Le Monde diplomatique*, février 1996.

(8) *Etudes économiques de l'OCDE, op. cit.* p. 96.

(9) Lester Thurow, « Falling wages, Failing Policy », *Dollars and Sense*, Somerville, septembre-octobre 1996.

(10) Pour ces données, *cf.* US Bureau of Labor Statistics, *in The American Almanach 1995-1996. Statistical Abstract of the United States*, Washington, tableaux 649, pp. 411-413.

(11) La première entreprise compte 767 000 salariés, la seconde 20 500.

(12) 400 000 emplois en 1982, 1 300 000 en 1990, 2 100 000 en 1995. *In Etudes économiques de l'OCDE, op. cit.*, p. 98. Lire aussi Laura McClure, « Temporary Work in the New US Economy », *Multinational Monitor*, Washington, novembre 1996.

(13) « The New Jobs : A Growing Number Are Good Ones », *The New York Times*, 21 juillet 1996.

(14) *Cf. The Downsizing of America, op. cit.* Lire aussi « Despite Drop, Layoff Rate Remains High », *The New York Times*, 23 août 1996.




Les chiffres trompeurs du chômage

Par FRANCISCO VERGARA *

NOMBREUX sont les économistes qui affirment que le taux de chômage serait beaucoup moins important aux Etats-Unis qu'en France. Ainsi, dans le rapport du Commissariat du Plan, *La France de l'an 2000*, on peut lire : *« Les modèles américains ou canadiens de marché du travail... conduisent de fait à un taux de chômage plus faible et à un risque d'exclusion du marché du travail moins élevé* (1). »

On trouve des observations similaires chez des auteurs qui ne sont pas des partisans du libéralisme à l'américaine. Ainsi Pierre-Alain Muet écrit que les Etats-Unis *« ne se sont jamais durablement éloignés du plein-emploi...* [et ont] *retrouvé le plein-emploi après la dernière récession* (2). »

Le taux de chômage sur lequel se fondent tous ces auteurs est le taux « au sens BIT » (Bureau international du travail). Il est obtenu par un sondage auprès des ménages. On interroge chaque personne pour savoir si elle a travaillé *« ne serait-ce qu'une heure »* pendant la semaine de référence (en général celle qui précède l'enquête). Si la personne répond par l'affirmative, elle est classée comme ayant un emploi. Sinon, on lui pose une deuxième question : avez-vous *« cherché activement »* un emploi lors de la semaine de référence ? Si la personne répond : *« oui »*, une troisième question est alors posée : êtes-vous *« immédiatement disponible »* pour occuper un emploi ? Seuls ceux qui ont répondu par l'affirmative à ces deux dernières questions sont classés chômeurs.

Une telle statistique ne peut servir pour comparer l'efficacité respective de deux types de marché du travail ni le degré d'exclusion qu'engendrent deux systèmes sociaux aussi différents que celui de la France et des Etats-Unis. L'exemple de ce qu'on appelle « le taux de chômage des jeunes » (quinze à vingt-quatre ans) permet de l'illustrer.

Selon l'indicateur BIT, le taux de chômage dans cette catégorie était en 1995 de 25,9 % en France et de 12,1 % aux Etats-Unis. Mais il suffit de se pencher un tout petit peu sur le numérateur et le dénominateur de la fraction que représente ce pourcentage, pour comprendre que ces chiffres ne sont pas comparables.

Côté numérateur, les jeunes aux Etats-Unis travaillent, beaucoup plus souvent qu'en France, pendant une ou deux heures par semaine, à laver la voiture d'un voisin, à tondre une pelouse, à faire du baby-sitting, à mettre les provisions des clients de supermarché dans des sacs, puis à porter ces sacs dans leurs voitures. Ces jeunes ne sont pas comptés comme chômeurs dans le taux « au sens BIT ». Les personnes de cette tranche d'âge ont également davantage recours qu'en France à des activités illégales. Mais comme la question de la légalité du travail effectué n'est pas posée dans les enquêtes emploi, elles échappent aussi aux chiffres du chômage. Enfin, les jeunes mères célibataires sont souvent exclues du taux officiel : pour être classé comme chômeur, il faut être immédiatement disponible. Or, aux Etats-Unis, il n'y a pratiquement pas de crèches publiques.

C'EST cependant le dénominateur qui constitue le facteur faussant le plus la valeur comparative de cet indicateur. En effet, il ne décompte que les jeunes « actifs » qui sont « sortis du système scolaire ». Mais, aux Etats-Unis, les situations de « rupture » avec le système scolaire sont beaucoup plus fréquentes qu'en France et les « actifs » dans la tranche jeunes sont proportionnellement deux fois plus nombreux (63 % des 15 à 24 ans aux Etats-Unis, 34 % en France). Un nombre identique de jeunes au chômage se traduit alors par un taux de chômage « au sens BIT » moitié plus faible dans cette catégorie d'âge.

Les experts qui se sont penchés sur les problèmes de comparaisons internationales du chômage ont unanimement reconnu l'insuffisance du taux BIT. Ainsi, la publication officielle du ministère du travail américain admet : *« Le taux de chômage* [au sens BIT] *est commode et bien connu ; néanmoins, en nous concentrant trop sur cette seule mesure, nous pouvons obtenir une vision déformée de l'économie des autres pays, comparée à celle des Etats-Unis... D'autres indicateurs sont nécessaires, si l'on veut interpréter de manière intelligente les situations respectives sur les différents marchés du travail* (3). »

Dans les publications de cette organisation, les experts de l'OCDE ont eux aussi noté l'insuffisance de l'indicateur BIT. Leur revue annuelle *Perspectives de l'emploi*, juillet 1993, n'explique-t-elle pas : *« Le taux classique de chômage... ne mesure pas la totalité du sous-emploi* (4). »

(1) *La France de l'an 2000*, Odile Jacob, Paris, 1994, p. 198.

(2) *Le Monde*, 28 mars, 1995, p. 16.

(3) « International Comparisons of Unemployment Indicators », *Monthly Labor Review*, Washington, mars 1993, p. 3.

(4) OCDE, *Perspectives de l'emploi*, Paris, 1993.

* Auteur d'*Introduction aux fondements philosophiques du libéralisme*, La Découverte, Paris, 1992.

CROÎTRE : UN IMPÉRATIF POUR L'ENTREPRISE. – Dwight Gertz et Joao Baptista

★ **Village mondial, Paris, 1996, 210 pages, 138 F.**

Le propos de ce livre est d'en finir avec les stratégies réductrices et de proposer des voies pour que l'entreprise puisse renouer avec la croissance et le profit. Les auteurs commencent par s'interroger sur le bien-fondé de l'ensemble des méthodes de rationalisation d'activité appliquées aux entreprises américaines depuis le début des années 80 et qui, en règle générale, débouchent toujours sur une suppression massive d'emplois. Qu'il s'agisse du *downsizing*, du *reengineering*, du *rightsizing* ou de tout autre concept managérial à la mode, la finalité reste toujours la même : une entreprise « anorexique » et à l'effectif décimé sous prétexte d'amélioration des performances économiques. Pourtant ces stratégies demeurent *« hasardeuses »*, et nombreuses sont les études citées dans l'ouvrage qui le montrent. Ainsi, seules *« 45 % des sociétés ayant pratiqué une rationalisation d'activité font état d'une amélioration de leurs résultats d'exploitation »*. Plus grave encore, les deux tiers des entreprises ayant mené ce type d'opération *« ont ensuite réalisé au moins deux opérations supplémentaires de compression d'effectifs »*.

Partant de là, Dwight Gertz et Joao Baptista offrent un descriptif complet des méthodes déjà appliquées afin de renouer avec la croissance.

AKRAM ELLYAS.

A LA RECHERCHE D'UNE SERVITUDE VOLONTAIRE



MARCEL DUPERTUIS. – « Continuum » (1995)

S'il fallait regarder le chemin parcouru par le monde du travail depuis une quinzaine d'années, c'est d'abord sur le déclin du rôle dirigeant de l'Etat qu'il faudrait insister. Non seulement celui-ci perd sa fonction d'employeur et son rôle de régulateur de l'emploi et des salaires, mais il perd aussi le pouvoir, voire la légitimité, de dire le droit et l'éthique. A peu près partout dans le monde, il cesse de protéger les travailleurs ou de soutenir les syndicats. Certes, il ne se gênait pas pour les réprimer et il en serait sans doute encore capable actuellement. Mais on ne le lui demande même plus.

Un deuxième élément concerne le « grand récit » du travail et des travailleurs. Jadis on « croyait » encore, et dans le tiers-monde plus particulièrement, à une amélioration constante des conditions de vie, à un avenir moins sombre. Plus maintenant. Disparue, l'utopie laisse place à toutes les déréglementations. Et le coût du travail productif est en permanence rapproché des coûts les plus bas que l'on peut trouver sur la planète. Alors même que les organisations syndicales du Sud plaident, comme celles du Nord, pour la généralisation de la clause sociale, le capital se drape de charité : les plus démunis ont un droit prioritaire à l'emploi. Et en effet, dès lors que les pays du Sud sont contraints, par leurs riches créanciers, d'exporter pour rembourser la dette, on voit mal comment ils pourraient renoncer au seul avantage comparatif dont ils disposent, sauf à s'affranchir des griffes du marché mondial.

Dernier phénomène, envahissant : la propension à débusquer les privilégiés, non pas les vrais privilégiés mais la prétendue « aristocratie ouvrière ». Terme désignant à l'Ouest ces prétendants à un statut que la naissance leur refuse, mais dont on fait semblant de croire, par dérision, qu'ils risquent de l'atteindre. Si les plus démunis n'ont plus ni poids ni voix, ils n'ont pas quitté la scène : le spectacle de leur misère sert maintenant de référence pour justifier réduction et suppression des « privilèges » de tous les autres, notamment la garantie de l'emploi. Et l'on découvre que le salarié d'entreprise, loin d'être le modèle dominant de la société capitaliste, fait figure d'exception, localisée et provisoire, dans un système qui partout et toujours a privilégié les formes les plus brutales d'exploitation de la force de travail. Qualification ou stabilité sont devenues des références du passé. S'y substituent polyvalence, communication, flexibilité, mots d'ordre du « meilleur des mondes » régi par les marchés financiers.

DANS LES LABORATOIRES

Les travailleurs étrangers

Par ALAIN MORICE *

SOUMIS depuis deux décennies à une flexibilité croissante du travail, les pays développés sont-ils victimes de la rapide extension de l'économie informelle dans le tiers-monde ? Dans les pays dominés, la main-d'œuvre subit une précarité multiforme : extrême mobilité, embauches sans contrats, salaires irréguliers et généralement inférieurs au minimum vital, protection sociale et régimes de retraite étiques, activités indépendantes non déclarées aux revenus aléatoires, voire servitude ou mise au travail forcé de catégories supposées protégées, comme les enfants. Un déni consensuel du droit social marque la condition du travailleur collectif. A l'opposé, avec leur droit du travail très élaboré, les pays developpés seraient le prototype d'une modernité statutaire, aujourd'hui menacée par le simple jeu de la régulation des transactions internationales.

Le cas particulier des travailleurs étrangers dans les nations développées illustre parfaitement les limites du raisonnement. Du Rio Grande américain (1) à l'« espace Schengen » européen (2), une double tendance contradictoire se confirme : d'un côté, les frontières se ferment officiellement aux migrations de travail, de l'autre, des pans entiers de l'économie basculent dans l'instabilité et la flexibilité, moyens les plus sûrs d'attirer la main-d'œuvre étrangère.

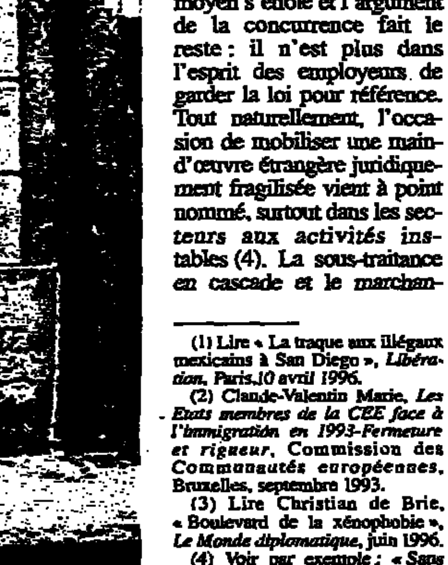
Ainsi, en France, des secteurs aussi stratégiques que le bâtiment-travaux publics (BTP), la confection et l'hôtellerie-restauration se vident progressivement de leur salariat traditionnel au profit d'embauches illégales (ou du moins abusives à l'égard de l'esprit du code du travail), recours inespéré pour ceux que la loi écarte du marché de l'emploi. Comme chacun sait – pour le déplorer, comme la totalité des partis politiques français, ou simplement pour le constater – que les frontières demeurent des « passoires », il y a là une complicité fonctionnelle (mais pas nécessairement délibérée) entre l'Etat et les employeurs : tout se passe comme si ces derniers bénéficiaient des incohérences d'une loi qui, curieusement, ne se donne pas les moyens de faire respecter les principes qu'elle édicte.

De fait, la dialectique du rejet juridique et de l'appel économique des étrangers est lourde de conséquences. Ici encore, le cas de la France est exemplaire. Depuis 1974, un luxe de textes réglementaires, puis législatifs, est venu consacrer la doctrine de l'« immigration zéro ». Les textes, inapplicables à la lettre, sont constamment considérés comme perfectibles, comme en témoignent les durcissements régulièrement proposés (3). Cette surenchère juridique, dont on peut sans risque annoncer qu'elle n'aboutira jamais à ses fins, impose aux immigrants une série de contraintes croissantes rendant de plus en plus difficiles l'entrée et le séjour sur le territoire. A l'appui d'une politique répressive devenue officielle, les difficultés quotidiennes faites aux étrangers sont relayées, sinon alimentées, par un regain de xénophobie, voire de racisme, qui touche désormais toutes les composantes de la société, y compris les agents publics.

Résultat de ce dispositif : nombre de ces migrants sont livrés pieds et poings liés à des employeurs qui savent tirer avantage de leur fragilité juridique et qui ont donc tout intérêt à la perpétuation d'une législation formellement répressive. Bien au-delà du problème des migrants, l'Etat, au moyen de la prétendue « déréglementation », qui n'est le plus souvent qu'une sur-réglementation, leur montre la voie : il est devenu de règle, en matière contractuelle, pour les Français comme pour les autres, de ne plus s'embarrasser des dispositions historiques du code du travail. A mesure que les frontières nationales feignent de se fermer, les frontières de la légalité reculent : censés être des exceptions strictement encadrées, l'emploi intérimaire et les contrats à durée déterminée se généralisent, tandis que le budget public multiplie ses libéralités aux entreprises sous forme de dégrèvements fiscaux, au nom de la lutte contre le chômage.

De la sorte, le salaire moyen s'étiole et l'argument de la concurrence fait le reste : il n'est plus dans l'esprit des employeurs de garder la loi pour référence. Tout naturellement, l'occasion de mobiliser une main-d'œuvre étrangère juridiquement fragilisée vient à point nommé, surtout dans les secteurs aux activités instables (4). La sous-traitance en cascade et le marchan-

* Anthropologue au CNRS - Centre d'études africaines.

ERNEST PIGNON-ERNEST. – Avignon (1975)

(1) Lire « La traque aux illégaux mexicains à San Diego », *Libération*, Paris, 10 avril 1996.

(2) Claude-Valentin Marie, *Les Etats membres de la CEE face à l'immigration en 1993-Fermeture et rigueur*, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, septembre 1993.

(3) Lire Christian de Brie, « Boulevard de la xénophobie », *Le Monde diplomatique*, juin 1996.

(4) Voir par exemple : « Sans papiers pour Bouygues et compagnie », *L'Evènement du jeudi*, Paris, 18-24 avril 1996.

Fiat-Brésil, un modèle d'entreprise-providence

Par ROBERT CABANES *

EN 1976, Fiat s'installe à Belo Horizonte. Après un temps d'adaptation qui est à la fois financier (retrait du capital de l'Etat du Minas Gerais), technologique (remplacement progressif des machines d'occasion importées d'Italie) et social (incidents et grèves qui ponctuent la fin de la dictature militaire), l'entreprise trouve, à partir de 1984, son régime de croisière après une longue grève qui verra le licenciement et le renouvellement de 70 % du personnel. Dès lors, une vigilance de tous les instants étouffera dans l'œuf d'éventuelles renaissances de l'activité syndicale. Depuis règnent paix et prospérité : en avril 1996, pour la première fois, Fiat lance un modèle destiné au marché mondial et fabriqué dans le pays, la Palio.

Pour en arriver là, il a fallu un étonnant mélange de modernité dans la gestion de la force de travail et d'archaïsme dans la diffusion de l'idéologie assurant l'intégration des ouvriers à l'entreprise. On mobilise les vieilles images de « l'entreprise mère » ; on ressort l'idéologie de la dette infinie des faibles envers les puissants, dont ils ne peuvent attendre une quelconque reconnaissance qu'avec docilité et humilité.

Cependant, les conditions qui ont permis l'émergence de ce modèle sont tout à fait banales et observables en diverses parties du monde. Le contexte global est à peu près le même que partout ailleurs : chômage et sous-emploi. Avec des spécificités locales : c'est Fiat qui paie – pas de beaucoup – les meilleurs salaires de la région et surtout qui paraît le mieux garantir la stabilité de l'emploi, prenant une part croissante sur le marché brésilien comme à l'exportation. Elle symbolise le modèle de l'entreprise « qui gagne » capable de donner le ton aux autres.

Le niveau de développement technologique est moins élevé que dans les usines italiennes ; il est égal ou légèrement plus bas que chez ses concurrents brésiliens, Ford, General Motors et Volkswagen. C'est cependant Fiat qui affiche les meilleures performances de productivité et de prix. Certes, les salaires y sont légèrement moins élevés que dans la banlieue de Sao Paulo, mais on sait que la part du salaire n'est que de 10 % environ du coût total d'un véhicule.

Comme les méthodes d'organisation du travail et du management sont sensiblement les mêmes dans les quatre entreprises – elles suivent les modèles mondiaux tout en effectuant des adaptations locales –, c'est dans leur mise en œuvre concrète qu'il faut chercher la différence de productivité. Fiat est réputée pour avoir fait une modernisation à la fois intelligente et discrète. Le niveau d'intégration, ou le consensus idéologique, est bien plus fort dans l'usine de Belo Horizonte que dans les entreprises concurrentes de la banlieue de Sao Paulo, travaillées par un syndicalisme combatif qui vise à l'autonomie de la classe ouvrière. Ici, depuis 1984, pas une grève ou un incident quelconque. Et les enquêtes récemment effectuées chez les salariés de Fiat (1) n'enregistrent pas les grondements sourds d'avant-révolte, mais évoquent plutôt le ronflement tranquille d'un moteur bien rodé.

Ce privilège d'être exploité...

LES sociologues analysent le système d'intégration de Fiat-Brésil comme l'instrument du passage au post-taylorisme (2). A l'« ouvrier-masse » des chaînes de montage pris dans les fortes solidarités de la soumission, de l'exploitation et de leur expression syndicale se substitue l'« ouvrier-en-coordination » de l'unité technologique élémentaire posant et résolvant ses problèmes grâce au REPO, le représentant du personnel des *oficinas* (ateliers). La variété des tâches, la réduction des niveaux hiérarchiques, accroissent le sentiment d'une coopération entre les personnes, l'impression de collaboration plutôt que d'exécution. La relative sécurité de l'emploi, ajoutée à sa rareté dans cette région, lui donne une tournure privée, familiale.

Et comme il arrive de plus en plus à l'entreprise de se substituer à l'Etat dans les domaines de la santé, du transport, de l'alimentation, du crédit, et plus encore dans ceux de la culture, des loisirs, du sport, on rêve de l'entreprise vécue comme une famille, un peu comme dans les paternalismes capitalistes européens du début du siècle. Mais ces derniers étaient contraints d'agir ainsi pour arracher de manière massive la main-d'œuvre aux modes de production ruraux où elle était insérée, et cette dernière pouvait conserver une certaine capacité de résistance. Maintenant, ce sont les salariés qui, individuellement, demandent le privilège d'être exploités et, en entrant dans ce type d'organisation, de devenir des citoyens de première catégorie (3). Est-ce donc le déclin de l'Etat, vilipendé comme gaspilleur et peu responsable, dans les sociétés du Nord comme dans celles du Sud ? Serait-ce l'ultime justificatif, le dernier transfert de compétences qui donnerait le champ libre à une totale indépendance d'action des multinationales dans le monde ?

En outre, comme celles-ci sont les rares organisations qui fonctionnent normalement dans un grand nombre de pays du Sud, ce n'est pas sans un certain « patriotisme » d'entreprise que ses membres y travaillent. Entretenu par une relative stabilité de l'emploi – « *Il faut être fou pour faire une grève et risquer un licenciement* (4) » –, ce patriotisme est amplifié chez ceux qui, ayant été licenciés, ont été réintégrés. Il est renouvelé par l'impression donnée aux ouvriers de recruter eux-mêmes : les plus anciens peuvent présenter officiellement par écrit leurs candidats à la direction. Les identités socioprofessionnelles affichées sur les badges épinglés sur la poitrine des ouvriers (« Qualité totale », « Contrôle statistique de production », « Totale prévention en entretien », « Plus de dix ans d'entreprise », etc.) tendent à s'étendre à toute la vie sociale : tel travailleur aimerait voir son foyer fonctionner sur le modèle de la « Qualité totale » ; pour tel autre, c'est l'Etat qui devrait prendre exemple.

Ces deux tendances fortes : pertes de fonctions de l'Etat, dorénavant appropriées par les entreprises, incorporation de l'idéologie de l'entreprise par les travailleurs, peuvent paraître improbables à un Occident développé. L'Etat-providence n'est pas mort, qui doit payer le licenciement et le chômage, la formation permanente et les aides à la reconversion, les primes à l'embauche. Bien sottes seraient donc les entreprises qui scieraient la branche où elles sont assises. C'est bien cependant ce dont rêvent certains experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (5) pour qui le libéralisme est devenu dogme de purification, de mort et de renaissance : que le plus faible périsse et que le plus fort gagne ! C'est en acceptant cette dynamique que pourront s'accélérer les changements (« *Lorsque la conjoncture est favorable, la nécessité d'un changement est souvent moins évidente dans les esprits* »), que les salariés percevront qu'il n'y a pas d'autre issue, qu'ils feront de nécessité vertu, et deviendront les chantres de ceux qui les exploitent. Allons-nous devenir sous peu les apôtres de la « Qualité totale » ? Belo Horizonte, Brésil, serait-il l'horizon de l'humanité ? Ce n'est pas invraisemblable : vers qui se tourner en deçà ou au-delà de l'Etat ? Les multinationales deviendront une bénédiction, l'assujettissement sera une grâce, et les régions délaissées, au Nord comme au Sud, n'auront qu'à redoubler d'humilité pour attirer ces nouveaux seigneurs. La démocratie peut bien continuer ses jeux de représentation politique, elle laisse aux entreprises toujours plus de souveraineté : l'entreprise-providence se substitue à l'Etat-providence.

Comme en décembre 1995 en France ?

LA remise en question de l'idée de nation, mais surtout le formidable envahissement de la notion de rentabilité – sur la base de critères mal définis, hétérogènes, partiels ou tronqués dans le temps et dans l'espace – semblent bien indiquer le chemin. A moins que la génération Belo Horizonte 1996 ne se souvienne de la génération Contagem 1968 (6). A moins que l'on ne s'aperçoive, avec le temps, que la grève de décembre 1995 en France avait une signification universelle : une tentative pour arrêter le processus de mondialisation du travail, qui rabaisse la situation des salariés les plus « favorisés » bientôt dénoncés comme d'insupportables privilégiés.

* Sociologue à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom).

(1) Solange Maria Pimenta, « Le Tournant de la Fiat Mineira, travail, imaginaire et citoyenneté dans l'expérience des travailleurs », thèse de doctorat, Paris-I, Institut d'études du développement économique et social, 1996.

(2) Michel le Ven, « Trabalho e democratia : a experiencia dos metalurgicos mineiros 1978-1984 », thèse de doctorat, université de Sao Paulo, 1987.

(3) Lire Robert Cabanes, Jean Copans, Monique Selim, *Salariés et entreprises dans les pays du Sud, contribution à une anthropologie politique*, Karthala, Paris, 1995 ; et Robert Cabanes, Bruno Lautier, *Profils d'entreprises au Sud, les politiques de gestion face aux cultures et aux statuts*, Karthala, Paris, 1996.

(4) Solange Maria Pimenta, *op. cit.*

(5) Serge Halimi, « Sur les chantiers de la démolition sociale », *Manière de voir*, n° 28, novembre 1995 (trimestriel édité par *Le Monde diplomatique*).

(6) Contagem, dans la banlieue de Belo Horizonte, a été le lieu de la première résistance des ouvriers dans leur usine, comme à Osasco, dans la banlieue de Sao Paulo, et des premières répressions violentes du régime militaire, quatre ans après sa prise du pouvoir en 1964.

DE L'EXPLOITATION

aux avant-postes de la précarité

dage dans le bâtiment, le faux intérim et les faux indépendants dans l'industrie, les ordres donnés aux façonniers dans le textile, les recrutements de « stagiaires » dans l'agriculture, et plus simplement le travail clandestin font converger les intérêts immédiats des employeurs et des employés, ces derniers n'ayant d'autre possibilité quand ils sont en situation irrégulière. Ainsi, non seulement cette précarisation généralisée n'est pas le produit d'importation d'un tiers-monde supposé archaïque, mais il y a lieu de penser qu'elle est un effet des stratégies monétaires occidentales considérées comme les plus « modernes » par les institutions de Bretton Woods.

Cependant – et cela alimente le préjugé xénophobe et protectionniste – les restrictions à l'entrée et au séjour des étrangers obligent ces derniers à s'en remettre à des réseaux pour traverser les mailles du filet. Ces réseaux, généralement constitués de ressortissants d'une même région, tirent leur redoutable efficacité d'une origine et d'intérêts supposés communs face à l'hostilité proclamée de la nation d'accueil. Ils mêlent étroitement, sur une base vécue comme « ethnique », des mécanismes de solidarité et de domination, pour le plus grand bénéfice des donneurs d'ouvrage nationaux situés en bout de chaîne. Le passage de la frontière, éventuellement l'obtention de titres de séjour falsifiés, l'hébergement, l'accès à un emploi ou à des ressources provisoires, tout dépend pour une large part de l'insertion des intéressés dans ces réseaux communautaires, où les plus anciens font figure de protecteurs. La dette financière et morale contractée par les migrants les met dans une position de dépendance et d'enfermement propice à une exploitation sans retenue de leur force de travail : l'emploi clandestin se présente comme un « service rendu ». Ce système est d'autant plus efficace que les employeurs de main-d'œuvre non déclarée se mettent eux-mêmes en fraude devant la loi, et peuvent donc faire jouer l'argument des intérêts solidaires face à l'adversaire commun qu'est l'Etat. Ainsi les lois contre l'immigration ont peu à peu créé chez les immigrés un imaginaire propice à la soumission. Dans le cas français, il est ironique de constater que ce phénomène favorise le développement de liens fondés sur le communautarisme, à l'opposé du principe officiel d'intégration. Il n'est d'ailleurs pas certain, contrairement à une idée répandue, que ce principe anime encore les pouvoirs publics. Incapables de maîtriser les flux migratoires malgré les intentions affichées, soumises à la pression des secteurs à fort emploi de main-d'œuvre étrangère à bon marché, les autorités paraissent bien souvent préférer s'en remettre aux réseaux communautaires pour maintenir, pensent-elles, la population étrangère dans le calme et la passivité.


LAUROS-GIRAUDON

GUSTAVE CAILLEBOTTE. – « Les Raboteurs de parquet » (1875)

Mais, en France comme de par le monde, la précarisation juridico-économique des migrants n'est que la manifestation caricaturale d'une évolution plus générale. Des fractions toujours plus grandes de la population laborieuse sont progressivement écartées du salariat contractuel et stable. A mesure que cette évolution se confirme, l'illégalité des emplois s'affirme comme nouvelle règle et, outre les migrants, les employeurs se tournent vers les catégories les plus vulnérables : dans plusieurs pays occidentaux par exemple, comme au Royaume-Uni ou en Italie, le travail des enfants progresse (5). Quant aux pays du tiers-monde, si contagion il y a en matière de précarisation du travailleur, c'est plutôt l'effet des impératifs ultralibéraux du monde développé. Les maîtres du marché international, par un mécanisme d'accroissement des créances analogue à celui de la dette des immigrants clandestins, mettent les pays pauvres en concurrence pour produire des biens agricoles et manufacturés au meilleur compte : ce ne sont pas les traditions de ces derniers qui sont cause d'un recours toujours plus grand au travail irrégulier et mal payé, mais bien les exigences de nos propres marchés. Outre la surexploitation des enfants et des femmes, les transferts massifs de main-d'œuvre au sein du monde sous-développé jouent un rôle à côté duquel notre propre immigration est une goutte d'eau dans l'océan. Les migrations interasiatiques, principalement féminines, évaluées à 35 millions de personnes, sont en progression constante, en dépit des mesures protectionnistes prises par la plupart des pays destinataires : *« Si les agences de recrutement illégales, les bureaux de placement à l'étranger, les fournisseurs de main-d'œuvre et une multitude d'autres officines légales et clandestines n'existaient pas, le flux migratoire de la main-d'œuvre asiatique n'aurait pas atteint un tel niveau »*, souligne un rapport du Bureau international du travail (BIT) (6).

Dans les pays pétroliers arabes, il aura fallu l'exode massif consécutif à la guerre du Golfe pour que l'opinion publique internationale apprenne que plusieurs millions de travailleurs étrangers contribuaient à l'activité économique de cette région. Encore ces pays de rente ne sont-ils pas complètement représentatifs puisqu'une partie de la main-d'œuvre immigrante y bénéficiait de salaires attractifs. Mais les départs forcés ont révélé combien sa situation était incertaine. Si, désormais, la politique migratoire affichée de l'Arabie saoudite ressemble à s'y méprendre à celle des pays occidentaux (7), le seul résultat tangible est que la contrebande d'êtres humains y est devenue, comme au Koweït, une activité particulièrement fructueuse.

Dans d'autres pays comme l'Inde, le Brésil et maintenant la Chine, à mesure que, sous la pression du Fonds monétaire international (FMI), se créent des pôles industriels tournés vers l'exportation, les disparités régionales augmentent, et avec elles les migrations intra-nationales. Constitutionnellement ou, dans le cas de la Chine, pratiquement, incapables d'instituer des frontières intérieures, ces nations sont ainsi confrontées à des contradictions analogues aux nôtres : il s'agit d'attirer une main-d'œuvre peu exigeante là où elle est nécessaire tout en évitant les abcès de fixation, d'« édifier le pays » sans accueillir « toute la misère du monde». L'ordonnance française du 2 novembre 1945 (8) n'avait pas d'autre but que de résoudre cette gageure. Au Brésil, dès les premiers travaux de construction de la nouvelle capitale Brasilia, l'Institut national d'immigration et de colonisation (INIC), créé en 1957, se donnait pour but de maîtriser les flux internes de main-d'œuvre ; dans ce même pays dans les années 90, les autorités des régions les plus riches font tout ce qu'elles peuvent pour empêcher la stabilisation des migrants que leurs industries attirent (9). Peu armées juridiquement – puisque la libre circulation y est de droit –, elles ont recours à toute une série de subterfuges, tels que l'intimidation des migrants lors de leur arrivée dans les gares routières, le strict contrôle de l'accès au logement et à la protection sociale ou diverses autres brimades (10). Ces mesures improvisées, confortées par un tenace racisme à l'égard des populations originaires du Nordeste et de l'Amazonie, ne sont pas sans rappeler le modèle français vis-à-vis des ressortissants maghrébins et négro-africains ou le modèle nord-américain face à l'« invasion » mexicaine. De même, on sait que certains pays africains, comme le Gabon, sous la pression des exigences du FMI, mènent régulièrement des opérations de déportation de ressortissants étrangers qui, une fois de retour, vivent dans une situation de précarité renforcée, pour le plus grand bénéfice de ceux qui les emploient.

On pourrait multiplier les exemples montrant que la précarisation des étrangers est le produit concerté d'une politique internationale qui, à défaut d'être cohérente, participe d'une logique unique : agiter la menace xénophobe, moins pour stopper réellement les flux migratoires que pour déstabiliser les migrants sur le marché du travail. Le sinistre thème de la « préférence nationale », cher à l'extrême droite, prend ainsi tout son sens : la « préférence » dont il s'agit désigne le travailleur privé de droits. Il est à craindre que la société civile, qui de manière de plus en plus unanime reprend ce refrain au nom de la protection de l'emploi, ne soit un jour rappelée à une réalité : les immigrants sont un laboratoire. La mise en cause de la citoyenneté politique et économique pourrait bien, demain, concerner la nation tout entière.

ALAIN MORICE.

(5) Lire Bernard Schlemmer, *L'enfant exploité-oppression, mise au travail, prolétarisation*, Karthala, Paris, 1996.

(6) Lin Lean Lim et Nana Oishi, *International Labour Migration of Asian Women : Distinctive Characteristics and Policy Concerns*, BIT, Genève, 1996.

(7) Lire « La « saoudaïsation » des emplois, priorité des autorités de Ryad », *Le Monde*, 5-6 mai 1996.

(8) Voir : « Cinquante ans de législation sur les étrangers », *Plein Droit*, Paris, nº 29-30, novembre 1995.

(9) Lire Etienne Bailby, « Bebedouro, où les oranges ont un parfum de prospérité », *Le Monde diplomatique*, février 1992.

(10) Alain Morice, « Travail illégal et séjour indésirable : du modèle brésilien aux dérives françaises », *Hommes et Migrations*, Paris, nº 1187, mai 1996.

Pour une sociologie de la classe ouvrière

LE sociologue français Michel Verret, philosophe de formation, a dirigé pendant quinze ans le Laboratoire d'études et de recherches sociologiques sur la classe ouvrière (Lersco) de l'université de Nantes. Il est l'auteur notamment d'une trilogie parue initialement entre 1979 et 1988 : *L'Espace ouvrier, Le Travail ouvrier* et *La Culture ouvrière* (1). Celle-ci est enfin accessible intégralement. Sa sociologie est attentive aux caractéristiques de la condition économique du monde ouvrier, mais aussi aux traits culturels spécifiques et aux formes effectives de subjectivité collective.

La Culture ouvrière est certainement l'œuvre la plus novatrice. L'auteur brasse les matériaux les plus divers (enquêtes statistiques, enquêtes ethnographiques, classiques de la littérature sociologique ou anthropologique, etc.), sans jamais verser dans le misérabilisme. Son écriture, enfin, beaucoup plus proche de la poésie que d'une langue « scientifique » standard, aseptisée et froide, échappe à la rigidité d'un certain académisme.

Sa sociologie de la culture ouvrière s'oppose notamment à la perspective développée par Pierre Bourdieu, pour qui l'intériorisation subtile et implacable de la nécessité caractérise fondamentalement les attitudes culturelles des classes populaires. Pour Pierre Bourdieu, les cultures populaires sont en effet avant tout des cultures de domination intériorisée, alors que pour Verret elles sont des cultures de la domination combattue. Chez Pierre Bourdieu, le déterminisme pèse de manière tellement implacable qu'on ne voit pas toujours très bien comment éviter le fatalisme. Cela apparaît plus particulièrement quand il souligne la difficulté pour les dominés d'entrer dans la lutte autrement qu'en ordre dispersé. Cette pente est cependant moins accentuée dans *La Misère du monde* (2) ou, à plus forte raison, dans ses déclarations publiques de l'automne 1995. Mais chez Michel Verret l'esprit de lutte et de résistance de la culture ouvrière sont cohérents avec la vitalité attribuée aux collectifs ouvriers, c'est-à-dire avec l'idée que la classe peut fonctionner en classe-sujet.

GRAND lecteur qui, un peu comme Marcel Mauss, pratique une sorte d'ethnographie à distance, Marcel Verret porte un œil neuf sur la classe ouvrière française, tout en se situant dans la ligne théorique de ces grands livres britanniques, paradoxalement plus connus en France que ses propres travaux : *La Culture du pauvre*, de Richard Hoggart et *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, d'Edward P. Thompson (3). Une autre inspiration, plus ancienne, plus profonde peut-être aussi, joue un rôle décisif dans ses élaborations : la conception marxiste des classes sociales, un marxisme qualifié à juste titre de *« marxisme à tendance rousseauiste »*.

Les études qu'il a consacrées à la classe ouvrière française ont véritablement inauguré – avec quelques autres, comme celles de Serge Bonnet – les recherches contemporaines portant sur le monde ouvrier. Elles ont contribué au dépassement des visions mythiques d'une classe ouvrière à la fois abstraite et héroïque qui avaient encore largement cours dans les années 70. Les deux volumes consacrés aux *Métamorphoses ouvrières*, qui rassemblent soixante-quinze contributions présentées lors du colloque international organisé à l'initiative du Lersco, illustrent la fécondité de l'approche développée par Michel Verret. Le rapport à l'école et à la formation ou les identités de métier et de branche sont scrupuleusement interrogés, de même que les changements affectant le travail, l'action collective, la sociabilité et, d'une manière plus générale, les façons de vivre. Ces textes, d'une grande richesse, se penchent sur les transformations qui affectent le monde ouvrier contemporain, en France pour l'essentiel et en Europe, mais aussi ailleurs, par exemple en Afrique, en Amérique latine ou en Inde.

DANS l'avant-propos à la réédition de *La Culture ouvrière*, l'auteur s'interroge sur la *« crise d'existence »* que traversent les cultures ouvrières, laminées par cette *« organisation de l'égoïsme »* qu'est le capitalisme (Musil). Cependant, avec la mondialisation de la classe ouvrière, la culture ouvrière est loin d'être morte. N'assiste-t-on pas plutôt à un déplacement ? Moins visibles et en déclin au centre, les cultures ouvrières se transforment, tandis que dans les périphéries elles apparaissent et se développent.

ROLAND PFEFFERKORN,
université des sciences humaines de Strasbourg

(1) Michel Verret, *La Culture ouvrière*, L'Harmattan, Paris, 1996, 296 pages, 170 F ; *L'Espace ouvrier*, L'Harmattan, Paris, 1995, 261 pages, 140 F ; *Le Travail ouvrier*, disponible chez Armand Colin, à paraître prochainement chez L'Harmattan. Un autre ouvrage, rassemblant à la fois des textes inédits et des écrits publiés dans diverses revues, prolonge cette trilogie : *Chevilles ouvrières*, Editions de l'Atelier, Paris, 1995. Signalons aussi : *Utinam*, nº 10-11, numéro spécial « Autour de Michel Verret », L'Harmattan, Paris, 1994 *Métamorphoses ouvrières*, 2 tomes, L'Harmattan, Paris, 1995.

(2) Pierre Bourdieu (sous la direction de), *La Misère du monde*, Le Seuil, Paris, 1993, 947 pages, 205 F.

(3) Richard Hoggart, *La Culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires*, Editions de Minuit, Paris, 1970 ; Edward P. Thompson, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Le Seuil - Ecoles des hautes études en sciences sociales - Gallimard, 1988.

DANS LES LABORATOIRES

Vers la fin de l'exception salariale

Par JEAN COPANS *

L'APPARENTE expulsion des emplois productifs industriels vers les périphéries plus ou moins sous-développées suscite une inquiétude paradoxale. D'un côté, la question se pose de savoir si le travail peut encore rester la valeur fondamentale de nos sociétés occidentales (1). De l'autre, peut-on, à l'heure de la mondialisation, restreindre la réflexion aux seules sociétés nouvellement inscrites au registre d'un chômage de plus en plus massif ?

Pendant longtemps, l'arbre du salariat a caché la forêt des activités non salariales, domestiques ou encore informelles et illégales. Dichotomie juridico-fiscale fallacieuse : il faut réintroduire dans les analyses la multiplicité ancienne, permanente et dominante des formes de travail non directement salariales. La déconnexion entre travail, emploi, salaire et revenu reste une loi générale de l'histoire sociale mondiale (2). En fait, les nouvelles incertitudes ne sont pas le reflet d'une espèce de désorganisation rampante des forces productives. Elles tiennent plutôt au dogmatisme qui a voulu expliquer la modernité par la seule expansion des rapports de production capitaliste et par l'accroissement régulier du travail salarié, protégé par la garantie juridique et politique d'un Etat-providence.

Or cette tendance reste exceptionnelle au cours des deux siècles d'économie mondiale capitaliste. Celle-ci a certes prospéré grâce à l'efficacité salariale (3), mais aussi à cause de la prédominance, sans cesse modifiée et renouvelée, des formes familiales, domestiques, clientélistes, paternalistes, migratoires voire idéologiques ou religieuses de la mobilisation des travailleurs. Si le capital est bien à la recherche de bas salaires, le déclin relatif du salariat dans les sociétés occidentales est peut-être la solution la plus économique.

Modèles de soumission

EN effet, la société salariale reste l'exception : *« Les structures sociales et les représentations culturelles héritées d'une histoire étrangère au capitalisme ne lui sont pas forcément hostiles* (4). » Les demandes des nouveaux marchés – Asie du Sud-Est, Pacifique, anciens pays socialistes – conduisent le capital à réaliser ses investissements au moyen d'une double stratégie : des itinéraires d'accumulation atypiques, y compris mafieux, et des mobilisations massives de travailleurs encore non libres. Car les pratiques internationales restent fondées sur le travail des enfants, des femmes, et des travailleurs migrants. Les *success stories* des nouveaux pays industrialisés, tout comme le maintien des Etats-Unis dans le peloton de tête, s'expliquent par cette diversification des formes d'exploitation de la force de travail.

Le « harem usinier » des *maquiladoras* à la frontière mexicaine, les « filles d'usine » de la Malaisie ou de Taïwan reproduisent volontairement les modèles culturels de la soumission familiale et de genre. Et les entreprises japonaises en Malaisie recourent efficacement à ces relations sociales et idéologiques sans se soucier d'y exporter l'efficacité moderniste de leur modèle (5).

C'est peut-être en Inde que les contrastes, mais aussi les complémentarités entre salariat et formes non salariales, apparaissent le plus fortement. Dans un « univers foisonnant » où *« le travail à domicile, l'embauche précaire de semi-dépendants ou la mise au travail sans pitié, effectuée de manière "parascientifique", d'enfants et de migrants aux abois se partagent la scène »*, selon l'anthropologue Gérard Heuzé, pour qui ces particularités ne tiennent pas seulement à la puissance de la tradition mais plutôt à des « conjonctions d'intérêts » expliquant la diversité des formes d'organisation du travail. *« On fait monter, en dehors des rapports salariaux, des composants électroniques dans les arrière-cours de maison en se servant de l'idéologie du* seva *ou des restrictions du* pardah. *Il n'y a ni* pardah *ni* seva *dans la grande entreprise, mais ils peuvent y servir de référence au plan symbolique et faciliter la réalisation des objectifs des uns et des autres* (6). »

D'autres régions du monde connaissent des systèmes aussi « paradoxaux ». Au Brésil, tout particulièrement dans le bassin amazonien, une cellule de production paternaliste, forme à la fois dépendante et distincte de l'exploitation capitaliste, expliquerait les violences criminelles et les paternalismes exacerbés du développement capitaliste (7).

Que ce soit au Brésil, en Inde, en Afrique noire, en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique, le travailleur migrant d'origine nationale ou « internationale » est une figure des plus anciennes, personnification par excellence de la « liberté » de vendre sa force de travail. En France, les bonnes bretonnes (8), les mineurs polonais ou les ouvriers spécialisés (OS) sarakollés ; les mineurs *shangaan* (mozambicains) en Afrique du Sud, les ouvriers agricoles mexicains aux Etats-Unis, les *peos* brésiliens ne sont pas simplement des personnes déplacées pour cause de pauvreté, de catastrophe naturelle ou d'explosion démographique.

Tous ces travailleurs et travailleuses sont d'abord le rappel d'un éclatement déjà très ancien des modes de production locaux, mais surtout la preuve d'une dynamique récurrente de la division du travail. En fait, la migration de travail est consubstantielle aux mécanismes domestiques de mobilisation et de reproduction sociale (9). Et la sédentarisation salariale n'est que l'une des formes, provisoire, de l'exploitation des travailleurs.

C'est pourquoi la lutte syndicale et politique autour de la protection de cette sédentarisation est si forte et pourquoi inversement le modèle absolu de la migration, l'apartheid sud-africain, a recherché désespérément la déconnexion totale entre l'économique et le politique. Les débats européens et français sur la question sont à replacer dans un tel contexte.

L'Etat-providence est un modèle largement universel, mais la faiblesse du secteur salarié dans la plupart des sociétés explique la fiction de ces Etats qui offrent une partie de la panoplie juridique ou bureaucratique indispensable à leur fonctionnement sans en avoir les ressources et surtout la base sociale. Et la désétatisation de l'Union soviétique en dit long sur la surexploitation des travailleurs qui a été nécessaire au financement de leur surprotection ! En dissociant définitivement le salariat des formes non salariales de revenu, l'Etat-providence a paradoxalement et durablement affaibli le monde des travailleurs, qui ne peuvent plus se protéger des incompétences de l'Etat en recourant à des sources différentes de revenus.

On s'aperçoit que les modes non étatiques et non capitalistes de garantie possèdent une certaine nécessité historique et sociale malgré leur caractère souvent violent, inhumain et, en tout état de cause, terriblement dépendant.

Résistance culturelle

IL convient de relire ce paysage social pour discerner les formes, parfois qualifiées de culturelles, de résistance à ces mécanismes de domination et d'exploitation. En effet, l'absence explicite de messages politiques a conduit depuis longtemps les analystes à sous-estimer ou dévaloriser ce genre de phénomènes. La société civile est aussi une société politisée : l'invention du syndicalisme chez les femmes portefaix indiennes, le mouvement *seringueiro* des collecteurs de caoutchouc dirigé par feu Chico Mendès au Brésil, le recours à des tactiques « féminines » chez les ouvrières malaises pour désorganiser ou ralentir (ne serait-ce que symboliquement) la production, sont des exemples d'évolutions aux marges du salariat. Ces luttes ponctuelles, subtiles, individuelles, invisibles permettent de réintégrer ce vaste monde du travail au lieu de le condamner au nom d'un prétendu esprit de classe parfois imaginaire.

Il ne s'agit pas de s'accommoder d'une réalité dérangeante, et encore moins de suggérer que, les choses étant ce qu'elles sont, il n'y a qu'à les considérer comme normales. Mais il s'agit plutôt de refuser l'espèce d'évolutionnisme primaire qui voit dans le salariat – et les formes de garanties politiques offertes par l'Etat-providence – une évolution irréversible, et par conséquent un progrès. L'expansion universelle du salariat apparaît, à la lumière du chômage, comme une impossibilité définitive. La situation actuelle ne fait que rappeler que les figures dominantes du travailleur dans le temps et dans l'espace du capitalisme ne relèvent pas du salariat même non protégé. Vingt-cinq ans de multinationalisation puis de mondialisation restituent à sa juste place la métamorphose minoritaire du prolétaire en ouvrier salarié.


CIRIC-ALAIN PINOGES

RECRUTEMENT D'OUVRIÈRES POUR UNE USINE AMÉRICAINE DE CHIHUAHUA [MEXIQUE]
Le « harem usinier » des « maquiladoras »

* Professeur de sociologie et d'anthropologie à l'université de Picardie Jules-Verne.

(1) Voir Achille Weinberg, « L'avenir du travail : déclin ou renouveau ? », *Sciences humaines*, n° 59, mars 1996 ; les numéros d'août-septembre et de décembre 1995 de la revue *Esprit* ; Dominique Méda, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Alto-Aubier, Paris, 1995 ; « La crise du travail », *Actuel Marx*, Presses universitaires de France, Paris, 1995.

(2) Lire Alain Dewerpe, *Le Monde du travail en France (1800-1950)*, Armand Colin, coll. « Cursus », Paris, 1989, et Patrick Verley, *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle*, Hachette, coll. « Carré Histoire », Paris, 1994.

(3) Lire Jean-Pierre Durand (sous la direction de), *Vers un nouveau modèle productif ?* Syros-Alternatives économiques, Paris, 1993.

(4) Jean-François Bayart, *La Réinvention du capitalisme*, Karthala, Paris, 1994, p. 33.

(5) Voir l'étude de synthèse d'Aihwa Ong, « The gender and labor politics of postmodernity », *Annual Review of Anthropology*, Palo Alto, Annual Reviews Inc., vol. 20, 1991, pp. 279-309.

(6) Gérard Heuzé (études réunies par), *Travailler en Inde*, collection « Purusartha », n° 14, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1992, p. 25. Lire aussi, du même auteur, *Ouvriers d'un autre monde - L'exemple des travailleurs de la mine en Inde contemporaine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1989.

(7) Christian Geffray, *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne - Essai sur l'exploitation paternaliste*, Karthala, Paris, 1995.

(8) Lire Claude Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, François Maspéro, Paris, 1975 (réédition L'Harmattan, Paris, 1992).

(9) Robert Castel, dans *Les Métamorphoses de la question sociale - Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995, parle de fixation, puis de fragilisation. Mais, là encore, le champ d'analyse reste confiné à l'exception occidentale.

La régression sociale au cœur des négociations collectives

Par ADELINE TOULLIER *

EN France, jusqu'à la fin des années 70, la négociation collective avait pour seule vocation d'améliorer les conditions de travail des salariés ; les accords et les conventions collectives ne pouvaient prévoir que des dispositions plus favorables que la loi, socle de règles minimales et équivalentes pour tous. Cette époque semble révolue. Depuis le début des années 80, les accords conclus au niveau de l'entreprise peuvent déroger à la législation ou à la convention de branche dans un sens moins favorable aux salariés. L'entreprise peut s'autoréglementer, et la négociation collective servir la flexibilité du droit du travail. Comment un tel retournement a-t-il pu s'opérer ?

Selon une frange grandissante du patronat français, la législation sociale constituerait une entrave insurmontable à la loi du marché et serait la cause première du chômage. Le droit du travail, trop protecteur, nuirait aux intérêts des salariés. Ecarter les normes légales par voie d'accords collectifs devrait être autorisé en cas de nécessité pour la viabilité de l'entreprise. Les arguments des partisans du primat de l'« intérêt de l'entreprise » en matière d'organisation, de discipline, de rupture du contrat de travail ou de rémunération n'ont pas laissé le législateur longtemps insensible.

L'ordonnance du 16 janvier 1982 relative à la durée du travail, relayée par la loi Auroux du 13 novembre de la même année relative à la négociation collective, a inauguré cette altération avec les tristement célèbres « accords dérogatoires ». Avec les lois Delebarre du 24 février 1986 et Séguin du 17 juin 1987, le temps de travail devient le domaine d'élection de ces accords. La négociation de progrès social cède le pas à la négociation de concession, signe de régression sociale, même si tout le monde ne s'accorde pas à le reconnaître. Les avantages dont le salarié bénéficiait en vertu de la loi ou d'une convention collective antérieure peuvent être « mis entre parenthèses ».

Avec cette transformation durable des méthodes d'élaboration du droit du travail s'est ouverte la brèche de la déréglementation (1), expression d'une volonté de rupture avec la tradition de l'interventionnisme politique. La question sociale ne se pose pas sans que jaillisse la question de l'Etat-providence (2), qui garantit l'égalité des chances et un certain équilibre dans les rapports capital-travail. Cette promotion de la négociation collective, au détriment de la législation sociale, encore confortée par la loi quinquennale du 20 décembre 1993, renforce les pouvoirs discrétionnaires de l'employeur et ne restreint nullement le droit étatique. Au contraire, ce dernier, par sa complication, son volume, sa luxuriance de détails, autorise des variations d'interprétation judiciaire tout à fait édifiantes, stratégie à peine voilée de l'obscurcissement au service de la flexibilité. Le droit étatique du travail n'a plus pour ambition de promouvoir l'uniformité ; il intègre la multiplication des régimes, notamment du temps d'activité, et la diversification des contrats de travail.

Défaillance de l'Etat

LES garanties du salarié ne vaudraient réellement que si elles sont adaptées à la situation de l'entreprise ; c'est désormais au cadre juridique de s'ajuster aux calculs de l'entreprise, et non plus le contraire. Aussi est-il jugé préférable que ce statut soit négocié à un niveau restreint plutôt qu'imposé par un cadre général. L'initiative et la responsabilité normatives sont décentralisées au niveau de l'entreprise (3), la contractualisation et l'individualisation des relations de travail renforcées.

Les conventions collectives d'entreprise constituent une remarquable nouveauté au sein du système conventionnel jusque-là caractérisé par la prépondérance, sinon le monopole, des conventions de branche, moyen d'unification des conditions de la concurrence. Le centre de gravité de la négociation collective est bel et bien modifié, promettant un sombre avenir dans la mesure où coexistent un droit étatique hypertrophié et un droit conventionnel pullulant, sans cohérence ni coordination, menaçant la sécurité juridique des salariés.

Faut-il réclamer l'extension de l'empire de l'Etat pour la sauvegarde des intérêts de la nation tout entière ou, au contraire, sa restriction, garantissant une large aire d'autonomie aux partenaires sociaux ? D'un côté, la défaillance de l'Etat à instituer le bien public ne manque pas d'illustrations ; de l'autre, les intérêts « particuliers et égoïstes », gouvernés désormais par l'intarissable recherche d'efficacité économique, risquent de prévaloir aux dépens de l'intérêt général. L'Etat ne devrait pouvoir se dessaisir totalement du fardeau de l'élaboration de la politique sociale, qui, par son ampleur et ses incidences, excède la capacité des représentants des travailleurs affaiblis. Aussi les pouvoirs publics n'ont-ils pas choisi de ne plus réglementer, mais de réglementer autrement (4), en privilégiant la négociation avec les intermédiaires sociaux. Le gage de réussite d'une politique se trouve dans le concours des partenaires sociaux.

En suivant le cheminement d'un texte destiné à devenir une loi, il est aisé d'en identifier le véritable auteur, et de constater la faiblesse de la marge d'appréciation des parlementaires. En effet, convaincu du rôle pacificateur des conventions collectives, inquiet de la perte de contrôle du social, le législateur s'inspire – parfois même il se contente de les avaliser – des dispositions négociées et conclues préalablement par les partenaires sociaux (5), qui en assurent, le cas échéant, l'impopularité.

Pour autant, ce rôle de « pré-législateur » dévolu aux partenaires sociaux ne traduit pas la volonté gouvernementale d'adhérer pleinement à la position d'une organisation syndicale. Le politique français, hormis sans doute le Parti communiste et certains partis extrêmes, prétend incarner l'ensemble des groupes sociaux, contrairement aux organisations syndicales qui, elles, satisfont à une logique pure de classes sociales (6). Mais si l'accord national interprofessionnel « ressemble » à la loi, il n'est pas la loi. Les partenaires sociaux ne disposent que d'une « liberté sous surveillance ». L'Etat influence le contenu de la négociation collective sous couvert de veiller à son bon déroulement, il est omniprésent à la table des négociations qui s'achèvent par la conclusion d'une convention quasi tripartite.

Une légitimité toute relative

LA négociation serait-elle la seule voie légitime de définition de l'ordre social ? Répondre par l'affirmative, c'est admettre que la représentation des groupes d'intérêts a davantage de légitimité que celle de la nation tout entière. Or la légitimité consensuelle des accords conclus est toute relative dans la mesure où, d'une part, la représentativité syndicale est bien affaiblie et, d'autre part, la signature de l'une ou l'autre des confédérations syndicales (le plus fréquemment de la CGT) fait souvent défaut.

La négociation collective de régression sociale intériorise la contrainte, et sa promotion joue de l'inégalité des parties : cette poudrière résistera-t-elle à l'épreuve du temps ?

* Juriste.

(1) L'orientation retenue ira-t-elle jusqu'au contrat collectif d'entreprise, cheval de bataille de divers groupes de réflexion patronaux, en particulier de l'association Entreprise et progrès, qui ne laisse à la loi qu'un rôle supplétif ? Idée critiquée notamment par Gérard Lyon-Caen, « La bataille truquée de la flexibilité », *Revue de droit social*, Paris, 1985, p. 810.

(2) Terminologie judicieusement récusée par Robert Castel, qui lui préfère celle d'« Etat social ». Lire *Les Métamorphoses de la question sociale - Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995.

(3) Alors que la majorité des sociétés sont des petites et moyennes entreprises dans lesquelles les syndicats ne sont pas ou peu implantés.

(4) Lire Alain Supiot, *Critique du droit du travail*, Presses universitaires de France, Paris, 1994.

(5) Les exemples de lois pré-négociées sont nombreux : ordonnance du 16 janvier 1982 relative à la durée du travail, loi du 30 décembre 1986 relative au licenciement pour motif économique, loi du 12 juillet 1990 sur le régime des contrats précaires.

(6) Lire Antoine Lyon-Caen, « Changement politique et changement du droit du travail », *Transformations du droit du travail*, études offertes à Gérard Lyon-Caen, Dalloz, Paris, 1989.

DE L'EXPLOITATION

Bangalore, Silicon Valley à l'indienne

ALORS que la concurrence entre les pays du Sud s'exacerbe pour attirer les capitaux du Nord, l'Inde accomplit une percée significative dans un secteur de technologie avancée : les services d'ingénierie informatique. S'agit-il de la dernière déclinaison en date du libéralisme appliqué au tiers-monde ou bien, comme on le pense en Inde, d'une nouvelle voie ouverte dans les relations Nord-Sud ?

Par notre envoyé spécial MICHEL RAFFOUL *

« Il paraît que le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt. A Bangalore, nous sommes à pied d'œuvre avant même que vous ne soyez réveillés. » Assis sur un coin de son bureau, M. Narayana Murthy, fringant directeur d'Infosys, l'une des plus importantes entreprises indiennes de services informatiques (1), éclate de rire. Frotté aux toutes dernières innovations technologiques, il est le type même de ces hommes d'affaires indiens qui ont bousculé le marché mondial de l'informatique.

En trois ans à peine, l'Inde, pays pauvre, agricole et protectionniste, est devenu un redoutable compétiteur dans les domaines de la création, de la transformation et de la maintenance de programmes à distance. Selon la Nasscom, l'Association nationale des sociétés de services et d'ingénierie informatiques (SSII), ce secteur a même connu la plus forte progression parmi les exportations indiennes : près de 50 % par an depuis dix ans, soit le double de celle du marché mondial dans ce secteur. Au total, les revenus à l'exportation ont été multipliés par... 80 et devraient encore quadrupler d'ici à l'an 2000 (2) !

En remontant Mahatma Gandhi Road, le centre du quartier d'affaires de Bangalore, il est difficile de deviner que cette ville de cinq millions d'habitants – 0,5 % de la population indienne – située entre une jungle giboyeuse et une morne plaine, dans l'Etat du Karnataka, au sud du Deccan, constitue le foyer d'origine d'un tel développement. Pourtant, le « Silicon plateau » regroupe à lui seul 10 % des ingénieurs informatiques indiens et réalise 25 % des exportations du secteur.

Concentrés sur quelques rues, on y trouve les poids lourds de l'informatique mondiale, parmi lesquels IBM, Digital, Hewlett Packard, Texas Instruments, Novell, Motorola, Bull, Sun ou Oracle. Leurs filiales indiennes connaissent des croissances spectaculaires, tandis que de nombreuses compagnies étrangères, principalement américaines, font appel aux services des SSII de Bangalore *via* les autoroutes de l'information (3), ce qui leur assure de confortables bénéfices.

Un tel succès n'est pas seulement dû à l'ouverture des frontières commerciales de l'Inde en 1991, après des décennies de protectionnisme total. Dès 1831, les officiers britanniques, qui se rendent régulièrement dans cette agréable station de plateau, décident d'y jeter les bases d'une industrie nationale. Au début de ce siècle, Jamshedji Nasarwanji Tata, fondateur de la plus grande dynastie industrielle indienne, y installe une centrale hydroélectrique et fonde l'Indian Institute of Science, équivalent local de l'Ecole polytechnique en France.

Après l'indépendance en 1947, le premier ministre, Jawaharlal Nehru, rêve de faire de Bangalore la capitale intellectuelle de son pays et la transforme en moins de deux décennies en cité du futur dans les domaines de l'aéronautique, de l'électronique, des armements et des télécommunications.

L'industrie informatique naissante bénéficiera largement de ces investissements. Une réussite exemplaire... que les chefs d'entreprise eux-mêmes relativisent aujourd'hui. *« Vous surfez toute la journée entre Boston et Hongkong, et en sortant du bureau vous vous étalez dans les ordures,* grince M. V. Chandrasekaran, président de Wipro, la plus importante SSII exclusivement indienne de Bangalore. *Ici, c'est à la porte de l'entreprise que les problèmes commencent. »*

Depuis l'arrivée des multinationales, les services publics, déjà peu performants, se sont considérablement dégradés : les ordures ne sont pas ramassées, les rues et les trottoirs sont éventrés, des centaines de bidonvilles sont voués aux incendies en été et aux inondations en hiver ; les prix des terrains ont été multipliés par cinq en cinq ans, et la circulation est totalement saturée, provoquant un taux de pollution record. En outre, les coupures d'eau et d'électricité sont si fréquentes que les habitants, excédés, détruisent les générateurs d'électricité. Les autorités doivent publier régulièrement des encarts dans les quotidiens invitant le public à se montrer *« calme, patient et coopératif »*.

Pour M. Cecil Noronha, la situation n'a pourtant rien de désespéré. Chef de cabinet de l'Etat du Karnataka, dont Bangalore est la capitale, chargé des services publics, il énumère les projets d'équipement pour une cité qui connaît, insiste-t-il, *« la plus forte croissance démographique d'Asie »*. Même à propos du brusque réchauffement du climat, le chef de cabinet a son explication : *« Il est vrai que nous n'avions jamais vu de ventilateurs à Bangalore il y a encore cinq ans, mais les grands immeubles neufs bloquent la circulation de l'air. En fait, c'est la sensation de chaleur qui a changé. Dans cinq ans, si l'on nous en donne les moyens, cette ville redeviendra un paradis. »*



RAGHU RAI MAGNUM

AU SIÈGE D'INFOSYS, À BANGALORE
Une percée fulgurante sur le marché mondial, mais à quel prix ?

M. Samuel Paul sourit. Autrefois chargé à la Banque mondiale des services publics, il a créé, à son retour de Washington, le Public Affairs Center, afin d'évaluer ce secteur *« à partir des déclarations des usagers eux-mêmes. Nous voulons rendre le gouvernement indien comptable de son action devant ses administrés »*. Résultat : Bangalore est la seule ville qui obtienne de mauvaises notes dans tous les domaines et un zéro pointé en corruption. M. Paul conclut : *« Personne ne semble avoir prévu de créer d'autres pôles de développement dans le Karnataka. Bangalore ne peut que subir son explosion économique. »*

Intelligence pure et « petites mains »

POUR limiter les effets pervers d'un grand écart de développement entre les entreprises informatiques et le reste du pays, le gouvernement de New Delhi a tenté, dès le début des années 80, de soutenir les exportations de services, mais aussi d'attirer les entreprises étrangères en leur proposant de s'installer dans des enclaves privilégiées. Sept pôles technologiques furent ainsi créés à travers le pays. Le premier, installé aux portes de Bangalore, offre l'image bucolique de quelques vaches sacrées paissant devant des immeubles quelque peu incongrus en rase campagne. *« Nous accueillons cent vingt entreprises,* déclare son directeur, M. G. S. Varadan, *auxquelles nous fournissons des locaux avec eau courante et électricité garanties, ordinateurs et lignes satellites, mais aussi franchise de douane sur leurs importations, exemption d'impôts pendant cinq ans et simplification des procédures d'exportation. Elles peuvent même rapatrier leurs bénéfices : un vrai tapis rouge ! »*

Aux yeux des experts internationaux, là est la cause principale de la *« percée fulgurante »* de l'Inde sur le marché mondial. Avec, ajoute un rapport de la Banque mondiale (4), la capacité des ingénieurs indiens à s'adapter aux évolutions techniques, incessantes en informatique, leur respect des délais et des budgets, rare dans ce domaine, une tradition d'excellence en mathématiques, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et pléthorique, – alors que le marché mondial affronte une pénurie aiguë –, et surtout peu coûteuse. L'écart des salaires entre ingénieurs indiens et occidentaux peut aller de 1 à 12. En Asie même, cette différence peut aller de 1 à 10 *(voir tableau ci-dessous)*.

« Bas salaires ? Faux problème ! lâche M. Anoop Garg, vice-président de la société Digital Equipment, basée à Bangalore. *Nous facturons déjà certaines de nos prestations aux prix du marché international sans que cela ne dissuade nos clients de faire appel à nous. Comprenez bien : nous vendons de l'intelligence pure, pas des "petites mains". Notre vraie force est ailleurs. »*

L'Inde possède, il est vrai, la première population mondiale de langue anglaise et, avec ses trois millions de diplômés, la deuxième communauté scientifique anglophone, après celle des Etats-Unis. La région de Bangalore totalise à elle seule 1 670 établissements d'enseignement, parmi lesquels 3 universités, 14 collèges d'ingénieurs et 47 écoles techniques ou instituts de recherche (5). Chaque année, 55 000 nouveaux ingénieurs arrivent sur le marché, parmi lesquels près de la moitié s'orientent vers l'informatique, notamment à Bangalore, sans que la demande ne soit encore satisfaite.

En dix ans, le nombre de salariés indiens employés dans ce secteur a été multiplié par vingt, atteignant 140 000 personnes. Chaque semaine, des centaines de petites annonces proposent des formations débouchant sur des emplois fort bien rémunérés, à la condition toutefois que l'heureux étudiant s'engage à rester fidèle à son entreprise au moins quelques années.

« Mon pire cauchemar, c'est la mobilité des cadres, confirme M. Ajay Mehta, qui dirige PSI Data Systems, filiale de Bull. *Comment voulez-vous constituer une équipe solide quand vos salariés, qui figurent déjà parmi les ingénieurs les mieux payés d'Inde, sont sans cesse sollicités dans le monde entier ! Impossible de capitaliser notre expérience. C'est un énorme gâchis de compétences. »* Avec un roulement du personnel qui peut atteindre 30 % par an et des ingénieurs ayant à peine cinq ans d'expérience en moyenne, les chefs d'entreprise indiens rencontrent, de fait, quelques difficultés à gérer harmonieusement leur développement.

Une telle pénurie trouve son origine... aux Etats-Unis, où les entreprises, confrontées à une forte croissance à la fin des années 70, ont amplement puisé dans cette opportune réserve d'ingénieurs indiens, affaiblissant d'autant la dynamique de leur pays de formation. Jusqu'en 1994, cette chasse aux cerveaux a concerné, selon la Banque mondiale, jusqu'à 50 % des ingénieurs issus des grandes écoles indiennes !

Depuis quelques mois, la « guerre à l'embauche » qui se déroule à Bangalore a provoqué des augmentations de salaires qui peuvent atteindre 30 % par an, ce qui a jugulé la fuite des cerveaux et même provoqué un mouvement de retour. Une tendance amplifiée par la violente réaction des syndicats américains à la concurrence indienne jugée « déloyale » et par le vote aux Etats-Unis, en juillet 1995, de lois multipliant les obstacles à l'« immigration de luxe ». Ironie du libéralisme, c'est à présent au marché indien de profiter de l'expérience – et des contrats – acquis auprès des entreprises américaines (6) !

Après quatre années de présence, à Bangalore notamment, les multinationales soulèvent des doutes croissants sur leur capacité à aider l'Inde. Ces entreprises ne caresseraient-elles pas plutôt l'espoir de déverser un jour leur propre production en Inde, comme l'affirment les experts de la Banque mondiale, et de s'assurer, en attendant, une solide base arrière pour leur expansion vers l'Asie du Sud-Est ? Le marché indien, avec 200 millions de consommateurs solvables, suscite des convoitises (7) qui justifient bien quelques investissements. Selon une étude réalisée par la banque Indosuez, ceux-ci restent toutefois très raisonnables : une heure de travail en Inde revient trois fois moins cher qu'en Europe ou aux Etats-Unis, coût de la nouvelle installation compris !

Est-ce à dire que la croissance impressionnante des SSII de Bangalore ne serait que la conséquence secondaire d'une stratégie exclusivement tournée vers les intérêts des multinationales informatiques ? Malgré tout, l'Inde profite aussi des investissements, même minimes, en provenance de l'extérieur. La plupart des chefs d'entreprise de Bangalore ne doutent pas un instant que leur réussite économique aura un effet d'entraînement sur le reste du pays et qu'elle incarne même l'espoir d'un nouveau tiers-monde, enfin prêt à affronter d'égal à égal le Nord sur son propre terrain. Un sentiment qui est loin d'être partagé par tout le monde.

« En se jetant aveuglément dans la course à l'excellence technique, où ils se savent compétitifs, les Indiens ont négligé d'autres domaines, comme la mercatique ou l'organisation du travail, et ils manquent d'expérience dans les activités de leurs clients, comme la banque ou les assurances », explique M. Nicolas Reimen, haut fonctionnaire au ministère français de l'industrie et coauteur d'une remarquable étude sur le « cas indien » (8).

En se cantonnant aux opérations de routine, qui nécessitent peu d'investissements – et génèrent peu de profits –, mais représentent pourtant 80 % des revenus à l'exportation, les entreprises indiennes s'interdisent d'accéder à une réelle autonomie. *« De fait,* ajoute M. Reimen, *ce sont les clients étrangers qui développent leur industrie nationale ! »*

Les leaders du marché indien commencent à envisager l'idée de devenir producteurs de logiciels à part entière. Les multinationales américaines de l'informatique les laisseront-elles pour autant passer du rôle de partenaire à celui de concurrent ? *« Nous ne sommes pas Microsoft,* répond le Dr Yogendra Singh, vice-président de Tata Information Systems, filiale de Tata associée à IBM, *mais, après tout, ce ne sont pas les Japonais qui ont inventé la télévision ! »*

* Journaliste.

(1) Au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1996, Infosys a réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation de 24 millions de dollars, se situant au sixième rang des sociétés de ce secteur.

(2) Le chiffre d'affaires de ce secteur à l'exportation pour l'année fiscale 1995-1996 s'est élevé à 700 millions de dollars (+ 61 %) et devrait atteindre 2,5 milliards en l'an 2000. La part de l'Inde dans le chiffre d'affaires mondial de ce secteur reste toutefois modeste : 0,5 % environ.

(3) Selon la Nasscom, en 1995, 104 parmi les 500 plus grandes sociétés mondiales répertoriées par le magazine *Fortune* ont externalisé leurs services informatiques en Inde. *Financial Times*, Londres, 6 novembre 1996.

(4) Rapport de la Banque mondiale : « Exploiting Information Technology for Development. A Case Study of India », Nagy Hanna, juillet 1994.

(5) « Software Development and Export. Case Study-India », mai 1996, par S. S. Oberoi, conseiller en technologies de l'information auprès du gouvernement indien.

(6) Voir *The Economist*, Londres, mars 1996, et *Foreign Policy*, Washington, printemps 1996.

(7) On prévoit en 1996 l'achat de 700 000 ordinateurs personnels par les consommateurs indiens. *Asiaweek*, Hongkong, 25 octobre 1996.

(8) « L'industrie indienne du logiciel », rapport de la mission d'étude réalisée en août 1995 pour le ministère français de l'industrie par Olivier Nora et Nicolas Reimen.

Mais que font-ils ?

« *LE soir, avant de quitter leur bureau, les Américains nous préviennent par Internet qu'une erreur programme bloque leur système. Le lendemain matin, lorsqu'ils reprennent leur travail, le problème est résolu.* » Véritables dépanneurs des autoroutes de l'information, les ingénieurs de Bangalore se sont fait une spécialité d'intervenir dans le monde entier au cœur même des réseaux informatiques des grandes entreprises, et non des moindres : Citibank, Deutsche Bank, British Airways, Swissair, General Motors, British Aerospace, American Express, Holiday Inn, Reebok France ou... Salomon font partie de leurs clients.

Au-delà de la simple maintenance, les ingénieurs adaptent les vieux systèmes informatiques obsolètes et réintègrent les dernières innovations afin qu'ils puissent communiquer avec n'importe quel type d'ordinateur, même fonctionnant sur une autre plate-forme.

Champions de la migration, ils adaptent une application à d'autres systèmes ou rendent les logiciels indépendants de la machine sur laquelle ils sont utilisés : une tâche qui implique d'intervenir sur plusieurs dizaines de millions de lignes de codes et représente jusqu'à plusieurs centaines d'années-hommes de travail.

En améliorant le fonctionnement des plates-formes, ils rendent inutile l'accès à un gros ordinateur central et permettent ainsi une communication plus souple et plus rapide entre opérateurs. A partir d'un simple PC vieux de vingt ans, il est désormais possible d'effectuer des travaux de développement et de recherche, voire d'obtenir des images, des graphiques ou encore Internet.

Enfin, dans le domaine de la création, les plus grandes entreprises indiennes se sont spécialisées dans les logiciels de gestion, de distribution ou de banques, qu'ils diffusent principalement en Inde ou en Afrique.

Salaire de base annuel d'un programmeur en Asie

(en dollars)

Inde	3 084
Chine*	4 627
Philippines	6 425
Malaisie	10 179
Thaïlande	11 125
Indonésie	12 111
Singapour	24 830
Taïwan	25 670
Japon	27 541
Corée du Sud	28 199
Hongkong	30 755

* Shanghaï (joint-venture).
Source : *Asiaweek*, 25 octobre 1996.

DERRIÈRE KOUROU, LA MISÈRE...

Signaux d'alarme en Guyane

Département français voisin du Brésil, la Guyane ne se confond plus avec un bagne, mais elle n'entend pas se laisser réduire à un champ de tir pour Arianespace. La crise lycéenne suivie d'émeutes d'octobre et de novembre derniers exprime un profond malaise social. Comme dans les autres départements d'outre-mer, l'ampleur du chômage et le désarroi de la jeunesse sont susceptibles, au moindre incident, de provoquer l'explosion.

Par notre envoyé spécial ANDRÉ LINARD *

Mercredi 13 novembre 1996 : la *fusée Ariane-4 décolle du Centre* spatial de Kourou et, vingt minutes plus tard, met sur orbite deux satellites. Un quatre-vingt-douzième lancement, presque de routine, qui ne justifie guère la tension perceptible dans la salle de contrôle climatisée...

A 65 kilomètres de là, Cayenne, *capitale de la Guyane, est en émoi*. La nuit précédente, pour la quatrième fois en une semaine, des magasins ont été pillés, des voitures incendiées, du mobilier urbain détruit. Des débris en tout genre jonchent les trottoirs, tandis que certains bâtiments officiels portent encore les traces des déprédations survenues quelques nuits plus tôt. Ce mercredi 13 est un jour de grève générale ; pas au point d'annuler le tir, mais assez pour empêcher certains invités d'Arianespace d'y assister.

Les émeutes de Cayenne ont éclaté après un mois de grève des lycéens. Ils réclamaient du matériel pédagogique, la sécurité aux abords des lycées et, plus confusément, des garanties pour leur avenir. Selon M. Léon Bertrand, député RPR de la Guyane, des indépendantistes se seraient mêlés aux lycéens, transformant les manifestations en pillages. Sans doute, mais *« ne voir que ces tentatives de manipulation, c'est cacher la forêt du malaise social derrière l'arbre d'incidents ponctuels »*, estime Mme Christiane Taubira-Delannon, l'autre député (divers gauche) de la Guyane.

* Journaliste.

Personne, en effet, n'impute aux lycéens les saccages des magasins et des bâtiments officiels. Mais, là où certains ne voient que les exactions de bandes de casseurs organisés, d'autres perçoivent l'expression de la détresse de la jeunesse. Pour Mme Christiane Taubira, *« ils ont exprimé leur refus du seul choix qui leur reste, entre le chômage, la délinquance, la drogue ou le suicide. Un choix déjà vécu par leurs grands frères et leurs grandes sœurs qui, bien que diplômés, se retrouvent sans emploi »*.

Kourou et ses techniciens du Centre spatial guyanais (CSG), Cayenne et ses jeunes en ébullition : deux mondes apparemment séparés dont le destin est pourtant lié. Car si les jeunes Guyanais ont mal à leur avenir, c'est notamment en raison de l'arrivée de vagues de migrants, qu'a attirés l'emploi généré par le CSG (1). Et si le chômage est leur seule perspective, c'est parce que l'économie de la Guyane dépend trop du centre spatial – qui recrute désormais beaucoup moins – et que les alternatives manquent. Selon l'Insee, *« le spatial représente 50 % de l'activité totale de la Guyane. Les effets d'entraînement sont relativement faibles, car l'économie guyanaise est peu intégrée et cette activité demeure une activité spécifique et très technique* (2) ». Ce secteur fournit 27 % des emplois, 41 % des impôts locaux d'entreprise et absorbe 59 % des importations.

La présence du CSG à Kourou a provoqué l'ouverture de grands chantiers : les installations elles-mêmes, bien sûr, mais aussi des logements, des infrastructures routières et hôtelières, des ponts, le barrage de l'EDF à Petit-Saut, sur la rivière Sinnamary... En contrepartie : un village rayé de la carte, des terres agricoles et 300 km² de forêt engloutis, de graves dégâts écologiques. C'est en tout cas ce qu'affirme l'ex-président du conseil général, M. Elie Castor (apparenté PS), qui dénonce des *« émanations importantes au moment des tirs, des gaz toxiques qui se répandent dans la nature...*(3) ».

L'aménagement de Kourou a fait de la Guyane un eldorado de l'emploi régional où se sont engouffrés Brésiliens, Surinamiens, Haïtiens, Saint-Luciens, Guyaniens [de la Guyana]... Ils ont complété la mosaïque ethnique formée lors de la ruée vers l'or, dans la seconde moitié du XIXe siècle, et compensé le manque de main-d'œuvre locale. Les créoles guyanais n'étaient pas tentés par les emplois industriels créés. Depuis la départementalisation, en 1946, ils occupent les postes administratifs, très nombreux, où les salaires sont 40 % plus élevés qu'en métropole. Mais, depuis 1992, les prestations sociales sont supérieures aux cotisations. En janvier 1996, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) des DOM a été aligné sur celui de la métropole. Et plus de 7 000 familles bénéficient du Revenu minimum d'insertion (RMI).

Ces chiffres alimentent, chez les « métros » de Guyane, une série de clichés : *« les créoles ne veulent pas travailler », « le RMI tue l'initiative »* ... Ils doivent cependant être tempérés. Le coût de la vie en Guyane est supérieur de 20 % à celui de la métropole. Et le RMI y est calculé sur une base inférieure.

Il y avait peu de concurrence entre les créoles et les immigrés tant que l'emploi suivait. Mais ce n'est plus le cas. Les chantiers du centre spatial sont moins nombreux. Les pouvoirs publics locaux et régionaux, endettés ou en cessation de paiement, n'ont pas les moyens de prendre le relais. D'autant qu'il ne fait pas bon être responsable local. Ces derniers temps, les procès se multiplient, pour abus de biens sociaux (M. Claude Ho-A-Chuck, maire UDF de Roura, en est accusé), ou pour fraude fiscale (M. Georges Othily, *unique sénateur de la Guyane, maire* divers gauche d'Iracoubo et ancien président du conseil régional, a été condamné en première instance le 29 octobre dernier).

Malgré tout, l'effet d'attraction, engendré par un niveau de vie supérieur à celui des pays voisins, subsiste. L'immigration, légale ou clandestine, se poursuit donc. Et les Guyanais, dont la croissance démographique est très élevée (le taux d'accroissement naturel est de 2,5 % par an), se sentent menacés. Principalement les jeunes : les moins de vingt-cinq ans représentent plus de 50 % de la population. Et cela précisément au moment où la volonté s'esquisse chez eux de ne plus tenter leur chance dans la seule administration ou en métropole. Sans doute y a-t-il une part de démagogie dans les propos de M. Antoine Karam, président du conseil régional de Guyane (PS), lorsqu'il parle de *« premières générations de Guyanais et de Guyanaises capables d'être les acteurs de notre histoire* (4) ». Ses propos n'en contiennent pas moins une part de vérité.

Les tensions entre créoles et immigrés augmentent et, avec elles, l'insécurité objective – la délinquance est en hausse – et psychologique. En 1990, la population juridiquement étrangère représentait 30 % de l'ensemble. Ceux qui sont perçus comme « étrangers » par les Guyanais peuvent aussi bien être de nationalité française : Antillais, métropolitains, Hmongs (réfugiés laotiens), etc.

Du coup, c'est envers la métropole que se tourne l'animosité des Guyanais : une métropole accusée de ne pas être assez stricte envers les migrants, de ne pas investir assez et d'ignorer les spécificités locales.

Ce dernier argument l'emporte sur la volonté d'assimilation à la France qui prévalait en 1946 lors de la transformation de la Guyane-colonie en Guyane-département. Car les spécificités sont manifestes. Les lycéens en grève et leurs professeurs rappelaient, notamment, que l'on ne peut organiser l'enseignement sur un même modèle lorsque la moitié des élèves ne sont pas francophones d'origine. Il en va de même face à une population en quête de son identité, gardant en mémoire une histoire différente – les blessures de l'esclavage, par exemple – de celle de la métropole.

Une société « périphérique »

REVENDIQUER ces spécificités ne constitue pas nécessairement un plaidoyer pour l'indépendance. Néanmoins, le fait que les représentants de l'ordre (préfet, procureur, gendarmes...) viennent de métropole donne à tout conflit un tour parfois ambigu. Ainsi, on a vu fin octobre 1996 le Mouvement de développement et d'émancipation sociale soutenir des manifestations en faveur de l'entrepreneur Donzenac, un Guyanais condamné pour utilisation de main-d'œuvre immigrée clandestine.

Comment sortir de ce marasme ? Les responsables politiques de la majorité, tel M. Léon Bertrand, réclament toujours plus d'aide de la métropole et de l'Union européenne, qui cofinance déjà de nombreux projets. L'opposition, à l'exemple de Mme Christiane Taubira, met en cause *« les immenses responsabilités de ceux qui gèrent les collectivités locales, en tout cas depuis la décentralisation »*.

Les autorités, elles, se contentent de limiter l'immigration clandestine, comme en témoignent les contrôles quotidiens à Saint-Laurent du Maroni ou au pont d'Iracoubo et les expulsions à la limite de la légalité (5). Mais comment surveiller 500 kilomètres de fleuves, faciles à traverser en pirogue, et qui, pour les riverains, constituent des traits d'union plutôt que des frontières ?

La solution résiderait plutôt dans un véritable plan de développement pour la Guyane. Les responsables locaux insistent sur la mise en valeur des ressources naturelles (forêt, pêche, minerais, or...). Selon Mme Christiane Taubira, il faut y ajouter *« une extraordinaire accumulation de savoirs et de progrès technologiques : le centre spatial, l'EDF, les organismes scientifiques nombreux et performants. Mais c'est une société qui vit à part »*.

Pour contrebalancer ces revendications, le ministre de l'outre-mer, M. Jean-Jacques de Peretti, souligne l'absence de TVA en Guyane, la création de zones franches urbaines à Cayenne et à Saint-Laurent, les investissements dans le spatial. Par ailleurs, des projets tels que la construction de la route Régina-Saint-Georges-de-l'Oyapock, ou des logements à Saint-Laurent, à Kourou, sont en cours. Pour lutter contre l'immigration, la France s'est même engagée à construire un hôpital à Albina, au Surinam voisin.

Néanmoins, connaissant les inégalités de revenus, on peut douter de l'impact de telles mesures. Selon l'Insee, en 1992, un tiers des contribuables, soit 10 623 personnes, avaient un revenu annuel moyen de 164 000 F. Les autres doivent se contenter de 39 000 F par an. Dans l'ensemble, le coût élevé du travail rend les productions guyanaises peu concurrentielles avec celles des pays voisins. La dépendance à l'égard du marché européen s'en trouve renforcée malgré la rhétorique de l'« intégration régionale ».

La Guyane pourrait retourner cette dépendance à son avantage. Elle pourrait devenir un espace de dernière transformation de produits semi-finis importés des pays voisins et exportés ensuite sans droit d'entrée vers l'Union européenne.

La Guyane « est » la France, mais elle présente aussi des aspects de société « périphérique ». Elle demande des solutions spécifiques, avant que la crise sociale ne dégénère. La nomination d'un recteur d'académie à Cayenne, au début de cette année, permettra peut-être de satisfaire cette demande dans l'éducation, mais le problème est général : absence de projets, défaut d'avenir. Et la France devra y répondre... Ne serait-ce que par souci de préserver la stabilité autour du Centre spatial de Kourou.

(1) Lire Maurice Lemoine, « La Guyane en danger d'explosion », *Le Monde diplomatique*, août 1992.

(2) *Tableaux économiques régionaux*, Insee, Guyane, 1995, p. 134.

(3) *Propos cités dans* « Les gens de Guyane », *Cimade Information*, numéro spécial, Paris, 1993.

(4) Déclaration après la première nuit d'émeute, le 8 novembre 1996.

(5) *Cf. Le Monde*, 22 mars 1996.

RÉFORME DU SERVICE NATIONAL FRANÇAIS

Un « rendez-vous citoyen » manqué

PROFESSIONNALISATION accrue des armées, suspension du service national obligatoire – militaire et civil – au profit du volontariat et d'un « rendez-vous citoyen » aux objectifs ambigus : les réformes en cours du système de défense français sont-elles à la mesure de l'enjeu que constitue, dans un monde en plein bouleversement, la construction d'une citoyenneté réellement participative ? Au lieu d'officialiser, pour des raisons au moins autant budgétaires que stratégiques, le fossé creusé depuis longtemps entre le peuple et l'armée, il serait temps de faire des civils un pôle essentiel de ce que le chercheur américain Gene Sharp nomme une « défense démocratique de la démocratie ».

Par CHRISTIAN ROBINEAU *

C'est au début de cette année que le Parlement statuera sur la réforme du service national annoncée, le 22 février 1996, par le président de la République. Un axe essentiel du projet consiste en une réduction de 24 % du « format » des armées, qui diminuerait leur coût et les rendrait plus facilement « projetables » sur des théâtres extérieurs. Dans l'après-guerre froide, les conflits régionaux ou les guerres civiles appellent en effet, selon les stratèges, l'intervention d'unités réduites, rapidement disponibles et bien entraînées.

D'où la professionnalisation accrue et la « suspension » du service national obligatoire, le retour à une armée plus massive demeurant théoriquement possible en cas de menace vitale. Les jeunes nés à partir du 1er janvier 1979 seront donc convoqués, à compter de 1997, pour les garçons, et de 2003, pour les filles, à un « rendez-vous citoyen » obligatoire de cinq jours. Ce sera, théoriquement, l'occasion d'un bilan médical et socioprofessionnel, d'une aide à l'insertion des jeunes en difficulté, d'une instruction civique de base et d'une information sur les modalités du service volontaire. Ce dernier devrait durer de neuf à vingt-quatre mois selon le domaine dans lequel il sera effectué : défense, sécurité et prévention, cohésion nationale et solidarité, coopération internationale et action humanitaire.

Les détracteurs de la réforme voient dans la disparition du service militaire obligatoire la rupture du lien entre les citoyens et la défense (1). Encore faudrait-il que ledit service assume pleinement les fonctions qu'on lui suppose en la matière. Or rien n'est moins sûr.

Le service militaire n'est ni universel ni égalitaire – il ne l'a d'ailleurs jamais été réellement (2). Il favorise peu le brassage des classes sociales (les moins scolarisés sont massivement exemptés, les plus favorisés socialement sont également exemptés ou bénéficient des formes civiles de service les plus avantageuses). Ne concernant, dans les faits, que moins de 30 % de la population d'un âge donné (3), il peut difficilement prétendre maintenir le « lien armée-nation ». Il ne peut davantage passer pour une école de démocratie, étant donné les valeurs et le fonctionnement propres à l'institution militaire. A l'inverse, il se voit attribuer des fonctions (formation professionnelle, éducation civique, intégration) qui relèvent théoriquement des compétences de l'éducation nationale. Enfin, une armée de conscription ne garantit pas mieux qu'une armée de métier contre les risques de coup d'Etat (voir les colonels grecs de 1967 ou le Chili de 1973).

La professionnalisation des armées, bien amorcée depuis déjà plusieurs années, ne fera qu'accentuer une orientation ancienne : celle d'une défense « par procuration ». Cinquante-huit millions de Français confieront ainsi à environ 0,6 % d'entre eux leur sécurité. La période, obligatoire pour tous, d'une semaine n'est qu'une concession aux nostalgiques de la conscription. De « citoyen », ce rendez-vous n'a que l'adjectif. Il constitue en réalité l'officialisation achevée d'une tradition que le pouvoir actuel, comme ses prédécesseurs, essaie par tous les moyens d'occulter : le refus que soit exercée démocratiquement la responsabilité de définir et mettre en œuvre la politique de défense.

A cet égard, la manière dont s'est déroulé le « débat » sur la réforme en cours est on ne peut plus édifiante. Une affiche, un questionnaire et quelques discussions ne suffisent pas pour parler, comme le président de la République le 28 mai 1996, d'une *« authentique vie démocratique, vivante et forte »* : après avoir *« pris acte »* de l'*« orientation »* qui se dégageait, il ne lui restait certes plus qu'à annoncer sa *« décision »*. Mais M. Jacques Chirac, qui affirmait regretter qu'un référendum sur le service national fût exclu par la Constitution (ce que contestèrent certains juristes), devrait relire cette dernière. Si *« le président de la République est le chef des armées »* (art. 15), c'est la loi – donc le Parlement – qui *« fixe les règles concernant (...) les sujétions imposées par la défense nationale aux citoyens en leur personne et en leurs biens »* et *« détermine les principes fondamentaux (...) de l'organisation générale de la défense nationale »* (art. 34). Or, le 28 mai, aucune *« décision »* n'avait encore été prise par le Parlement...

La « défense globale » sans les civils

CURIEUSE logique démocratique, d'autant que l'Assemblée s'est vue contrainte d'entériner la loi de programmation, qui fixe le cadre budgétaire de toute réforme, avant même de pouvoir débattre de cette dernière. Peut-être la réforme du service national, si elle a des motifs stratégiques, s'inscrit-elle surtout dans un souci général de restriction des dépenses de l'Etat, qui ne peut souffrir aux yeux du pouvoir aucune contestation.

De plus, la prudence politique s'impose lorsqu'on bouscule un mythe fondateur de la République comme celui du soldat-citoyen (mais les fameux volontaires de l'an II furent en grande partie réquisitionnés...). Et il importe d'autant plus d'entretenir l'illusion d'une participation active du peuple à la définition et à la mise en œuvre de la défense que les enjeux essentiels de celle-ci sont tenus à l'écart de la confrontation démocratique.

Le *Livre blanc sur la défense* de 1994, dans le prolongement duquel se situent les projets en cours, même s'il préconisait le maintien de l'actuel service, prônait une *« conception globale de la défense »*, associant *« à la défense militaire une dimension civile et économique, mais aussi sociale et culturelle* (4) ». La doctrine officielle semble ainsi réserver une part de choix aux aspects non militaires de la défense. Celle-ci aurait pour fonction de préserver non le seul territoire, mais aussi la société, les valeurs, l'économie, la culture. Les civils, *a priori* aussi compétents que les militaires en matière *« sociale »* ou *« culturelle »*, devraient donc y jouer un rôle central.

Pourtant, l'option retenue demeure traditionnelle : d'un côté, une armée, seule composante considérée comme crédible, notamment en termes budgétaires ; de l'autre, une société réduite au statut de spectatrice, à laquelle on demande seulement d'applaudir ses héros (cela s'appelle « l'esprit de défense »). Plus : le *Livre blanc* valorisait toute extension du champ d'intervention des armées hors du domaine purement militaire (humanitaire, protection des populations, etc.). Ainsi, au nom de la *« défense globale »*, ce n'est pas le poids des civils dans la défense qui se trouve majoré, mais celui des militaires dans la vie civile.

En outre, on peut douter que les formes civiles actuellement envisagées du service volontaire favorisent une participation plus citoyenne à la défense. A l'origine, les modalités civiles du service national ont été activement promues surtout par les objecteurs de conscience, dans les domaines de l'aide au développement, de la lutte pour les droits humains ou de la construction de stratégies de défense nouvelles (5). Mais, vers le milieu des années 80, cette pratique – sinon ses principes – fut récupérée et banalisée lorsque ministères civils, collectivités locales, entreprises et associations évaluèrent la manne potentielle que constituaient, dans un contexte économique dégradé, les appelés effectuant civilement leur service.

Résultat : en 1994, les formes civiles « légales », les formes militaires orientées vers des missions civiles et les protocoles ministère de la défense-autres ministères comptaient près de 50 000 appelés, soit environ 20 % du contingent. D'abord empirique, cette explosion a trouvé tardivement sa légitimation officielle dans l'idée de *« défense globale »*. La voie était ainsi ouverte aux projets actuels.

Ceux-ci souffrent néanmoins de contradictions majeures. Malgré un subtil habillage idéologique, la composante militaire de la défense demeure, on l'a vu, la seule à bénéficier d'un budget significatif et à jouir d'une certaine crédibilité. Les formes civiles du service national n'ont donc, dans ce cadre, aucune justification en termes de défense. Pour légitimer leur existence, on invoque aujourd'hui la nécessité de renforcer la cohésion sociale, atout majeur, il est vrai, de toute défense. Le résultat pourrait être exactement inverse : maintien, pour cause de restriction budgétaire, d'une main-d'œuvre sous-payée concurrençant les salariés et au statut dérogatoire en matière de droit du travail, utilisation de la jeunesse au profit des « bonnes œuvres étatiques », masquant par la promotion ambiguë de l'humanitaire l'absence de solutions politiques au délabrement économique et social de la France, d'une part, et du tiers-monde, d'autre part.

D'autant que les objecteurs affectés à partir de 1997 – et donc, jusqu'en 2001 au moins, dans le cadre d'un service obligatoire, réglementé par l'Etat – verront ce dernier se défausser des deux tiers de ses devoirs budgétaires sur les organismes d'accueil, auxquels il doit pourtant déjà plus de 300 millions de francs. De plus, ces mêmes organismes supporteront, seuls, la charge des volontaires du nouveau service.

Le problème du lien entre défense et citoyenneté se trouve donc bien mal posé : il n'est en effet pas seulement affaire d'adhésion commune à des valeurs et à des institutions, mais aussi de participation réelle de l'ensemble de la société à sa sécurité.

Des solutions de rechange existent-elles ? Si les modèles israélien ou suisse impliquent davantage la population dans la défense, la militarisation de la société qui leur est inhérente demeure peu enviable. Plus pertinentes paraissent les « stratégies civiles de défense et de dissuasion », fondées sur l'analyse d'exemples historiques, aussi nombreux que souvent méconnus, d'une résistance non armée parfois mise en œuvre par des peuples entiers. Elles reposent sur l'organisation et la planification de la non-coopération (désobéissance civile, institutions et réseaux d'information parallèles, boycottages, grèves, manifestations, etc.) de l'ensemble d'une société avec un agresseur externe ou interne. Ses fondements et moyens sont en cohérence avec le fonctionnement quotidien d'une société démocratique : la défense peut ainsi devenir l'affaire de tou(te)s, bien au-delà du cadre restreint d'un quelconque service (6).

Douce utopie ? L'adjonction de « compléments » non armés à la défense classique a pourtant été officiellement étudiée dans divers pays (Norvège, Danemark, Finlande, Pays-Bas) et esquissée en Suède, Autriche et Suisse. Récemment, les Etats baltes ont privilégié l'action civile non violente dans leur stratégie d'accession à l'indépendance (7), et les Albanais du Kosovo continuent de résister au moyen d'un véritable « Etat parallèle » à l'oppression serbe.

Impensable en France ? L'étude commandée en 1984 par Charles Hernu, alors ministre de la défense, sur « les perspectives pour la prise en compte des principes et méthodes de la résistance non violente dans la stratégie globale de la France (8) » avait été favorablement accueillie par certains experts, militaires et hommes politiques (9). Depuis, des contacts informels se sont poursuivis entre l'Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (10) et le secrétariat général à la défense nationale.

Considérant la transformation des types de conflit ensanglantant notre fin de siècle, la réflexion s'oriente vers les réponses à inventer face à des affrontements géographiquement éloignés des frontières françaises (Somalie, Rwanda, ex-Yougoslavie, etc.), dans lesquels s'impose un « devoir d'intervention », mais que les actions militaires, diplomatiques ou humanitaires ne peuvent souvent prétendre résoudre.

Ainsi se développe actuellement la notion d'« intervention civile », que l'un des spécialistes français de ces questions, M. Jean-Marie Muller, définit comme *« une intervention non armée, sur le terrain d'un conflit local, d'une mission extérieure (...) des actions d'interposition, de médiation et/ou de coopération en vue de prévenir ou faire cesser la violence et de créer les conditions d'une solution politique du conflit* (11). »

S'appuyant sur des expériences récentes ou plus anciennes (Balkan Peace Team, Peace Brigades International, certaines missions civiles de l'ONU, etc.), rejoignant sur certains points les préoccupations de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OCSE), du Parlement européen et de l'ONU en matière de prévention des crises, cette idée suscite un intérêt croissant (12). L'Allemagne a paru un moment plus avancée que la France : un projet de loi en ce sens a été déposé voilà quelques mois au Parlement avec le soutien des présidents des groupes parlementaires des Verts, des sociaux-démocrates et des chrétiens démocrates. Visant à créer, avec un financement fédéral, un corps expérimental de volontaires destiné à intervenir en ex-Yougoslavie, il est, pour l'heure, au point mort (13).

En novembre 1996, M. Charles Millon, ministre français de la défense, répondait aux députés qui l'avaient sollicité à la demande du Mouvement pour une alternative non violente (14) qu'un « service civil de paix », destiné à l'intervention civile, pourrait éventuellement prendre place dans le nouveau service volontaire.

L'« esprit de défense » se résume pourtant le plus souvent, en France, au pis, à l'acceptation passive d'une politique militaire décidée sans consultation et, au mieux (si l'on peut dire...), à l'action menée par quelques appelés dans les collèges des banlieues sinistrées. Les « décideurs » français seront longs à comprendre que la démocratie ne peut être défendue, ici et ailleurs, que si les démocrates peuvent participer à sa défense, avec les moyens de la démocratie. Faute de l'entendre, on découvrira toujours trop tard qu'une défense sans citoyens ne produit finalement que des citoyens sans défense.


EDIMEDIA

SOLDATS DE L'AN II
Un mythe fondateur de la République bousculé

* Ancien responsable du Mouvement des objecteurs de conscience (MOC).

(1) Lire Jean Planchais, « Faut-il regretter le service militaire ? », *Le Monde diplomatique*, septembre 1996.

(2) Lire Michel Auvray, *Objecteurs, insoumis, déserteurs. Histoire des réfractaires en France*, Stock 2, Paris, 1983. Pour des données récentes, voir Serge Vinçon, *L'avenir du service national*, rapport de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, Paris, 9 mai 1996 ; Philippe Séguin (président) et Olivier Darrason (rapporteur), *La France et son service*, Assemblée nationale, Paris, 23 mai 1996.

(3) La moitié féminine n'est pas astreinte au service, un tiers des incorporables sont exemptés, 20 % des incorporés effectuent un service civil, militaire à finalité civile ou « militaire atypique » (Jean Bastide, *Les Formes civiles du service national*, rapport du Conseil économique et social, Paris, novembre 1995).

(4) Marceau Long (sous la direction de), *Livre blanc sur la défense*, La Documentation française, coll. « Rapports officiels », Paris, 1994, p. 48.

(5) Lire Collectif, *Le Guide de l'objection de conscience*, Mouvement des objecteurs de conscience, Paris, 1993 (MOC : 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris), et les actes, à paraître, du colloque « Service civil des objecteurs de conscience et citoyenneté » organisé à l'Assemblée nationale, le 21 mai 1996, par le Comité de coordination pour le service civil (CCSC : 16, rue Jean-Giono, 91000 Evry).

(6) Pour une présentation très synthétique des stratégies civiles, *cf.* le chap. VI de Christian Mellon, Jacques Sémelin, *La Non-Violence*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1994.

(7) Lire Gene Sharp, *La Guerre civilisée. La Défense par actions civiles*, Presses universitaires de Grenoble, 1995.

(8) Christian Mellon, Jean-Marie Muller, Jacques Sémelin, *La Dissuasion civile*, Fondation pour les études de défense nationale, coll. « Les sept épées », Paris, 1985.

(9) Lire *Alternatives non violentes*, 1986, n° 57 (BP 27, 13122 Ventabren), et Jean Klein, « De la non-violence à la dissuasion civile », *Le Monde diplomatique*, décembre 1985.

(10) IRNC : 14, rue des Meuniers, 93100 Montreuil.

(11) Jean-Marie Muller, « Une nouvelle force : l'intervention civile non armée », *Alternatives non violentes*, 1995, n° 97, pp. 4-5.

(12) Lire *Alternatives non violentes*, 1995, n° 97, et Jean-Marie Muller, *L'Intervention civile*, à paraître chez Desclée de Brouwer.

(13) Antoine Sondag, « Un service civil pour la paix », *La Lettre de Justice et Paix*, mars 1996.

(14) MAN : 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris.

CRIMES PÉDOPHILES

L'enfance, une

LES crimes du pédophile Marc Dutroux ont bouleversé, l'an dernier, l'opinion publique européenne, et encouragé les autorités à *mieux protéger les enfants. Cette campagne sur « l'enfance en danger »* est légitime. Elle prend en compte, avec le progrès du droit, la souffrance de victimes incapables de résister à la violence d'adultes ayant perdu la mesure de leur rôle ou le sens de l'humanité. Elle marque un palier dans la conscience mondiale face à l'exploitation d'êtres humains par leurs semblables. Mais la protection collective de l'enfant révèle aussi d'autres aspects moins visibles, moins avouables : en particulier, la volonté de *contrôle social sur les faibles, sur les nouvelles générations.*

Par DENIS DUCLOS *

L'un des promoteurs des lois de protection de l'enfance avait coutume de dire qu'il s'agissait de la protéger aussi... contre les professionnels intervenant au nom de *la société*. La perversion inhérente à l'emprise sociale traverse en effet inconsciemment la bienveillance de milliers de fonctionnaires suppléant à la défaillance des familles. Et les dérapages de l'indignation sur la maltraitance peuvent conduire à multiplier les « *professionnels-nounous* » du contrôle comportemental, à générer des rentes à vie autour de la garderie techno-médicale d'adultes délinquants. Cela risque aussi d'aggraver la tendance lourde à *évincer l'enfance de la filiation privée et* à la constituer comme produit de valeur sociale, comme espèce protégée. On devrait donc y regarder à deux fois.

La réaction à la violence à l'égard des enfants peut comprendre un aspect de ce qu'elle dénonce. Un exemple : lorsque l'éducateur Thomas Hamilton tua, en 1996, quinze enfants et leur institutrice à l'école de Dunblane, en Ecosse, un psychiatre français interrogé par *Paris-Match* appela à la constitution de comi*tés (comprenant pêle-mêle juges, assis*tantes sociales, psychiatres, éducateurs, etc.) pour décider de la liberté de ces criminels fous. Mais ce mélange expert est-il bien salvateur ? On peut en douter si l'on considère que la folie de Thomas Hamilton est précisément d'appeler au mélange : repoussé par les mères, inquiètes de son intérêt pour les pré adolescents (avec lesquels il fraternise un peu trop), il dirige surtout ses coups meurtriers... sur une femme et des petites filles, qui symbolisent à ses yeux la différence d'âge et de sexe : différence qu'il hait, parce qu'elle lui vole sa jouissance fusionnelle avec des adolescents de son sexe.

Saisi par l'indignation, le psychiatre français ne voit donc pas qu'il en rajoute à sa manière, dans le registre social, sur ce que le tueur réclame : la confusion des genres. Ne demande-t-il pas que l'autorité sociale soit attribuée au mixage de diverses spécialités dans une technicité commune, au lieu de reconnaître la différence radicale entre le juge, comme personnage paternel, arbitre souverain choisi par le peuple, et divers types d'expertises ?

Ce faisant, il participe d'un mouvement d'expulsion de la souveraineté politique vers la machine à prévention, substitut contemporain de Dieu. *Il* est loin d'être le seul. Ainsi Mme Marie-France Botte, la militante belge de la lutte contre les sectes et la pédophilie, est-elle en faveur d'une *« politique curative à l'égard des agresseurs »*, traduite par *« une obligation de prise en charge médicale et pluridisciplinaire des délinquants sexuels en milieu carcéral »*, sous la forme d'une *« commission de spécialistes qui apprécierait au cas par cas les risques possibles de récidive et de dangerosité avant toute remise en liberté* (1) ».

Les parents des victimes de Dunblane ont été plus mesurés. Constatant que se multipliaient, après le massacre, les appels prévisibles au durcissement des lois sur le contrôle des armes et l'introduction de mesures de sécurité à l'école, ils pouvaient dire, par exemple : *« Mettre des barbelés autour de l'école changerait complètement notre identité. Nous devrions, au contraire, tout faire pour recréer l'état d'esprit qui existait avant les meurtres* (2). »

Le principe d'ordre (ici, la communauté civile) existe en effet déjà. Contrarier l'exigence de haine du tueur, c'est d'abord dénier à son intrusion, événement tellurique, la capacité de bousculer un fonctionnement immémorial, un peu comme, en Algérie, on a pu dire que résister à la déstabilisation intégriste passait par la permanence de la vie quotidienne des familles et des métiers.

Or le désir collectif de contrôle du faible ne l'entend pas ainsi, puisqu'il se nourrit au contraire du dessaisissement des parentés, des instances traditionnelles, au profit d'une mobilisation politico-administrative. Bien moins retenus que les parents des victimes, certains professionnels de la catégorie enfance usent de l'exaltation *médiatique* des enfants en victimes spéciales.

* Sociologue, auteur du *Complexe du loup-garou*, La Découverte, Paris, 1994, et de *Nature et démocratie des passions*, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, 1996.


EDIMEDIA

MAX ERNST. – « La Vierge corrigeant l'Enfant Jésus devant trois témoins » (1926)

Signe révélateur : on va poursuivre la gifle à l'enfant (dénoncée comme acte cruel), alors que recule la qualification d'actes contre les parents. Ainsi, le « parricide » a disparu de la loi française, pour être remplacé par le « meurtre sur ascendant », moins fort symboliquement.

C'est le côté discret, silencieux d'un amour collectif – nécessairement excessif, voire *monstrueux* – *vis-à-vis de* l'enfant qu'il faudrait mieux discerner d'une juste colère contre les pervers agressifs : on se détourne avec révulsion de la sensualité incestueuse, en invoquant le traumatisme (enfoui ou non) de l'enfant, mais peut-être devrait-on se soucier aussi de sa dignité subjective lorsque la police l'enlève à ses parents parce que des voisins l'ont vu deux heures seul à la maison (cas banal aux Etats-Unis ou au Canada). On fustige l'*abus de la position d'adulte* sur le mineur, mais on hésite à critiquer la prétention d'une organisation sociale à dire « nos enfants » (et à en exhiber le vœu par affiches), pas si loin du propos de certains régimes souhaitant produire des générations à l'image d'un Führer. On regardera avec horreur celui qui utilise sexuellement sa progéniture, mais on n'osera pas modérer l'exaltation de l'enfant comme projet de société, promis à la double standardisation de ses actes par la classe d'âge scolaire et par le matraquage publicitaire.

La contrainte du corps et de l'esprit sans défense sera incriminée, venant d'un père (ou d'une mère) indigne, d'un *éducateur dévoyé*, *mais elle ne sera* guère reconnue dans l'abêtissement d'un style d'éducation. Entrera-t-on en fureur contre les nombreuses technologies du forçage mental des enfants autistes, sous prétexte que cette violence s'opère pour leur bien, défini comme service du fonctionnement social ?

Allons plus loin : on s'apprête (avec les lois contre la maltraitance et l'exploitation sexuelle des enfants) à suivre, en moutons de Panurge de la mondialité, les dérives répressives d'une Amérique déboussolée contre son autre soi-même – *le criminel sexuel* –, *mais testera-t-on* ces prétendus scientifiques qui disent parvenir, en dirigeant la masturbation des délinquants dont ils assurent le suivi postpénal, à conduire la jouissance de ceux-ci vers des objets socialement acceptables ?

Car, si nous paraissons sensibles à l'obscénité mise à nu chez ledit criminel sexuel, la bonne conscience de certains spécialistes des soins contraints ne paraît pas nous inquiéter, malgré ce qu'elle suppose de mépris envers la responsabilité judiciaire de tout citoyen, malgré sa prétention à déterminer le désir, à guider *les pensées*, à *envahir* la *part obscure* de chaque être singulier.

Une classe politique éperdue parviendra-t-elle, dans ce domaine comme dans d'autres, au simple constat qu'une abdi*cation du sujet de droit*, au profit de l'assujetti au traitement technique, nous renvoit au forçage des corps dans l'Ancien Régime ? Ne voit-on pas ce qu'il y a de régression à traiter de malade un criminel qui ne l'est certainement pas par l'orientation de son désir ni par le choix de *son objet*, *mais par le fait qu*'il choisit de perpétrer des actes déterminés comme répréhensibles par nos sociétés ?

Car, alors, pourquoi ne pas requalifier à nouveau les homosexuels comme *« malades » ? Pourquoi ne pas considé*rer comme maladif le désir qui, chez certains jeunes adultes, fait préférer les femmes mûres, et chez certaines femmes leur fait aimer des hommes qui pourraient être leur père (mais ne le sont pas) ? Pourquoi ne pas réaffirmer que *tout désir est malade*, *et destiné* à *la cure*, dès lors qu'il n'est pas défini à l'avance par la norme sociale ?

Sans parler de l'erreur que constitue une négation du désir (toujours renaissant de l'interdit, toujours en porte-à-faux par rapport à la loi qui limite nos actes, toujours en opposition à ce qui est réglé mécaniquement), on semble ne pas envisager les conséquences, dont les *moindres seraient de nous ramener* à la contention hygiénique du siècle dernier, et les pires aux lois puritaines les plus féroces.

Châtrer chimiquement le violeur récidiviste ? Pourquoi pas, après tout : il l'a bien cherché, entend-on dire (et d'ailleurs, on châtrait encore les exhibitionnistes en Suède dans les années 60). Emasculer le pédophile (même si, *comme des psychiatres le disent*, il connaît rarement l'érection) ? Très bien ! C'est pour l'exemple ! Mais, si nous acceptons ainsi de glisser à une logique de vengeance (3), pourquoi ne pas crever les yeux des pornographes et leurs centaines de millions de spectateurs ? Pourquoi n'enlèverait-on pas – chimiquement – l'utérus ou les seins des mères abusives ou étouffantes, même si leur « pédophilie » est moins visible (4) ?

Appétences de mort

ON objecte que le crime sexuel n'a *aucune spécificité par rapport* à d'autres actes délictueux ? Qu'à cela ne tienne !, répondrait cette logique. On pourrait aussi couper – chimiquement, bien sûr – les pieds du voleur à la tire ou *la main du pickpocket. Et pourquoi ne* pas vider – chimiquement – le cerveau de ceux qui ont planifié l'escroquerie du siècle (par exemple sous forme d'exemptions d'impôts sur la rente) ?

La dérision n'est pourtant pas loin de la vérité : les lois en projet sur la contrainte de soin créent les bases conceptuelles d'une régression, dans la mesure où elles rapatrient dans le corps *la cause de déviances variées* : *toxi*comanie, alcoolisme, folie, et désormais formes du désir sexuel, qui devraient être considérées, plus sérieusement, comme autant de comportements socialement appelés, poussés, et finalement choisis, et dont certains font, en toute *responsabilité, leur voie jusqu'au crime.*

Hier comme aujourd'hui, le meurtrier s'est attaqué à plus faible que soi (l'homme à la *femme*, la *femme aux* enfants), tout comme l'esclavagiste (*officiel*) ou l'organisateur de commerces sexuels (officieux). Mais comment confondre ces propensions pratiques, ou socialement induites, avec une intention psychologique supposée soutenue par la pulsion hormonale, dont on pourrait procéder à la suppression ? *Pourquoi rajouter au crime ou au délit la* notion de maladie, comme le font des projets de loi préparés à la va-vite en France (et à bon compte, parce que moins onéreux que la Sécurité sociale ou la diminution du chômage), sinon pour inciter les psychiatres à sortir de leur rôle, pour redevenir agents d'une police générale des mœurs ?

Car enfin, il n'y a rien dans la criminalité sexuelle qui justifie une telle mobilisation des milices morales ou des équipes techniques pluridisciplinaires à l'appui de la justice normale. Le violeur ou l'agresseur d'enfants ne récidivent pas plus que d'autres criminels, et même *plutôt moins* : *les chiffres inter*nationaux les mieux autorisés le prouvent abondamment, mais sont oubliés dans la déflagration des indigna*tions. Par ailleurs, si des pédophiles, au* vu du caractère inacceptable de leur passion, ont dû s'organiser en réseaux clandestins aux ramifications nombreuses, ce n'est pas pour autant que l'*enlèvement se multiplie, ni que tout* pédophile blesse ou tue. En revanche, des chercheurs sérieux ont montré une tendance populaire et médiatique à mêler des événements précis à un ensemble de rumeurs (recoupant celles sur les circuits de l'adoption, l'approvisionnement en reins, voire en « matériau » humain pour sacrifices rituels !).

Bien entendu, le crime en série (*sexuel ou non) attend* sa *répression.* Mais il provoque aussi le déchaînement des appétences de mort dans la foule des bons citoyens, et cela spécialement dans une société en plein désarroi identitaire (ce qui est le cas, par exemple, de la société wallonne, accablée par les muta*tions économiques et culturelles de la* fin du siècle, ou de la société allemande, encore hantée par les blessures d'amour-propre des guerres mondiales et de l'unification.)

Toute analyse sérieuse de la névrose sociale surexcitée dans le contexte de la misérable affaire Dutroux, ou dans ses manifestations californiennes récentes (loi d'initiative populaire sur la castration chimique des récidivistes délinquants sexuels), doit tenir compte de ce qui l'*agite en profondeur*. A côté d'une réaction compréhensible contre la prolifération des perversions au grand jour (ou dans les hautes sphères), il existe des motifs moins avouables à l'envolée

(1) *Libération*, Paris, 21 août 1996, p. 6. Cette analyse critique n'empêche en rien de nous associer à la condamnation vigoureuse de la lâche *agression* dont Mme Botte a été victime, dans le contexte de psychose sociale qui se développe en Belgique.

(2) Bill Hewitt, John Hannah, Joel Stratte-McClure, Sterling Fenell Eason, « Innocents Lost », *People Weekly*, 1er avril 1996, pp. 42 et 49.

(3) Dont le danger s'est vérifié à Kortrijk, en Belgique, avec le passage à l'acte du père d'une petite fille, qui, le 11 octobre dernier, a égorgé l'ami qui avait avoué *avoir abusé d'elle*.

(4) Mais bien réelle, si l'on en croit la grande psychologue Joyce McDougall dans son *récent* livre *Eros aux mille et un visages*, Gallimard, 1996.

Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris et sa banlieue : 0 800-03-11-36
Province : 0 800-36-11-11.

IES PÉDOPHILES ET MILICES MORALES

ınce, une espèce en danger ?

moralisatrice, mondialement orchestrée *autour du prétexte de l'Année de l'enfance*. Quels motifs ? Pour les entrevoir, on s'interrogerait à bon escient sur le personnage qui crie au loup (ou fait hurler le média à sa place).

L'agitation condamnatrice inscrite au revers de l'infantolâtrie sociale participe d'une agression plus générale contre l'*enfant, en tant qu*'être transitoire destiné à se transformer – inéluctablement – en adulte, au nom d'une enfance qui serait un royaume séparé, une entité en soi, une espèce en danger, un patrimoine commun de l'humanité, une jouissance collective, dont les parents n'auraient désormais que la garde.

Faut-il rappeler que ce qui tue non l'enfant en devenir, mais l'enfance comme statut, plus sûrement qu'aucune violence physique, c'est d'abord... la vie elle-même : l'inévitable maturation qui l'emporte (même s'il ne le veut pas, comme le héros du *Tambour*, de Günter Grass), hors du milieu maternant, vers le monde des grands, de ceux qui sont seuls pour supporter leur humaine condition, et trouver des expédients pour la partager.

Certes, comme le dit une affiche de la Fondation de France, chaque enfant a pleinement *droit à vivre toute son enfance*. Mais il a aussi le droit imprescriptible d'être un sujet qui va en échapper un jour. En voulant éterniser (comme catégorie) le rêve d'enfance – surtout fait par des adultes et pour leur propre compte –, le prêtre du culte infantile postmoderne idéalise une situation dont les enfants, eux, ne *rêvent que de sortir. Comment* souhaiteraient-ils demeurer soumis à vie au rapport où faible et fort se soutiennent de leur inégalité et de leur dépendance réciproque ? C'est pourtant ce que leur refuse le partisan d'une enfance préservée (comme on parle de préservation dans un bocal) lorsqu'il vise à saisir l'enfance comme *état*, espèce *distincte* à *aimer comme* miroir de soi-même. Là où le pédophile individuel vole à l'enfant son présent, le « pédoprotecteur » s'empare de l'enfance et l'immobilise dans une imagerie socialement manipulable : celle d'une autoreproduction atemporelle du moi social.

Plusieurs voix autorisées se sont récemment alarmées de cette tendance, tel Francis Mertens (5), qui écrit : « *Psychiquement immatures, morbidement fascinés, les pédophiles offrent à la société la grimace d'un miroir qu'elle ne peut reconnaître. Elle se complaît pourtant chaque jour dans les reflets d'éphèbe et d'espoir d'une publicité androgyne.* » Ou Bryan Appleyard, chroniqueur du journal britannique *The Independent* : « *Cette obsession pour l'enfance – symbole du bien et parfois du mal – est infantile. Elle est symptomatique d'une société qui n'est pas adulte. Il est évident qu'il faut s'occuper des enfants et que ceux qui les maltraitent doivent être poursuivis et condamnés. Mais en être à ce point obsédés prouve que nous doutons d'y parvenir, qu'il y a quelque chose de si terrible dans le présent que nous devons nous échapper vers l'avenir, que, pensons-nous, nos enfants incarneront. Et ils ne seront pas reconnaissants, parce que, contrairement à leurs parents, les enfants croient encore qu'ils vont grandir* (6). »


NCE PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE

ARNO RAFAEL MINKKINEN. – Autoportrait avec son fils Daniel (1987)

Je citerai enfin le bel article de Jean Baudrillard (7) critiquant la Déclaration universelle des droits de l'enfant, adoptée par l'ONU : « *C'est la fin de l'enfant comme porteur non seulement de la dualité d'un homme et d'une femme, mais de celle d'un passé et d'un futur, qui seule crée une mémoire.* » « *De l'enfant*, ajoute Baudrillard tristement, *il y en aura toujours, mais comme objet de curiosité ou de perversion sexuelle, ou de compassion, ou de manipulation et d'expérimentation pédagogique.* »

Cette appréciation serait plus vraie encore si l'on remplaçait les « ou » par des « et », car tout cela semble venir *ensemble, sous l'égide de* l'intention bienveillante qui, dit encore Jean Baudrillard à propos du texte de l'ONU, « *ridiculise l'enfant, en fait un singe savant en l'affublant du délire juridique des adultes* ».

Retour des vieux fantasmes

L'IDÉAL d'une dépendance infantile (cachée sous l'indignation envers le criminel) se laisse entrevoir, par exemple, à ce qu'elle utilise le retournement du crime du pédophile *contre son* auteur : à subir les recommandations des partisans de la castration chimique, le *condamné devient* en effet asexué, privé de désir propre, exactement comme on suppose que l'enfant violé doit l'être (pour être une honnête victime). Et lorsque la rééducation n'est que psychologique, les méthodologies en vigueur visent encore l'infantilisation du patient : « *Associez tel sentiment à telle couleur* », demande par exemple l'expert en suivi postpénal au récidiviste, supposé à demi idiot et devenu *inhumainement insensible*.

L'infantilisation des adultes « normaux » est ici programmée à travers l'infantilisation *forcée de quelques* criminels. Le non-respect du caractère adulte et responsable de ces derniers a un *effet immédiat* : il embraye sur le non-respect des responsabilités de tous les adultes, en tant qu'*ils se doivent*, dans leur société, de ne pas dépasser certaines limites, de ne pas céder à tout leur *désir, banal ou non*.

Au-delà du criminel, la répression infantilisante par des contrôleurs du sexe cherche à éviter – pour tous – l'angoisse de l'acte sexuel (qui engage soi et l'autre). Elle pousse à ce que le sexe retombe dans la logique d'une surveillance des uns par les autres, d'une pénétration de l'âme (supposée tendre et meuble) des uns par le regard commun des autres. Bref, elle vise une « pédagogisation » générale du comportement.

Sous le discours péremptoire de la protection « au-dessus des droits de l'homme » prenant prétexte d'actes inhumains (que la loi commune et l'intime conviction du juge sont suffisantes à sanctionner), une perversion de masse se tapit, attendant une faiblesse de la raison civile pour *s'enfler*, au sens où le dictateur puritain Cromwell – expert en combustion d'hérétiques – se disait (est-ce un hasard ?) « *le Protecteur* », et plus *du tout au sens, pour l'instant* pacifique et débonnaire, de la protection sociale.

Quand, en France, un beau film comme celui de Jacques Doillon (*Ponette*) est menacé du tribunal, sous prétexte de frôler la pédophilie, on sent la haine, intéressée à ce qu'elle prétend condamner. En nous suggérant que l'enfant est un petit adulte, le metteur en scène nous propose l'envers de l'idéologie actuelle de l'état d'enfance, née au XVIIIe siècle, comme le montra naguère l'historien Philippe Ariès. Est-elle plus juste ? Pas sûr. Mais c'est un débat entre gens qui se demandent quel amour nous *fait tenir dans la vie, petits ou grands*.

Or cette discussion, pour un peu, ne serait plus licite ! Sous prétexte qu'un *éternel quarteron de « vilains vieux messieurs »* flattent le corps de nos enfants et que d'affreux sujets (qui ne sont souvent pas les mêmes) violent et tuent (et pas en plus grand nombre relatif qu'il y vingt ou cent ans), *il faudrait* que nous communiions planétairement dans l'horreur d'une abomination suprême, pour laquelle les qualifications judiciaires ne tiendraient plus.

On en serait à hésiter entre la malformation mentale et la monstruosité libidinale, mais si l'on interrogeait les foules de manifestants (inspiratrices de nos ajustements législatifs actuels), la véritable source du crime ne serait pas *longue à réapparaître : le diable en personne* !

Ce double fantasmatique, secret des intégrismes, travaille le cœur des *bourgeoisies défaillantes, ce qui rend* les riches banlieues, tentées par le revival et l'hallucination haineuse, aussi potentiellement convulsionnaires que celle de Boston en 1692 (le procès des sorcières de Salem) et bien plus dangereuses pour la paix du monde que les cités HLM, souvent moins sectaires et plus pragmatiques.

L'enfant, quand il s'agit de faire passer les instincts de masse les plus avides, a souvent été brandi comme victime, imputée au crime de l'autre, ou comme *innocence sauvée par la* vertu du bon adulte. A l'époque où l'on suspectait les sagataïres (saigneurs) *de la carrière* (ghetto juif) d'Avignon de mélanger la viande casher avec les restes d'enfants sacrifiés, on sait trop à quoi servait la rumeur publique, entretenue par les autorités *royales et pontificales*. A l'époque où l'on pendait dix-neuf « sorciers » à Salem pour avoir, entre autres, commis des actes impurs avec des enfants, il devait sans doute exister quelques détraqués dans la triste Bay Colony comme dans la métropole britannique (où les tribunaux de *ce type étaient nombreux). Mais les* procès en sorcellerie permettaient aux inquisiteurs comme aux pasteurs fanatiques de pourchasser autre chose : les juifs déguisés en chrétiens, les jeunes femmes s'insurgeant contre l'asservissement domestique et sexuel, la différence politique ou *religieuse en général*.

On pourrait, à l'inverse, s'interroger sur les manifestations ostenta*toires de protection. Ainsi, dans cer*tains milieux d'agresseurs (comme ceux des militaires argentins tortionnaires au pouvoir dans les années 70), cette étrange habitude d'« *adopter* » *les enfants de* leurs victimes assassinées. Dans des situations plus normales, on pourrait se pencher sur l'adoption d'un enfant pauvre ou trisomique, parfois brandie *pour couvrir de bonne conscience de* violentes attitudes vis-à-vis de tenants d'opinions différentes. Il faut sans doute une dose précoce de philosophie pour que les enfants, à défaut d'être *tripotés, violés ou battus*, résistent tranquillement à leur utilisation comme drapeaux, blasons héraldiques, boucliers, voire masses d'armes...

La défense de la pure blancheur enfantine, qui aurait tous les droits parce que, à l'opposé de la victime âgée, *elle aurait la vie devant elle*, se tourne d'ailleurs vite en son opposé : la terreur de l'enfant sauvage, réin*carnation du mort venant réclamer* son dû lors de Halloween ! Amour affiché et haine hallucinée de l'enfant sont ainsi plus proches qu'on ne croit dans la même culture protectrice, délaissant la *civilité* des filiations.

Reprise en main « éthique »

TOUTE cette fureur, détournée ou rentrée, ne doit pas nous faire oublier les enfants *réellement* violentés ou martyrisés, ni l'histoire souvent complexe qui conduit à ces situations. Le spectacle d'une enfance asiatique réduite aux trot*toirs, proie médiatique par excel*lence, pousse à une légitime réaction, proche de celle qui, à partir des rapports de Louis René Villermé, permit à la France de 1830 de commencer à *sortir de l'ère du tra*vail des enfants.

Lorsque les pratiques perverses se répandent au-delà de l'accord sur l'admissible, les sociétés organisent des modes de répression. Mais alors, plutôt que de donner *dans la* pseudosolution médicale digne du pire XIXe siècle, il serait avisé de mieux *comprendre certains aspects* sociologiques, souvent ignorés, des manifestations de l'exploitation économique ou sexuelle de la faiblesse.

Pourquoi, par exemple, la pédophilie semble-t-elle davantage soute*nue, parmi d'autres choix sexuels*, dans des classes élevées ? L'habitude d'identifier les serviteurs, les subordonnés ou les esclaves à des enfants n'explique-t-elle pas en partie le renversement *de la métaphore*, conduisant à utiliser les enfants... comme des esclaves ? Il faudrait en tout cas distinguer l'inceste, plus typiquement populaire, et le réseau pédophile, *classiquement élitaire*, et analyser ce qu'une telle différence implique dans le rapport à (et les *moyens de*) la domination en général, dans un monde où les inégalités sociales de tout genre sont en train de se creuser à nouveau à grande vitesse.

Toutefois, quelle que soit l'attention portée aux formes renouvelées de la cruauté, le citoyen, averti de la fragilité des libertés, devrait se demander si le remède ne va pas être pire que le mal et entraîner une inflation du pouvoir, lequel finit toujours par *occuper le terrain du « tout est* permis ». Or la période coïncide avec une poussée de cette perversion-là, en relation avec l'angoisse que nous procurent les défaillances du progrès.

Chose préoccupante, cette poussée influence la pensée. Comment des élites qui tenaient *Le Meilleur des mondes*, d'*Aldous Huxley*, ou *Orange mécanique*, de Stanley Kubrick, pour des monuments à la mémoire de la dérive fascisante, possible dans toute société de masse, en sont-elles venues à envisager la castration chimique ou le bracelet de détention à distance, la contrainte de soin ou la rééducation sexuelle, les rayons X aux portes de l'école et la délation de parents comme des modes de régulation normale du crime ? Comment des érudits qui, *naguère, avaient approuvé la critique* de Maurice Blanchot ou de Jacques Lacan sur le sadisme latent de tout pédagogisme moraliste semblent-ils devenus indifférents à la reprise en main « éthique » à partir du puritanisme de l'Amérique la plus fruste et la plus ambiguë ?

DENIS DUCLOS.

(5) Président de l'Association des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique de Belgique. Voir « Un modèle belge de désarroi », *Le Monde*, 11 octobre 1996.

(6) « L'infantilisme des défenseurs de l'enfance ; exploitation politique » (traduction dans *Courrier international*, Paris, n° 305, 5-12 septembre 1996).

(7) « Le continent noir de l'enfance », *Libération*, 16 octobre 1995.

SCAPEGOAT GENERATION. America's War on Adolescents. – Mike Males

★ **Common Courage Press, Monroe, 1996, 329 pages, 17,95 dollars.**

La presse et les dirigeants *américains* semblent se déchaîner contre les adolescents de leur pays, associés à toutes les déviations et dissidences, présentés comme les accusés privilégiés des menaces qui pèseraient sur le pays : violence, *drogue, irresponsabilité*. Sans oublier le texte des chansons de rap... Pourquoi soudain transformer toute une classe d'âge en bouc émissaire des échecs, souvent autrement plus inquiétants, de leurs parents ? Au nom de *quoi la « génération du* baby boom » qui occupe la Maison Blanche se sent-elle soudain autorisée à sermonner en permanence ceux des jeunes Américains qui voudraient – comme elle il y a trente ans – avoir des rapports sexuels assez libres, voir des programmes non censurés par des puces électroniques, sortir sans subir la contrainte d'un couvre-feu, aller à l'*école sans* porter l'uniforme ? A rebours des clichés médiatiques, Mike Males explique, nombreux chiffres à l'*appui, que*, collectivement, les parents sont beaucoup plus dangereux que leurs enfants. Puis il pose la question taboue : et si une autre violence, le fait que 25 % des Américains de moins de six ans vivent en des*sous du niveau de pauvreté* (ils étaient 18 % en 1975), expliquait la situation actuelle mieux que tous les discours *moralisateurs de* responsables irresponsables.

S. H.

UNE NOUVELLE DE RAYMOND BOZIER

Le colosse

En Poitou comme ailleurs, il se dresse, le colosse, elle sévit, l'irresponsabilité humaine, dans les campagnes, dans les villes. Combat perdu ? Le poète a, en tout cas, choisi de ne pas se taire.

> *« ... Car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard du néant où l'on ne peut arriver ? »*
>
> Pascal/*Pensées* II, 72

LE paysage est instable, tout autant que le souvenir. Je ne suis sûr de rien sinon de ce qui s'écrit, des mots qui vont au-devant des choses et les heurtent. J'appartiens à ce monde où tout change, où le passé se lit dans le présent, où demain n'est jamais un rêve. J'avance, bras tendus, somnambule aux yeux grands ouverts. Derrière moi, les murs s'effondrent, les routes, les fleuves disparaissent, les ronces couvrent les tombeaux des paysages anciens, les arbres s'effacent sous la morsure ardente des incendies, des nuages de cendres entraînant dans leur sillage des bandes d'oiseaux noirs s'élèvent vers le ciel. D'immenses cités grouillantes de vies et de lumières prolifèrent sous mes pas, la vitesse *imprime son rythme au moindre de mes mouvements*, des torrents d'images et de sons bousculent les formes mêmes du visible, tandis que des animaux dociles glissent par milliers sur les pentes d'abattoirs phénoménaux pour ne plus jamais reparaître...

Je suis celui qui parle du fond de sa tête, du fond de ses yeux, de ce qui le regarde. Je renverse les murs, le ventre plein, la vessie, l'estomac, débordent. Je suis le répondeur automatique de la nuit noire, je transpire. J'ouvre la gueule et les mouches s'envolent, je ferme les yeux et l'ombre s'installe. *Je sais* mon pouvoir sans commune mesure avec mes gestes. Je rêve et rien ne demeure sinon quelques fragments après lesquels je cours encore à la façon d'un chasseur d'éphémère convaincu de sa disparition *prochaine mais ne se lassant pas de sa quête* épuisante *et* sans valeur.

Souvent il arrive que les aurores me surprennent affalé au pied d'un *grand arbre, semblable à un épouvantail tombé de son piquet. C'est à ce* croisement des routes improbables qu'un jour j'ai découvert, parmi tant d'autres choses, le ravage d'un paysage familier. Jamais jusqu'alors je ne m'étais figuré pareille étendue. Les haies qui autrefois partageaient l'espace en centaines de prés et de renfermis* avaient été arrachées par une force obstinée, poussées en tas au milieu des champs et brûlées. On devinait encore, çà et là, dans l'alignement des buissons disparus, des bosses de terre et de racines calcinées ; sous ces grands tumulus, le *cadavre* d'un *monde* ancien *achevait de se consumer sans que personne y* trouve rien à redire. Seuls quelques grands arbres, dispersés dans le lointain, avaient échappé à l'obsession productiviste des hommes.

Je suis resté longtemps à *contempler ces nouveaux territoires cou*verts de plaies et de ratures puis je me suis mis à penser à ces vieilles demeures dont les propriétaires, déçus par l'étroitesse des fenêtres, abattent les murs afin de mieux entrevoir la platitude du monde extérieur et les abords des grandes villes cernées de friches et de bâtiments industriels promis aux entreprises de démolition.

Partout on entend le vacarme des engins destructeurs. Partout on frappe à grands coups de boule, de bulldozer, de marteau piqueur. Partout le feu des chalumeaux ajoute au fracas des tôles et des poutres tombant au sol. Partout l'acier grignote les briques, bouscule les parpaings. *Partout les griffes des pelleteuses râclent la terre. Partout l'air empeste le* fioul et la poussière de ciment. Partout on a pris cette habitude d'effacer, de mettre les choses au propre. Et celui qui revient quelque temps après en arrière découvre que dans ce genre d'effort seul le futur importe comme une gigantesque charogne sans tête, dévorée par les hommes, de toute éternité *suspendue par les pattes dans le vide, la peau rabattue sur* le dos dissimulant d'incroyables métamorphoses et le ventre débordant du peu de temps qu'il reste à vivre.

Jamais le sommeil ne suffit à atténuer la dureté des jours. Le rêve était ainsi fait que j'étais allongé dans l'herbe, incapable du moindre mouvement, la tête appuyée contre le tronc de l'arbre qui portait en son sommet des branches mortes. Je n'entendais ni les oiseaux ni les hommes. Au sud, un brûlis rongeait lentement l'écorce terrestre et développait un vaste désert. A l'ouest des champs de tournesols composaient de grands carrés noirâtres de têtes courbées et de nuques offertes. Une rangée d'arbres s'érigeait vers le levant comme une dérisoire barricade *impuissante à fermer l'horizon. Portée par de grands squelettes métal*liques, une ligne à haute tension fuyait vers le nord...

Je ne savais plus où j'étais et pourquoi j'avais fait tout ce chemin. Ma seule certitude, c'était d'être né quelque part dans cet espace, parmi d'autres, en des temps lointains où les haies servaient encore de masques, les champs de blé d'habits, les arbres de refuges. Il y avait aussi toutes ces orties qui préfiguraient nos colères. Ces oiseaux qui contenaient nos consciences, les mares nos oublis, les poissons bougeant à la surface de *l'eau, et parfois bondissant en l'air, notre avenir. Quelques violettes suffi*saient à nos peines. Les animaux domestiques annonçaient notre présent, les sillages du faisan, du lièvre ou du hérisson dans l'herbe sèche des palis ** couverts de ronces notre passé, les grands champs nos possibilités d'évasion, les prés humides nos dissimulations, la boue notre enlisement, les bandes de corbeaux freux ralliant l'hiver les peupliers en bordure de ruisseau nos désespoirs...

Dans cette lointaine enfance, les forêts ajoutaient à nos peurs, le chant nocturne des crapauds pénétrait nos rêves. *Lors des chaleurs d'été*, le crêtèlement d'une poule après la ponte confortait nos envies. Le beuglement d'une bête la nuit nous ouvrait les yeux. L'agonie du cochon nous transfigurait. La morsure de la hache dans le tronc de l'arbre brisait nos membres. Lorsque la foudre s'abattait autour de nous, ajoutant au déluge ses grondements, nous apprenions à nous taire, et quand le vent gonflait et faisait claquer les voiles blanches sur les fils à linge de l'azur, nous restions calmes, assis sur nos talons, guettant la déchirure...

PLUS tard le rêve s'est animé. *Une multitude de points noirs* assemblés, poursuivant un grand oiseau gris, s'est approchée lentement de l'arbre. Chaque écart de l'oiseau modifiait l'apparence du *tourbillon sans toutefois réussir à provoquer sa dispersion. A* d'autres moments, la multitude encerclait le fuyard qui devait alors déployer de grands efforts pour se dégager.

Lentement, cet étrange ballet aérien, qui composait dans le ciel des figures allongées, rondes ou triangulaires; a fini par se préciser. J'ai reconnu les étourneaux pourchassant une buse. *La colère les rendait fous à* piailler aux arrières du rapace, à épouser chacune de ses virevoltes sans jamais se laisser distancer. Visiblement, ils cherchaient à effrayer leur *adversaire par la puissance du nombre et des cris et la buse subissait* les attaques sans se défendre, fuyant au-devant de cet amas de sons grinçants, de becs et de plumes noires teintées de reflets métalliques et constellées de petites taches blanches ; elle qui d'habitude déchiquetait les étourneaux à coups de griffes acceptait nonchalamment de subir leur loi, de se *laisser pousser hors d'un territoire interdit*.

J'ai suivi d'un œil attentif la querelle des oiseaux, attendant avec curiosité l'instant de la dislocation, mais il n'en a rien été et le combat *s'est déplacé vers l'ouest, où j'ai dû lutter de toute la force de mes yeux* *pour ne pas disparaître. Je me suis accroché désespérément aux derniers* arbres, aux étendues de maïs et de tournesols, au feu qui achevait de consumer les chaumes (l'incendie produisait un épais voile gris et la fumée, en se déployant sous le soleil, colorait les nuages d'un jaune laiteux et brillant), puis, à force de lutter contre l'anéantissement, quelque chose s'est mis à bouger et à prendre de l'ampleur vers un lointain château d'eau : un colosse m'est apparu...



JEAN MINERAUD (d'après Goya...)

IL m'arrive souvent d'avoir des visions, mais celle-là les dépassait toutes par sa brutalité et son invraisemblance. Cette sorte de Léviathan rendu fou furieux par quelques raisons secrètes, totalement dévêtu, enfoncé dans la terre jusqu'aux fesses, brandissait un énorme poing au-devant de son visage et me tournait à moitié le dos. Bien qu'il fût impossible de voir contre qui ou quoi il dirigeait sa colère et ses *menaces*, je ne pus m'empêcher d'*imaginer* qu'un autre être, aussi haut et menaçant, allait soudain paraître et nous entraîner dans un combat sans merci, et que les coups qui s'échangeraient alors dépasseraient la violence du *tonnerre*, qu'ils *s'entendraient* au-delà des collines et des montagnes...

Le colosse fermait l'œil, ce qui lui donnait l'air d'un somnambule enlisé dans la terre de son cauchemar. Une oreille émergeait de l'épaisseur brune de sa chevelure qui flottait très haut dans les nuages et retombait *sur son front. Une barbe abondante dissimulait le profil d'un visage sans* relief. L'espace autour de lui se divisait en trois parties d'égale importance : le ciel et la terre pareillement obscurcis et l'entre-deux (du bas du dos aux omoplates) laissant paraître des éclats d'azur. Derrière lui, dans une flaque de lumière plaquée au sol, il y avait un grand chaos de corps et de bêtes en mouvement. Nul ne cherchait à affronter l'ennemi, tous fuyaient et les hommes constitués en armée autant que les autres.

Bientôt il me parut évident que la perspective du combat entre le colosse aveugle et une puissance qu'aucune pensée ne parviendrait sans doute jamais à rendre visible, avait suffi à précipiter les populations hors des villes, dans la campagne, comme des êtres ivres de peur fuyant devant *une menace terrifiante. Et moi aussi j'aurais aimé fuir, courir* à *perdre* haleine comme tous les inconnus qui parcouraient cette terre sans avenir, mais mes jambes étaient enfoncées si profondément dans le sol que je ne parvenais pas à les en arracher, et, chaque fois que j'essayais d'appeler du secours, les sons qui sortaient de ma gorge n'avaient pas plus d'ampleur que le bourdonnement d'une abeille au-dessus d'une prairie secouée par la tempête. J'avais beau faire, je ne pouvais rien entreprendre pour échapper à cette vision qui déployait son corps dans la plaine à la manière d'une *bobine de film muet projetant sur un écran des images incohérentes*. Je ne comprenais pas non plus pourquoi je devais, *moi*, minuscule être privé de force, capable de mourir d'un instant à l'autre, sans ruse susceptible d'intéresser les hommes, habitant sans destinée embourbé au pied d'un arbre maladif contre lequel le vent s'épuisait et dont la cime ne découvrait rien d'autre que le début de la mort, pourquoi donc je devais être le témoin privilégié de l'apparition d'une telle créature inhumaine et somnambulique.

*Puis des craquelures ont commencé d'affecter le paysage et à modi*fier ma perception des choses, comme dans ces motifs où il suffit de garder les yeux parallèles et de laisser son regard se troubler pour voir apparaître une image en relief. Je me suis vu pareil au colosse. J'étais le double qu'il cherchait à atteindre, celui qu'il voulait détruire. Et j'avais peur, de cette peur qui rend une odeur d'urine et projette ses impuretés au plus profond de l'être. Mon pouvoir était semblable au sien, il me suffisait d'un battement de paupières pour renverser les arbres, d'un geste de la main pour ériger de nouvelles montagnes. Je savais que l'un et l'autre nous pouvions nous anéantir dans un combat insensé, et *j'ignore encore ce que* nous serions devenus si un brusque courant d'air ne m'avait soudain envoyé valdinguer dans d'autres lieux où je suis resté vivant sans être capable du moindre *mouvement*, de cligner les paupières ou de lancer ne fût-ce que le plus petit caillou sur la route qui descendait, par une forêt de chênes rabougris, vers une ville lointaine qu'une pancarte désignait du nom de Poitiers.

* Petits enclos.

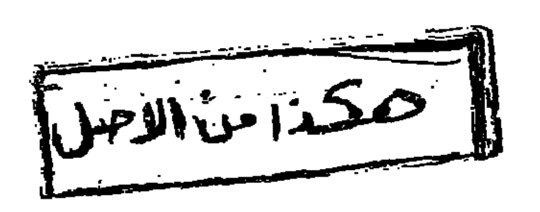
** Petites haies naturelles.

Le prix d'une angoisse

Créé en 1972, le Concours mondial de la nouvelle, organisé par Radio France Internationale (RFI) et l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), a reçu, pour son édition 1996, plus de 5 700 textes inédits venus de 91 pays.

Parmi les prix attribués figure depuis plusieurs années celui du *Monde diplomatique*, qui peut ne pas être décerné si aucune œuvre ne répond à la fois aux critères de qualité et de longueur exigés. C'est Jacques Decornoy qui représentait notre journal au sein du jury. Ont été primés, en 1991, le Zaïrois Yoka Lye Mubada, pour sa nouvelle *Chant du Cygne* ; en 1993, le Togolais Josué Kossi Efoui, pour *Les Coupons de Magali* ; en 1994, l'Algérien Salim Bachi, auteur de *Le vent brûle* (*Cf.* respectivement *Le Monde diplomatique* de janvier 1992, décembre 1993 et janvier 1995).

Cette année, le prix revient à Raymond Bozier. Ce Poitevin, né en 1953, fils d'ouvrier agricole et conseiller d'éducation en milieu maritime, est hanté par l'irresponsabilité des humains face à la nature et dans leur mode d'organisation sociale. Auteur de textes en prose et de nombreux poèmes publiés dans des revues françaises et étrangères (un recueil doit paraître chez Flammarion en 1998), il achève la rédaction d'un triptyque intitulé *Paysages avant l'oubli*, trois romans édités chez Calmann-Lévy et dont le premier (août 1997), *Le Hameau*, reprendra le texte primé par *Le Monde diplomatique*. Après quoi, cette méditation angoissée se poursuivra à propos de la ville et, enfin, des virtualités du monde de demain.







LE MARIAGE ÉQUIVOQUE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES

La Corée du Sud au miroir de son cinéma

Des années de plomb – trente ans de régime militaire – à l'ouverture des années 90, l'évolution du cinéma coréen suit fidèlement l'histoire de son pays. Avec deux familles d'auteurs : la « nouvelle vague » néoréaliste, soucieuse de dévoiler les injustices de la société, et la génération postmoderniste qui s'apprête à relever un double défi culturel et économique : refléter les désillusions d'une génération et se tailler une place sur le marché international.

Par GÖNUL DÖNMEZ-COLIN *

AU milieu des années 60, la Corée connut une période d'industrialisation rapide basée sur une politique de salaires bas et de suppression d'emplois. A cette époque, Jeon Tae-il, un jeune ouvrier d'une usine textile, s'immola par le feu, brûlant avec lui le livre du droit du travail, pour protester contre l'absence d'une telle législation dans son pays. Ce suicide a été à l'origine de l'essor du mouvement ouvrier et a forcé les intellectuels à réfléchir sur la valeur de la vie. Ce sujet avait été négligé en faveur d'un « intérêt supérieur », surtout pendant le plan économique quinquennal du gouvernement militaire de Park Chong-hui, décidé à faire de la Corée du Sud un pays capitaliste à l'instar des pays occidentaux industrialisés.

Park Kwang-Su est considéré comme le chef de file du nouveau mouvement cinématographique des années 80, souvent qualifié de « nouvelle vague ». Son nouveau film, *L'Etincelle*, s'inspire des mouvements ouvriers des années 60 tels qu'ils sont vus par un intellectuel militant du milieu des années 70. Pendant la période des « mesures d'urgence », ce militant, personnage inspiré de la vie de trois dissidents coréens, fuit la police et cherche un livre sur la vie de Jeon Tae-il. Son amie, ouvrière, a été arrêtée parce qu'elle essayait de fonder un syndicat. En effet, pendant l'« âge des ténèbres » de la Constitution Yusin (1) instaurée par Park Chong-hui, les syndicats, les universités et les médias étaient surveillés par la CIA coréenne. Les manifestations étudiantes anti-Yusin, également inspirées par le combat de Jeon Tae-il, se voyaient, comme toute autre forme d'opposition ou de dissidence, sévèrement punies.

Du combat contre la censure...

TROIS périodes rythment cette œuvre éloquente et remarquablement belle. Le combat mené par le personnage principal pour échapper à l'arrestation et poursuivre ses activités politiques clandestines est filmé en couleur. En montage parallèle, et en noir et blanc, l'histoire de Jeon Tae-il défile au fur et à mesure qu'elle prend forme dans son esprit. La première et la dernière prise du film sont consacrées au présent, le spectacteur étant ainsi averti que ces événements n'appartiennent pas uniquement au passé.

« Je vise un public de jeunes Coréens pour leur rappeler les maux engendrés par l'industrialisation, affirme Park Kwang-su. *Le matérialisme de la société coréenne va de pair avec la négligence des valeurs spirituelles. Les bouleversements survenus dans l'ex-URSS et les pays de l'Est ont profondément ébranlé notre société. Beaucoup ont oublié que des dissidents existaient, et qu'ils se sont battus pour la démocratie et les droits de l'homme. Même si nous vivons dans un système plus libéral, il n'en demeure pas moins que le gouvernement civil demeure très répressif. La principale restriction concerne une législation du travail qui remonte au temps du gouvernement militaire et qui interdit les organisations pluralistes. »*

La génération de Park Kwang-su a grandi dans l'après-guerre ; développement, industrialisation rapide, le pays s'urbanisait massivement, tandis qu'émergeaient de nouvelles valeurs morales. Etudiante pendant les années 70, cette génération fut au centre des mouvements politiques qui secouèrent la décennie, vécut les colères ouvrières, les arrestations, la torture et le massacre de Kwangju en 1980. Lorsque Park participa à la fondation du Seoul Film Collective, en 1982, le cinéma indépendant coréen naissant se destinait à réaliser des films engagés dans le sillage de la philosophie du Minjung (2). Certains des meilleurs réalisateurs coréens contemporains appartiennent à cette génération.

La censure s'est assouplie après les Jeux olympiques de Séoul et la Constitution de 1988, adoptée par le gouvernement du président No T'aeu. Ce dernier établit le droit à la liberté artistique et amenda la loi sur le cinéma, écartant ainsi toutes les agences gouvernementales des comités de censure. Les jeunes réalisateurs en profitèrent pour interpeller et expliquer la société, notamment la classe ouvrière. Exclue du cinéma contrôlé par l'Etat, cette classe, cantonnée à la marge d'une société riche, fut le sujet de prédilection de Park Kwang-su dès son premier film, *Chi'lsu et Mansu* (1988). *La République noire* (1990), son deuxième film, a attiré l'attention sur le massacre de Kwangju. Le troisième, *L'Île étoilée* (1994), décrit remarquablement les obstacles à la réunification coréenne, à travers l'histoire de gens ordinaires vivant dans une île isolée, écartelée, en 1950, entre les communistes et les républicains (3).

Jang Sun-woo, autre figure importante de la « nouvelle vague », fut un dramaturge activiste et un dirigeant du mouvement Minjung avant de devenir réalisateur. Le massacre de Kwangju lui fit prendre conscience de l'utilité du cinéma, puissant moyen au service de la réforme et de l'explication de la société. Son film le plus récent, *Un pétale*, porte ce même massacre à l'écran pour réaliser « un exorcisme chamaniste » (4). Le réalisateur déclare avoir un but cathartique : il voudrait soulager les blessures psychologiques endurées par les habitants de Kwangju depuis 1980.

Les régimes oppressifs, militaires ou civils, l'agitation d'une société en transition, les manifestations, la solidarité entre les étudiants et les travailleurs, la politisation des masses appartiennent désormais au passé. L'effondrement des régimes communistes a affaibli les mouvements politiques de gauche qui se trouvaient au cœur du cinéma aux débuts de Park Kwang-su et de Jang Sun-woo. Alors que depuis 1993 un gouvernement civil est établi, l'économie connaît une croissance rapide, surtout dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique, qui ont acquis une importance mondiale. Le nouveau mot d'ordre est celui du postmodernisme. L'un des livres les plus populaires de ces dernières années s'intitule : *A trente ans la fête est finie*. L'auteur, Choi Young-mee, un militant devenu poète, affirme qu'avec la mort du poète révérend Kim Nam-ju (en 1994), celle, prochaine, du chef de l'Eglise de la réunification, le révérend Moon, et surtout celle du président de la Corée du Nord Kim Il-sung, une page de l'histoire coréenne se tourne (5).

Au premier Festival international du film de Pusan (6), parallèlement à *L'Etincelle* et à *Un pétale*, des films de la jeune génération ont été projetés. En quête de schémas d'action mieux adaptés à la nouvelle donne socioculturelle, les nouveaux réalisateurs s'essaient à de nouvelles expériences, de nouveaux sujets et de nouveaux genres. *Jungle Story*, de Kim Hong-jun, traite par exemple de la musique rock coréenne, présente au cœur de l'explosion culturelle des années 90. *Branches brisées*, de Park Joe-ho, examine les problèmes engendrés par l'effondrement de la famille et met à l'ordre du jour la question de l'homosexualité. *Un toit brûlant* (1995), de Lee Min-yong, comédie noire sur la violence domestique, met l'accent sur une vie de femme ordinaire vivant dans un HLM. *Le jour où un cochon est tombé dans un puits*, de Hong Sang-soo, explore la vie quotidienne d'une génération désillusionnée – le puits dans lequel le cochon se noie est une métaphore de Séoul en 1996.

La relation entretenue par ces réalisateurs avec leur époque est loin d'être conflictuelle, ce qui les distingue fondamentalement de ceux de la « nouvelle vague ». La tendance actuelle ne déborde pas les limites conventionnelles. Le cinéma réaliste tend lui aussi à s'effacer, les nouveaux réalisateurs étant écartelés entre la « nouvelle vague » des années 80 et la culture de la société de consommation. Jeunes, ils ont peut-être connu la tourmente sociale de ces années 80, mais ils travaillent maintenant dans le contexte culturel du postmodernisme. Leurs spectateurs appartiennent à la génération McDonald's branchée Hollywood.



« L'ÉTINCELLE », FILM DE PARK KWANG-SU

... à la lutte pour la rentabilité

DEPUIS 1987, le marché cinématographique coréen est dominé par les géants américains de la production tels que United International Pictures (UIP) (les films importés constituent 80 % du marché). Les groupes tels que Daewoo, Samsung ou Hyundai, pour ne citer qu'eux, s'intéressent depuis peu à l'industrie cinématographique. Ils voudraient développer le marché de la vidéo, importer des films étrangers, produire des films locaux et étendre le réseau de distribution. Plusieurs facteurs ont déterminé l'entrée en lice de ces grandes entreprises : l'appui du gouvernement, les changements radicaux intervenus dans le domaine des médias, le foisonnement des satellites, l'ouverture du marché et le besoin d'un important apport de capitaux. Cette participation pourrait bien modifier l'industrie cinématographique coréenne pour la rendre plus compétitive, mais laisse craindre qu'elle ne devienne un simple agent des géants américains.

L'Etincelle, de Park Kwang-su, a été réalisé grâce aux donations de presque huit mille personnes appartenant à différentes catégories sociales, et qui ont répondu à la campagne menée par la Société commémorative de Jeon Tae-il ; paradoxalement, le coproducteur n'était autre qu'un de ces puissants groupes coréens qui ont contribué à l'industrialisation rapide du pays. Ce même groupe a récemment investi dans un autre film politique, *Un pétale*.

Néanmoins, mis à part les deux films dont nous venons de parler, le capital s'intéresse davantage aux comédies romantiques légères dans lesquelles jouent de grandes stars garantissant le box office. La question fondamentale est de savoir comment intéresser les groupes attirés par le gain aux productions coréennes de qualité mais à la rentabilité plus incertaine – dans le but, certes lointain, de trouver une niche dans le marché international... (7).

* Journaliste.

(1) Le 17 octobre 1972, Pak Chong-hui a instauré la Constitution Yusin (la rénovation). Il a déclaré la fin de l'état d'urgence, a annulé tous les droits démocratiques et suspendu les libertés civiles.

(2) En référence aux masses opprimées. A l'origine, ce concept fut utilisé sous l'occupation japonaise, mais son usage a été rendu populaire pendant les années 80. Pour en savoir plus sur le mouvement Minjung dans le cinéma, consulter « Korean Cinema and the New Realism : Text and Context », d'Isold Standish, *in Colonialism and Nationalism in Asian Cinema*, aux éditions Wimal Dissanayake, Indiana University Press, 1994, pp. 65-89.

(3) Sorti en France en 1994. Voir « Destination inconnue », de Jean-Michel Frodon, *Le Monde*, 15 décembre 1994.

(4) Philippe Pons, « Le film sur le massacre de Kwangju replonge la Corée dans ses années de plomb », *Le Monde*, 7 décembre 1995.

(5) Yi Hyo-in, Lee Jung-ha (sous la direction de), *Korean New Wave : Retrospectives from 1980 to 1995*, Pusan International Film, Pusan.

(6) Le Festival de Pusan s'est tenu du 13 au 21 septembre 1996.

(7) Lire aussi : *Le Cinéma coréen*, sous la direction d'Adriano Apra, coll. « Cinéma pluriel », éditions du Centre Georges-Pompidou, Paris, 1993. Antoine Coppola, *le cinéma sud-coréen du confucianisme à l'avant-garde*, L'Harmattan, Paris 1996.

DANS LES REVUES

□ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Poursuivant son étude des « nouvelles formes de domination dans le travail », la dernière livraison, très riche, publie un journal de grève rédigé lors du mouvement de novembre-décembre 1995. Egalement au sommaire, l'emploi féminin à l'ombre du chômage, la précarité dans l'enseignement supérieur, la généralisation de l'insécurité salariale en Amérique, etc. Le supplément « Liber » traite du marketing littéraire et du « journalisme français entre précarité et concurrence ». **(N° 115, décembre, trimestriel, 69 F. – Editions du Seuil, 27, rue Jacob, 75006 Paris.)**

□ **REVUE FRANÇAISE DE FINANCES PUBLIQUES.** La protection de l'intérêt public et les contrôles exercés, en particulier sur les sociétés d'économie mixte locales et les associations, par les chambres régionales des comptes. **(N° 56, 4e trimestre, trimestriel, 215 F. – 14, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.)**

□ **PÔLES.** Un dossier sur la mondialisation et ses dimensions culturelles, économiques et financières. Egalement des contributions sur l'enfance exploitée. **(N° 3, octobre-décembre, trimestriel, 100 F. – 72, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.)**

□ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** Préfacé par un article du ministre des affaires étrangères de Bonn, M. Klaus Kinkel, un dossier aussi riche que « politiquement correct » sur la politique étrangère de l'Allemagne : Union européenne, rapports avec la France, les Etats-Unis et la Russie, Europe centrale... **(N° 3, automne, trimestriel, 110 F. – IFRI, 27, rue de la Procession, 75740 Paris Cedex 15.)**

□ **ÉTUDES INTERNATIONALES.** Un article sur l'Afrique du Sud, l'Union européenne et la convention de Lomé, et une analyse du cadre juridique des politiques culturelles dans l'Europe communautaire. **(N° 4, décembre, trimestriel ; abonnement un an : 70 dollars canadiens. – Institut québécois des hautes études internationales, université Laval, Québec, Qué. G1K 7P4, Canada.)**

□ **EXTRA !** Comment les médias américains ont rendu compte de l'élimination de l'aide fédérale aux pauvres ; les partis pris du journalisme économique ; un nouvel empire de presse : celui de M. Conrad Black. **(Vol. 9, n° 6, novembre-décembre, bimestriel, 3,50 dollars. – PO Box 170, Congers, NY 10920-9930, Etats-Unis.)**

□ **LA *REVUE NOUVELLE*.** Sous le titre « Les religions en vadrouille », un dossier sur les sectes. A lire aussi : « Wallonie-Bruxelles, l'avenir se construit », par Simon Grenzmann. **(N° 11, novembre, mensuel, 340 FB. – Boulevard Général-Jacques, 126, 1050 Bruxelles.)**

□ **NEW FROM WITHIN.** La revue du Centre d'information alternative propose un dossier sur le thème : « La Résistance palestinienne n'est pas terminée ». Et la reproduction d'un article du leader travailliste Ehud Barak intitulé « Nous avons le droit de nous implanter sur l'ensemble de la terre d'Israël »... **(Vol. XII, n° 10, novembre 1996, mensuel ; abonnement un an : 60 dollars. – POB 31417 Jérusalem.)**

□ **CEMOTI.** « Arabes et Iraniens », un dossier sur les rapports entre ces peuples liés par la religion et séparés par le poids de nombreuses guerres. **(N° 22, juillet, semestriel, 90 F. – 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.)**

□ **ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS.** « Algérie, aux marges du religieux ». On lira en particulier l'article de Gilbert Grandguillaume, « La confrontation des langues ». **(Vol. 20, n° 2, trois numéros par an, 135 F. – Département d'anthropologie, pavillon Charles-De Koninck, université Laval, Québec, Canada G1K 7P4.)**

□ **AFRIQUE CONTEMPORAINE.** Un bilan de la dévaluation du franc CFA et une étude sur la transition économique en Afrique du Sud : le cas des transports maritimes. **(N° 179, juillet-septembre, trimestriel, 72 F. – La Documentation française, Paris.)**

□ **VOLCANS.** Quelques articles sur les zapatistes (« Deux zapatistes à Paris », « Marcos à la Bastille », « Petit guide du routard zapatiste »), un reportage sur La Havane et des textes sur le Nicaragua. **(N° 24, novembre-décembre, bimestriel, 25 F. – 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris.)**

□ **DÉFIS SUD.** La faim dans le monde et le sommet de Rome : face à l'implacable logique de la mondialisation et du libéralisme, quelles perpectives de changement ? **(N° 25, novembre, trimestriel, 25 F. – Rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles.)**

□ **COURRIER DE LA PLANÈTE.** Une livraison consacrée aux entreprises transnationales « entre profit et citoyenneté », avec notamment un chapitre qui s'interroge sur leur possibilité d'afficher une image ne correspondant pas à leurs pratiques. **(N° 37, novembre-décembre, bimestriel, 40 F. – 3191, route de Mende, 34033 Montpellier Cedex 1.)**

□ ***ÉCOLOGIE ET POLITIQUE.*** Un dossier sur le productivisme agricole qui a mené à la vache folle. Egalement une étude sur une nouvelle étape de la démocratie locale, vers plus de transparence et plus de sentiment du « territoire républicain ». **(N° 18-19, hiver, quadrimestriel, 100 F. – Ecopresse, 9, *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.)**

□ ***REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES.*** Politiques sociales et territoires. **(Numéro hors-série, novembre, 95 F. – Ministère du travail et des affaires sociales, 7, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon, 75007 Paris Cedex 15.)**

□ ***COMBAT FACE AU SIDA.*** Un dossier sur la mutation du PCF à l'épreuve du sida. **(N° 6, octobre, trimestriel, 25 F. – 27, rue Rousselet, 75007 Paris.)**

□ **TUMULTES.** Une réflexion dense sur l'apolitisme. **(N° 8, septembre, semestriel, 110 F. – L'Harmattan, Paris.)**

□ **CAHIERS D'HISTOIRE.** Cette revue change de formule et annonce, en ouverture : « Le lien organique avec le PCF n'existe plus ». Un grand dossier est consacré aux « changements de sociétés », avec, entre autres, des articles de Guy Bois (« Mutation de l'an mil et changement social ») et Claude Mazauric (« A propos du champ conceptuel du mot transition »). **(N° 64, décembre, trimestriel, 110 F. – 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)**

□ **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX.** *Le sport, jeu et enjeu de société :* financement, médiatisation, éthique. **(N° 777, 13 décembre, bimensuel, 45 F. – La Documentation française, Paris.)**

□ **SCIENCES HUMAINES.** Un passionnant numéro sur l'identité et les identités – l'individu, le groupe et la société. **(N° 15, hors-série, décembre-janvier, 38 F. – 38, rue Rantheaume, BP 256, 89004 Auxerre Cedex.)**

□ **LA REVUE H.** Cette revue de réflexion et de débats homosexuelle revient sur l'histoire du FHAR, à travers un texte de Françoise d'Eaubonne. **(N° 2, automne, trimestriel, 60 F. – Chez Miles, 90, rue de Maubeuge, 75010 Paris.)**

□ **FUTURIBLES.** Un dossier sur « réel-virtuel » avec des articles d'Hugues de Jouvenel, Chantal Lebrun, Michel Elie et Pierre Bannaure. A lire également : « Une brève histoire d'Internet », de Charles de Granrut. **(N° 214, mensuel, novembre, 70 F. – 55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07.)**

□ **PRÉTENTAINE.** Un remarquable numéro consacré aux « esthétiques », avec des articles de Jean-Marie Brohm, Gilles Deleuze, Michel Freitag, Jean Baudrillard, et des entretiens avec Paul Ricœur et Michel Henry. A lire également un long article d'Ignacio Ramonet, « Un monde sans cap ». **(N° 6, décembre, trimestriel, 110 F. – Université Paul-Valéry, route de Mende, BP 5043, 34032 Montpellier Cedex 1.)**

□ **LE COURRIER DE L'UNESCO.** Une livraison sur « la poursuite de l'éphémère » dans les différentes formes d'art et d'activité : des cérémonies traditionnelles au happening, des peintures corporelles à la réalité virtuelle. **(Décembre, mensuel, 22 F. – 31, rue François-Bonvin, 75732 Paris Cedex 15.)**

MÉDAILLES FLAMANDES, MÉDAILLES WALLONNES

Même le sport ne rassemble plus les Belges

SOUS le coup des « affaires » Dutroux et Cools, la Belgique va-t-elle se déchirer ? Après la puissante « marche blanche » du 20 octobre 1996, l'opinion reste mobilisée pour exiger la vérité et, au-delà, la réforme de l'Etat, de sa justice et de sa police. Cette quête obstinée risque toutefois de dégénérer en une chasse à l'homme, à laquelle le vice-premier ministre socialiste, M. Elio Di Rupo, vient d'échapper. Au positif comme au négatif, se traduit ainsi la terrible crise d'identité d'un pays et d'un peuple. Même le sport, hier symbole de « belgitude », ne rassemble plus Flamands et Wallons...

Par SERGE GOVAERT *

Dans les compétitions internationales, il est des sportifs qui témoignent d'un *sens certain du symbole. Les poings gantés* de noir de Tommie Smith et de John Carlos *sur le podium du 200 mètres*, à Mexico, en 1968, sont un modèle du genre. Pour les sportifs belges, à deux reprises, le hasard a bien fait les choses. C'est le cœur rasséréné que des milliers de téléspectateurs belges purent suivre, le 21 juillet 1969, les exploits du premier homme à poser le pied sur la Lune : quelques heures auparavant, Eddy Merckx avait mis fin à une attente de trente ans en gagnant le Tour de France – le dernier Belge à remporter l'épreuve était Sylvère Maes, en 1939. Plus récemment, le 21 juillet 1996, Frederik Deburghgraeve enlevait, aux Jeux olympiques d'Atlanta, la finale du 100 mètres brasse, battant le record mondial. Or, le 21 juillet, c'est la fête nationale belge : ce jour-là, en 1831, le premier roi des Belges, Léopold Ier, prêta serment de fidélité à la Constitution du jeune Etat.

A leur retour, les sportifs d'Atlanta se sont vu offrir une réception enthousiaste à l'aéroport. Les médaillés ont été accueillis par le roi Albert II au palais de Laeken. En son temps, Eddy Merckx avait eu droit à un trajet en limousine découverte à travers Bruxelles et à un entretien avec le roi Baudouin. Que dire des Diables rouges, quatrièmes au championnat du monde de football à Mexico en 1986, accueillis par une foule que l'annonce de leur accession aux demi-finales de la compétition avait fait descendre dans les rues ? Concerts de klaxon, déploiements de drapeaux, va-et-vient de voitures bondées de supporters hurlant leur joie avaient donné aux grandes villes belges, l'espace d'une nuit d'été, un air d'Italie. *« La dernière émotion belge avec la mort du roi Baudouin »*, selon le sociologue bruxellois Claude Javeau (1).

Ce patriotisme sportif surprend : le pays n'est-il pas au bord de l'éclatement ? Y aurait-il divorce entre une élite politique prompte à dresser les uns contre les autres francophones et flamands et une Belgique profonde attachée aux *manifestations* d'unité nationale ?

Comme la monarchie, instrument fédérateur mais aussi levier de pouvoir, le sport belge *ne mérite sans doute pas* cet excès d'honneur. Tant que les vainqueurs se *contentent de laisser rouler sur* eux les notes de la Brabançonne (l'hymne national), pas de risque d'indignité : rien ne distingue apparemment un sportif wallon ou bruxellois d'un sportif flamand. *Mais* quand les langues se délient...

Sur les six médailles conquises par les Belges à Atlanta, quatre l'ont été par des judokas, dont une d'or. Tous représentaient la Belgique au travers le Comité olympique et interfédéral belge (COIB). Mais ces athlètes appartiennent en fait à deux fédérations nationales distinctes, l'une flamande, l'autre francophone. En février 1996, le judoka wallon Christelle Deliège assignait en justice l'Union européenne de judo et les fédérations nationales (flamande et francophone) pour obtenir sa sélection aux tournois préolympiques. En mai, Nicole Flagothier contestait devant le tribunal de première instance de Bruxelles la sélection aux Jeux d'Atlanta, dans sa catégorie de poids, du judoka flamand Heidi Goossens. Dans chaque cas, la querelle de procédure dissimulait un malaise bien belge : Heidi Goossens n'aurait été préférée à Christelle Deliège et à Nicole Flagothier que pour des motifs *« linguistiques et financiers* (2)*»* .

Le dossier de Christelle Deliège a pris le chemin de la Cour européenne de justice ; quant à Nicole Flagothier, elle a obtenu – décision sans précédent dans le sport belge – la désignation d'un administrateur judiciaire auprès de la Ligue de judo. Si ses conclusions n'ont pas modifié la décision prise, elles ont montré que l'entraîneur olympique et directeur technique de la Ligue flamande, M. Jean-Marie De Decker, pesait d'un poids considérable au sein de cette fédération (formellement) unitaire.

Il existe toujours, en Belgique, des fédérations sportives nationales. Mais la plupart ne sont guère plus que des coquilles à peu près vides. Une des premières étapes de la fédéralisation du pays fut, au début des années 70, ce que l'on appelé la « communautarisation » (3). Flamands et francophones devenaient maîtres chez eux, réglementairement et budgétairement. D'où le vote par les parlementaires flamands, en 1977, de *dispositions législatives interdisant* de subventionner d'autres fédérations *sportives que* les associations exclusivement flamandes. Du coup, la grande majorité des fédérations nationales se sont divisées en ailes linguistiques autonomes. Seules quelques-unes s'y refusèrent, dont la toute-puissante Union royale belge des sociétés de *football association* (URBSFA), qui préféra renoncer à ses subventions. De même, le *comité olympique* resta unitaire, d'autant qu'il *devait représenter* le pays au sein du Comité *olympique international*. Un *modus vivendi* fut imaginé pour le soutenir : les pouvoirs publics flamands et francophones s'engageaient à l'aider de concert, sans obligation de partage.

Encore fallait-il que le COIB eût des interlocuteurs nationaux, notamment pour la préparation des joutes olympiques : à peine scindées, les fédérations sportives constituèrent chacune une structure « belge » pour maintenir le contact avec les officiels olympiques belges et avec les organisateurs de compétitions internationales. C'est donc la Ligue belge de judo qui, sur sept judokas, a présenté à la sélection du COIB pour *Atlanta cinq Flamands – en fait six*, car Harry Van Barneveld, citoyen de la ville wallonne de Marche-en-Famenne, est sociétaire du club de judo de Ronse, en Flandre... Marisabelle Lomba, la seule Wallonne du lot, n'a d'ailleurs pas mâché ses mots : *« Les Flamands veulent écraser la Wallonie. Il n'y a pas qu'en judo. Beaucoup de fédérations flamandes veulent couper le contact Flamands-Wallons et que deux pays soient représentés dans les compétitions* (4). *»* De fait, sur soixante-deux athlètes sélectionnés pour Atlanta, une douzaine étaient francophones.

« Il n'y avait pas d'équipe belge à Atlanta, sauf la délégation du COIB, ironisait un hebdomadaire flamand, *et ses interventions n'ont pas toujours témoigné d'une grande cohésion* (5). *»* Le comité est tiraillé de l'intérieur. Les six médailles d'Atlanta n'ont pas apaisé les rancœurs contre le Bruxellois Adrien Vanden Eede, président depuis 1993. Principal contestataire, le chef flamand de la délégation belge à Atlanta, M. Jan Peeters, qui s'empresse de préciser que son opposition n'a pas de *« motifs communautaires »*, tout en craignant qu'*« Adrien ne joue cette carte* (6). *»*

M. Jan Peeters a menacé de quitter le conseil d'administration du COIB si M. Vanden Eede était réélu à sa présidence en décembre 1996. Le conflit linguistique apparaît, en creux, dans le communiqué adopté par le conseil d'administration, en août dernier, en l'absence de M. Jan Peeters et de M. Jacques Rogge, prédécesseur (flamand) de M. Vanden Eede : *« Le COIB,* martèle ce communiqué, *constitue le sport belge et entend le rester. »* Y en aurait-il pour mettre cette vocation en doute ? Le quotidien *La Wallonie* ne s'embarrassait pas de nuances en titrant dans son édition du 17 août 1996 : *« Le président du COIB est poussé vers la porte pour les Flamands. »*

Combien d'équipes « nationales » ?

CONTRAIREMENT à la fédération de football, le COIB bénéfice encore – jusqu'ici – de subventions publiques. Difficile de faire l'impasse, dans ce contexte, sur les tensions politiques. Les escarmouches préolympiques n'ont pas manqué. Alors ministre francophone des sports, M. Jean-Pierre Grafé, a proposé de revoir le système de cofinancement, qui aboutit, selon lui, à faire payer à des francophones les déplacements des sélectionnés flamands, nettement plus nombreux. Le même ministre jugeait – *« avec une mauvaise foi certaine »*, soulignait un journal (7) – que les sponsors du COIB sont très largement *flamands*. De l'autre côté de la frontière linguistique, les nationalistes radicaux du Vlaams Blok *s'indignaient* : est-il exact, interrogeait le 2 avril 1996 le député Luk Van Nieuwenhuysen, que le COIB a refusé une proposition de faire porter aux sélectionnés olympiques flamands un logo aux couleurs de la Flandre, en échange d'une intervention financière plus substantielle du gouvernement flamand ?

Le football n'est pas plus épargné que l'olympisme par les tensions sociales et politiques. A M. Paul Van Himst, ancien footballeur international lui-même (et Bruxellois), a succédé en avril 1996, après de nombreux revers des Diables, un sélectionneur national flamand, M. Wilfried Van Moer. Sous M. Van Himst et ses prédécesseurs, l'équipe nationale était déjà nettement plus flamande que francophone. Avec M. Van Moer, rien ne change, sauf les commentaires désabusés de certains journalistes francophones. M. Van Moer, soulignent-ils, *« a refusé dans un premier temps de s'exprimer en français devant les caméras de télévision* (8) *»*. Pourquoi l'avoir préféré à M. Robert Waseige, aujourd'hui entraîneur du Sporting de Lisbonne, qui officiait à l'époque au Standard de Liège, *et dont* le seul tort est d'être Wallon ?

La situation est évidemment complexe, puisque des joueurs flamands évoluent dans des équipes wallonnes et vice-versa. Si fière de son indépendance, l'Union belge de football connaît une crise larvée depuis plusieurs années. Association sans but lucratif, elle est une véritable puissance économique : elle compte près d'un demi-million d'affiliés (sur dix millions de Belges), répartis dans plus de deux mille clubs, et brasse un budget d'environ un demi-milliard de francs belges (85 millions de francs français). L'URBSFA a le monopole du *championnat national de football, toutes* divisions confondues, et s'est même lancée en 1992 dans l'organisation d'une compétition de football en salle.

Jalouse de son autorité, l'Union a été secouée une première fois par le drame du Heysel, le 29 mai 1985. Son secrétaire général d'alors, M. Albert Roosens, fut traîné devant les tribunaux. Les résultats *médiocres des Diables rouges depuis* leur succès à Mexico en 1986 ont alimenté les *critiques – mais pas nécessairement* l'autocritique. L'explosion du coût des retransmissions télévisées a suscité des appétits. L'arrêt Bosman de la Cour européenne de justice du 15 décembre 1995 – enjoignant aux clubs de respecter la liberté de circulation des footballeurs professionnels – a heurté de front les intérêts des clubs affiliés à l'Union, habitués à monnayer chèrement les transferts de joueurs.

Résultat : près de la moitié des Diables rouges qui ont vaincu (sans *grand panache) l'équipe de Saint-Marin* début octobre 1996 jouent à l'étranger, et leur club (belge) d'origine a très souvent fait les frais de leur départ. Les finances des clubs et de l'URBSFA s'en trouveront mises à mal. L'Union pourra-t-elle persister à refuser les subsides publics ? Si elle les accepte, ne devra-t-elle pas passer sous les fourches Caudines de la « communautarisation », c'est-à-dire se diviser en ailes linguistiques ? Ne serait-ce pas l'occasion pour les clubs flamands de larguer le « boulet » du football wallon ? Toutes divisions (supérieures) confondues, la seule province d'Anvers compte actuellement près du double des clubs répertoriés à ce niveau dans l'ensemble des provinces wallonnes (9).

Paradoxalement, dans cette Wallonie si prompte à accuser ses voisins flamands de séparatisme, les journaux populaires mettent en exergue les résultats du *« football wallon »* – il y a plusieurs années qu'un club wallon n'a plus remporté de titre national... Même chose en basket-ball, où le titre de champion de Belgique des « Spirous » de Charleroi (10) a inspiré aux journaux francophones des papiers nostalgiques sur le Standard de Liège, dernier club wallon à avoir accompli cet exploit... dix-neuf ans auparavant (11).

Le cyclisme a longtemps été, lui aussi, source d'engouement pour les Belges. Même les francophones vibraient aux victoires des Flamands Rik Van Steenbergen et Rik Van Looy, plusieurs fois champions du monde. Eddy Merckx présentait, lui, l'immense avantage d'être Bruxellois et bilingue... Les coureurs wallons restent peu nombreux dans les pelotons, à l'heure où le cyclisme belge est en perte de vitesse. Face à un Pino Cerami, vainqueur de la Flèche wallonne en 1960, d'autant plus « belge » qu'il était d'origine italienne, ou à un Ferdinand Bracke, recordman de l'heure en 1967, la liste des champions flamands est *impressionnante*.

Le prestige de la petite reine est sans doute resté intact, puisque le gouvernement flamand a décidé en janvier 1994 de soutenir financièrement une équipe de cyclistes professionnels flamands baptisée Vlaanderen 2002 (Flandre 2002). Officiellement, l'objectif était de lutter contre le chômage qui menace les jeunes coureurs. Symboliquement, le nom de l'équipe ne pouvait être plus parlant. Si bien peu de Belges savent ce que célèbre le 21 juillet, la plupart des Flamands connaissent la signification de « leur » fête nationale, qui a lieu dix jours plus tôt : c'est le 11 juillet 1302 que la noblesse française fut défaite près de Courtrai, en Flandre, par une coalition de villes flamandes (12). Vlaanderen 2002, *c'est le nom d'un projet politique médiatisé* du gouvernement flamand, dont la date-butoir renvoie évidemment à la victoire de 1302, la bataille des Eperons d'or. La création d'une équipe de cyclisme flamande s'y inscrit, tout comme l'initiative de récompenser, le 11 juillet, le coureur flamand le mieux classé au Tour de France.

Ricanements francophones : lors de la première remise du trophée (des Eperons d'or, bien entendu), le 11 juillet dernier, ce coureur – Johan Museeuw, actuel *champion du monde – était relégué bien* loin dans la seconde moitié du classement. *Mais* le *ministre* flamand *des* sports, M. Luc Martens, ne *s'était* pas déplacé à *Gap* dans ce seul but : une campagne de *lobbying* auprès des organisateurs du Tour de France devait, par ailleurs, amener ceux-ci à prévoir le départ de la Grande Boucle dans une ville flamande en... 2002.

Le jour viendra-t-il où, en lieu et place de *La Brabançonne*, on entendra résonner le *Vlaamse Leeuw* (l'hymne national flamand) après la victoire d'un sportif du nord du pays ? Pourrait-il y avoir deux (ou *trois*) *équipes de football* « nationales » en Belgique, comme c'est le cas au *Royaume-Uni* ? *Lesquelles, et que* faire des Bruxellois et des Belges d'expression *allemande* ?

Ces scénarios paraissent encore fort lointains. Mais il n'est pas sûr que le sport, celui de haut niveau, puisse continuer à rassembler les Belges dans une même communion. Il est vrai que, comme souvent, les éléments centrifuges gagnent en vigueur en temps de crise ; or, la crise du sport professionnel est générale. Rien ne ferait sans doute plus de bien à l'identité meurtrie des Belges qu'une grande performance des Diables rouges – ou que l'émergence d'un nouvel Eddy Merckx.

* *Administrateur du Centre de recherche et d'information sociopolitique (Crisp), Bruxelles.*

(1) *Avancées*, Bruxelles, octobre 1996.

(2) *Le Soir*, Bruxelles, 10 mai 1996.

(3) Lire Florence Beaugé, « La Belgique en ses habits fédéraux », *Le Monde diplomatique*, février 1994.

(4) *Télé-Moustique*, Bruxelles, 15 août 1996.

(5) *Knack*, Bruxelles, 7 août 1996.

(6) *Ibid.*

(7) *Le Soir*, 12 janvier 1996.

(8) *Le Soir*, 21 avril 1996.

(9) *Le Soir*, 14 avril 1996.

(10) Marcinelle, près de Charleroi, abrite le siège des éditions Dupuis, qui publient *Spirou* – en wallon écureuil et, par extension, enfant espiègle et vif.

(11) Voir notamment *Le Soir* du 20 mai 1996.

(12) Et wallonnes, d'ailleurs : le choix de cette fête nationale est ambigu, à défaut d'être innocent.

« LE VATICAN, L'EUROPE ET LE REICH »

La germanophilie obstinée de Pie XII

Par GILLES PERRAULT *

UNE polémique vient de révéler au public l'existence d'une historienne décidée à explorer à tous risques les zones sensibles de notre passé récent : Annie Lacroix-Riz (1). Son dernier ouvrage, *Le Vatican, l'Europe et le Reich* (2) ne lui vaudra pas absolution de la part des historiens qui tiennent que la pudeur ordonne de réserver le scalpel aux turpitudes des seuls régimes dits socialistes.

Nonce en Allemagne, secrétaire d'Etat, pape enfin (1939) sous le nom de Pie XII, Eugenio Pacelli concentrait sur sa personne les interrogations soulevées par la politique vaticane pendant la seconde guerre mondiale, notamment à propos de l'assourdissant silence sur la tentative d'extermination des juifs européens. Annie Lacroix-Riz élargit la perspective en prenant pour point de départ 1914, et tout s'en trouve changé. Eugenio Pacelli reste à coup sûr une figure centrale de cette histoire, mais on découvre que, parvenu aux postes de responsabilité, il n'a fait que poursuivre une politique dont il avait été, lors de sa nonciature, un exécutant zélé, et qui se définit par une germanophilie militante.

Tout au long du premier conflit mondial, ce parti pris pour l'Allemagne étonne autant par son âpreté que par son aveuglement. A deux mois de l'armistice, le Vatican propose encore la restitution d'une partie de l'Alsace-Lorraine à la France... en échange de Madagascar ! Le dépit suscité par la victoire française se traduit même par des enfantillages peu dignes d'une institution qu'on eût cru plus rassise : *« L'annuaire pontifical maintint jusqu'en 1924, malgré des protestations répétées, le nom de "Strassbourg" et la localisation des deux évêchés en "Alsace-Lorraine", rubrique hors-France. »* Tenue pour la fille dénaturée de l'Eglise depuis les Lumières, coupable d'athéisme et réputée livrée à la franc-maçonnerie, la France était l'objet d'autant de détestation que l'Allemagne d'affection. L'auteur indique sans ambages que les énormes contributions germaniques au « denier de Saint-Pierre » venaient à propos renforcer les sentiments.

Le réquisitoire se poursuit tout au long des pages bourrées de références et de citations tirées pour la plupart des archives du Quai d'Orsay, et dont la compacité requiert une lecture pugnace. Mobilisation vaticane pour atténuer, autant que faire se pouvait, les conséquences de la défaite allemande ; accueil enthousiaste à Mussolini, encensé par l'archevêque de Naples comme *« homme de la Providence, illuminé de Dieu »*, que le secrétaire d'Etat félicitera d'avoir fondé l'Etat fasciste *« sur le concept de l'existence de Dieu et la morale chrétienne »* ; consentement de l'avènement de Hitler ; soutien intense à la politique de l'Anschluss... Pour Annie Lacroix-Riz, la condamnation de l'Action française sanctionnait ses positions anti-allemandes. Et l'une des révélations les plus étonnantes de son livre concerne la Pologne, nation catholique par excellence, mais dont la compréhensible germanophobie valut à ses dirigeants, de 1918 à 1939, des *« relations tendues, voire détestables »*, avec le Saint-Siège.

L'auteur indique en introduction les limites de son propos : l'étude de la stratégie européenne d'une *« institution politique italienne »*, sans jamais considérer sa dimension spirituelle, qui échapperait *« à la compétence de l'historien lecteur d'archives »*. On se demande cependant comment l'histoire pourrait ne pas prendre en compte la fameuse encyclique *Mit brennender Sorge* de Pie XI en mars 1937, évacuée ici en quelques lignes et critiquée au motif que les nazis n'y seraient pas explicitement dénoncés. Ceux-ci ne s'y trompèrent pourtant pas, qui y virent *« un quasi-appel à la bataille contre le gouvernement du Reich »*, ni les catholiques du monde entier, pour lesquels l'encyclique valut condamnation sans appel du nazisme. L'Eglise étant celle qu'elle est, un engagement aussi solennel de son chef est d'un tout autre poids que les dévoiements de tel ou tel évêque allemand minutieusement recensés.

De même le lecteur français risque de juger un peu expéditive la manière dont l'auteur traite la protestation de Jules-Géraud Saliège, archevêque de Toulouse, contre les persécutions raciales. Il est injuste d'écrire que cette protestation tenait compte de l'évolution du rapport de forces : elle se situe en août 1942, dans le moment où les armées hitlériennes, après le coup d'arrêt sous les murs de Moscou, reprenaient une offensive qui pouvait sembler irrésistible. Il est vain d'observer que Saliège, sous la pression du préfet de Toulouse, atténua son texte, *« scènes d'épouvante »* devenant *« émouvantes »*, et *« horreurs »*, *« erreurs »* : le préfet ayant interdit la lecture de la lettre pastorale dans les églises du diocèse, et, quelques prêtres s'étant soumis avec plaisir à l'injonction, Saliège leur donna par écrit l'ordre formel de lire sa protestation le dimanche suivant. Il est inique d'écrire que le silence ultérieur de l'archevêque, soumis à maintes pressions, *« le ramène au lot commun de l'épiscopat français »*. Non ! Mille fois non ! Le cri de ce juste fut l'honneur de la France, sinon celui d'une haute hiérarchie ecclésiastique largement prostituée à Vichy. La minutieuse vindicte dont il fut victime de la part de Rome, rapportée par l'auteur, souligne assez la singularité et l'exemplarité de son comportement.

LE Saint-Siège et le martyre des juifs ? Etrangement, Annie Lacroix-Riz évoque brièvement le problème, alors qu'elle révèle dans son introduction que son intérêt pour le Vatican a pour origine le *« choc d'adolescence qu'a provoqué la pièce de Rolf Hochnuth,* Le Vicaire *»*. Mais elle a de ces phrases qui vont loin : *« Le soutien inconditionnel du Reich excluait l'émoi sur les victimes... Nous doutons que Pacelli ait éprouvé de la compassion pour les juifs. Trop de preuves d'antisémitisme jalonnent sa carrière pour qu'on lui prête sur les victimes des sentiments qui n'auraient été bridés que par le souci de ne pas nuire à sa "chère Allemagne" : il partageait avec ses intimes allemands une haine viscérale contre les juifs, toujours assimilés au judéo-bolchevisme. »*

Un livre de combat. On aimerait entendre les plaidoiries de la défense. Mais il est possible que les hiérarchies et mouvances mises en cause, et leurs historiens accrédités, préfèrent ensevelir l'implacable argumentation documentée d'Annie Lacroix-Riz dans un silence de mort.

* Ecrivain.

(1) La revue *Etudes et documents*, placée sous l'égide du ministère de l'économie et des finances, a refusé de publier un article d'Annie Lacroix-Riz dans lequel elle indiquait que le groupe chimique français Ugine avait pu produire sous l'Occupation du gaz Zyklon B, utilisé dans les chambres à gaz nazies. Lire *Le Monde* des 9 et 11 octobre 1996.

(2) Annie Lacroix-Riz, *Le Vatican, l'Europe et le Reich, de la première guerre mondiale à la guerre froide*, Armand Colin, Paris, 1996, 539 pages, 180 F.

« TROP TARD », un film de Lucian Pintilie

Vérités, mensonges et impostures

L'IMPOSTURE et l'usurpation d'identité sont-elles en passe de devenir un thème à part entière ? On pourrait le croire en revoyant plusieurs films présentés au dernier Festival de Cannes, dont *Trop tard*, du Roumain Lucian Pintilie, qui sort ces jours-ci en France, et qui tente de dépister les confusions d'une époque qui en regorge.

Adapté d'une nouvelle de Rasvan Popescu, c'est une insolite intrigue politico-policière, où l'auteur révolté du *Chêne* exprime sans aménité les ambiguïtés quasi surréalistes de la *« société du communisme recyclé »* (selon sa propre formule). Avec cette énergie du désespoir qui le caractérise, il brosse le portrait d'un procureur indésirable, Costa, venu enquêter sur de mystérieux crimes perpétrés dans les célèbres mines (délabrées) de la vallée du Jiu, avec, *concession joyeuse au romanesque policier*, l'aide d'une belle ingénieur topographe, Alima, rare symbole de vie dans cet univers de misère et de mort, digne de Zola. Le tout aux accents de Schubert joué par un groupe de jeunes musiciens parachutés de Bucarest... Le personnage de Costa devient rapidement le révélateur, au sens chimique, d'une situation toujours plus trouble, celui par qui le scandale arrive, qui dérange les habitudes et les privilèges, qui s'acharne à extirper la « vérité du puits », alors que tout œuvre contre lui.

Pourquoi aborder ce sujet ? *« Il est un domaine,* répond Lucian Pintilie, *où nous autres Roumains avons brillé par l'éclat de nos performances négatives, un domaine où les hommes peuvent se situer au-dessous des animaux : le domaine de la mémoire* (...). *Sans mémoire, il n'y a ni origine, ni finalité, ni sens, il n'y a plus de lois morales, pas de Beau ni de Laid, tout devient possible – c'est le chaos prémédité, construit. Je ne connais nulle tentation plus satanique propre à détruire la vie que la " recommandation " innocente : " Oublions le passé ! ". Le pardon ne naît jamais de l'abolition de la mémoire. »*

A travers les conditions éprouvantes de la vie des mineurs, *« cette aristocratie de la misère roumaine »*, le film est aussi le constat d'échec d'une démocratie « Canada Dry », qui n'existera peut-être jamais, ou alors *« trop tard »*. « Trop tard *clôt ma trilogie sur le communisme et ses ravages en Roumanie, commencée en 1969 avec* La Reconstitution, *ultime espoir romantique attaché à l'utopique notion de communisme à visage humain. Après* Le Chêne (1992), *image d'un communisme paraplégique agonisant, voici mon film le plus grave, peut-être, sur la " transfiguration " du communisme. Est-ce un titre pessimiste ? Assurément, si l'on oublie que je continue de croire aux miracles »*, déclare Lucian Pintilie.

Avec Théo Angelopoulos, c'est l'un des très rares cinéastes qui continuent de s'interroger sur le sens de l'histoire récente, ses circonvolutions souvent imprévisibles, et ses conséquences parfois désastreuses sur notre propre destin. En cela, il est un peu le « négatif » de Ken Loach, qui, lui, croit fermement à une inéluctable révolution qui changera radicalement notre destin. Les « lendemains qui chantent » ne sont pas pour Lucian Pintilie, un homme qui n'a pourtant pas renoncé.

MAX TESSIER.

LES AMIS DU *MONDE DIPLOMATIQUE*

Rejoignez-nous !

Première *Lettre* adressée aux adhérents, premier calendrier de rencontres-débats organisés à leur intention : avec l'année 1996 s'est terminée la phase de lancement de l'association des Amis du *Monde diplomatique*. L'année 1997 va être celle du développement, avec un temps fort : l'assemblée générale du samedi 3 mai à Paris, grande rencontre entre lecteurs et rédacteurs du *Diplo*. La préparation de cette assemblée générale est déjà activement engagée. Dans la *Lettre*, le conseil d'administration sollicite avis et suggestions, notamment sur le mode d'élection des nouveaux administrateurs.

A la veille de Noël, le nombre d'adhérents s'élevait à 8 750 et le montant des apports et cotisations à 8,1 millions de francs. C'est bien, *mais encore insuffisant*. Aussi attendons nous de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore rejoint l'association de le faire sans tarder.

Quant à ceux qui sont déjà devenus des Amis, ils donneront encore plus de sens à leur engagement en suscitant de nouvelles adhésions autour d'eux et en renouvelant la leur (100 francs) pour 1997. Plusieurs centaines l'ont déjà fait !

MARSEILLE. Le mercredi 8 janvier, à 18 heures, à l'amphithéâtre du Pharo, université de la Méditerranée, 58, boulevard Charles-Livon, rencontre-débat : « L'information malade du marché. La manière de voir du *Monde diplomatique* ». Avec Bernard Cassen. En partenariat avec l'École de journalisme et de communication de Marseille, et sous l'égide de l'université de la Méditerranée. (*Contact : Dominique Pons. Tél. : 04-91-03-89-26.*)

LILLE. Le mercredi 22 janvier, à 20 h 30, salle de conférences, Forum des sciences, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 59650 Villeneuve-d'Ascq (métro Hôtel-de-Ville), rencontre-débat : « L'information malade du marché. La manière de voir du *Monde diplomatique* ». Avec Riccardo Petrella. (*Contact : Christophe Boussemart. Tél. : 03-20-19-36-43.*)

LIMOGES. Le vendredi 24 janvier à 20 h 30, salle Blanqui (près de la mairie de Limoges), rencontre-débat : « L'information malade du marché. La manière de voir du *Monde diplomatique* ». Avec Roger Lesgards. (*Contact : Jean-Marc Lavielle. Tél. : 05-55-37-60-19.*)

LUXEMBOURG. Le lundi 27 janvier, à 18 heures, au Centre universitaire de Luxembourg, 162, avenue de la Faïencerie, rencontre-débat : « L'Europe, le tiers-monde et la mondialisation ». Avec Riccardo Petrella. (*Contact : Alain Simonetti. Tél. : (352) 43-00-38-31.*)

PARIS. Le mardi 28 janvier à 18 h 30 à la Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris, rencontre-débat avec Gunter Holzmann : « De la Silésie à la Bolivie », à l'occasion de la sortie de son autobiographie *On dit que j'ai survécu quelque part au-delà des mers (lire la préface et des extraits page 11 de ce numéro)*. Avec Jean-Claude Guillebaud, Ignacio Ramonet et d'autres membres de la rédaction du *Monde diplomatique*. (*Contact : Délégation générale des Amis. Tél. : 01-49-54-75-38.*)

TOULOUSE. Le mercredi 29 janvier à 15 h 30 à l'Institut d'études politiques, 11 *ter*, rue des Puits-Creusés, rencontre-débat : « Faut-il résister à la mondialisation ? ». Avec Bernard Cassen. En partenariat avec l'Institut d'études politiques. (*Contact : Pierre Estève. Tél. : 05-61-09-06-15.*)

MONTAUBAN. Le jeudi 30 janvier à 10 h au Centre universitaire, 76, boulevard Montauriol, rencontre-débat : « Faut-il résister à la mondialisation ? ». Avec Bernard Cassen. (*Contact : Pierre Estève. Tél. : 05-61-09-06-15.*)

PARIS. Le vendredi 31 janvier à 17 h 30 à la FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006 Paris, rencontre-débat avec Gunter Holzmann : « Pourquoi j'ai choisi d'être au côté du *Diplo* », à l'occasion de la sortie de son autobiographie *On dit que j'ai survécu quelque part au-delà des mers*. Avec Ignacio Ramonet et d'autres membres de la rédaction du journal. (*Contact : 01-49-54-30-67.*)

M. ☐ Mlle ☐ Mme ☐ Association ou société ☐

Nom ou raison sociale (en capitales) : ____

Prénom : ____ Nom de jeune fille * : ____

Né(e) le* : ____ Profession ou raison sociale* : ____

Adresse : ____

____ Code postal : ____

Ville : ____ Pays : ____

Téléphone : ____ Fax : ____

Abonné(e) au *Monde diplomatique* oui ☐ non ☐ Abonné(e) à *Manière de voir* oui ☐ non ☐

* Facultatif

● Je suis actif, retraité ou personne morale :

☐ 600 F ___ + 100 F (cotisation 1996) ___ total 700 F

☐ 1 000 F ___ + 100 F ____ 1 100 F

Apport supérieur à 1 000 francs :

☐ ____ + 100 F ____

● Je suis étudiant, appelé sous les drapeaux ou chômeur

☐ 200 F ___ + 100 F (cotisation 1996) ___ total 300 F

Apport supérieur à 200 francs :

☐ ____ + 100 F ____

● Je règle *(cocher la case appropriée)* :

☐ par chèque bancaire ou postal joint à cet envoi, à l'ordre de : Les Amis du *Monde diplomatique*

☐ par carte bancaire CB, après avoir complété le formulaire ci-contre, que je joins à cet envoi

Je règle mon apport et ma cotisation par carte bancaire CB avec l'une des cartes suivantes *(entourer le nom de la carte)* :

Carte bleue nationale
Carte Gold Eurocard Mastercard
Carte bleue Visa
Carte Business Eurocard Mastercard
Carte Visa Premier
Carte Eurocard Mastercard

Nom : ____

Prénom : ____

N° de carte : ____

Date d'expiration de la carte : ____

Somme à débiter : FF ____

En lettres : ____

Date : ____

Signature : ____

Je joins ce coupon à ma demande d'adhésion envoyée à :
Les Amis du *Monde diplomatique*,
BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07
Tél. : 01-49-54-75-38 – Fax : 01-42-22-66-27

LES LIVRES

RETOUR À L'EMPIRE OTTOMAN

A la recherche de l'autre

LE CHATEAU BLANC, par Orhan Pamuk, Gallimard, Paris, 1996, 196 pages, 100 F.

RAPPELANT avec une similitude troublante l'amitié historique du Münedjimmbachï Ahmed (grand astronome de Mehmed IV), curieux de science occidentale, et du comte Marsigli, l'intrigue du roman se situe au XVII[e] siècle et incarne la confrontation de deux mondes. L'astronome turc et le narrateur vénitien se considèrent tout d'abord avec mépris puis avec fascination, avant de se porter un amour réciproque : la connaissance scientifique – et bientôt l'application de la science à l'art militaire – sera le fondement de la relation cruelle qui va unir ces deux jumeaux « malgré eux ».

Le mystère (on a presque envie de dire la magie) qui a permis leurs retrouvailles est ainsi soutenu par l'absence de noms : ils ne sont désignés que par des termes (« Le Maître » et « je ») qui les hissent au niveau de l'abstraction, tirant le roman du côté de la fable. Le talent d'Orhan Pamuk n'est nulle part mieux à l'œuvre que dans le portrait du Vénitien lorsqu'il nous fait partager sa perplexité, ses interrogations, sa fébrile ambition et finalement son acclimatation. Pourtant, à l'occasion d'un siège qui s'embourbe, répétition en quelque sorte de la fin de l'Empire, la machine de guerre conçue par les deux hommes pour mettre les Polonais en déroute ne fonctionne pas. Alors le destin bascule : l'échange se fait sans que quiconque en ait vent, le Vénitien devenu ottoman cède sans s'en rendre compte son passé à l'Autre.

ÉGALEMENT tableau d'un moment de l'Empire, le récit évoque la guerre de course, les festivités organisées à Saadabad pour un mariage princier, les ravages de la peste à Istanbul ou encore les prémices d'une campagne militaire, tandis que l'auteur n'hésite pas à introduire dans le cours du récit une sorte de témoin privilégié du monde, le chroniqueur Evliya Tchélébi, à qui il offre *« une histoire susceptible de lui plaire : celle de deux hommes qui échangeaient leurs vies »*. Avec une rigueur effrayante, Orhan Pamuk amène le lecteur au bord de l'hallucination : le temps, l'identité, la venue de la mort se figent, niés par la vertu du doute.

Ses deux romans précédemment parus en français (1) recouraient au thème du manuscrit retrouvé : celui-ci s'ouvre sur le même procédé qui nous renvoie à l'écriture, au texte considéré dans sa réalité concrète et à ses aléas. Mais c'est à l'intérieur du récit qu'une délicate image, cadrée comme un arrière-plan de tableau de la Renaissance, entend nous rappeler la profondeur de l'œuvre d'art – mais aussi le dédoublement qui guette l'auteur amené à se muer en narrateur avant de réintégrer sa vie.

Comme le « Tigre » de William Blake (2), la fiction historique d'Orhan Pamuk repose sur une terrible symétrie ; le romancier turc contemporain doit relire son passé ottoman sans assurance de pouvoir l'appréhender totalement, confronté à ce doute effroyable qui assaille son esprit : avons-nous jamais été semblables ?

TIMOUR MUHIDINE.

(1) Orhan Pamuk, *La Maison du silence*, Gallimard, Paris, 1988 et *Le Livre noir*, Gallimard, Paris, 1994.

(2) « Quelle main, quel œil immortel ont osé créer la terrible symétrie », William Blake (1757-1827).

MAGHREB

ALGÉRIE : UNE GUERRE À LA SOCIÉTÉ. – Sadek Aïssat, Jacques Dimet, Paul Euzière

★ *Editions sociales, Paris, 1996, 121 pages, 75 F.*

Donner des *« éléments d'appréciation sur la situation actuelle en Algérie »* en se fondant notamment sur un éclairage historique, telle est l'ambition de cet ouvrage. Si l'analyse du jeu américain dans la région paraît pertinente, on ne pourra qu'être prudent à l'égard de l'approche des événements qui ensanglantent ce pays depuis 1992. Ainsi l'argument de la *« puissance de la mobilisation populaire contre le FIS »* justifiant l'intervention de l'armée au lendemain du premier tour des élections législatives reste discutable. De même, l'évaluation négative de la conférence de Rome et le bilan exagérément optimiste de l'élection présidentielle de 1995 relèvent d'une logique regrettable qui amène à refuser toute négociation ou tout dialogue politique entre l'ensemble des acteurs concernés. Enfin, le terme *« forces progressistes »* utilisé pour désigner plusieurs partis de l'extrême gauche qui s'opposent au courant islamiste mérite discussion.

AKRAM ELLYAS.

AFRIQUE

LES BARRAGES DE LA CONTROVERSE. Le cas de la vallée du fleuve Sénégal

★ **L'Harmattan, Paris, 1995, 318 pages, 170 F.**

Pauvre Sénégal, fleuve frontière, enjeu territorial et depuis des décennies lieu d'expérimentation forcée de barrages et de « périmètres irrigués » à la rentabilité douteuse ! Ajoutant leur pierre à la bibliographie démesurée des développeurs et des centres de recherche français, les experts américains et sénégalais de l'Institute for Development Anthropology, en collaboration avec l'USAID, ont étudié pendant deux ans trois villages peuls de manière pluridisciplinaire.

Cet ouvrage, technique et touffu, pourrait servir d'illustration à un séminaire sur les désillusions techniques en période d'ajustement structurel : agronomes, hydrauliciens et financiers font leurs comptes et n'y retrouvent plus leurs théories productivistes. Partout la logique du métayage l'emporte, l'argent de l'émigration compense l'insécurité monétaire et l'appauvrissement progressif des paysans. Le désenchantement général est compensé par la réussite relative des petits périmètres irrigués, bien que le désengagement de l'Etat augure mal de l'entretien des infrastructures – comme pour l'ensemble des aménagements du fleuve.

MICHEL GALY.

EUROPE

RELATIONS SOCIALES ET ACTEURS SOCIAUX À L'EST

★ **L'Harmattan, Paris, 1996, 317 pages, 170 F.**

Les 25 et 26 novembre 1995, l'Espace Marx réunissait, à Paris, un colloque international consacré à la réalité de la transition dans les ex-pays socialistes. En voici les actes. L'intérêt particulier de ces travaux tient à la fois à l'ampleur de leur champ thématique (économie, société, politique, international) comme géographique (Russie, CEI, Europe centrale et orientale, Chine, Cuba, Mongolie) et à la richesse des informations réunies à ce sujet, mais également au premier effort d'élaboration conceptuelle qu'ils traduisent. Ainsi l'intervention de Catherine Samary et la discussion qu'elle suscite donnent-elles corps à une approche « de classe » de la restauration capitaliste en cours à l'Est, avec un nécessaire retour sur la nature de l'expérience soviétique. « Fin » ou « préhistoire » du socialisme ?

D. V.

EASTERN EUROPE AND THE COMMONWEALTH OF INDEPENDENT STATES 1997.

★ **Europa publications, Londres, 1996, 926 pages, 225 £.**

La dernière livraison de cet annuaire est fidèle à sa tradition d'exhaustivité et de précision sur les pays membres de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) et l'espace post-soviétique. De brefs essais synthétiques – la crise tchétchène, les religions en ex-URSS, les relations interrépublicaines... – éclairent le lecteur sur les principales questions qui émaillent la transition de ces jeunes Etats vers un nouvel ordre géopolitique. La seconde partie, consacrée aux études monographiques par pays, est une véritable somme d'informations : description géophysique et localisation, chronologie, présentation historique, analyse économique, tableaux statistiques, bibliographie. Un répertoire d'adresses administratives très complet (gouvernement, partis politiques, presse, etc.) ponctue chaque étude. Une biographie des principales personnalités politiques vient clore cet ouvrage de référence dont le seul point faible est une cartographie un peu sommaire.

ERLENDS CALABUIG.

IL LATO OSCURO DEL POTERE. – Guiseppe De Lutiis

Editori Riuniti, Rome, 1996, 293 pages, 6 500 lires.

La raison d'Etat : une génération d'hommes politiques corrompus emportés par l'opération « Mains propres » en a abusé pour ne pas devoir rendre des comptes aux citoyens. Les secousses à répétition qui ont traversé la Péninsule ces dernières années ont fait s'écrouler le mur du silence derrière lequel se sont cachés, pendant quarante ans, des groupes armés occultes qui, en cheville avec des terroristes de tout bord, ont voulu – souvent par les moyens les plus expéditifs – que l'Italie reste une démocratie à « souveraineté limitée ». Considéré comme le meilleur spécialiste italien des services secrets, l'auteur révèle l'existence d'organisations paramilitaires inconnues à ce jour, décrit leurs activités et leurs objectifs. Il propose des clés pour comprendre pourquoi un régime qui semblait indestructible a été balayé au début des années 90.

SERGIO CARROZZO.

SAINT-PÉTERSBOURG. – Wladimir Berelowitch et Olga Medvedkova

★ **Fayard, Paris, 1996, 479 pages, 180 F.**

Saint-Pétersbourg... Petrograd... Leningrad, et aujourd'hui encore Saint-Pétersbourg mais plus souvent Peter, en une contraction affectueuse, cette ville mythique fut déclinée, comme rarement, par le cours de l'histoire. La cité lacustre, décor rectiligne né de la folie visionnaire d'un tsar, se laisse maintenant dévorer par la lèpre aquatique. Autrefois souvent comparée en négatif à la bouillonnante, rustique et commerçante Moscou, l'ancienne capitale bureaucratique, froide et distinguée, fut pourtant le théâtre des événements majeurs de l'évolution de la Russie : tsaricides, terrorisme, émeutes, répression, mais aussi événements culturels et pour finir la prise du Palais d'hiver un certain automne 1917, avant de s'imposer en citadelle de la dissidence. Les deux auteurs, fin connaisseurs du passé mais aussi de la culture russe contemporaine, nous invitent à parcourir cette ville au miroir de ses chaos architecturaux, politiques, artistiques ou sociaux.

SYLVIE BRAIBANT.

FLOTTEURS DE BOIS EN ESPAGNE

L'épopée des pauvres

LE FLEUVE QUI NOUS EMPORTE, de José Luis Sampedro, traduit de l'espagnol par Dominique Jaccotet, Editions Métailié, Paris, 1996, 408 pages, 130 F.

PUBLIÉ en 1961 une première fois, puis réédité en 1982 en Espagne, *Le Fleuve qui nous emporte* nous arrive dans sa traduction française, deux ans après *Le Sourire étrusque*, roman bien plus tardif, du même José Luis Sampedro. Le calendrier éditorial a ses raisons que la chronologie ignore. Toutefois, les inquiétudes humanistes de l'auteur étaient déjà présentes, trempées dans le contexte historique et social de l'après-guerre.

Le protagoniste, un intellectuel irlandais nommé Shannon, vient de quitter l'Italie où il a combattu jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Mais, traumatisé par les horreurs dont il a été témoin et se sentant incapable de rentrer en héros triomphateur dans son pays – les guerres laissent aussi des cicatrices dans l'âme des vainqueurs –, il décide de s'installer en Espagne et de reculer au plus loin le moment de renouer avec son identité véritable. Le hasard met sur son chemin une jeune et belle femme, Paula, qui accompagne un flotteur de bois blessé. Fasciné par le magnétisme de Paula, dont il tombe éperdument amoureux, Shannon va partager la vie d'une équipe d'hommes vigoureux et élémentaires dont le travail consiste à remonter, sur le cours du haut-Tage jusqu'à Aranjuez, des milliers de troncs de bois.

Ce fleuve incarne à la fois l'ennemi à vaincre, le refuge et l'oubli, et la métaphore de toute vie humaine. Sa fonction, essentielle au roman, est multiple. Toutes les personnes en dépendent matériellement et ont en commun le fait de fuir leur passé. Galériens volontaires, forçats de l'histoire, certains s'infligent le châtiment de cette vie rude et dangereuse de saltimbanques de l'eau, purgeant une peine lourde de leurs illusions perdues. Chacun ayant quelque chose à cacher et à se pardonner se donne, plus ou moins consciemment, ce sursis d'un temps flottant hors du temps dont le terme constitue la fin d'un voyage et l'affrontement avec le choix définitif d'une direction et d'un destin. Chaque chapitre, rythmé par les saisons et les caprices du fleuve, a pour titre le nom d'un village-étape, litanie poétique de la topographie, où les hommes dressent leur campement et où, précédés de leur réputation d'impitoyable virilité, ils boivent et s'épanchent. Au fur et à mesure du voyage, des bribes de vie s'enchaînent pour constituer des histoires.

Le Fleuve qui nous emporte est une sorte d'épopée des pauvres, accablés par la misère, victimes de la justice des riches et de l'arbitraire des caciques de villages. José Luis Sampedro, tout en se défendant d'être idéaliste, avait déjà choisi son camp : il aime le peuple comme ce prêtre qui se fait son porte-parole dans ce credo que ses œuvres postérieures n'ont cessé de réaffirmer : *« J'ai commencé à jouir de la profonde satisfaction d'être confronté aux choses, directement avec mes tripes, sans passer par la paperasse, et d'être confronté, surtout avec l'Humanité... Avec le meilleur de ce pays, c'est-à-dire avec le peuple... Mais outre le fait que les gens du peuple auront toujours plus d'excuses que les gens cultivés, leur vie est plus authentique, ils sont plus près du réel. Leurs haines et leurs croyances sentent toujours la sueur et le sang... Le peuple lui aussi est mauvais et bon mais il l'est pour de vrai. »*

L'AUTEUR évite habilement l'écueil du manichéisme, et bien que partisan son roman ressortit à la chronique rurale et documentaire. Hommes, femmes, enfants, animaux se coulent dans le paysage qui varie selon leurs états d'âme. Les pauvres sont effectivement proches de la nature et ne s'embarrassent pas de fioritures. Spontanés et directs, ils appliquent ce code tacite de l'honneur et de la solidarité des humbles. Un mot, la *hombria*, qualité propre de l'homme, pourrait nommer la marque essentielle du roman. Authentiques dans leurs réactions et leur mode d'expression, et authentiquement attachants, les personnages trouvent leur place dans un monde que José Luis Sampedro veut charger d'espoir et de confiance dans l'homme simple. Shannon réapprendra auprès d'eux le sens de la vie et se ressourcera dans les eaux du fleuve.

José Luis Sampedro écrit avec son âme au bout de la plume, tout en sympathie et humanité. Son charisme transparaît et son optimisme communicatif nous fait facilement oublier les maladresses de l'émotion. Le dynamisme des troncs d'arbre au gré du Tage, la plastique des paysages castillans, les personnages fortement individualisés, les étapes riches de rencontres intenses et de scènes d'un réalisme teinté de *« tremendismo »* dessinent la trame de ce qui aurait fait sans aucun doute un bon scénario de film. Le metteur en scène José Luis Berlanga et José Luis Sampedro lui-même y avaient effectivement pensé mais la censure franquiste interdit l'adaptation, et le projet cinématographique ne vit pas le jour. Peut-être n'est-il pas trop tard ?

MARIE-CLAUDE DANA.

DU MOIS

SOCIÉTÉ

LE GARDIEN DES PROMESSES. Justice et démocratie. – Antoine Garapon (préface de Paul Ricœur)

★ *Odile Jacob, Paris, 1996, 281 pages, 150 F.*

On attendait depuis longtemps une analyse de la montée en puissance du juge dans les démocraties occidentales qui soit fondée sur la poursuite et l'approfondissement du pacte républicain. Antoine Garapon nous l'offre à travers une œuvre dense, fruit de la réflexion et des débats qu'il mène à la direction de l'Institut des hautes études sur la justice.

Par-delà les deux visions dominantes actuelles, celle, réductrice et médiatisée, de l'activisme du petit juge et celle, plus élitiste, de la sacralisation idéologique de la norme juridique anglo-saxonne en Europe, l'auteur nous montre comment l'espace judiciaire se remplit aussi rapidement que se vide l'espace du débat politique. Mais ce renversement est plus facteur d'inquiétude que d'enthousiasme. Si les petits juges peuvent nous débarrasser de quelques hommes politiques corrompus, la communauté des juges risque de nous débarrasser de la politique tout court. Antoine Garapon nous propose des pistes pour prévenir ces risques, trouvant toutes leur inspiration dans un renouveau du pacte démocratique. Pour que l'autorité judiciaire ne prenne pas la place du politique, mais participe à la conservation des promesses inscrites au cœur des lois républicaines.

JEAN-PAUL JEAN.

HOMMES FEMMES, L'INTROUVABLE ÉGALITÉ. – *Alain Bihr et Roland Pfefferkorn*

★ **Les Editions de l'Atelier, Paris, 1996, 302 pages, 130 F.**

Dans la lignée de leur livre paru aux éditions Syros, *Déchiffrer les inégalités*, les auteurs, suivant la même méthode – en se limitant à la France – décrivent et analysent la métamorphose des inégalités entre hommes et femmes dans tous les secteurs de la vie publique et privée. Certaines de ces inégalités sont bien connues, la faible proportion des femmes dans les instances de la représentation politique par exemple ou leur résistible ascension vers les postes de responsabilité à l'intérieur de l'entreprise comme de la haute administration. Mais ce ne sont pas les seules. Des salaires (plus faibles pour une femme que pour un homme à qualification égale) et des conditions de travail (les femmes sont victimes du temps partiel imposé)... jusqu'au corps (sans oublier la sexualité) et à la vieillesse, partout les inégalités continuent de diviser les hommes et les femmes. Elles sont reproduites et transformées dans le couple et la famille, pour faire accepter le fonctionnement social. Ainsi, la division inégalitaire du travail domestique – la « double journée de travail » de la femme – renforce les autres inégalités et les justifie.

NICOLAS BENIES.

AU CŒUR DE L'INTÉGRISME JUIF. France, Israël, Etats-Unis. – Emmanuel Haymann

★ **Albin Michel, Paris, 1996, 254 pages, 98 F.**

Emmanuel Haymann nous convie à un voyage au sein du monde ultra-orthodoxe, en France, en Israël et aux Etats-Unis. Le terme « intégrisme » prête un peu à confusion, car il recouvre deux courants distincts et, jusqu'à un passé récent, violemment opposés. L'un mêle la foi religieuse à l'ultranationalisme. Sioniste à outrance, il voit dans l'Etat d'Israël le début de la rédemption et s'oppose farouchement à tout compromis avec les Palestiniens. L'autre, traditionnellement antisioniste, a fini par s'accommoder de l'existence de cet Etat dont il tire des avantages. Gardien vigilant d'une tradition immuable depuis le haut Moyen Age, il veut en renforcer le caractère juif et mène une lutte opiniâtre contre les laïcs et la gauche. Plus descriptif qu'analytique, le livre n'en est pas moins instructif sur un monde qui reste méconnu, mais exerce une influence considérable en Israël et, dans une moindre mesure, sur la Diaspora.

MARIUS SCHATTNER.

APRÈS LES GRANDS SOIRS. Intellectuels et artistes face au pouvoir. – Antoine Spire

★ **Autrement, Paris, 1996, 342 pages, 149 F.**

Francis Jeanson et Jean-Pierre Vernant, Lise London et Edgar Morin, Roland Castro, Marcel Ophuls et Claude Olievenstein, Joëlle Brunerie-Kauffmann et Antoinette Fouque, Daniel Mesguich et Armand Gatti, Miguel Benasayag et Harlem Désir : treize intellectuels et artistes se penchent sur leur cheminement politique. Présentés et interrogés par Antoine Spire, ils survolent plusieurs décennies, dont ils s'efforcent de tracer le bilan. Et presque tous le font sans verser dans la nostalgie, ni dans le dénigrement, ni dans l'autoflagellation. *« C'est un épisode que je regrette et dont je suis heureux »*, dit Edgar Morin, évoquant son passé communiste. *« Je crois qu'on refera de la politique en France à partir des trois cultures que sont le gauchisme, la tradition communiste française et ce que j'appelle le "gaullien", c'est-à-dire le pouvoir des mots »*, affirme Roland Castro. Le *« combat politique »*, explique Armand Gatti, consiste à *« donner le sentiment de sa dignité à l'autre »*...

D. V.

ÉCONOMIE

LA GUERRE DE SEPT ANS. Histoire secrète du franc fort, 1989-1996. – Eric Aeschimann et Pascal Riché

★ **Calmann-Lévy, Paris, 1996, 340 pages, 130 F.**

Les intrigues de couloir et les luttes de pouvoir qui ont marqué la politique monétaire française depuis 1989 sont dépeintes avec un indiscutable talent, comme le puzzle d'un roman de la « Série noire ». Des informations-clés surgissent comme des indices : la préférence de Pierre Bérégovoy pour le projet anglais de monnaie commune plutôt que pour la monnaie unique mitterrandienne ; ses doutes sur les conséquences sociales de la stratégie du franc fort ; le revirement de son « cabinet historique » (MM. Jean-Claude Naouri, André Gauron...), qui bascule parmi les premiers dans le camp des adversaires du franc fort ; l'hostilité de nombreux dirigeants économiques à une telle politique. Tant et si bien qu'on se demande comment elle a pu être maintenue. Par vanité pour Pierre Bérégovoy, qui n'a pas maîtrisé psychologiquement sa réussite politique ; par faiblesse pour M. Edouard Balladur, paralysé par la crainte d'un conflit avec les Allemands. Sans oublier les pressions personnelles (exercées par MM. Jean-Paul Trichet et Hervé Hannoun, respectivement gouverneur et sous-gouverneur de la Banque de France), qui rappellent des méthodes de propagande d'un autre âge.

La peinture des crises spéculatives contre le franc est haletante, et il y a peu d'erreurs narratives ; mais il manque un point essentiel : le pourquoi des positions de François Mitterrand, de M. Helmut Kohl, voire de M. Karl-Otto Pöhl. Ceux qui ont joué les rôles décisifs.

MICHEL GARABIOL.

GLOBALIZATION IN QUESTION : THE INTERNATIONAL ECONOMY AND THE POSSIBILITIES OF GOVERNMENT. – Paul Hirst et Grahame Thompson

★ **Polity Press, Cambridge, 1996, 227 pages, 21,95 dollars.**

Cet ouvrage met en cause l'idée à la mode qui voudrait que la mondialisation économique ait rendu toute intervention de la puissance publique inutile ou impossible. Les auteurs rappellent que l'internationalisation représente d'abord la croissance du commerce et de l'investissement entre Etats, et pas la disparition de ces Etats. Ils auraient même pu aller plus loin encore et relever que la plupart des manifestations de la mondialisation (l'intégration européenne, par exemple) ont été le produit d'une action déterminée de pays souverains, cherchant à améliorer leur position concurrentielle d'ensemble par rapport à celle d'autres nations (le Japon et les Etats-Unis). Confiants que l'action des gouvernements n'est pas dépassée, Paul Hirst et Grahame Thompson concluent fort justement à la nécessité – et à la possibilité – de remplacer les institutions et les accords internationaux qui se sont effondrés lors des années 70. Pour qu'au chaos privé actuel se substitue l'organisation collective à construire.

JONATHAN MICHIE.

CULTURE

WIFREDO LAM. Catalogue raisonné of the Painted Work. Volume I (1923-1960). – Lou Laurin-Lam

★ **Acatos, Lausanne, 1996, 520 pages, 1 300 F.**

Wifredo Lam (1902-1982) est l'un des plus grands peintres du siècle. Né à Cuba d'un père chinois et d'une mère hispano-africaine, il s'installe en Espagne dès 1923, puis à Paris en 1938, où il travaille avec Picasso et se lie à André Breton et au groupe surréaliste. Il retourne à Cuba pendant la seconde guerre mondiale, séjourne aux Etats-Unis, où son style s'affirme, avant de revenir enfin s'installer à Paris, en pleine possession de son art, superbe, foisonnant, magique.

Ce « catalogue raisonné », qui rassemble tout l'œuvre peint de 1923 à 1960, était devenu indispensable. Les admirateurs de l'artiste vont pouvoir ainsi découvrir, en particulier, la très riche et fort méconnue « période espagnole » (1923-1938) de Lam, ses portraits académiques, ses copies du Greco, ses pièces marquées par l'influence de Matisse, ses toiles fortes et inspirées consacrées à la guerre d'Espagne.

Le formidable mérite de l'ouvrage est non seulement de tirer de l'oubli les Lam d'avant Lam, mais aussi de nous faire suivre, pas à pas, la progression du peintre vers la découverte de son propre style, de ses couleurs, de ses thématiques inimitables. Sa rencontre avec les foisonnantes mythologies africaines, revues par un œil surréaliste et enrichies d'une sensualité singulière, est toute tropicale. Un bonheur.

NANCY DOLHEM.

« TERREUR AFRICAINE », de Colette Braeckman

Les pyromanes des Grands Lacs

COMPRENDRE, une fois encore... Dans sa quête inlassable d'une Afrique centrale enfin réconciliée avec elle-même, Colette Braeckman apporte, dans son dernier livre, *Terreur africaine* (1), des clés essentielles à toute interprétation de ce qui se joue dans la région des Grands Lacs. Quel y fut, tout dernièrement encore, le rôle des boutefeux qui continuent de voir en l'Afrique le champ clos de leurs rivalités ? Comment ont évolué, depuis le génocide de 1994, le Rwanda et le Burundi, puis le Zaïre, bateau ivre menacé de toutes parts ? L'ouvrage de Colette Braeckman éclaire d'une lumière vive, acérée, tous les éléments qui permettent de comprendre ce qui se joue en ce moment dans les Grands Lacs.

C'est au Kivu, épicentre de la crise actuelle, que tout, cette fois, s'est noué. Le Kivu, considéré par les Rwandais eux-mêmes, puis par les colons, comme la terre d'expansion « naturelle » d'un Rwanda surpeuplé. Depuis des siècles, Hutus et Tutsis n'avaient cessé de s'y fixer, en provenance du petit royaume voisin, jusqu'à prendre le pas sur les populations locales, et ce, curieusement, dans la période récente, avec l'appui du pouvoir de M. Mobutu Sese Seko. Les troubles y éclatent entre migrants et autochtones, se transformant, en 1993, en véritables massacres.

En avril 1994 survient le génocide au Rwanda. En juillet de la même année, des centaines de milliers de Hutus rwandais, civils et militaires confondus, se fixent en masse dans un Kivu encore ensanglanté par les massacres de 1993. Dans ces camps, *« chaudrons de la haine »* comme les appelle l'auteur, les restes de l'armée défaite préparent la reconquête, reçoivent des armes de toutes parts, interdisent aux civils – qu'ils utilisent comme boucliers – tout retour dans leur pays.

De là ils multiplient aussi les incursions en territoire rwandais, puisqu'il faudra tôt ou tard, disent les chantres de la revanche, *« achever le travail »*, c'est-à-dire poursuivre l'extermination des Tutsis. Ils sèment aussi la terreur parmi la population zaïroise autochtone – que leur propre armée ne défend pas –, montrant ainsi qu'ils sont *« bien décidés à s'implanter enfin dans cette région idyllique qui leur avait été promise de longue date »*. Tout se passe comme si cette partie du Kivu, le Masisi, avait été choisie pour devenir une sorte de « Hutuland ».

Dans le sud du Kivu, la tâche des militaires défaits de l'ancien régime rwandais se heurte à une résistance imprévue, celle des Tutsis établis depuis des siècles dans la région de Bukavu, les Banyamulengés, qui, eux, résistent.

La suite se déroule sous nos yeux, notamment au Zaïre, pays livré à un petit groupe de pillards resserrés autour d'un président à l'agonie, pays où plus rien ne fonctionne, où l'Etat lui-même émet de la fausse monnaie et où tous les indicateurs – mortalité, espérance de vie, nutrition, scolarisation – rejoignent, malgré son immense richesse, ceux... de la famélique Ethiopie.

QUANT au jeu des « puissances » dans cette région en feu, il n'est guère animé, écrit Colette Braeckman, que par leurs propres réflexes identitaires : la Belgique, en proie elle-même à une profonde fracture, a transporté dans cette partie du monde sa vision binaire et conflictuelle de la vie en commun ; la France, obsédée par le spectre de sa perte d'influence sur le continent, ne cesse d'y souffler sur les braises pour maintenir des positions menacées ; les Etats-Unis, soucieux de protéger le mobutisme finissant, poussent les pions d'un expansionnisme désormais sans limites.

Pourtant, est-ce pécher par optimisme, se demande Colette Braeckman, que d'espérer *« le temps où les pyromanes seront mis hors jeu, et où les peuples, cessant d'être manipulés, auront le dernier mot »* ?

CLAIRE BRISSET.

(1) Colette Braeckman, *Terreur africaine. Burundi, Rwanda, Zaïre, les racines de la violence*, Fayard, Paris, 1996, 347 pages, 130 F.

DEUX LIVRES SUR FRANÇOIS MITTERRAND

Eclairage sur deux septennats

M. HUBERT VÉDRINE a eu l'avantage rare, dans une démocratie où les équipes dirigeantes sont régulièrement remplacées par le jeu des élections, d'assister directement le président de la République française pendant quatorze ans. Conseiller diplomatique, conseiller pour les affaires stratégiques, puis porte-parole et secrétaire général de la présidence auprès de François Mitterrand, il fut le témoin irremplaçable d'une longue période de l'histoire. Au-delà des simples comptes-rendus et procès-verbaux des trois volumes du *Verbatim* de M. Jacques Attali, il nous livre une interprétation détaillée et argumentée de l'action extérieure de l'ancien président français. Son livre (1) défend la politique suivie. La partie la plus convaincante porte sur l'unification de l'Allemagne. Textes et dates à l'appui, M. Hubert Védrine démontre que François Mitterrand avait perçu assez tôt les conséquences de la politique du président Gorbatchev sur l'affaire allemande.

Le président français s'efforça de ne pas froisser Moscou afin que l'unification se poursuive. Pour l'Union soviétique elle-même, l'enjeu n'était autre que sa présence au cœur de l'Europe, fondée sur sa victoire de 1945. Le président américain George Bush et les premiers ministres britanniques – Mme Thatcher puis M. Major – eurent les mêmes préoccupations.

François Mitterrand voulait obtenir du chancelier Kohl des engagements définitifs concernant la frontière orientale de l'Allemagne, et son renoncement à tout armement nucléaire. Il fut satisfait. On retiendra également de cet ouvrage que, dès son entrée en fonctions, le président Mitterrand ne se démarqua jamais du bloc occidental sur les sujets essentiels. Quelques-uns de ses choix les plus graves et les plus contestables en découlent.

Ainsi fut entreprise la croisade en faveur du déploiement des euromissiles américains en Europe alors que la France ne les acceptait pas sur son territoire. François Mitterrand y voyait une réplique aux SS 20 soviétiques (dont l'auteur ne paraît pas voir que leur caractéristique n'était pas de pouvoir atteindre la France, ce dont tous les autres missiles soviétiques étaient capables, mais d'être assez précis pour servir une stratégie nucléaire anti-forces). Le ralliement de la France à la coalition dirigée par les États-Unis contre l'Irak jusqu'à l'engagement total dans la guerre du Golfe en découle. La prépondérance américaine sur tout le Proche-Orient et la paralysie de la politique française, également.

EN outre, le président français fut obsédé par la recherche d'un accord permanent avec l'Allemagne. La diplomatie française s'aligna sur la position allemande, comme en témoigne l'affaire yougoslave. M. Hubert Védrine rend compte avec précision de l'angoisse lucide de François Mitterrand face à la dislocation de l'ancienne Fédération yougoslave et aux risques mortels d'une reconnaissance des frontières héritées de ses anciennes limites intérieures, rejetées par une grande partie des populations.

Mais rien n'y fit : entre juin et décembre 1991, Paris s'aligna sur Bonn, en connaissance de cause. M. Hubert Védrine le souligne lui-même à contre-cœur, quand il évoque le reniement des positions initiales de la France, que le « rapport Badinter » chercha à justifier, et quand il s'indigne des attaques de certains « intellectuels » contre François Mitterrand et de leurs pressions...

Pour la connaissance des deux septennats, de 1981 à 1995, est également essentielle la lecture de l'ouvrage de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *Les Défis* (2), dont le troisième volume vient de paraître.

PAUL-MARIE DE LA GORCE.

(1) Hubert Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand : à l'Elysée, 1981-1995*, Fayard, Paris, 1996, 784 pages, 180 F.

(2) Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *Les Défis, 1988-1991*, (série : la décennie Mitterrand), tome III, Le Seuil, coll. « L'épreuve des faits », Paris, 590 pages, 160 F.

JOSEF KOUDELKA (1993)

« LES TROIS GRANDES ÉGYPTIENNES »

A l'assaut de l'éternité

DE *« grands bastimens de pierre ou de bricque quarrez, larges par le bas et aguz par le hault, comme est la forme d'une flambe de feu pûr »* : ainsi François Rabelais définissait-il les pyramides de Gizeh, auxquelles Alain D'Hooghe consacre un superbe livre (1), en guise de catalogue de l'exposition présentée l'an dernier au Musée de la photographie de Charleroi, puis à l'hôtel de Sully, à Paris.

Voilà bientôt cinq mille ans que Chéops, Chéphren et Mikérinos fascinent l'humanité. Comment les photographes auraient-ils résisté à leur charme ? Depuis plus d'un siècle et demi – le premier cliché connu les représentant est un daguerréotype du 22 novembre 1839 –, les sépultures pharaoniques se sont livrées aux objectifs sans rien perdre de leur mystère.

Au contraire, et le lecteur en prendra vite conscience. Plus que le beau texte de Marie-Cécile Bruwier sur la représentation des pyramides depuis l'Antiquité, plus que celui, savant, d'Alain D'Hooghe sur leur place dans l'histoire de la photographie, c'est à la découverte des cent quatre-vingts images superbement reproduites ici qu'on saisit le pouvoir presque magique de ces trois grandes dames défiant le temps humain.

De Maxime Du Camp à Josef Koudelka, de Félix Teynard à Marylin Bridges, d'Auguste Léon à Keiichi Tahara, de John Shaw Smith à Duane Michals, du vicomte de Banville à François Sagnes, chacun, loin de dévoiler les pyramides, les dissimule un peu plus dans le drapé de sa propre quête de transcendance, de ses visions esthétiques ou philosophiques, voire de ses fantasmes. Et de ses questions à jamais sans réponse. Pour l'éternité.

D. V.

(1) Sous la direction artistique d'Alain D'Hooghe, *Les Trois Grandes Egyptiennes. Les pyramides de Gizeh à travers l'histoire de la photographie*, Marval, Paris, 1996, 185 pages, 395 F.

● POPULATIONS EN DANGER 1996. – Rapport annuel de Médecins sans frontières *(La Découverte, Paris, 1996, 194 pages, 120 F)*. Un bilan des crises de la planète.

● MINES ANTIPERSONNEL. Ouvrage collectif de Handicap international *(Complexe, Bruxelles, 1996, 100 pages, 60 F)*. Les mines antipersonnel ont fait un million de victimes ces vingt dernières années, et la production de ces engins terrifiants échappe à tous les accords internationaux...

● ESSAIS NUCLÉAIRES, FIN DE PARTIE. – Martine de Becker, Harald Müller, Annette Schaper. *(Complexe-GRIP, Bruxelles, 1996, 100 pages, 60 F)*. Le traité d'interdiction complète des essais nucléaires semble acquis. Encore faudrait-il le compléter d'accords sur la non-prolifération et la réduction des arsenaux jusqu'au désarmement nucléaire total.

● VENTES D'ARMES DE LA FRANCE. – Rapport de l'Observatoire des transferts d'armement. *(BP 1027, 69201 Lyon, 1996, 260 pages, 120 F)*. La France est le cinquième exportateur d'armes. Ce rapport fait le tour du monde des clients français, avec pour chacun d'eux une fiche économique et la situation des droits de l'homme.

● SIDA, STRUCTURES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT. Collectif Topaze *(59, rue Jean-d'Ardenne, 1050-Bruxelles, 26 pages, 200 francs belges ou 96 FF)*. Le sida, maladie privée, épidémie publique. Pour une véritable réinsertion.

● TROIS PRÊTRES ET UN PASTEUR DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE. – Sybille Chapeu *(GRHI, université Toulouse-II, 1996, 300 pages, 165 F)*. La trajectoire d'anciens résistants qui cachaient les Algériens comme ils avaient caché les juifs, et dénonçaient les crimes de l'armée française.

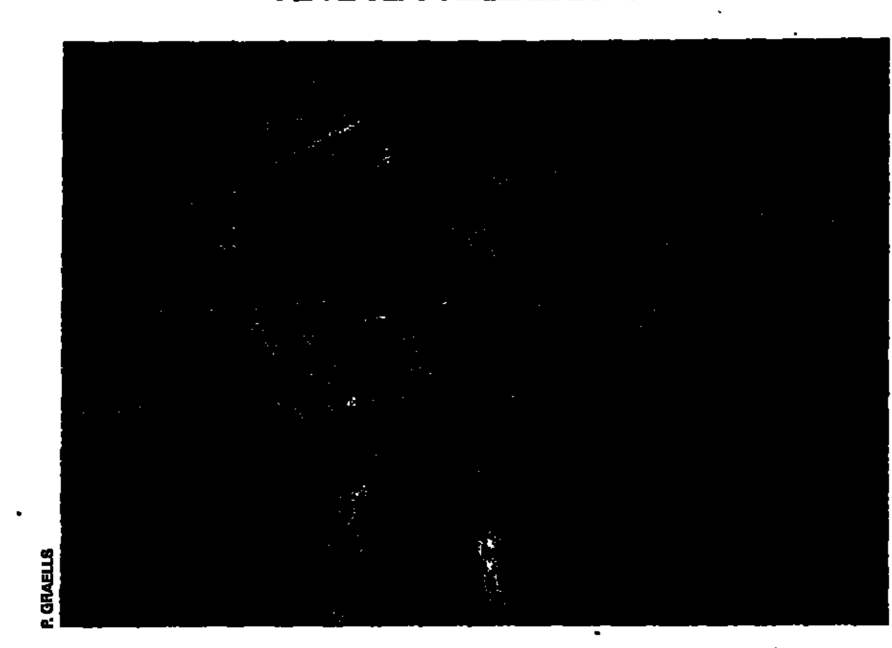
● LETTRES EN CHINE. Sous la direction d'Annie Curien *(Bleu de Chine, Paris, 1996, 145 pages, 139 F)*. Neuf romanciers chinois subvertissent la vérité imposée dans leur pays en prenant les libertés de la fiction.

● LES CD-ROM CULTURELS. Patrick Pognat et Claire Scholl *(Hermès, Paris, 1996, 157 pages, 145 F)*. Les auteurs analysent les stratégies éditoriales, les contenus des disques et les attentes du public, pour proposer finalement une grille d'évaluation.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Des bourreaux et de leur impunité

Par ADOLFO PÉREZ ESQUIVEL *


P. GRAELLS

AU cours des récentes années, surtout après les crimes de masse commis, de 1992 à 1995, dans les guerres en ex-Yougoslavie, ou après le génocide de 1994 au Rwanda, la communauté internationale s'est penchée sérieusement sur la nécessité de protéger les droits de la personne, aussi bien à l'échelle planétaire qu'à l'échelon régional. Au sein des Nations unies, ou de l'Organisation des Etats américains (OEA), ou de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ou au Parlement européen se fait jour une forte préoccupation *pour la défense des libertés civiques des* citoyens, et pour la construction d'une démocratie qui ne *soit pas seulement de façade.*

D'autres organisations internationales – Unesco, Unicef, *etc.* – *interviennent dans des* champs spécifiques, comme l'éducation, les enfants, les réfugiés ; elles contribuent à créer une conscience collective devant les problèmes globaux qui concernent la communauté internationale et tout particulièrement les violations des droits de la personne.

Dans cette perspective, le Parlement européen a décidé de consacrer une prochaine séance de ses travaux à la question de l'impunité des auteurs de crimes contre les droits de l'homme. Une excellente initiative, marquée cependant par deux lacunes préoccupantes : la faible représentation des organisations qui connaissent bien les conséquences de l'impunité décrétée par les gouvernements de leur pays, et le peu de place consacré à l'analyse du phénomène de l'impunité en Amérique latine, région tragiquement pionnière en la matière...

L'Argentine exporte ses lois scélérates

CERTES, dans une grande mesure, le terrorisme d'Etat a pour ainsi dire disparu en Amérique latine : mais la mise sur pied de systèmes électoraux ne signifie nullement le triomphe de la démocratie et le culte des droits de la personne. Il s'en faut. Beaucoup d'Etats, qui se déclarent démocratiques parce qu'ils organisent régulièrement des élections, continuent de se livrer à des atteintes contre les droits de la personne, organisent des disparitions et ne répugnent pas à pratiquer des exécutions arbitraires et sommaires. Dans cette catégorie, on pourrait inclure la Colombie, le Pérou et le Mexique, entre autres.

La situation est complexe et confuse. Systématiquement, les apparences démocratiques non seulement dissimulent une réalité faite de violations permanentes des droits de la personne, mais de surcroît les nouveaux gouvernements élus ont mis sur pied des mécanismes d'impunité qui mettent à l'abri les auteurs de ces criminels abus, choquent et scandalisent les victimes et leurs familles, et finalement compromettent l'avenir politique. Car ils installent au cœur de la République la négation du droit à la justice.

De nombreux gouvernements latino-américains se sont dotés de législations d'impunité, en violation du droit national et de tous les accords internationaux. Les lois de « Point final » et d'« Obéissance due » votées à la fin des années 80 en Argentine, sous le gouvernement de M. Raul Alfonsin, et les amnisties présidentielles décrétées par l'actuel chef de l'Etat, M. Carlos Menem, ont interrompu des procès et permis la mise en liberté de bourreaux responsables de violations massives des *droits de l'homme.*

Ainsi, des gouvernements démocratiques ont contribué, par le biais de lois scélérates, à accréditer l'idée que la séquestration, la disparition forcée de personnes et l'appropriation d'enfants par les assassins de leurs parents sont des crimes non punis dans un Etat de droit. Pis, de nombreux gouvernements latino-américains (*à commencer par le Chili et le Brésil) ont* adopté sans vergogne ces lois d'impunité *argentines comme modèle de projets similaires* qui privent de justice leurs propres citoyens. L'Argentine exporte donc l'impunité, comme elle exporta, dans les années 70, les méthodes de ses bourreaux.

Les conséquences perverses de telles lois crèvent les yeux. *Désormais protégés par les* dispositifs de l'impunité, plusieurs responsables de graves *atteintes aux droits de* la personne ont pu récemment se présenter à des *élections, ont été élus et occupent des charges* publiques, comme gouverneurs, préfets ou députés. Ils narguent les victimes. D'autres, dont les crimes ne sont pas moins graves, ont conservé leur poste au sein des forces armées : ils n'ont pas été démis de leurs fonctions, malgré les recommandations précises des Nations unies et de l'OEA.

Il faut ajouter à cela le refus systématique du gouvernement argentin de remettre à la société civile et de rendre publiques toutes les *informations concernant les disparitions forcées de* personnes. De leur côté, les Etats-Unis *empêchent tout accès aux sources d'informa*tions pouvant prouver l'intervention directe du *Pentagone dans les pays latino-américains pour* former des officiers des forces armées locales *aux méthodes de torture* et d'extermination.

En raison de cela, en juin 1995, le groupe de travail *sur la disparition forcée des personnes* de l'ONU a décidé d'exiger du gouvernement *argentin qu'il protège et présente en procès* tous les documents et toute l'information réclamés par les parents des disparus. Un rapport des organisations argentines de défense des droits de l'homme, remis en octobre 1996 au Parlement européen, précise la gravité des atteintes à la personne.

Autre conséquence de l'impunité : la répétition des violations des droits de la personne commises par les forces de l'ordre. En Argentine, actuellement, les différentes polices pratiquent ce qu'on appelle la gâchette facile pour se débarrasser de toutes sortes de prétendus délinquants. Dans la plupart des cas, ces exécutions arbitraires ne sont point sanctionnées.

Dans le reste de l'Amérique latine, la Colombie, le Mexique et le Brésil constituent des exemples de continuité dans l'exercice de la répression par les autorités. Aucune mesure de justice n'existe en faveur des exclus, des Indiens, des enfants des rues, des marginaux.

La séquestration et la disparition forcée de *personnes sont des crimes contre l'humanité* que le temps ne peut prescrire. *Puisque le corps* du disparu n'est pas retrouvé, c'est un délit dont le dossier *ne saurait être classé.*

Les tribunaux argentins pratiquent une jurisprudence qui dégrade de *tels principes.* Comme dans d'autres pays latino-américains, l'indépendance du pouvoir *judiciaire y demeure un* objectif à conquérir. La concentration de tous les pouvoirs *aux mains* de l'exécutif porte atteinte à la sécurité juridique des citoyens et à *l'Etat de droit.*

Bien que les pays membres du système des Nations unies *aient signé et ratifié*, pour la plupart, les pactes, déclarations et protocoles concernant les droits de l'homme, nombre d'entre eux ne les respectent pas. C'est-à-dire qu'ils continuent de violer les droits les plus élémentaires de la personne. L'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie sont tout particulièrement visées parce qu'on y soumet des citoyens à un Etat de non-protection juridique qui détourne les gens des institutions civiques, et affaiblit la confiance en la démocratie.

Beaucoup d'Etats (en particulier les Etats-Unis) jouissent d'une sorte d'impunité internationale qui leur permet d'occulter l'information concernant la collaboration de leurs fonctionnaires de police ou des forces armées aux opérations massives de répression des années 70 en Amérique du Sud et centrale. L'Etat argentin, par exemple, refuse de livrer les documents en sa possession concernant des citoyens latino-américains et européens portés disparus au début des années 80, durant la dernière dictature militaire.

Un tribunal international pour les crimes d'Etat

DE nombreuses organisations de défense des droits de la personne ont eu recours à des instances internationales, comme la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Mais les intérêts politiques et les groupes de pression parviennent à paralyser, en se réfugiant derrière les lois d'impunité, toute action visant des gouvernements accusés d'avoir violé les droits de l'homme. Ainsi, l'impunité devient une barrière qui finit par décourager toute démarche en faveur des droits de la personne. Sur de telles bases, il est impossible d'édifier une démocratie crédible.

Nous avons atteint un point limite. Les conquêtes civiques des dernières années, obtenues après d'énormes efforts, et la lutte courageuse de la société civile risquent d'être annulées par l'expansion de l'impunité.

Pour faire refluer celle-ci, il est indispensable *de mettre sur pied une* Cour *internationale* permanente de justice pénale qui ait autorité pour sanctionner les gouvernements. Il faut que les relations entre les Etats soient commandées par le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Tout Etat condamné par cette Cour internationale pour des violations commises contre sa propre population devrait être placé au ban de la communauté internationale.

Les *normes du système des Nations unies* défendant les droits de la personne doivent *s'imposer aux législations nationales, et consi*dérer comme nulles les lois d'impunité qui *constituent une offense à la justice, à la dignité* des victimes, et au principe même de la démocratie.

* Prix Nobel de la paix.

Dans ce numéro

Le Monde diplomatique du mois de décembre 1996 *a été tiré à 267 000 exemplaires.*

